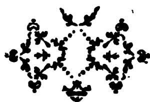
HISTOIRE
MILITAIRE
DE LA SUISSE,
ET
CELLE DES SUISSES
DANS LES DIFFÉRENS SERVICES DE L'EUROPE.

COMPOSÉE ET REDIGÉE SUR DES OUVRAGES ET PIECES AUTHENTIQUES.

Par M. MAY, DE ROMAINMOTIER.

Helvetii bellica Gens, olim armis virisque mox memoria nominis clara. TACIT. *Hist. lib. I. cap. lxvij.*

TOME VI.



A LAUSANNE,
Chez J. P. HEUBACH ET COMP.

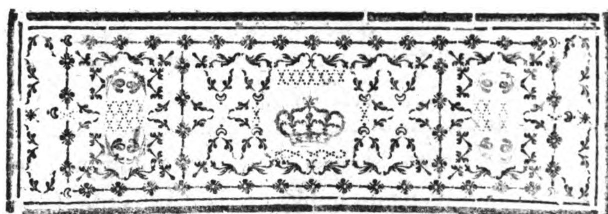
M. DCC. LXXXVIII.



HISTOIRE MILITAIRE
DES SUISSES
AU
SERVICE DE FRANCE;
REDIGÉE JUSQU'EN 1787.

SECOND VOLUME.





HISTOIRE MILITAIRE DES SUISSES AU SERVICE DE FRANCE.



CHAPITRE II.

Charge de colonel général des Suisses & Grisons.

SECTION I.

INSTITUTIONS ET PRÉROGATIVES.

Du moment que les cantons ont accordé des levées de troupes aux rois de France, ceux-ci ont toujours envoyé un prince ou seigneur du premier rang, pour conduire ces levées à l'armée. Ce prince ou seigneur marchait à leur tête, & les commandait pour l'ordinaire pendant la campagne, avec le titre de capitaine ou colo-

nel général des Suisses. Mais cette commission finissait la plupart du tems avec la campagne. L'on voyait souvent deux seigneurs, décorés à la fois de cette dignité; l'un colonel général des Suisses dans l'armée de Flandres, & l'autre occupant la même place dans celle d'Italie. En tems de paix, le colonel général des Suisses ne prenait plus ce titre, ou du moins il restait sans fonctions, parce que ces levées étaient ordinairement licenciées à la fin de chaque campagne, comme on l'a vu dans le volume précédent, ainsi que divers capitaines généraux des Suisses, qui ne jouissent de cette charge que sur le pied de commission passagere.

Ce fut Charles IX, qui rendit cette charge fixe & permanente, en faveur de Charles de Montmorency-Méru, par lettres-patentes, datées de Gaillon, du 17 Juin 1571, avec des appointemens qui étaient doublés en tems de guerre. Ces provisions disent: *lequel ils connoistront toujours pour tel, tant en tems de guerre qu'en tems de paix.* Ces lettres-patentes lui donnent de plus le commandement général des troupes Suisses, pour lors au service de ce monarque, de même que sur toutes celles de cette nation, qui, du vivant de ce seigneur, pourront être levées au service de France.

Institutions & prérogatives.

Quoique la place de colonel général des Suisses & Grisons ne soit pas une charge de la couronne, elle fut néanmoins de tout tems très-recherchée par les princes & les plus grands seigneurs de ce royaume ; elle reçut, en 1771, un nouveau lustre, par un petit fils de France. Depuis 1630, le colonel général des Suisses & Grisons, nommait & brevêtait les colonels & capitaines de cette nation; cette prérogative dura jusqu'à la mort du comte de Soissons, en 1673. Jusqu'alors le colonel général des Suisses & Grisons avait été de niveau avec celui de l'infanterie Française ; mais les mêmes raisons qui déterminerent Louis XIV à supprimer cette derniere charge, l'engagerent à se réserver la nomination des places de colonels, celles de l'état major & de capitaines Suisses, vacantes depuis lors.

Le colonel général des Suisses & Grisons jouit actuellement des prérogatives suivantes.

1°. Toutes les troupes Suisses lui sont subordonnées, à la réserve des cent Suisses de la garde intérieure du roi.

2°. Il propose à sa majesté les sujets pour les places de colonel, de lieutenant colonel, de major & de capitaines, qui viennent à vaquer dans les régimens Suisses.

Section I.

3°. Il met son attache à leurs commissions; c'est une marque qu'il les reconnaît, & un ordre aux troupes Suisses de les reconnaître.

4°. Il donne des brevêts à tous les officiers subalternes.

5°. Il met son attache à toutes les ordonnances concernant les troupes Suisses.

6°. Il reçoit les requêtes & les remontrances que les régimens Suisses ont à présenter au roi, & les remet à sa majesté.

7°. Il présente à sa majesté, les officiers généraux, les colonels des régimens Suisses, & les capitaines de celui des gardes Suisses, nouvellement créés.

8°. Le régiment des gardes Suisses, qui, sans un ordre exprès, ne bat aux champs que pour le roi & la reine, rend le même honneur à son colonel général, s'il l'exige.

9°. Tous les régimens Suisses battent aux champs pour leur colonel général.

10°. Quand il est à l'armée, une compagnie Suisse, avec le drapeau, monte la garde chez lui, outre celle qu'il peut avoir par sa naissance ou son grade militaire.

11°. Lorsque le colonel général passe devant les bataillons Suisses, ou qu'ils défilent devant

Institutions & prérogatives.

lui, les officiers le ſaluent de l'eſponton ou du fuſil.

12°. Il eſt marqué dans les proviſions du colonel général, qu'il aura douze hallebardiers Suiſſes, ſervant auprès de ſa perſonne aux dépends du roi.

13°. Il a ſeul le droit de prendre l'ordre du roi, pour le régiment des gardes Suiſſes, & lorſqu'il ne le prend pas, le commandant de la garde Suiſſe eſt obligé de le lui porter à ſon logis.

14°. Les drapeaux du régiment des gardes Suiſſes, ſont aux couleurs du colonel général.

15°. La compagnie générale, attachée au colonel général, eſt à la tête du régiment des gardes Suiſſes, ayant ſa juſtice & ſa police à part, & ſon drapeau blanc.

16°. Enfin, le colonel général des Suiſſes & Griſons, porte derriere l'écu de ſes armes, ſix drapeaux blancs, paſſés en ſautoir, & le fer de la pique en fleurs de lys.



SECTION II.

COLONELS GÉNÉRAUX DES SUISSES ET GRISONS.

(1.)

CHARLES de Montmorency, d'abord comte de Méru, puis duc de Damville, pair & amiral de France, chevalier du St. Esprit, & troisieme fils du connétable Anne de Montmorency, que l'on a vu, dans le volume précédent, commander les troupes Suisses à diverses reprises, comme capitaine général, & qu'elles appellaient communément leur pere: *Unser liebe Vatter*. Le comte de Méru nâquit en 1536, combattit sous les yeux de son pere le 10 Août 1557, à la célebre bataille de St. Quentin, & fut pris avec lui; il se distingua aux batailles de Dreux, de St. Denis & de Montcontour; fut établi par Charles IX, en 1562, lieutenant général de l'Isle-de-France & de la ville de Paris, & le 17 Juin 1571, colonel général des Suisses. Les fils du connétable de Montmorency n'ayant pas voulu adhérer à la politique exécrable, & aux projets sanguinaires de Catherine de Médicis & des Guises, dont Charles IX recevait uniquement ses impulsions, tomberent, en 1573, dans la disgrace de ce monar-

que, & risquerent d'être enveloppés dans le massacre de la St. Barthelémi. Les mêmes raisons tinrent le comte de Méru & ses freres, éloignés d'Henri III, aussi long-tems que ce prince fut dirigé par sa mere, jusqu'à la journée des barricades, que les freres de Montmorency accourant au secours du roi, à la tête de tous les amis & serviteurs de leur maison, ce monarque touché de ce service, leur rendit toute sa faveur, malgré la défiance que Catherine de Médicis voulut lui inspirer contre ces quatre seigneurs, qui continuerent à servir Henri III & Henri IV, avec un zele & une fidélité à toute épreuve. Le comte de Méru donna entr'autres aux batailles d'Arques & d'Ivry, des preuves de la plus grande valeur, & ayant résigné la charge de colonel général des Suisses en 1596, Henri IV l'en dédommagea la même année, par la place d'amiral de France, & le créa l'année d'après chevalier du St. Esprit. La régente Marie de Médicis érigea, en faveur du comte de Méru, sa terre de Damville, sur la fin de 1610, en duché-pairie. Charles de Montmorency, duc de Damville & comte de Méru, mourut en 1612, âgé de 76 ans.

(2.)

Nicolas de Harlay, marquis de Sancy, baron

de Maule, ſeigneur de Grosbois, chevalier du St. Eſprit, conſeiller d'état, gouverneur de Châlons, lieutenant général en Bourgogne, & ſur-intendant des finances; réunit dans ſa perſonne, la magiſtrature, le miniſtere & le commandement des armées, avec le cœur d'un héros, paſſionné pour le ſervice de ſon roi. Nous avons rendu compte, dans le volume précédent, des ſervices eſſentiels que Sancy rendit avec un zele rare aux rois Henri III & Henri IV; ſervices auxquels ce dernier dût en grande partie ſa couronne, & la France ſon bonheur; ſervices, qui coûterent à Sancy la plus grande partie de ſes biens, qu'il ſacrifia ſans héſiter dans ſes diverſes ambaſſades; ſervices enfin, qui par cette raiſon, n'auraient jamais dûs être oubliés, & qui le furent néanmoins d'Henri IV. Sancy ayant fait les fonctions de colonel général des troupes Suiſſes, levées en 1589, aux dépends de Berne, & ſur ſes inſtances, au moyen d'une commiſſion d'Henri III; & ayant commandé dès-lors ces troupes en capitaine expérimenté, Henri IV le pourvut de cette charge, ſur la réſignation de Méru, au camp devant la Fere, en 1596, par des lettres patentes, qui furent enrégiſtrées au parlement de Paris le 4 Mars 1597. Sancy commanda en cette qualité

des Suisses & Grisons,

les troupes Suisses au siege d'Amiens, avec une distinction infinie en 1597, de même qu'en 1600 dans l'expédition de Savoye, ayant au surplus servi sa majesté, dans cet intervalle, très utilement en Angleterre. Il eût été à desirer, pour la gloire du duc de Sully, que rendant plus de justice à Sancy, qu'il déprise sans cesse dans ses mémoires, il eût cherché à conserver à sa majesté un serviteur aussi zélé qu'utile, & qu'il eût soutenu Sancy contre la faiblesse de ce monarque, irrité contre le colonel général des Suisses, qui, dans un démêlé avec la duchesse de Beaufort, avait eu l'imprudence de lui tenir des propos fort hauts. Il est sûr que Sancy, dès-lors dans la disgrace d'Henri IV, qui lui devait en grande partie sa couronne; dépouillé de la sur-intendance des finances en 1601, dont Sully fut revêtu, après que le premier eût sacrifié presque tous ses biens au service de ce monarque & de son prédécesseur; & obligé en 1605, de se démettre de sa charge de colonel général des Suisses, en faveur du duc de Rohan, sans être dédommagé de ces cessions par une pension équivalente, tandis qu'elles étaient prodiguées aux anciens ligueurs, forme une espece de tache à la carriere glorieuse d'Henri le grand & à celle de son ministre. Sancy mourut à Paris le

17 Octobre 1629, à l'âge de 79 ans, & dans une situation très-obérée; preuve incontestable de son intégrité dans le maniement des finances.

(3.)

Henri de Rohan, premier duc de Rohan, pair de France, prince de Léon, comte de Porrhoet, & héritier présomptif des états & domaines de la maison de Navarre, jusqu'à la naissance de Louis XIII. Le duc de Rohan nâquit le 23 Août 1579, & fit sa premiere campagne au siege d'Amiens en 1597: il employa les quatre années suivantes à parcourir les différentes cours de l'Europe méridionale, & apprit à connaître les divers intérêts, de même que les ressorts les plus cachés de la politique de ces souverains. Aussi personne n'a écrit, dans le siecle précédent, avec autant de sagacité que le duc de Rohan, sur la politique des Italiens, & les intérêts de la Suisse & de l'Allemagne. Il fut pourvu, en 1605, de la charge de colonel général des Suisses, & commanda en cette qualité les troupes de notre nation, en 1610; au siege de Juliers. S'étant jetté, en 1614, dans le parti protestant, durant une minorité remplie de troubles & de factions, la reine, mere de Louis XIII, Marie de Médicis, régente du royaume, obligea le duc de Rohan, la même année, à se

des Suisses & Grisons.

défaire de sa charge de colonel général des Suisses. Pendant les guerres de religion, qui ensanglanterent la France, de 1614 à 1629, le duc de Rohan déploya, dans diverses expéditions, tous les talens d'un grand capitaine, à la gloire duquel il ne manquoit que d'avoir combattu pour le roi son maître. Rentré, en 1629, dans son devoir, le duc de Rohan, inutile au parti protestant & désagréable au cardinal premier ministre, se retira à Venise, où il conçut le projet, au rapport des mémoires de la duchesse de Rohan, d'acquérir l'isle & le royaume de Chypre de la Porte Ottomanne, moyennant 200 mille écus & un tribut annuel de 20 mille écus, & de réunir dans ce royaume les familles protestantes de France & d'Allemagne, qui gémissaient pour lors sous le joug de la persécution. Le duc de Rohan négocia chaudement, mais en secret, cette acquisition auprès de la Porte, par l'entremise de Cyrille Lascaris, patriarche Grec à Constantinople, avec lequel il eut une correspondance suivie durant plusieurs années. Le sultan Amurat IV fut, en 1637, sur le point d'accorder l'investiture de l'isle de Chypre au duc de Rohan, lorsque les dispositions favorables, que Cyrille manifesta publiquement en faveur de l'église évangélique réformée, lui

attira l'inimitié du clergé catholique & des persécutions sous lesquelles il succomba, ce qui fit manquer cette négociation; d'autant plus que les jésuites en ayant éventé le secret sur ces entrefaites, se hâterent d'en avertir le cardinal de Richelieu, qui acheva de rompre cette affaire, soit en perdant, au moyen de divers ressorts, Cyrille auprès d'Amurat IV, soit en faisant menacer le duc de Rohan d'un nouvel arrêt de proscription, s'il ne se désistait de ce projet. Le dernier garda néanmoins toujours un profond silence dans ses mémoires sur cette affaire.

Durant le séjour du duc de Rohan à Venise, cette république se trouvant en guerre avec la maison d'Autriche, les troupes Vénitiennes furent battues au printems de 1631, par les impériaux, auprès de Valeggio; sur quoi la seigneurie nomma le duc de Rohan général de son armée: il se préparait à la venger de cet échec, lorsque son plan d'opérations pour cette campagne, digne de ce grand capitaine & approuvé de la seigneurie, fut détruit par la paix, conclue le 19 Juin de cette année, à Quérasque en Piémont, entre l'empereur, les rois de France & d'Espagne, le duc de Savoye & de Venise, & qui s'étendit sur toute l'Italie. Le duc de Rohan s'étant retiré à Padoue,

des Suisses & Grisons.

Padoue, pour s'y appliquer à l'étude de son métier & à celle des belles lettres; & Louis XIII apprenant que Ferdinand II & le roi d'Espagne, observaient très-mal le traité de Quérasque, par l'article IX, duquel les passages du pays des Grisons devaient être entierement évacués, de même que la Valteline & le comté de Chiavenna, par les troupes impériales & espagnoles, fit écrire le 19 Octobre 1631, au duc de Rohan, par le cardinal premier ministre, *que l'estime de sa majesté pour sa valeur toujours soutenue, pour la supériorité de ses talens militaires, & pour sa capacité reconnue dans les négociations, venait de porter le roi, à l'employer auprès du corps Helvétique, & particulierement auprès des Ligues-Grises, en qualité de son ambassadeur extraordinaire; persuadé que lui, duc de Rohan, remplirait pleinement l'attente de sa majesté dans cette place importante, selon les instructions ci-jointes.* Le duc de Rohan répondit dignement à l'attente du roi son maître & à celle du cardinal premier ministre. Ayant pris congé en Novembre du sénat de Venise, le doge lui témoigna, *combien la seigneurie était ravie de ce que sa majesté Très-Chrétienne rendait enfin justice à un général estimé dans toute l'Europe, & de ce que ce monarque venait de choisir pour cet*

emploi important, un ſeigneur chéri de la républi-que, qui ne négligerait rien, pour concourir avec lui, à la pacification & à la tranquillité des Ligues-Griſes.

En partant de Veniſe, le duc de Rohan ſe rendit par la Valteline, les premiers jours de Décembre, à Coire. Les trois Ligues-Griſes, qui l'attendaient avec impatience, le créerent auſſitôt leur général, en tenant trois à quatre mille hommes de leurs milices, prêtes à marcher au premier ordre. Le duc de Rohan employa le reſte de cette année & les premiers mois de la ſuivante, à gagner la confiance des divers états Helvétiques, & celle des Griſons, à connaître le fort & le faible des uns & des autres, de même que des paſſages de la Suiſſe, particulierement de ceux des Griſons, dont il acquit en peu de tems une connaiſſance parfaite; & enfin à démêler les reſſorts, que les miniſtres de la maiſon d'Autriche en Suiſſe, faiſaient jouer auprès de la corporation catholique, pour l'éloigner de la France, & pour l'animer de jour en jour davantage contre la corporation évangélique réformée. Le génie ſupérieur du duc de Rohan, lui ayant procuré en peu de tems toutes ces lumieres, indiſpenſables pour remplir ſon miniſtere avec ſuccès, il parvint en

des Suisses & Grisons.

1632 & en 1633, d'un côté, à ouvrir aux cantons catholiques les yeux sur leurs véritables intérêts; de l'autre côté, à calmer les ressentimens des cantons réformés contre les catholiques, à la suite de leurs griefs accumulés contre les derniers; & enfin à ramener l'esprit d'union, au moyen de ses talens conciliateurs, parmi les divers membres du corps Helvétique, en dépit des boutefeux de la Suisse.

Revêtu en même tems, c'est-à-dire, le 2 Juillet 1633, du commandement en chef de l'armée combinée, Française & Suisse, destinée à chasser les troupes Espagnoles de la Valteline & du comté de Chiavenna, le duc de Rohan se rendit le 15 de ce mois à la diéte de Baden, & demanda aux cantons une levée de troupes pour cette expédition, de même que le passage par la Suisse, pour un corps d'armée Française. Les cantons protestans, qui avaient un attachement infini pour le duc, lui accorderent sans hésiter ses deux demandes, tandis que les catholiques en furent détournés par les ambassadeurs de la maison d'Autriche; de sorte que ce projet ne put s'exécuter, ni cette année, ni la suivante; d'autant plus que les armées Françaises & Suédoises, essuyerent dans cet intervalle divers échecs en Allemagne.

qui ne permirent pas au cardinal, premier ministre, de songer pour lors à cette expédition. Appellé dans l'arriere-saison de 1634, à la cour de France, pour se consulter avec le roi & le cardinal de Richelieu, sur les moyens d'arracher la Valteline & le comté de Chiavenna aux Espagnols, le duc de Rohan se chargea de cette entreprise au commencement de 1635, & l'exécuta malgré toutes les difficultés qu'il eut à surmonter, avec autant de célérité que de bravoure. Les cantons de Zurich, de Berne, de Glarus, de Fribourg & de Soleure, ayant renforcé les troupes Françaises de deux régimens, le duc de Rohan acheva de se couvrir de gloire à la tête de cette petite armée, battit celle des Impériaux & des Espagnols, le 3 Juillet, le 31 Octobre & le 10 Novembre, malgré leur supériorité. Non content d'avoir ainsi chassé les Impériaux & les Espagnols de ce pays, après s'être emparé de leur artillerie, de leurs munitions, de leurs bagages, & leur avoir tué & pris plus de 6000 hommes, le duc de Rohan, renforcé par les deux régimens Grisons de Salis & de Molina, fit en 1636, deux irruptions dans le Milanais, sur les instances du duc de Savoye, battit deux corps d'armée Espagnole, & y remporta d'autres avantages considérables. L'on peut

des Suisses & Grisons.

voir dans l'histoire militaire des Suisses, par M. le baron de Zurlauben, tome VI, page 400 457, les négociations & les opérations militaires du duc de Rohan, en Suisse, dans le pays des Grisons & Milanais ; & dans la preuve XVIII de ce volume, l'apologie de ce grand homme, sur l'évacuation de la Valteline.

Pour le malheur des Ligues-Grises, le cardinal de Richelieu, bassement jaloux de la gloire que le duc de Rohan venait d'y acquérir, rappella en 1636, du Landé, envoyé ordinaire de France dans ce pays, & fort aimé des Grisons ; & qui avait beaucoup contribué à la conquête de la Valteline, & le remplaça par François Lasnier, maître des requêtes. Ce dernier, homme de basse extraction & bouffi d'orgueil, comme tous les parvenus, ne remplit que trop ses instructions secrettes, à contrecarrer sous main le duc, révolta d'abord les Grisons en les traitant avec hauteur, durant une maladie aussi dangereuse que de longue haleine, qui surprit le duc de Rohan sur la fin d'Août 1636, à Sondrio, & refusa avec la même arrogance, sur la fin de cette année, aux chefs & députés des Ligues-Grises & Caddée, la restitution de la Valteline, de même que celle des comtés de Bormio & de Chiavenna, qui étaient gardés

Section II. Colonels généraux

& occupés par les troupes Françaises & Suisses, depuis que celles-ci en avaient chassé les Impériaux & les Espagnols. Ce refus excita d'abord de grands murmures chez les Grisons, & au bout de quelques mois, un soulevement général chez ce peuple qui, indigné de ce procédé de Lasnier, entra en pourparlers avec Farnamont, général de l'empereur & le comte de Serbelloné, commandant des troupes Espagnoles. Le premier s'étant avancé avec 6000 Impériaux à Feldkirch, & le second s'étant posté auprès de Gravédona, à la tête de 7000 Espagnols, l'un & l'autre prêts à secourir les Ligues-Grises contre les Français; le duc de Rohan, ainsi environné d'ennemis, & au milieu d'un peuple que les hauteurs de Lasnier venaient de rendre tel, d'ami qu'il était, fut obligé de conclure le 26 Mars 1637, un accommodement avec les Ligues-Grises & Caddée, au moyen duquel il leur remit & restitua toutes les dépendances de leur pays, qu'il avait enlevé aux Impériaux & aux Espagnols. Cette démarche du duc de Rohan, quoique indispensable au salut de l'armée Française, répandue dans les Ligues-Grises, & sur le point d'être enveloppée de tous côtés, fut très-mal reçue de Louis XIII, dont il encourut la disgrace, à l'instigation du cardinal de Riche-

des Suisses & Grisons.

lieu. Ainsi payé d'ingratitude par ce faible monarque & son premier ministre, le duc de Rohan reconduisit l'armée Française par le Vallais & le pays de Vaud, jusqu'au pays de Gex, où étant arrivé le 18 Juin, il en remit le commandement au comte de Guébriant, qui en était maréchal des camps, & se retira à Geneve, pour y attendre les ordres du roi, dont il n'essuya que des reproches très-injustes, malgré l'apologie de sa conduite, qu'il avait fait parvenir au cardinal de Richelieu.

S'étant rendu peu de mois après cette disgrace peu méritée, aux instances du duc Bernard de Saxe-Weymar, qui en faisait un cas infini, le duc de Rohan accepta le commandement de l'avant-garde, ou de l'aîle droite de l'armée Weymarienne, & se distingua dans cette place à diverses affaires, sur la fin de la campagne de 1637; sur-tout à la premiere bataille de Rhinfelden, où le duc de Rohan contribua beaucoup par des prodiges de valeur, ainsi que par une manœuvre digne de ce grand homme, à la victoire que les troupes Weymariennes remporterent sur les Impériaux, le 28 Février 1638. Couvert de blessures mortelles, le duc de Rohan fut transporté, le lendemain de cette sanglante journée, à l'abbaye

Section II. Colonels généraux

ſécularisée de Königsfelden, canton de Berne, où il mourut le 13 Avril, emportant dans ſa tombe les regrets de toute la Suiſſe proteſtante. Les reſtes inanimés du duc de Rohan furent tranſportés à Geneve, aux frais de la régence de Berne, avec beaucoup de ſolemnité & une eſcorte convenable, ayant été reçus à leur paſſage dans cette ville, par la bourgeoiſie ſous les armes, & ſalués de pluſieurs décharges d'artillerie. La ville de Geneve reçut ce dépôt précieux, avec autant de reſpect que d'attendriſſement, le fit inhumer dans une chapelle de la cathédrale, à la ſuite d'obſéques magnifiques, & lui fit ériger un beau mauſolée en marbre. La ſeigneurie de Veniſe, qui ſavait priſer ce capitaine célebre, reçut avec reconnoiſſance ſes armes, qu'il lui légua par teſtament & les plaça dans l'arſenal, au-deſſus d'un trophée ſuperbe, élevé à ſa gloire. Le duc de Rohan, qui ſera toujours enviſagé comme un des grands hommes du dix-ſeptieme ſiecle, & placé aux côtés d'un Guſtave Adolphe, d'un prince Maurice d'Orange & d'un duc Bernard de Saxe-Weymar, avait acquis, tout comme eux, l'amour & la confiance de ſes troupes au ſuprême degré, & ſavait en tirer dans l'occaſion tout le parti poſſible, a laiſſé divers ouvrages fort eſti-

des Suisses & Grisons.

més des militaires, entr'autres, *le parfait capitaine & les intérêts des princes.* M. le baron de Zurlauben a pris la peine de rassembler & de publier en 1758, les mémoires & les lettres du duc de Rohan, & a rendu par ce travail un grand service à l'histoire de la Suisse, sur laquelle ces mémoires répandent des lumieres très-intéressantes, sur-tout depuis 1631 jusqu'à 1637. Nous terminerons les éloges de ce grand homme, par les quatre vers placés sous son portrait, par M. de Voltaire.

Avec tous les talens, le ciel l'avait fait naître.
Il agit en héros, en sage il écrivit,
Il fut grand même, en combattant son maître,
Et plus grand, lorsqu'il le servit.

(4.)

François de Bassompierre, marquis d'Haronel, & issu de la maison de Ravenstein, nâquit en Lorraine au château d'Haronel, le 12 Avril 1579; il employa deux ans à voyager en Italie, & vint en 1599 à la cour de France, où Henri IV le fixa, en l'engageant d'entrer à son service. Il se distingua en 1600 dans la guerre de Savoye, terminée le 17 Janvier 1601 par le traité de Lyon. Bassompierre se rendit en 1602, comme volontaire à l'armée Espagnole, qui assiégeait Ostende, & se signala dans divers combats de ce siége

mémorable. Il fit la campagne de 1603 en Hongrie contre les Turcs, & donna les mêmes preuves de valeur au combat d'Odon, livré le 29 Septembre, dans cette isle du Danube. Il jouit à son retour en France, de l'amitié & de la faveur d'Henri IV, & après le décès déplorable de ce grand monarque, Bassompierre sut si bien s'insinuer auprès de Marie de Médicis, qu'il en obtint le 12 Mars 1614, la charge de colonel général des Suisses, sur la démission du duc de Rohan. Il exerça par commission en 1617, la charge de grand-maître d'artillerie, à la place du marquis de Rosni, fils aîné du duc de Sully; & fut blessé dangereusement, le 14 Avril de cette année, au siége de Rhethel. Il est le premier qui ait pris le titre de colonel général des Suisses & Grisons, & qui depuis 1619, eut une troupe attachée à sa charge, connue depuis lors sous le nom de compagnie générale. Il fut créé chevalier du St. Esprit, le 13 Décembre 1619, & envoyé en 1621, comme ambassadeur extraordinaire de Louis XIII en Espagne, où il servit très-bien ce monarque, & acquit une considération infinie à la cour de Madrid. Il obtint le 29 Août 1622, le bâton de maréchal de France, comme une juste récompense des services qu'il avait rendu en qualité de ma-

des Suisses & Grisons.

réchal des camps, au combat du pont de Cé, de même qu'aux siéges de St. Jean d'Angéli, de Royan, de Montauban & de Montpellier. En 1625, le maréchal de Bassompierre fut envoyé auprès des cantons, en qualité d'ambassadeur extraordinaire ; il remplit l'année suivante les mêmes fonctions auprès de Charles I, roi d'Angleterre, & s'acquitta de ces deux commissions avec beaucoup de succès, en acquérant l'estime des Suisses & des Anglais, & en rétablissant celle du roi son maître auprès de Charles & dans l'esprit de ces deux nations. Dans l'intervalle de ces deux ambassades, le maréchal de Bassompierre rendit divers services à Louis XIII, commanda en 1627 & en 1628, une armée séparée au siége de la Rochelle, fut envoyé derechef, en 1630, ambassadeur extraordinaire en Suisse, & continua à s'y faire chérir à tel point, que les cantons voulurent bien lui céder la prérogative dont ils avaient joui jusqu'alors, de nommer les colonels des levées Suisses, accordées à la couronne de France. Cette suite de services essentiels, parmi lesquels il ne faut pas passer sous silence ceux qu'il rendit en 1629 à l'attaque du Pas de Suze & dans la guerre du Piémont, ne purent garantir le maréchal de Bassompierre des persécutions que le

cardinal de Richelieu fit essuyer à tous les seigneurs Français qui ne voulurent pas se dévouer aveuglément à ses passions. Louis XIII, qui depuis douze ans, avait honoré le maréchal de Bassompierre de la plus haute faveur, eut la faiblesse de l'abandonner, après la fameuse journée des dupes, aux ressentimens du cardinal premier ministre, & de le faire emprisonner le 25 Février 1631, à la Bastille, sans aucune espece de raison ou de prétexte valable ; & il y fut détenu jusqu'au 19 Janvier 1643, contre toute justice & à la honte du roi son maître, qui servait aussi lâchement les fureurs de son premier ministre. Ce fut pendant cette longue prison, que le maréchal de Bassompierre composa ses mémoires en forme de journal, une rélation détaillée de ses ambassades, & des remarques sur l'histoire de Louis XIII par Dupleix ; trois ouvrages fort intéressans. Le cardinal de Richelieu engagea le maréchal de Bassompierre à donner sa démission de la charge de colonel général des Suisses & Grisons, le 12 Mars 1635 *à mesme jour, mois & heure*, dit-il dans ses mémoires, *que vingt & un ans auparavant j'avais presté serment entre les mains du Roi* ; en lui faisant promettre sa liberté, moyennant ce sacrifice ; promesse qui n'eut aucun effet.

des Suisses & Grisons.

(5.)

César du Camboût, marquis de Coislin, comte de Créci & maréchal des camps & armées du roi, & par-dessus le tout, serviteur absolument dévoué au cardinal de Richelieu; fut pourvu en 1635, de la charge de colonel général des Suisses, sur la démission du maréchal de Bassompierre, & en lui payant 400 mille livres. Le marquis de Coislin, quoique très-jeune, avait déja acquis beaucoup de réputation dans les campagnes précédentes, & mourut le 10 Juillet 1641, à l'âge de 28 ans, d'une blessure, qu'il avait reçue au siége d'Aire. Après sa mort, cette charge resta vacante pendant 16 mois.

(6.)

Edme, marquis de la Châtre, marquis de Nançay, obtint sur la fin de 1642, l'agrément de Louis XIII & des lettres de colonel général des Suisses & Grisons, en payant 400 mille livres aux héritiers du marquis de Coislin. Etant tombé l'année d'après dans la disgrace de la reine régente Anne d'Autriche, pour être entré dans la cabale des importans ou petits maîtres, contre la cour, cette princesse fit demander au marquis de la Châtre, la démission de sa charge de colonel général des Suisses & Grisons, & sur son refus,

Section II. Colonels généraux

la reine régente fit publier une déclaration, portant, que la démiſſion du maréchal de Baſſompierre était nulle, ayant été donnée en priſon & ſous la promeſſe ſolemnelle de ſa liberté, qui néanmoins ne lui avait point été tenue. Cette déclaration caſſait au ſurplus les proviſions de cette charge, données aux marquis de Coislin & de la Châtre. Ce dernier donna ſa démiſſion en proteſtant, quitta la cour, & ſuivit deux ans après le grand Condé, en Allemagne, comme volontaire; ſe ſignala le 3 Août 1645, à la ſeconde bataille de Nordlinguen, & mourut le 3 Septembre, de la même année, à Philippsbourg, où il ſe fit tranſporter, d'un coup de piſtolet qu'il reçut dans cette bataille. Le marquis de la Châtre a laiſſé des mémoires, dans leſquels le maréchal de Baſſompierre eſt extrêmement maltraité.

(7.)

Louis XIV, encore mineur, rétablit le maréchal de Baſſompierre, dans la charge de colonel général des Suiſſes & Griſons, par une déclaration du 15 Septembre 1643, ſans qu'il fut obligé de prêter un nouveau ſerment, à condition néanmoins de payer au marquis de la Châtre 400 mille livres. Cet homme célebre poſſéda cette charge juſqu'à ſa mort, ſurvenue le 12 Octobre

des Suisses & Grisons.

1646. Destiné par la reine régente, à être gouverneur de Louis XIV, le maréchal de Bassompierre s'excusa sur son grand âge & sur ses infirmités. Il fut pendant trente ans le seigneur de la cour de France le plus galant & le mieux fait, ayant contracté, selon divers mémoires de ce tems, en 1624, un mariage de conscience avec la princesse de Conty, fille d'Henri, duc de Guise, surnommé le Balafré, & veuve depuis 1614, de François de Bourbon, premier prince de Conty. Cette princesse qui faisait l'ornement de la cour d'Henri IV & de Louis XIII, par sa beauté & les agrémens de son esprit, mourut de chagrin durant la captivité de Bassompierre.

(8.)

Charles de Schomberg, duc d'Hallvin, pair de France, comte de Nanteuil le Haudouin & de Durethal, fils d'Henri de Schomberg, maréchal de France, nâquit en 1600, & fut placé dès son enfance, auprès de Louis XIII, pour être élevé comme enfant d'honneur avec le jeune monarque, qui prit dès-lors une affection particuliere pour Schomberg, qui, au sortir de page, servit & se signala dans les armées Françaises, durant les guerres civiles, & du Piémont. Le roi le décora en 1632, de l'ordre du St. Esprit,

Section II. Colonels généraux

& lui confia le gouvernement du Languedoc, en récompense de ses services. Le duc d'Hallvin ayant remporté le 28 Septembre 1637, à Leucatte en Roussillon, une victoire complette sur l'armée Espagnole, reçut de sa majesté le 26 Octobre suivant, le bâton de maréchal de France. Il remporta, les campagnes suivantes, divers avantages sur les troupes Espagnoles, dans ces contrées, & fut pourvu le 1 Mai 1647, de la charge de colonel général des Suisses & Grisons. Vice-roi de Catalogne, au nom de Louis XIV, en 1648, il continua de se distinguer dans cette place, par la prise de Tortose, & fonctionna dans ce pays en cette qualité jusqu'en 1656, que, revenu à Paris, il y mourut de la pierre, le 6 Juin, de cette année.

(9.)

Eugene Maurice de Savoye, comte de Soissons, & troisieme fils du prince Thomas de Savoye, nâquit le 3 Mai 1635, se voua d'abord à l'église, quitta le petit collet en 1656, après la mort de son frere ainé, & prit le titre de comte de Soissons, du chef de sa mere héritiere de cette branche de la maison de Bourbon; ce qui l'attacha au service de France, en qualité de lieutenant général des armées du roi; il fut pourvu le

26

des Suisses & Grisons.

26 Décembre 1657, de la charge de colonel général des Suisses & Grisons, qui était restée derechef vacante pendant 18 mois, & qu'il exerça jusqu'à sa mort, survenue le 7 Juin 1673. Le comte de Soissons s'était extrêmement distingué dans les campagnes de Flandres de 1656, de 1657 & de 1658; avait épousé sur ces entrefaites, Olimpie Munciny, une des nieces du cardinal Mazarin; fut en 1660, ambassadeur extraordinaire de Louis XIV, auprès de Charles II, roi d'Angleterre; créé ensuite duc de Carignan, & pair de France en 1661; il fut le pere du fameux prince Eugene de Savoye.

(10.)

Louis Auguste de Bourbon, duc du Maine & d'Aumale, prince souverain de Dombes, comte d'Eu, grand maître d'artillerie, gouverneur du Languedoc & chevalier des ordres du roi; naquit le 31 Mars 1670; fut pourvu le 1 Février 1674, de la charge de colonel général des Suisses & Grisons; & le brigadier Stouppa, commis pour exercer les fonctions de cette charge pendant le bas âge du jeune prince, & cela jusqu'en 1588, que le duc du Maine fit en Allemagne sa premiere campagne, servit les quatre suivantes en Flandres, comme général de cavalerie, & se dis-

Section II. Colonels généraux

tingua en cette qualité, aux batailles de Fleurus, de Steinkerke & de Nerwinden. Brouillé en 1718 avec le duc régent, celui-ci commit le lieutenant général de Reynold, le 5 Janvier 1719, aux fonctions de colonel général des Suisses & Grisons, jusqu'au 5 Juillet 1721, que le duc du Maine fut rétabli dans les fonctions & prérogatives de cette charge. Ce prince mourut le 14 Avril 1736.

(11.)

Louis Auguste de Bourbon, prince souverain de Dombes, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Languedoc, & fils aîné du duc du Maine, nâquit le 4 Mars 1700, fut pourvû le 16 Mars 1710, de lettres de survivance, pour la charge de colonel général des Suisses & Grisons, & en exerça les fonctions depuis le décès de son pere jusqu'au sien, survenu le 1 Octobre 1755.

(12.)

Louis Charles de Bourbon, prince souverain de Dombes, duc d'Aumâle, comte d'Eu & d'Argenteau, chevalier des ordres du roi, & second fils du duc du Maine, nâquit le 15 Octobre 1701, obtint en 1732, le gouvernement de Guienne, & après la mort de son pere, la charge de grand-maître de l'artillerie, donna le 2 Oc-

Institutions & prérogatives.

tobre 1755, la démission de cette charge, en obtenant celle de colonel général des Suisses & Grisons; il remit la même année son gouvernement de Guienne au roi, qui lui donna celui du haut & bas Languedoc. Le comte d'Eu, résigna le 22 Février 1762, la charge de colonel général des Suisses & Grisons, remit le 28 Mars de la même année, sa principauté de Dombes, au roi, & reçut en échange le duché de Gisors, & d'autres terres considérables en Normandie; il mourut en 1775, sans laisser de postérité, non plus que son frere.

(13.)

Etienne François de Choiseul & de Stainville, pair de France, nâquit le 28 Juin 1719, obtint le 21 Mai 1743, le régiment d'infanterie aujourd'hui Hainault, le quitta pour celui de Navarre le 15 Janvier 1745, brigadier du 4 Août 1746, maréchal des camps du 10 Mai 1748, & lieutenant général du 17 Décembre. 1759. Ministre & secrétaire d'état des affaires étrangeres en 1758, duc & pair de France en 1759. Il avait été décoré de l'ordre du St. Esprit le 27 Mai 1757, & de celui de la Toison d'or en 1758, nommé gouverneur de la Touraine, en Juillet 1760. Secrétaire d'état au département de la guerre, en conservant celui des

C 2

affaires étrangeres, & surintendant général des postes, couriers & relais de France, en Janvier 1762, colonel général des Suisses & Grisons, du 27 Fevrier 1762. Gouverneur & grand baillif du pays de Vosges & de Mirecour en Juin 1763. Mr. le duc de Choiseul n'ayant dès-lors, soit comme ministre d'état, soit aussi comme colonel général des Suisses & Grisons, cessé de témoigner le plus grand zele pour les intérêts du corps Helvétique, & de manifester la bienveillance la plus marquée aux militaires de notre nation, en répandant à pleines mains sur eux les bienfaits de sa majesté, en procurant sur-tout aux serviteurs émérites des pensions de retraite, qui leur font couler des jours heureux, en récompense de leurs services distingués; & la plûpart en jouissent encore au moment actuel. On fut sensiblement touché en Suisse, & parmi les officiers de notre nation, qui s'avaient priser un ministre & colonel général aussi bienfaisant, de ce que Mr. le duc de Choiseul, rendu suspect à Louis XV par une cabale de cour, fut exilé le 24 Décembre 1770 dans sa terre de Chanteloup, après que le même jour il eût donné par ordre du roi, sa démission de secrétaire d'état au département de la guerre & des affaires étrangeres, & de grand-maître des

des Suisses & Grisons.

postes & relais de France. Ce seigneur, ainsi tombé en disgrace, & visité & consolé dans sa retraite, par tout ce qu'il y avait de grand & de respectable à la cour & à Paris, à la tête desquels l'on voyait les princes du sang, fut obligé de donner le 14 Décembre 1771, sa démission de la charge de colonel général des Suisses & Grisons. Mais un des premiers actes de bienfaisance & de justice de sa majesté régnante, fut de rappeller Mr. le duc de Choiseul le 20 Juin 1774 auprès de sa personne, où il jouit de la bienveillance de son maître & de la considération publique, jusqu'à sa mort arrivée le 8 Mai 1785.

(14.)

Charles Philippe de Bourbon, comte d'Artois, petit-fils de France, & cinquieme fils de Louis, qui décéda le 20 décembre 1765, comme dauphin de France, est né le 9 Octobre 1757; chevalier des ordres du roi, il reçut en 1761 celui de la toison d'or; fut pourvu le 22 Décembre 1771, de la charge de colonel général des Suisses & Grisons; & Mr. le comte d'Affry, lieutenant général & colonel du régiment des gardes Suisses, fut commis en même tems, par sa majesté, aux fonctions de cette charge, sous le titre

d'administrateur général, jusqu'à nouvel ordre du roi. Mr. le comte d'Artois épousa le 16 Novembre 1773, Marie Thérese de Savoye, deuxieme fille de Victor Amédée III, roi de Sardaigne, qui donna, le 6 Août 1775, à la France un duc d'Angoulême, nommé Louis Antoine, & augmenta la maison royale de France, le 24 Janvier 1778, d'un duc de Berry, nommé Charles Ferdinand.



CHAPITRE III.

Récapitulation de toutes les levées Suisses, faites pour le service de France, depuis Louis XI.

SECTION I.

BANDES SUISSES.

Sous Louis XI.

En 1477, ...	6000 hommes
En 1480, ...	6000
- - - - - Gens d'armes	600
Total des levées sous Louis XI,	12600 hommes.

Sous Charles VIII.

En 1488, ...	8000 homm.
En 1491, ...	4000
En 1494, ...	8000
En 1495, ...	10000
- - - - -	1500
En 1496, ...	6000
Total des levées sous Charles VIII,	37500 homm.

Section I. Bandes Suisses.

Sous Louis XII.

En 1499, ...	12000 homm.
- - - - - -	16000
En 1500, ...	20000
En 1502, ...	4000
En 1507, ...	10000
En 1509, ...	8000
Total des levées sous Louis XII,	70000 homm.

Sous François I.

En 1521, ...	6000 homm.
- - - - - -	12000
En 1522, ...	16000
En 1523, ...	12000
En 1524, ...	13000
- - - - - -	10000
En 1527, ...	10000
En 1536, ...	6000
En 1537, ...	8000
En 1538, ...	14000
En 1542, ...	8000
- - - - - -	6000
En 1543, ...	14000
En 1544, ...	6000
En 1545, ...	6000
En 1545, ...	16000
Total des levées sous François I,	163000 homm.

SECTION II.

Régimens Suisses sous Henri II.

En traitant la seconde époque du service des troupes Suisses en France, ce qui termine le régne de Henri II, nous avons fait voir que ce ne fut qu'en 1549, que ces troupes prirent le nom & la formation de régimens. L'on trouvera dans le volume précédent, & dans le chapitre VI de celui-ci, qui traite du régiment des gardes Suisses, tous les éclaircissemens sur ces troupes, que nous n'avons pu placer ici.

	Hommes.
1. Les cent Suisses de la garde, levés en 1496, capitaine colonel Robert de la Mark, duc de Bouillon.	100
2. Jérôme de Luternau, de Soleure, colonel; levé en 1549, & licencié en 1550.	6000
3. Dieterich In der Halden, landammann de Schweiz, colonel; levé en 1549, & licencié en 1550.	6000
4. Guillaume Frölich, de Soleure, colonel; levé en 1551, & licencié en 1552.	4000
5. Urs Schwaller, de Soleure, colonel; levé en 1552, & licencié la même année.	4000
6. Nicolas Irmi, de Bâle, colonel; levé en 1552, & licencié en 1553.	4000

Section II.

Hommes.

7. Une levée faite en 1553, & licencié la même année, ayant divers chefs, & la derniere qui fut composée aussi irréguliérement. 10000

8. Guillaume Frölich, de Soleure, colonel; levé en 1554, & licencié en 1555. 5600

9. Dieterich In der Halden, landammann de Schweiz, colonel; levé en 1554, & licencié à la fin de la campagne. 5200

10. Petermann Clery, de Fribourg, colonel; levé & licencié avec le précédent. 5200

11. Jean Hug, avoyer, de Lucerne, premier colonel. Von Pro, du canton d'Ury, deuxieme colonel; levé en 1555, & licencié à la fin de la campagne. 4000

12. Guillaume Frölich, de Soleure, colonel; levé en 1556, & licencié en 1559. 6000

13. Lux Reiter, de Lucerne, colonel; levé en 1557, & licencié en 1559. 4000

14. Jost Tschudi, de Glaris, colonel; levé en 1557, & licencié en 1559. 8000

15. Rodolphe de Schauenstein, Grison, colonel; levé en 1557, & licencié en 1559. 3000

16. Gebhart Tamman, de Lucerne, colonel; levé en 1557, & licencié en 1559. 3000

Régimens Suisses sous Henri II.

	Hommes.
17. Von Pro, du canton d'Ury, colonel; levé en 1557, & licencié en 1559.	3000
Total du régne de Henri II....	81100

SECTION III.

RÉGIMENS SUISSES SOUS CHARLES IX.

	Hommes.
Les cent Suisses de la garde, capitaine colonel, Robert de la Mark, duc de Bouillon.	100
18. Guillaume Frölich, de Soleure, premier colonel. Gebhart Tamman, de Lucerne, second colonel. Et Louis Pfyffer, de Lucerne, troisieme colonel: levé en 1562, & licencié en 1563.	5000
19. Régiment des gardes Suisses de Charles IX, Louis Pfyffer, de Lucerne, colonel; levé en 1567.	6000
Augmenté la même année de treize enseignes; fut licencié en 1570.	3900
20. Petermann Clery, de Fribourg, colonel; levé en 1569, & licencié en 1570.	3900

Sect. III. Régim. Suisses sous Charles IX.

	Hommes.
21. Christophle Schorno, landammann de Schweiz, colonel; levé en 1570, & licencié la même année.	3900
22. Jean de Lanthen, dit Heidt, avoyer de Fribourg, colonel; levé & licencié avec le précédent.	3900
23. Jost Tamman, de Lucerne, premier colonel. Jean Kraft, chancelier de Lucerne, second colonel; levé en 1573, & licencié à la fin de la même année.	6000
24. Jean de Lanthen, dit Heidt, avoyer de Fribourg, colonel; levé & licencié avec le précédent.	6000
25. Guillaume Tuggener, de Soleure; établi en Novembre 1573, colonel de quatre compagnies des régimens de Kraft & de Heidt, conservées pour la garde du roi.	1200
Total du régne de Charles IX....	40900



SECTION IV.

RÉGIMENS SUISSES SOUS HENRI III.

	Hommes.
LES cent Suisses de la garde, capitaine colonel, Robert de la Mark, duc de Bouillon.	100
Le régiment des gardes Suisses, Guillaume Tuggener, de Soleure, colonel; fut licencié en 1579.	1200
26. Dieterich In der Halden, ancien landammann de Schweiz, premier colonel. Sebastien Tarner, du canton d'Ury, second colonel: fut levé en 1574, & licencié en 1575.	3000
27. Urs Zurmatten, de Soleure, colonel; levé & licencié avec le précédent.	3000
28. Louis Pfyffer, avoyer de Lucerne, colonel; levé en 1576, & licencié la même année.	6000
29. Gaspard Gallaty, du canton de Glaris catholique, colonel; levé en 1780, & licencié en 1581.	2000
30. Jean de Lanthen, dit Heidt, avoyer de Fribourg; levé en 1582, & licencié en 1584.	3300

Section IV.

Hommes.

31. Le même colonel ; levé en 1585, & licencié en 1587. 3000

32. Gaspard Gallaty, du canton de Glaris catholique, colonel ; levé en 1586, & licencié en 1587. 1600

33. Rodolphe de Reding, landammann de Schweiz, colonel ; levé en 1587, & licencié en 1588. 3000

34. Régiment des gardes Suisses d'Henri III ; colonel, Gaspard Gallaty, du canton de Glaris catholique : fut levé en 1587, & licencié sous Henri IV, en 1589. 4000

35. Krepsinger, de Lucerne, colonel ; levé en 1587, & licencié la même année. 4000

36. Guillaume Tuggener, de Soleure, colonel ; levé en 1587, & licencié en 1588. 2100

37. Louis d'Erlach, de Berne, colonel ; levé en 1589, & licencié sous Henri IV, en 1590. 3000

38. Louis Wichser, landammann de Glaris, premier colonel, jusqu'en 1596, que Gaspard Gallaty obtint ce régi-

Régimens Suisses sous Henri III.

Hommes.

ment, qui fut licencié en 1598; ayant été levé en 1589. 3000

39. Laurent d'Arregger, banneret & depuis avoyer de Soleure, colonel; fut levé en 1589, & licencié sous le régne suivant, en 1591. 3000

40. Ce régiment fut levé, en 1589, par les Ligues-Grises, avec les trois précédens. Rodolphe, baron de Schauenstein, en fut le premier colonel, jusqu'en 1590. Le chevalier Hartmann de Hartmannis second colonel; fut licencié en 1591, sous Henri IV. 3000

Total du régne d'Henri III.... 48300

SECTION V.

RÉGIMENS SUISSES SOUS HENRI IV.

Hommes.

Les cent Suisses de la garde, capitaine colonel, Charles Robert de la Mark, duc de Bouillon. 100

41. Balthazar de Griffach, de Soleure, colonel; levé en 1590, licencié en 1598. 1500

Sect. V. Régimens Suisses sous Henri IV.

	Hommes.
42. Jean Jaques de Diesbach, de Berne, colonel; levé en 1590.	2000
Fut augmenté en 1591 de trois compagnies; (& licencié en 1592.)	900
43. Jean de Lanthen, fils de l'avoyer de Heidt, de Fribourg, colonel; levé en 1592, & licencié en 1598.	1500
44. Les quatre compagnies colonelles, conservées pour la garde du roi, ayant le colonel Gallaty pour chef; savoir, la colonelle du régiment de Gallaty, levé comme gardes Suisses d'Henri III, aujourd'hui la générale des gardes Suisses; & celles du régiment de Wichser devenu Gallaty, de Griffach & de Heidt.	400
45. Gaspard Gallaty, colonel; levé en 1606, & licencié trois mois après.	3000
46. Nicolas de Praromann, avoyer de Fribourg, colonel; levé & licencié avec le précédent.	3000
47. Gaspard Gallaty, colonel; levé en 1609, & licencié en 1610.	3000
48. Jaques Fegelin, de Fribourg, colonel; levé avec le précédent, & licencié au printems de 1610.	3000
Total du régne d'Henri IV....	18400

SECTION VI.

RÉGIMENS SUISSES SOUS LOUIS XIII.

Hommes.

LES cent Suisses de la garde, capitaine colonel, Henri Robert de la Mark. 100

49. Gaspard Gallaty, colonel du huitieme régiment de son nom; qui fut levé en 1614, & créé le 10 Mars 1616 régiment des gardes Suisses. 3000

50. Jaques Fegelin, de Fribourg, colonel; levé en 1616, & licencié en 1617. 2100

51. Jost Greder, de Soleure, colonel; levé & licencié avec le précédent. 2100

52. Gaspard Schmidt, de Zurich, colonel. 1000

53. Jean-Henri Zum-Brunnen, landammann d'Ury, colonel. 1000

54. Angelin Preux, du Vallais, colonel. 1000

55. Rodolphe baron de Salis, Grison, colonel. 2000

Ces quatre régimens levés en Octobre 1624, ne servirent qu'à la pacification des Ligues-Grises, & furent licenciés en Avril 1626. Nous n'avons pas placé ici un régiment Bernois de 1000 hommes, ayant Nicolas de Diesbach pour

Section VI.

Hommes.

colonel, qui servit dans la même expédition, parce qu'il fut uniquement soudoyé par le canton de Berne.

56. Walther Am-Rhyn, avoyer de Lucerne, colonel; levé en 1625, & licencié en 1633. 3300

57. Jean-Louis d'Erlach, seigneur de Castelen, de Berne, colonel; levé en 1630, & licencié en 1631. 3000

58. François d'Affry, de Fribourg, colonel; levé & licencié avec le précédent. 3000

59. La compagnie franche de Schauenstein, devenue depuis 1611 garnison permanente de Lyon. 300

60. Gaspard Schmidt, de Zurich, colonel. 1600

61. Wolfgang Greder, de Soleure, colonel. 1600

Ces deux régimens, employés à la pacification des Ligues-Grises, furent levés en Février 1635, & licenciés en Avril 1637.

62. Jean-Rodolphe d'Erlach, baron de Riggisberg, de Berne, colonel; levé en 1635, & licencié en 1637. 3000

63. François d'Affry, de Fribourg, & gouverneur général de Neuchâtel, co-

Régimens Suisses sous Louis XIII.

Hommes.

lonel; levé & licencié avec le précédent. 3000

64. Jodoc Bircher, avoyer de Lucerne, colonel; levé & licencié avec les deux précédens. 3000

65. Jaques d'Estavayé Molondin, de Soleure, colonel; levé en 1635. 3000

Fut augmenté en 1637 de plusieurs compagnies des régimens de Bircher & d'Affry. Toutes les compagnies de ce corps ayant été réduites en 1639 à 200 hommes, il fut augmenté la même année de sept nouvelles compagnies, à 200 hommes chacune. 1400

Laurent d'Estavayé Montet, obtint en 1645 le régiment de Molondin, qui fut réformé en 1654.

Le régiment des gardes Suisses fut augmenté en 1639, de huit compagnies, à 200 hommes chacune. 1600

66. Jean-François de Watteville, de Berne, colonel; levé en 1639. Son cousin Albert de Watteville, seigneur de Diesbach, obtint en 1646 ce régiment, qui fut réformé en 1652. 1800

Sect. VI. Régimens Suisses sous Louis XIII.

	Hommes.
67. Wolfgang Greder, de Soleure, colonel; levé en 1639, & réformé en 1641.	1800
68. Jean-Jaques Rahn, de Zurich, premier colonel; levé en 1641. Jean-Henri Lochmann, de Zurich, devint en 1648 second colonel de ce régiment, qui fut réformé en 1654.	2400
69. François Rudella, de Fribourg, premier colonel; levé en 1641; se démit en 1643 de ce régiment, qui fut donné à Nicolas-Jaques de Praroman. Jean-Antoine de Reynold, de Fribourg, obtint en 1648 le régiment de Praroman, qui fut réformé en 1653.	2400
70. Balthazar Am Buhel, du Vallais, colonel; levé en 1641, & réformé en 1649.	2000
71. Louis de Roll, de Soleure, premier colonel; levé en 1641. Henri de Sury, de Soleure, devint en 1649 le second colonel de ce régiment, qui fut réformé en 1650.	4000
Quoique tous ces régimens ne furent réformés que sous le régne suivant, l'on a cru devoir les placer sous celui-ci.	
Total du régne de Louis XIII...	54500

SECTION VII.

RÉGIMENS SUISSES SOUS LOUIS XIV.

LES cent Suiſſes de la garde, ayant eu ſous ce régne quatre capitaines colonels. 100

72. Jaques Haudanger de Guy, de Neuchâtel, colonel; levé en 1643, & licencié en 1649. 1800

La réforme de ces ſix derniers régimens occaſionna la levée de ce grand nombre de compagnies franches. Il nous a été impoſſible de découvrir au juſte leur force, les moindres étant de 100 & les plus fortes étant de 400 hommes; ni l'année de leur création, ayant été levées depuis 1648 juſqu'en 1694. Leur ſort eſt de même aſſez obſcur, pluſieurs ayant été incorporées dans les régimens levés depuis 1671, & pluſieurs réformées depuis les pacifications de Nimweguen, de Riſwyk, & de Raſtatt; de maniere que cet article ne ſaurait être déterminé au juſte. Cependant nous croyons pouvoir fixer le nombre de ces compagnies franches à 60, depuis 1666

Section VII.

Hommes

jusqu'en 1694, & leur force, l'une comportant l'autre, à 200 hommes. Fait en tout 12000

Le régiment des gardes Suisses, en 1653, de 22 compagnies, ayant eu six colonels sous ce régne. 3600

73. Jost Pfyffer, seigneur de Wyher, de Lucerne, colonel; levé en 1657, & licencié en 1660. 1800

74. Jean-Jaques d'Erlach, de Berne, colonel; levé en 1671: aujourd'hui d'Ernest, de Berne. 2400

75. Pierre Stuppa, Grison, colonel; levé en 1672: aujourd'hui de Salis de Samade, Grison. 2400

76. Rodolphe baron de Salis de Zizers, Grison, colonel; levé en 1672: aujourd'hui de Sonnenberg, de Lucerne. 2400

77. François Pfyffer, seigneur de Wyher, de Lucerne, colonel; levé en 1672: aujourd'hui de Castellas, de Fribourg. 2400

78. Wolfgang Greder, de Soleure, colonel; levé en 1673: aujourd'hui de Vigier, de Soleure. 2400

79. Jean-Baptiste Stuppa, Grison, co-

Régimens Suisses sous Louis XIV.

	Hommes.
lonel; levé en 1677: aujourd'hui de Lullin de Châteauvieux, de Geneve.	2400
80. Jean-Baptiste baron de Salis de Soglio, Grison, colonel; levé en 1689: aujourd'hui de Diesbach, de Fribourg.	2400
81. Jean-Etienne de Courten, du Vallais, colonel; levé en 1689: est resté dans la famille de Courten.	2400
82. François Monnin, de Cressier, comté de Neuchâtel, colonel; levé en 1690, & réformé en 1698.	1200
83. Jean Oberkann, de Zurich, premier colonel; Jean Polier, de Lausanne, canton de Berne, second colonel; & Jaques Schellenberg, de Zurich, troisieme & dernier colonel de ce régiment; levé en 1690, & réformé en 1698.	1800
84. Louis Pfyffer, seigneur de Wyher, de Lucerne, colonel; levé en 1702, & réformé en 1715.	1800
Total du régne de Louis XIV....	42300

SECTION VIII.

RÉGIMENS SUISSES SOUS LOUIS XV.

	Hommes.
85. FRANÇOIS-Adam Karrer, de Soleure, colonel; levé en 1719, & réformé en 1763.	750
86. Jean-Victor baron de Travers d'Ortenstein, Grison, colonel; levé en 1734: aujourd'hui de Salis de Marchlinz.	1800
Les cantons leverent en 1734, vingt nouvelles compagnies, de 175 hommes chacune, qui furent réformées en 1737.	3500

En 1748, Louis XV avait de troupes Suisses à son service:

Les cent Suisses de la garde, capitaine colonel, le marquis de Courtenvaux.	100
Quatre bataillons du régiment des gardes Suisses; colonel, le baron de Zurlauben.	2820
Trois bataillons du régim. de Bettens.	2100
. . . . de Séedorf.	2100
. . . . de Monnin.	2100
. . . . de Vigier.	2100
. . . . de Wittmer.	2100
. . . . de Grand-Villars.	2100
. . . . de Diesbach.	2100

Sect. VIII. Régimens Suisses sous Louis XV.

	Hommes.
Trois bataillons du régiment de Courten.	2100
. . . . de Salis.	2100
Compagnie franche de Reynold.	550
. . . . de Heuberger.	175
. . . . de Travers.	50
87. Mr. de Lochmann, de Zurich, colonel; levé en 1552.	1440
88. Mr. le baron d'Eptinguen, de l'évêché de Bâle, colonel; levé en 1559.	1440
Total du régne de Louis XV...	31020

SECTION IX.

RÉGIMENS SUISSES SOUS LOUIS XVI.

	Hommes.
SA Majesté régnante est servie par les corps suivans de notre nation.	
Les cent Suisses de la garde, capitaine colonel, le marquis de Montmirail.	100
Quatre bataillons du régiment des gardes: colonel, Mr. le comte d'Affry.	2415
Deux bataillons du régiment d'Ernest.	1060
Deux bataillons du régiment de Salis de Sammade.	1060

Sect. IX. Régimens Suisses sous Louis XVI.

	Hommes.
2 Bataill. du régim. de Sonnenberg.	1060
. . . . de Castellas.	1060
. . . . de Vigier.	1060
. . . . de Chateauvieux.	1060
. . . . de Diesbach.	1060
. . . . de Courten.	1060
. . . . de Salis de Marschlins.	1060
. . . . de Steiner.	1060
. . . . de Rheinach.	1060
Total des troupes Suisses au service de LOUIS le Bienfaisant, en 1787.	14175

SI l'on nous accusoit par hasard, d'avoir enflé la totalité des troupes Suisses au service de France, par ce dernier tableau; nous prierions ceux de nos lecteurs, assez injustes pour nous imputer une pareille erreur, de considérer, que pendant tout le régne de Louis XV, nous n'avons fait mention de ces mêmes régimens qu'une seule fois, quoique pendant cette époque les recrues de ces corps ont excédé au quadruple leur fonds.

SECTION X.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

BANDES SUISSES.

	Hommes.
Sous le régne de LOUIS XI.	12600
. . . . . . de CHARLES VIII.	37500
. . . . . . de LOUIS XII.	70000
. . . . . . de FRANÇOIS I.	163000
Total des bandes Suisses....	283100

RÉGIMENS SUISSES.

Sous le régne d'HENRI II.	81100
. . . . . . de CHARLES IX.	40900
. . . . . . d'HENRI III.	48300
. . . . . . d'HENRI IV.	18400
. . . . . . de LOUIS XIII.	54500
. . . . . . de LOUIS XIV.	42300
. . . . . . de LOUIS XV.	31025
. . . . . . de LOUIS XVI.	14362
Total des régimens Suisses....	330887
Total des bandes Suisses......	283100
Total des troupes Suisses.....	613987



CHAPITRE IV.

Officiers généraux, inſpecteurs généraux d'infanterie, grands-croix & commandeurs des ordres de St. Louis & du mérite militaire, & officiers Suiſſes qui ont eu des régimens Allemands.

SECTION I.

Charge de maréchal de France.

Depuis que la charge de connétable fut réunie à la couronne, en 1627, après la mort du connétable duc de Leſdiguieres, la charge de maréchal de France, inſtituée ſous Philippe Auguſte en 1185, eſt devenue la premiere dignité militaire de ce royaume. Cependant quelques-uns de ſes rois ont jugé convenable, pour le bien de leur ſervice, de ſubordonner pluſieurs maréchaux de France à l'un d'eux, qui obtenait des lettres de maréchal général des camps & armées du roi. Il y a eu les cinq exemples ſuivans de ces diſtinctions.

Section I. Charge de maréchal de France.

1°. Charles de Gontault, duc de Biron, pair & maréchal de France, obtint en 1594, ces lettres d'Henri le grand.

2°. Charles François de Bonne, duc de Lesdiguieres, pair & maréchal de France, obtint en 1621, la même commission de Louis XIII.

3°. Le vicomte maréchal de Turenne, reçut en 1672, de Louis XIV, des lettres patentes de maréchal général des camps & armées du roi.

4°. Cette dignité fut renouvellée en 1733, par Louis XV, en faveur du maréchal duc de Villars.

5°. Le maréchal comte de Saxe, fournit en 1746, le cinquieme & dernier exemple, en obtenant du même monarque des lettres patentes de maréchal général des camps & armées du roi.

La charge de maréchal de France répond à celle de capitaine général dans les services d'Espagne & de Naples, & à celle de feld-maréchal dans les autres services. Les maréchaux de France forment les un tribunal qui juge la noblesse sur tous différends du point d'honneur.



SECTION II.

MARÉCHAL D'ERLACH.

JEAN Louis d'Erlach, ſeigneur de Caſtellen, de Berne, nâquit le 30 Octobre 1595. Il fut en 1611 page de Chriſtian, prince d'Anhalt; parcourut en 1614 & 1615, pluſieurs cours d'Allemagne & la Hollande, où il fut très-bien accueilli du prince Maurice d'Orange. Il ſe rendit en 1616 à Veniſe, fit la campagne de 1617 dans le Frioul, contre les Uſcoques, & cela comme volontaire dans le régiment d'Hercules baron de Salis, au ſervice de Veniſe. Il rentra en 1618 à celui du prince d'Anhalt, comme capitaine dans ſon régiment d'infanterie, & devint, l'année ſuivante, maréchal de ſa cour. Il fit la campagne de 1620 en Bohême, dans l'armée des princes confédérés, & après avoir combattu, le 8 Novembre de cette année, à la bataille de Weiſſemberg, il fut fait priſonnier & conduit à Vienne; s'étant racheté, il leva en 1621 une compagnie franche dans l'armée du duc de Jægersdorf; ſa troupe fut attachée au régiment de Siegesbe, avec lequel il ſe diſtingua au ſiége de Neuhauſel, où il fut bleſſé dangereuſement.

Maréchal d'Erlach.

Cette armée ayant été dissipée, Mr. d'Erlach entra en 1622 au service de Christian, duc de Brunswick, qui le fit major du régiment de Gorzky, infanterie : il commanda ce corps la même année à la sanglante bataille de Hœchst sur le Mein, passa avec cette armée par la Lorraine & de là dans le Brabant ; se trouva le 29 Août de cette année à la premiere bataille de Fleurus, où il se distingua de façon, que le duc de Brunswick le nomma lieutenant colonel de son régiment. Cette armée rentrée en Allemagne, fut totalement défaite le 6 Août 1623, à Statt-Loo, par le comte de Tilly. M. d'Erlach, après avoir fait de très-belles actions à cette bataille, fut derechef pris par les Impériaux, & obligé de se racheter lui-même. Il entra, en 1624, au service de Gustave-Adolphe, roi de Suede, qui lui confia la charge de lieutenant colonel de son régiment des gardes Allemandes, levé l'année précédente, par le rhingrave Othon Louis. Il se signala, durant cette campagne, en Livonie, dans plusieurs expéditions, & fit la suivante en qualité de quartier-maître général de l'armée Suédoise.

Mr. d'Erlach, obligé, pour l'arrangement de ses affaires, de retourner dans sa patrie, quitta en Novembre 1626, le service de Gustave-Adol-

Section II.

phe, malgré les instances de ce grand roi pour le retenir.

Il revint à Berne, où il fut tout de suite admis au conseil général, & en Février 1628, élu sénateur de cette république; il rendit dans cette place divers services très-importans à sa patrie, jusqu'en 1630. Le maréchal de Bassompierre, revenu en Suisse, au printems de cette année, comme ambassadeur extraordinaire de France, engagea Mr. d'Erlach à se charger de la place de colonel d'un régiment de 3000 hommes, levé par les cantons protestans, pour le service de Louis XIII, qu'il conduisit le 28 Avril en Piémont, où il contribua à la levée du siége de Casal, & se distingua beaucoup dans cette occasion. Ce régiment, fort affaibli par une maladie épidémique, fut licencié le 10 Juin 1631.

Gustave-Adolphe ayant pénétré, sur ces entrefaites, dans toute l'Allemagne avec ses troupes victorieuses, chercha, par les promesses les plus séduisantes, à ravoir le colonel d'Erlach à son service, qui y consentit en 1632, pour quelque tems, comme général major & adjoint du duc Bernard de Saxe-Weymar, dans l'expédition de d'Allgäw, où il rendit à ce prince de très-grands services.]

Il

Maréchal d'Erlach.

Celui de sa patrie, qui, dans ces conjonctures critiques, avait un besoin pressant d'un officier expérimenté, rappella Mr. d'Erlach à Berne, après la campagne de 1632. Il commanda l'année suivante un corps de quelques mille hommes de troupes Bernoises, sur les frontieres de la Suisse, afin d'en faire respecter la neutralité par les armées étrangeres, avec le brevet & le titre de lieutenant général de la république de Berne. Il fut envoyé les premiers jours d'Octobre 1634, par les cantons protestans, avec Salomon Hirzel, trésorier de Zurich, en ambassade auprès de Louis XIII. Dans la quatorzieme section du volume précédent, nous avons rendu compte des motifs & des succès de cette négociation. Le général d'Erlach commanda derechef, en 1636, un corps de 5000 hommes de Berne, sur les frontieres du Frikthal, & sut faire respecter les terres de ce canton, par les troupes impériales, cantonnées dans ces quartiers.

Le général d'Erlach vivement sollicité par le duc Bernard de Saxe-Weymar, de rentrer au service de la couronne de Suéde, s'engagea à servir cette puissance dans l'armée de Weymar, en qualité de premier général de cette armée, après le duc & sous lui. Il fut pris à la premiere

bataille de Rhinfelden, le 18 Février 1638, & recouvra sa liberté au bout de 15 jours, après la victoire que le duc de Weymar remporta le 3 Mars, aux environs de la même place, sur l'armée impériale. Le général d'Erlach envoyé par le duc de Weymar au printems de cette année, à la cour de France, en obtint pour lui-même une pension de 12000 livres, & réussit parfaitement dans les divers objets de sa négociation. Revenu au milieu de Juin, à l'armée de Weymar, il contribua beaucoup le 9 Août de la même année, au gain de la bataille de Wittenweyer, où les généraux Goez & Savelly furent entiérement défaits par le duc de Weymar, qui ayant investi Brisach le 4 Septembre, & poussé ce siége avec beaucoup de vigueur, fut attaqué le 24 Octobre dans ses retranchemens par le duc de Lorraine & le général Goez, lesquels furent repoussés & battus complettement. Le général d'Erlach donna de nouvelles preuves de sa capacité & de sa bravoure dans cette sanglante journée. Brisach se rendit le 3 Décembre au duc de Weymar, qui confia le commandement de cette place importante au général d'Erlach, & y joignit l'inspection de toutes les villes conquises par ce prince, en Suabe, en Alsace & en Franche-Comté.

Maréchal d'Erlach.

Le duc Bernard de Saxe-Weymar étant tombé dangereusement malade, nomma par son testament du 5 Juillet 1639, Mr. d'Erlach, chef des quatre généraux, qui devaient commander son armée. Le duc Bernard étant mort le 8 Juillet, les généraux de l'armée Weymarienne reconnurent Mr. d'Erlach pour leur chef, qui traita ensuite avec la France, & remit à Louis XIII toutes les conquêtes du duc de Saxe-Weymar, à certaines conditions, entr'autres celle d'en conserver le gouvernement général. Ce traité fut signé le 8 Octobre 1639, par le maréchal comte de Guebriant, le baron d'Oisonville, & Mr. de Choisy au nom du roi, & par le général d'Erlach, au nom de l'armée de Weymar. La famille d'Erlach posséde un original double de ce traité que nous avons vu & parcouru.

Louis XIII confirma le général d'Erlach dans toutes ses charges & dignités, par lettres-patentes du 20 Octobre 1639. Mr. d'Erlach prêta le 30 du même mois, le serment de fidélité entre les mains du maréchal de Guebriant, commis à cet effet par sa majesté. De nouvelles lettres patentes de ce monarque du 20 Novembre, augmentent & fixent les pensions du général d'Erlach à

30 mille livres tournois, & les rendent, après sa mort, reversibles à sa veuve.

Ce traité avec Louis XIII, conclu & arrangé par Mr. d'Erlach, prouve la grande considération dont il jouissoit dès-lors à la cour de France, où il eut toujours son agent depuis cette époque. Le baron de Fleisheim, colonel d'infanterie dans l'armée de Weymar, remplit cette place pendant deux mois, fut relevé par le colonel Bez, qui en fit les fonctions jusqu'en 1642, & depuis cette année, le colonel Walther & Mr. de Straun gérerent successivement cet emploi, jusqu'à la mort du maréchal d'Erlach; lequel s'était acquis un tel crédit en Suisse, que plusieurs cantons voulurent bien le mettre au-dessus des usages de leur constitution, en reconnaissant le baron de Rechlingen, trésorier du duc de Weymar, comme résident du général d'Erlach, auprès de ces républiques; & ce résident demeura à Bâle, avec ce caractere depuis 1640 jusqu'en 1644, & négocia pendant ce tems-là diverses commissions très importantes, de la part de son maître avec différens états du corps Helvétique.

La réputation de cet illustre militaire s'étendait déja si fort au loin, que les magistrats de Barcellone lui écrivirent le 2 Novembre 1640, pour

Maréchal d'Erlach.

lui indiquer les raiſons de leur révolte contre le roi d'Eſpagne, & lui demander ſa protection à la cour de France. Nous avons vu la lettre originale de ces magiſtrats.

Le duc de Longueville prit le commandement de l'armée Weymarienne, de la part de Louis XIII, ſur la fin de Novembre 1639, avec ordre de ne rien entreprendre, ſans s'être concerté auparavant avec Mr. d'Erlach. Comme la campagne était preſque finie, l'on ne fit aucune entrepriſe de conſéquence cette année, ni même celle de 1640. Mr. d'Erlach fit un voyage à la cour de France, les premiers jours de 1641, fut préſenté au roi par le cardinal de Richelieu, & comblé de diſtinctions par ſon Eminence, ayant été placé à pluſieurs comédies & fêtes exécutées au palais cardinal, parmi les ducs & maréchaux de France, qui jouiſſaient de la faveur du premier miniſtre. Un billet original de Mr. des Noyers, ſecrétaire d'état des affaires étrangeres, au général d'Erlach, certifie cette anecdote. Le même miniſtre écrivit encore à Mr. d'Erlach, pour le prier de permettre que ſon neveu le baron d'Oiſonville, pût exercer la charge de lieutenant de roi à Briſach, & celle de commiſſaire général des garniſons dépendantes de ce gouverne-

ment. Ces deux postes, de même que ceux de commandans de Fribourg, de Lauffebourg, de Rhinfelden, de Hohentwiel, de Béfort, de Haguenau & de Sélestatt, devant être à la nomination du général d'Erlach, approuvée par le roi, aussi-bien que les commandans des places, qui pourraient à l'avenir être conquises par l'armée Weymarienne, selon la teneur du traité de Brisach.

Mr. d'Erlach quitta la cour de France le 15 Mars 1641, pour retourner dans son gouvernement. Le canton de Berne se trouvant sur ces entrefaites menacé d'une révolte de la part de ses sujets Allemands de l'Argäw & de l'Emmethal, le général d'Erlach contribua beaucoup à l'étouffer; en s'avançant pour cet effet, dans le Frikthal à la tête d'un corps de 8000 hommes, & déclarant être aux ordres de la république de Berne, pour traiter ses sujets rebelles à toute rigueur; ce qui effraya les paysans de l'Argäw à un tel point, que quoique déja rassemblés, ils se débanderent tout de suite, & eurent recours à la clémence de leur souverain. C'est ainsi que Mr. d'Erlach, aussi bon patriote que général expérimenté, servait tour-à-tour sa patrie & la France.

Maréchal d'Erlach.

Louis XIII étant mort le 14 Mars 1643, le général d'Erlach fut confirmé dans toutes ses charges par la reine régente, qui lui envoya, pour cet effet, des lettres-patentes dressées par M. le Tellier, ministre des affaires étrangeres. L'armée combinée de France & de Weymar, commandée après la mort du maréchal de Guébriant, par les généraux de Ranzan & de Rosen, & surprise le 25 Novembre dans ses quartiers, aux environs de Tudlingen, par le duc de Lorraine, Jean de Werth & le comte de Mercy, fut entiérement défaite & dispersée, tous les généraux français pris avec l'artillerie, les munitions & la caisse militaire. M. d'Erlach rassembla, dès la premiere nouvelle de ce désastre, un corps de quelques mille hommes des garnisons voisines de Brisach, avec lequel se portant du côté de Lauffebourg, il rallia les débris de l'armée vaincue, qui vinrent le joindre par pelotons, compagnies & escadrons, & les sécourut de son argent. Il ne put à la vérité empêcher les Impériaux de reprendre Rothweil, mais il fut prendre une position si avantageuse, qu'il les arrêta tout court, & les obligea de rentrer dans leurs quartiers d'hiver; après quoi, il distribua ses troupes dans de nouveaux quar-

tiers, & veilla si bien à leur sûreté, qu'il les mit à l'abri de toute surprise ultérieure.

M. d'Erlach, reçut après cette glorieuse expédition, des lettres de la régente & du cardinal Mazarin, datées du 3 Décembre, qui lui mandaient de faire tout ce qu'il venait d'exécuter : ces mêmes lettres marquaient au général d'Erlach, qu'après le malheur arrivé aux armes de France à Tudlingen, la confiance de leurs majestés en lui, pouvait seule les rassurer sur les suites de ce désastre. Le maréchal vicomte de Turenne, nommé par leurs majestés pour prendre le commandement de cette armée, écrivit par le même courier au général d'Erlach, avec les expressions les plus obligeantes, & ne lui cacha pas qu'il était toute l'espérance de la reine & du cardinal dans ces conjonctures désespérées.

Leurs majestés envoyerent à M. d'Erlach un brevet du 17 Décembre, pour faire lever un régiment de cavalerie allemande, de six compagnies, qui devait lui servir de garde & d'escorte continuelle dans ses diverses expéditions, & dont il aurait toujours la nomination de toutes les places. M. d'Erlach nomma le baron de Leitsch, colonel de ce régiment.

Le maréchal de Turenne arrivé le 15 Dé-

Maréchal d'Erlach.

cembre à Colmar, envoya le 17 une copie de ses lettres-patentes à M. d'Erlach, qui lui enjoignait de reconnaître le maréchal comme son général, & de lui obéir en tout & par-tout. M. de Turenne étant arrivé le 22 à Brisach, n'y trouva plus M. d'Erlach qui s'était retiré dans sa terre de Castelen, & avait envoyé son cousin le colonel Sigismond d'Erlach, baron de Spiez, à Paris, porter ses plaintes à la régente, contre ces lettres accordées au vicomte de Turenne, comme étant directement contraires au traité de Brisach. Le maréchal de Turenne envoya sur l'heure M. de Tracy, commissaire général, à Castelen, prier le général d'Erlach de reprendre les fonctions de son gouvernement, & l'assurer qu'il ne ferait rien à son préjudice & sans l'avoir consulté. M. d'Erlach se rendant aux assurances de M. de Turenne, revint le 27 Décembre 1643 à Brisach, où il reçut des lettres de la reine régente & du cardinal Mazarin, par lesquelles *leurs majestés désirant que M. d'Erlach leur continue ses bons & loyaux services, plus nécessaires que jamais au bien de la France, rendent le sieur le Tellier responsable des griefs de M. d'Erlach, revoquant les lettres de M. de Turenne dans tout ce qui concerne son autorité sur M. d'Erlach, &*

envoient enfin de nouveaux ordres au maréchal de Turenne, de ne rien entreprendre sans s'être consulté au préalable avec Mr. d'Erlach.

Mrs. de Turenne & d'Erlach ainsi réunis, surprirent au milieu de Février 1644, & enleverent aux Impériaux Zell & Uberlingen, deux places très-importantes, qui resserrant la ville de Constance, mettaient ces deux généraux dans le cas d'étendre les quartiers de leur armée, & les contributions pour sa subsistance. Le maréchal de Turenne fut surpris le 5 Mai 1645, dans son quartier à Marienthal, & battu totalement par le comte de Mercy, ayant à peine pu sauver deux régimens de cette déroute, avec lesquels il se retira dans la Hesse, & joignit l'armée de Königsmark. Au premier avis de cette défaite, Mr. d'Erlach forma un corps de 5 à 6000 hommes de différentes garnisons, rassembla les troupes françaises dispersées qui vinrent se rallier auprès de lui, & les conduisit sous le canon de Philippsbourg. Renforcé auprès de cette place par quatre régimens français, conduits d'Alsace par Mrs. de Montausier & de Bellenauve, Mr. d'Erlach tint pour lors tête au comte de Mercy, avança du côté de Francfort, où il fut joint par le général Tan-

Maréchal d'Erlach.

padel avec 4000 hommes. Ayant ainsi rétabli l'armée françaife, & regagné fur le comte de Mercy tout le pays perdu, au moyen de plufieurs manœuvres très-favantes, Mr. d'Erlach remit le commandement de ces troupes le 17 Juin, au maréchal de Turenne, entre Hanau & Francfort, & reprit avec fes 6000 hommes la route de fon gouvernement, pour veiller à la sûreté des places qui lui étaient confiées.

Cette belle manœuvre valut à M. d'Erlach, les lettres les plus flatteufes de la reine régente & du cardinal Mazarin, qui lui furent remifes à Philippsbourg, le 27 Mai, par M. d'Efpénan, avec un pouvoir illimité de faire tout ce qu'il jugerait convenable, pour rétablir l'armée de M. de Turenne. Il n'eft pas hors de propos de remarquer, que M. d'Erlach avait déja reçu le 19 Mai, des lettres de la reine régente & du cardinal, qui le preffaient de faire tout ce qu'il venait d'exécuter, ainfi que celles qu'il reçut le 7 Décembre 1643, après la furprife de Tudlingen. Le duc d'Enghien, étant venu prendre le commandement de l'armée de Turenne, la renforça encore de 10 mille hommes, auxquels il fit paffer le Rhin à Spire, où il rencontra M. d'Erlach. Ce jeune prince déja couvert de lauriers, lui réitéra les

Section II.

remerciemens de leurs majestés, & y ajouta une marque de considération très-flatteuse pour M. d'Erlach, en faisant défiler son armée devant lui.

M. d'Erlach continua cette campagne & la suivante à étendre les conquêtes de la France, en s'emparant de Stollhofen, de Küppenheim & du château de Wildenstein. En 1647, M. d'Erlach reçut des lettres patentes, pour lever un nouveau régiment de cavalerie Allemande, de huit compagnies; & un régiment d'infanterie d'Alsace & de Suabe, de vingt compagnies; ce qui, avec le régiment d'infanterie Allemande, que son cousin Sigismond d'Erlach, baron de Spiez, avait levé en 1644, joint à son régiment de cavalerie, levé en 1643, faisait un corps de 6000 hommes, qui furent entierement subordonnés au général d'Erlach. Ce que leurs majestés firent spécifier dans les lettres patentes, envoyées le 17 Décembre 1647 à M. d'Erlach, pour exercer les fonctions de lieutenant général à l'armée d'Allemagne.

En 1648, il reçut le 27 Juillet, un ordre de la reine régente, de pénétrer avec un corps de 6000 hommes dans le Luxembourg. Sur quoi, il distribua ses régimens de nouvelle levée dans différentes garnisons, & en tira à leur place les régimens de Rosen, de Ruvigny, de Sirôt, de

Maréchal d'Erlach.

Bernold, de Fabry & d'Ehem, avec lesquels il était déja le 7 Août à Thionville, où il reçut de nouveaux ordres de joindre l'armée du prince de Condé. Ce qu'il exécuta fort heureusement le 18, malgré les efforts du général Bek, détaché par l'archiduc Léopold, pour empêcher cette jonction. Le prince de Condé, ayant attaqué le 20 Août, l'armée ennemie dans les plaines de Lens, remporta sur eux une victoire complette, qui fut due en grande partie à M. d'Erlach. Ce général à la tête du corps de réserve, composé de ses 6000 hommes, voyant l'armée Française repoussée, ébranlée & découragée par deux attaques infructueuses, tomba sur un des flancs de l'ennemi avec une telle impétuosité, qu'il renversa son aîle droite, au bout d'une heure & demi d'une mêlée très-sanglante. Le prince de Condé, revenu dans ce moment critique, pour la troisieme fois à la charge, à la tête du corps de bataille, seconda M. d'Erlach avec tant de bravoure & d'habileté, que l'armée Espagnole fut absolument défaite.

M. d'Erlach se rendit, sur la fin de Septembre, à la cour; le cardinal Mazarin envoya ses carrosses au-devant de lui, & le fit loger au château de St. Germain, où leurs majestés se trouvaient

Section II.

alors. Le grand Condé, qui avait précédé M. d'Erlach de huit jours, le présenta à leurs majestés, en se servant de ces propres termes. *Sire, j'ai l'honneur de présenter à votre majesté, le général qui vous a gagné la bataille de Lens.* Eloge magnanime, aussi glorieux pour le héros qui rendait justice à M. d'Erlach, que flatteur pour cet illustre militaire, lequel reçut l'accueil le plus gracieux de la reine régente & du cardinal premier ministre; l'un & l'autre lui renouvellerent la promesse d'un bâton de maréchal de France, qui lui avait déja été faite en Juin 1645, après la défaite de M. de Turenne à Marienthal.

En 1649, M. d'Erlach rendit un service très-essentiel à leurs majestés, en employant tout son crédit, pour appaiser l'armée sur le Rhin & la contenir dans le devoir, lorsqu'elle eût été ameutée par M. de Turenne, contre la cour, en faveur des parlemens. M. d'Erlach avança de son argent une montre à ces troupes, & mit si bon ordre à tout, que M. de Turenne eut beaucoup de peine à se sauver à Cassel, avec quelques officiers qui lui étaient le plus attachés. M. de Ruvigny apporta à M. d'Erlach, des lettres patentes du 12 Mars, pour commander l'armée d'Allemagne en chef, avec un pouvoir illimité sur toutes ses opé-

Maréchal d'Erlach.

rations. Ce général fit repaſſer le Rhin à cette armée le 25 Mars, & traverſant l'Alſace, la Lorraine & la Champagne, il arriva ſur la fin d'Avril à Péronne, où il prit des poſitions ſi avantageuſes, qu'il garantit ces frontieres d'une invaſion, dont elles étaient menacées de la part de l'armée Eſpagnole.

Si d'un côté, ce commandement couvrit M. d'Erlach de gloire, il lui attira en échange des peines & des fatigues incroyables, pour contenir dans une diſcipline exacte une armée très-mal payée, & accoutumée à une licence extrême ſous le maréchal de Turenne, dont les partiſans faiſaient ſous main tous leurs efforts, pour faire révolter ces troupes. M. d'Erlach eût au milieu de Mai, une entrevue à la Fére, avec le cardinal Mazarin, afin de procurer quelques montres à ſon armée, qui, faute de paye, était ſur le point de ſe débander. Le cardinal Mazarin ne payant, ſelon ſa coutume, qu'en belles paroles, M. d'Erlach épuiſé de fatigues, tomba malade, & après avoir langui dix-ſept jours à Péronne, conſumé de chagrin de ſe voir dans l'impoſſibilité de faire de nouvelles avances à une armée qui manquait de tout, il remit ſon commandement le 9 Juillet, à M. de la Ferté Sénecterre, & ſe fit tranſporter

à Brisach, où il remplit jusqu'à son dernier jour (malgré une fievre étique dont il était travaillé) avec beaucoup d'activité, les fonctions de son gouvernement, qui, depuis la défection de M. de Turenne, s'étendait depuis les bords du lac de Constance, jusqu'à Mayence.

La reine nomma M. d'Erlach maréchal de France, avec M. de la Ferté Sénecterre; leurs lettres-patentes furent datées du 18 Janvier 1650. Le maréchal d'Erlach jouit à peine deux jours de cette récompense, si bien due à ses longs & glorieux services. Ayant reçu le 24 la nouvelle de sa promotion, il fut emporté le 26 Janvier par un accès redoublé de fievre. Par cette raison, ses lettres de maréchal de France, quoique expédiées, ne furent point entégistrées, comme celles du maréchal de la Ferté.

Le roi était redevable au maréchal d'Erlach, au moment de sa mort, de plus de 700 mille livres tournois, de ses pensions & avances faites aux troupes de sa majesté, dont sa veuve put à peine retirer la moitié; encore fallut-il employer pour cela de longues sollicitations.

Le maréchal d'Erlach avait été nommé par la reine régente, premier plénipotentiaire de France, au congrès de pacification de Nurem-berg,

Maréchal d'Erlach.

berg, & cela par lettres-patentes, du 10 Septembre 1649, ayant sous lui les comtes d'Avaugeour & de Veauxtorte. Quand on considere l'importance de cette commission, remplie de la part de l'empereur, par le feld-maréchal Picolomini, duc d'Amalfi; & de la part de la Suede, par l'héritier reconnu de cette couronne & généralissime de ses armées, le prince Palatin des Deux-Ponts Charles Gustave, l'on ne doit pas être surpris, de ce que le bâton de maréchal de France ait suivi de si près cette nomination; l'on pourrait plutôt s'étonner, de ce que cette premiere dignité militaire n'ait pas précédé une commission, dont tous les maréchaux de France se feraient trouvés très-honorés; de même que du gouvernement, dont le maréchal d'Erlach avait été revêtu depuis tant d'années, lequel fut brigué après sa mort, par les plus grands seigneurs de la cour de France. Il en fut de même du commandement de l'armée de Turenne, confié au maréchal d'Erlach en 1649, par leurs majestés, tant à cause de sa capacité & de la haute réputation qu'elle lui avait acquise, que sur la recommandation très-forte du grand Condé, qui honorait cet illustre militaire de beaucoup d'amitié.

La plupart des auteurs Français qui ont dé-

Section II. Maréchal d'Erlach.

crit cette époque de l'hiſtoire de France, toujours guidés par cet eſprit de jalouſie contre les Suiſſes, ayant paſſé ſous ſilence la plus grande partie des expéditions glorieuſes de M. d'Erlach; nous avons entrepris d'autant plus volontiers de réparer cette injuſtice, que feu M. le colonel d'Erlach, baron de Spiez & membre du conſeil ſouverain de Berne, a eu la bonté de nous communiquer en 1772, toutes les pieces originales, ſur leſquelles nous avons rédigé & compoſé cette notice du maréchal d'Erlach; aſſavoir, une vie manuſcrite de ce grand homme, en forme de journal, avec toutes les lettres patentes, & autres pieces que nous avons citées, en original; de même que toutes les lettres de Louis XIII, du cardinal de Richelieu, du duc de Rohan, du duc Bernard de Saxe-Weymar, du chancelier Oxenſtiern; celles de la reine régente, Anne d'Autriche, du cardinal Mazarin, du grand Condé, du maréchal de Turenne, & enfin de Meſſieurs le Tellier, Deſnoyers, de Lionne & de Servien, ſecrétaires d'état, durant cette époque. Collection immenſe, de pluſieurs volumes in-folio.

SECTION III.

LIEUTENANS GÉNÉRAUX.

CETTE charge, instituée sous Louis XIII, le 6 Février 1633, est le second grade militaire; & le marquis de St. Chamond en fut le premier revêtu. Il n'y avait alors qu'un lieutenant général dans chaque armée. Louis XIV commença à multiplier cette charge, & donna des commissions de capitaine général aux ducs de Navailles & de Noailles, de même qu'au comte de Tessé, pour commander d'autres lieutenans généraux. Le maréchal d'Erlach a été le premier lieutenant général Suisse. Ce grade répond à celui de général d'artillerie, au service impérial; à celui de général d'infanterie ou de cavalerie, dans les services de Prusse & de Hollande; à celui de général en chef, au service d'Angleterre & de Russie; & enfin à celui de lieutenant général aux services d'Espagne, de Naples & de Sardaigne. Ce qui a été décidé par plusieurs cartels.

Les lieutenants généraux ont un uniforme, qui sera décrit, de même que celui des maréchaux des camps, à la fin de cette section.

(1.)

Jean de Balthazar, baron de Prangin & bourgeois de Berne, était issu d'une famille noble

très ancienne de Tranſylvanie. Son grandpere le colonel de Balthazar, qui avait levé un régiment d'infanterie allemande au ſervice d'Henri IV, obtint en 1590, de ce monarque, une commiſſion de maréchal des camps, & fut tué la même campagne en cette qualité, à la bataille d'Ivry. Son pere Gacho de Balthazar, ayant ſuivi la fortune de Frédéric V, électeur Palatin & roi de Bohême, dont il était capitaine des gardes du corps, fut tué en 1620 à la bataille de Prague, après avoir fait des prodiges de valeur à la tête de ſa troupe, pour couvrir la perſonne de ſon maître, qu'il parvint aux dépends de ſa vie, à défendre contre un corps de troupes impériales ſous le comte de Buquoi, dont le roi de Bohême était enveloppé; ce qui donna le tems au comte de Thurn, d'accourir avec un gros de cavalerie au ſecours de ce prince, & de le dégager. Voyez le premier volume du *Theatrum Europeum*.

Un frere cadet de Gacho s'étant attaché à Guſtave-Adolphe, ſervit dans les armées Suédoiſes, parvint juſqu'au grade de général major, s'établit après la paix de Munſter dans la Poméranie Suédoiſe, & ſa poſtérité ſubſiſte de nos jours dans la perſonne de Mr. le baron de Balthazar, établi à Strasbourg, maréchal des camps & armées du roi.

Lieutenans généraux.

Jean, baron de Balthazar & de Prangin, nâquit en 1600. Après la déroute de Prague, & les infortunes qu'elle attira à la maison Palatine, il suivit le sort du célebre Mansfeld, & après la mort de ce grand capitaine, le baron de Balthazar entra en 1625 au service de Gustave-Adolphe, en qualité de major d'infanterie, & se fit connaître très-avantageusement de ce monarque, pendant cette campagne & les quatre suivantes en Prusse & en Pologne; il devint lieutenant colonel en 1629, & se distingua extrêmement le 7 Septembre 1631, à la premiere bataille de Leipzig; le grand Gustave confia au baron de Balthazar, deux mois après cette victoire mémorable, un régiment d'infanterie allemande, à la tête duquel il se signala le 16 Novembre 1532, à la bataille de Luzen. Le chancelier Oxenstiern ayant reconnu au baron de Balthazar un génie souple, extrêmement délié & par conséquent très-propre aux négociations, l'employa en 1632 & en 1633 avec succès auprès de divers souverains. Ayant été chargé en 1634, après la perte de la bataille de Nordlinguen, de solliciter auprès du cardinal de Richelieu, soit une augmentation de subsides en faveur de la couronne de Suede, soit aussi la liberté du prince Palatin, Charles Louis, fils de l'infortuné Frédéric, qui avait été arrêté,

F, 3

Section III.

en 1632, en traversant la France incognito, & renfermé, par ordre du cardinal, au château de Vincennes. Le baron de Balthazar s'acquitta, avec beaucoup d'intelligence, de cette commission importante; & mit tant de zele à solliciter la liberté d'un prince, avec lequel il avait, en quelque sorte, été élevé, que le cardinal premier ministre, démêlant du premier coup-d'œil le génie & le cœur bien placé du négociateur, se détermina à l'attirer au service de France & à s'en faire une créature. Pour cet effet, le cardinal, après avoir accordé au baron de Balthazar ses demandes, lui offrit le régiment d'infanterie, aujourd'hui Aunis, & le grade de maréchal des camps, avec la protection la plus décidée de sa part. Balthazar accepta avec reconnaissance ces offres avantageuses, jura au cardinal un dévouement inviolable, dont ce premier ministre était jaloux à l'excès; ce qui, sous Louis XIII, formait l'unique & immanquable moyen de parvenir aux fortunes les plus rapides, & ce qui n'avait pas échappé à cet officier éclairé. Il se rendit à Francfort sur le Meyn, auprès du chancelier Oxenstiern, lui rendit compte de sa négociation, & lui demanda sa démission, que le chancelier ne lui fit expédier qu'après avoir fait tous ses ef-

Lieutenans généraux.

forts pour le retenir au ſervice de Suede, en lui offrant le grade de général major. Balthazar joignit ſon nouveau régiment les premiers jours d'Avril 1635 à l'armée de Picardie, où il fonctionna comme maréchal des camps, & cherchant à remplir l'opinion que le cardinal premier miniſtre avait conçue de lui, il fit des prodiges de valeur le 20 Mai de la même année, à la bataille d'Aveſne, & contribua à la victoire que l'armée Françaiſe remporta ce jour ſur celle d'Eſpagne. Les campagnes ſuivantes offrirent de nouvelles occaſions à Balthazar de ſe diſtinguer : telles furent la bataille de Buffarola, où l'armée combinée de France & de Savoye remporta le 23 Juin 1636, auprès du Téſin, une victoire complette ſur celle d'Eſpagne; la bataille de Leucâte, du 28 Septembre 1637, où les troupes Françaiſes battirent les Eſpagnols; & la bataille de Quiers en Piémont, du 20 Novembre 1639, où il ſéconda le comte d'Harcourt à merveille, dans la victoire déciſive que ce général remporta ce jour avec 8000 hommes, ſur 20000 Eſpagnols, commandés par le marquis de Léganez. Balthazar, qui ne négligeait aucune occaſion de faire ſa cour au cardinal premier miniſtre, ſervit encore la campagne de 1640, ſous le comte d'Harcourt, & partagea, le 20 Avril

de cette année, la gloire dont ce grand capitaine ſe couvrit à la bataille de Caſal, & deux mois après à la priſe de Turin. Le cardinal fit expédier, en 1642, des lettres de lieutenant général au baron de Balthazar, que nous ne ſuivrons pas dans toutes ſes expéditions, pour ne pas trop nous écarter du plan de cet ouvrage. S'étant particuliérement attaché au grand Condé, Balthazar ſervit comme lieutenant général ſous ce héros, la campagne de 1643 & les ſuivantes, à l'armée d'Allemagne, & continua d'acquérir de nouveaux lauriers à la bataille de Rocroi, le 19 May 1643, aux batailles de Fribourg des 3 & 5 Août 1644, & à celle de Northlinguen du 3 Août 1645. Le général de Balthazar ayant eu, ſur la fin de cette derniere campagne, une altercation avec le grand Condé, demanda à ſervir, l'année 1646, ſous le comte d'Harcourt, vice-roi de Catalogne, où il contribua cette campagne & les ſuivantes à ſes ſuccès. Le général de Balthazar fut commis, en 1654, par des lettres-patentes, au commandement en chef de l'armée Françaiſe en Catalogne; & quoique cette armée fût à peine de 10000 hommes effectifs, très-mal payée & manquant de tout, ce général parvint, en prenant les poſitions les plus avantageuſes, à tenir non-ſeulement tête

Lieutenans généraux.

aux troupes Efpagnoles, mais à remporter encore divers avantages fur eux. Les deux armées s'étant établies dans leurs quartiers d'hiver, le baron de Balthazar fe rendit en cour, & follicita le bâton de maréchal de France & un gouvernement, croyant l'un & l'autre dûs à fon ancienneté de lieutenant général, & aux fervices fignalés qu'il avait rendus depuis 20 ans à la France. Anne d'Autriche & le cardinal Mazarin, réduits, dans ces tems de troubles, à réferver les faveurs de la cour pour les princes & les feigneurs qui menaçaient de fe joindre au prince de Condé & à fa cabale, payerent le général de Balthazar en belles promeffes, qui ne furent fuivies d'aucun effet. Sur quoi, cet illuftre militaire accepta les propofitions que l'électeur Palatin Charles Louis lui avait faites, d'entrer à fon fervice, en qualité de fon généraliffime & premier miniftre d'état; & il réfigna, le 15 Avril 1655, entre les mains du roi, fa place de lieutenant général & fes deux régimens, car il avait obtenu en 1653, un régiment de cavalerie Allemande, aujourd'hui Royal-Etranger; & après avoir reçu de fa majefté la démiffion la plus honorable, le général de Balthazar paffa au fervice de l'électeur Palatin. Ayant acheté, en 1660, la baronie de Prangin, du comte Frédéric de Dohna,

Section III.

le baron de Balthazar fut gratifié la même année, de la bourgeoisie patricienne de Berne, par la régence de cette république. Il se retira en 1668, du service de l'électeur Palatin, & vécut dans sa baronie de Prangin jusqu'à sa mort, arrivée en 1688. Son second fils ayant embrassé la religion catholique, acquit la terre de Vesanci dans le pays de Gex, & laissa, entr'autre postérité, Jean Alexandre, mort en 1754, maréchal des camps & colonel d'un régiment Suisse de son nom. (Voy. maréchal des camps, article 21.) La baronie de Prangin fut vendue en 1697, aux barons de Dunkelmann, par Jeanne Catherine Manuel, veuve de Charles Louis, baron de Balthazar, fils aîné du grand capitaine dont nous venons de donner la notice.

(2)

Jean Rodolphe Werdmuller, issu d'une ancienne famille patricienne de Zurich. Un de ses ayeux, nommé Otton, prit en 1444 la dénomination de Werd-Muller, après avoir défendu avec une valeur héroïque, pendant le fameux siége de Zurich, un poste nommé *Die Werd-Muhle*, à la tête de 67 hommes, contre les attaques des confédérés. (Voyez à ce sujet le troisieme volume, section XII.) Ce qui forme sans

Lieutenans généraux.

contredit le plus beau titre de noblesse. Jean Rodolphe nâquit en 1614, fit ses premieres armes en 1632, au service de France, comme volontaire sous le maréchal de Schomberg, & combattit en cette qualité à la bataille de Carcassone. Il entra en 1633 au service de Suede, en qualité d'aide de camp du feld-maréchal comte de Horn, & servit cette couronne jusqu'en 1648, qu'il leva un régiment d'infanterie Suisse au service de Venise, qui fut licencié en 1651. Nous rendrons compte dans le service de la maison d'Autriche, (feld-maréchal lieutenant, article 2,) des services du général Werdmuller pendant cet intervalle. Il rentra en 1654, au service de France, en levant une compagnie de 200 hommes au régiment des gardes Suisses, avec rang de colonel, & fut employé pendant la campagne de 1655, par le maréchal de Turenne dans l'armée de Flandres, à diverses expéditions, dont il s'acquitta si bien, que Mr. de Turenne le présenta au roi & au cardinal Mazarin, comme l'officier le plus capable de commander l'armée Française dans son absence. Le colonel Werdmuller obtint, à la suite de ce témoignage, des lettres de lieutenant-général des armées du roi, datées de Fontainebleau du 25 Novembre 1655, dont la famille Werdmuller

Section III.

nous a communiqué en 1772 une copie vidimée. Ces lettres font une récapitulation très-honorable, des services rendus pendant cette campagne par cet officier, qui ont engagé sa majesté à le décorer de ce grade, sans l'avoir fait passer par celui de maréchal des camps. Le général Werdmuller prit le 1 Décembre 1655, le commandement de l'armée Française en Flandres, en conséquence d'une distinction aussi inouie, sur-tout pour un officier étranger ; mais ayant été rappellé, au bout de quatre semaines par le canton de Zurich, menacé d'une guerre civile, il vola, avec la permission de sa majesté, au secours de sa patrie, & reçut en passant à Soleure, le grand cordon de Saint Michel, des mains de Jean de la Barde, ambassadeur ordinaire de France en Suisse. Il fut le premier & l'unique officier protestant, décoré de cet ordre. Ce dont nous avons vu le certificat original de Mr. de la Barde, dans lequel il est dit, qu'en vertu des lettres-patentes de sa majesté du 21 Décembre 1655, cet ambassadeur a remis au lieutenant-général, Jean Rodolphe Werdmuller, le grand collier de l'ordre de St. Michel, & reçu son serment en cette qualité à Soleure le 11 Janvier 1656.

Lieutenans généraux.

Les opérations militaires du général Werdmuller au service de sa patrie, ne furent rien moins qu'heureuses, ayant été très-mal sécondé & même traversé sous main par une cabale jalouse de sa haute réputation; il échoua complettement au siége de Rapperschweil, & après avoir consumé pendant quelques semaines, toutes les forces du canton de Zurich devant cette bicoque, & avoir été repoussé avec beaucoup de perte dans plusieurs assauts consécutifs, il fut contraint d'en lever le siége. La tranquillité ayant été rétablie en Suisse par la paix de Baden, signée le 26 Février 1656, le général Werdmuller se hâta de retourner en France.

Arrivé à Paris avant l'ouverture de la campagne, le général Werdmuller fut nommé par le roi, pour servir cette année à l'armée de Flandres, où il se distingua de façon, que le cardinal Mazarin lui envoya le 28 Décembre 1656, le portrait du roi, enrichi de pierreries, avec une lettre de sa main très-flatteuse. Il fit les campagnes de 1657 & 1658 sous Mr. de Turenne, se signala infiniment au siége de Dunekerke & à la bataille des Dunes, où Mr. de Turenne remporta le 14 Juin 1658, une victoire complette sur l'armée Espagnole, commandée par le grand

Section III.

Condé & Don Juan d'Autriche. Le mauvais état des finances, ayant obligé le roi de réformer en 1661 diverſes compagnies aux gardes, entr'autres celle de Werdmuller, ce général obtint en dédommagement, la place de commandant du château d'If auprès de Marſeille. Et comme la France jouiſſait pour lors d'une paix profonde, le général Werdmuller accepta en 1663, les propoſitions de la ſeigneurie de Veniſe, & quitta, avec l'agrément de Louis XIV, le ſervice de France, pour entrer à celui de cette république. (Voyez le reſte des ſervices de cet officier général, dans celui de la maiſon d'Autriche & de Veniſe, inſérés dans le ſeptieme volume.)

(3.)

Jean Jaques d'Erlach, d'abord bourgeois de Berne, puis de Fribourg, naquit en 1628; il entra au régiment des gardes Suiſſes, dans la compagnie de ſon frere ainé, en 1643, comme enſeigne, en devint ſous-lieutenant en 1644, lieutenant en 1647, & obtint cette compagnie en 1650. Il ſe trouva en 1644, au ſiége de Gravelines; en 1645, à ceux de Béthune & de St. Venant; en 1647, à ceux de la Baſſée & de Lens; ſe diſtingua extrêmement au ſiége de Montmédi en 1657, & la campagne ſuivante à celui de Gravelines. Il

Lieutenans généraux.

obtint en 1671, le régiment que le canton de Berne venait de lever, pour le ſervice de la couronne de France. Brigadier en 1672, il fût le premier officier Suiſſe, revêtu de ce grade; ſervit pendant la campagne de 1673, à la tête d'une brigade, dont ſon régiment faiſait partie: il ſe fit connaître de Louis XIV, avec gloire, au ſiége de Maſtricht; étant le 21 Juin de tranchée avec ſa brigade, il repouſſa par des prodiges de valeur, une ſortie très-vigoureuſe de la garniſon de cette place. Le brigadier d'Erlach ſervit avec la même diſtinction, à la tête de ſa brigade, en 1674, à la bataille de Sénef, le 11 d'Août, où le régiment d'Erlach paya cette victoire du ſang d'un grand nombre d'officiers & de ſoldats; & pendant les campagnes de 1675, 1677 & 1678, en Catalogne ſucceſſivement, ſous Meſſieurs de Schomberg & de Navailles. Ayant été fait maréchal des camps en Janvier 1677, il ſervit & ſe diſtingua en cette qualité, le 4 Juillet de cette année, à la bataille d'Epouille, & en 1678, au ſiége de Puycerda. Il embraſſa la religion catholique en 1684, & ayant perdu dès-lors la grande bourgeoiſie de Berne, la régence de cette république lui refuſa, ſuivant les loix fondamentales de ſa conſtitution, les recrues pour ſa compa-

gnie colonelle & pour celle qu'il avait toujours conservée au régiment des gardes-Suisses. Et quoique M. d'Erlach ft devenu, par son changement de religion, inhabile à posséder plus longtems son régiment, suivant la capitulation de ce corps, la régence de Berne se rendit aux sollicitations de la famille d'Erlach, en faveur du mérite distingué de cet officier général, & ne fit aucune démarche, pour appuyer les prétentions du lieutenant colonel, Sigismond de Willading, à qui le régiment d'Erlach revenait dès-lors de droit. De sorte que M. d'Erlach conserva la possession de ce régiment jusqu'à sa mort, survenue le 29 Octobre 1694. Il fut créé lieutenant général, le 3 Septembre 1688; mais ses infirmités, suites des blessures honorables dont il était couvert, ne lui permirent pas de suivre son zele pour le service d'un monarque qui l'avait comblé de bienfaits, & le réduisirent à passer le reste de ses jours à Paris, malgré la guerre qui venait de se rallumer en 1689. Le général d'Erlach ayant été gratifié en 1685, de la grande bourgeoisie de Fribourg, ce canton fournit depuis lors, les recrues à sa compagnie aux gardes, laquelle fut attachée, dès cette époque, à ce canton.

(4)

Lieutenans généraux.

(4.)

Pierre Stuppa nâquit en 1620, de parens protestans & de la classe du peuple la moins relevée, dans le comté de Chiavenna; doué d'un génie infiniment au-dessus de son extraction, il se voua au militaire, comme la carrière la plus assurée pour asseoir une fortune brillante sur des services distingués. En conséquence de ce plan, le jeune Stuppa, joignit en 1636, son parent Jean Stuppa, qui avait levé en 1635, une compagnie franche au service de France; fit cette campagne comme cadet; obtint en 1637, le drapeau de cette compagnie, & en devint lieutenant en 1640. Pierre Stuppa fit toutes les campagnes de cette guerre jusqu'en 1648, en homme qui voulait périr ou remplir son but; l'on ne saurait lui refuser cette justice: à cette dernière époque, il entra avec cette troupe, dans le régiment des gardes Suisses, où elle fut incorporée à titre de demi compagnie, qu'il commanda dès-lors jusqu'à la mort du capitaine Jean Stuppa, survenue en 1652. Pierre Stuppa, qui avait embrassé la religion catholique & obtenu la bourgeoisie de Coire, ne put en échange obtenir cette demi compagnie, que le maréchal de Schomberg, colonel général des Suisses, fit donner à Jean Tscharner de Berne.

Section III.

S'étant vivement plaint de ce passe-droit, & ayant rendu cette année & la précédente, divers services à la cour pendant la guerre civile, Stuppa obtint en Novembre 1652, l'agrément de lever une demi compagnie aux gardes Suisses, avec commission de capitaine; cette demi compagnie fut jointe à celle de Tscharner, jusqu'à ce qu'il en obtint une autre en 1657, qui fut unie à la premiere. Il posséda cette compagnie entiere jusqu'à sa mort. Stuppa continuant à servir avec distinction, avait obtenu la commission de lieutenant colonel à la fin de la campagne de 1654, à la suite des prodiges de valeur, qu'il fit le 25 Août, à la bataille ou levée du siége d'Arras; & fut gratifié en Septembre 1658, de la commission de colonel, en récompense de ses services distingués au siége de Dunkerque & à la bataille des Dunes, où il eut grande part aux lauriers, que le régiment des gardes Suisses cueillit dans cette sanglante journée. Jusqu'à cette époque, Stuppa s'était conduit comme un officier qui, réunissant les talens militaires les plus rares, à la valeur la plus intrépide; s'était élevé par l'un & l'autre au-dessus de la bassesse de son extraction; laquelle chez toutes les ames bien nées, devait dès-lors former un titre en sa faveur. Le traité

des Pyrénées ayant rétabli en 1659, la paix & la tranquillité dans toute la France, & n'offrant plus au colonel Stuppa de ces occasions de pousser sa fortune avec la même rapidité; il consacra l'activité & la souplesse de son génie, aux intrigues; & après s'être insinué dans les bonnes graces du comte de Soissons, colonel général des Suisses & Grisons; dont il était déja fort estimé, le colonel Stuppa parvint, en peu d'années, à acquérir le même crédit auprès de M. de Louvois. Nous avons indiqué dans le volume précédent, les manœuvres du colonel Stuppa, en qualité d'intriguant; qui sont de plus détaillées dans le septieme volume de l'histoire militaire des Suisses, par M. le baron de Zurlauben, page 136-139. Il est constaté par les récès des diverses diétes Helvétiques, durant les années 1668, 1669 & 1670, que les intrigues & les manœuvres du colonel Stuppa ternirent en grande partie sa gloire précédente. Mais étant devenu dès-lors l'homme de confiance de Louis XIV & de M. de Louvois, il préféra leurs intérêts à ceux de ses compatriotes, & fut chargé en 1671 de négocier la levée de quelques régimens Suisses auprès des cantons. Le colonel Stuppa fut vivement secondé dans cette négociation; à Berne, par Jean Jaques d'Erlach

Section III.

& par François Louis de Muralt; & dans les autres cantons, par divers capitaines aux gardes Suisses, & sur-tout, par le baron de Thurn, ancien capitaine dans ce régiment, grand-maître du prince abbé de St. Gall, & fort accrédité dans la plupart des cantons catholiques. Les uns & les autres espérant obtenir des régimens, ou du moins des compagnies dans ces nouvelles levées, ne furent pas trompés dans leur attente. Le colonel Stuppa, étant ainsi parvenu à obtenir en 1671 & en 1672, de divers cantons & états coalliés, la levée de quatre régimens Suisses, fut gratifié par sa majesté d'un de ces régimens, & revêtu en 1672 du grade de brigadier, en conservant sa compagnie & son rang aux gardes Suisses. Le brigadier Stuppa ayant conduit son régiment sur la fin de cette année à Utrecht, fut revêtu en 1673 du commandement de cette place. Employé la campagne suivante à l'armée de Flandres, il se distingua beaucoup à la tête de sa brigade, à la bataille de Sénef. Il avait reçu le 1 Février 1674, la faveur d'être commis aux fonctions de colonel général des Suisses & Grisons, pendant le bas-âge du duc du Maine, & il exerça cette charge jusqu'en 1688, sans cependant jouir des honorifiques. Maréchal des camps en 1677,

Lieutenans généraux.

il servit en cette qualité à l'armée de Flandres, pendant cette campagne & la suivante. Il fut nommé colonel du régiment des gardes Suisses le 10 Octobre 1685, avec la permission de conserver son régiment d'infanterie & sa compagnie franche. Lieutenant général du 10 Août 1688, il mourut à Paris le 6 Janvier 1701. Quoique cet officier général eût cherché depuis 1672, à effacer les mauvaises impressions, qu'avaient prises de lui divers états du corps Helvétique, en attirant les faveurs & les récompenses de la cour de France, sur un grand nombre de militaires Suisses, il fut néanmoins impliqué en 1698 d'une maniere très-fâcheuse, dans le mécontentement que les cantons assemblés à Baden témoignerent aux colonels propriétaires des régimens Suisses. Cette diéte envisageant le général Stuppa, comme le promôteur de toutes les innovations dans le militaire Suisse, dont elle se plaignait, le fit citer & résolut de lui faire son procès. Le marquis de Puisieux, ambassadeur de France en Suisse, évita, à force de représentations, cette flétrissure au général Stuppa, en engageant la diéte à se contenter d'un mémoire justificatif, que cet officier général lui fit remettre le 13 Décembre, par le capitaine Socin de Bâle, en s'excusant sur son

grand âge & ses infirmités, de ce qu'il n'avait pû obéir aux citations réitérées de cette assemblée. Comme c'est l'officier général Suisse, dont on a dit le plus de bien & le plus de mal, nous avons étendu cette notice, afin de mettre nos lecteurs à même d'en porter un jugement équitable.

(5.)

François de Reynold, de Fribourg, nâquit en 1642, obtint en 1657 une demi compagnie au régiment des gardes Suisses; en fut reçu capitaine en 1659; servit à la tête de cette troupe dans tous les siéges & combats où ce régiment se trouva, en déployant dans toutes ces affaires la bravoure la plus éclatante avec beaucoup de capacité. Il obtint en 1687 une autre demi compagnie; fut nommé le 8 Janvier 1689 lieutenant colonel des gardes Suisses à la création de cette charge. Brigadier en Mars 1690, il commanda le régiment des gardes Suisses cette campagne & les deux suivantes, le premier Juillet 1690 à la bataille de Fleurus, en 1691 au siége de Mons, & en 1692 à celui de Namur, aussi bien que le 3 Août de cette année à la bataille de Steinkerque. M. de Reynold acquit tant de gloire dans ces diverses

Lieutenans généraux.

expéditions, & se fit connaitre d'une maniere si avantageuse de Louis XIV, que ce monarque daigna l'honorer dès-lors de la bienveillance la plus décidée, & lui en donna la premiere preuve, en le gratifiant le 30 Septembre 1692, du régiment de Pôlier, qu'il n'avait pas même sollicité. Sa majesté eut l'attention de conserver à Mr. de Reynold sa compagnie aux gardes Suisses, & son ancienneté pour obtenir à son tour ce régiment. Le brigadier de Reynold servit en 1693, à la tête de sa brigade composée de son régiment & de celui de Schellemberg, & fit le 29 Juillet, des prodiges de valeur à la bataille de Nervinden. Maréchal des camps en Janvier 1696, il servit cette campagne & la suivante en cette qualité à l'armée de Flandres, & obtint le 25 Juin 1702, le régiment des gardes Suisses, en résignant le sien. Il devint lieutenant général le 23 Décembre suivant; commandeur de l'ordre de St. Louis en 1694: il obtint en 1718 la grande croix de cet ordre, & fut admis en 1715 au conseil de guerre suprême, établi par le duc régent qui subordonna à Mr. de Reynold le département des troupes Suisses, & qui commit en 1719 cet illustre militaire, en vertu de lettres-patentes du grand

sceau, aux fonctions de colonel général des Suisses & Grisons, qu'il exerça en tirant tous les honorifiques, & avec un applaudissement général des officiers de notre nation jusqu'en 1721. Il mourut le 4 Décembre 1722.

(6.)

Béat Jacques de Zurlauben, comte de Villé, & baron de Thurn & de Gestlembourg, naquit à Zug en 1656. Capitaine dans le régiment de Furstemberg, infanterie allemande, en 1674, il servit cette campagne & les trois suivantes en Catalogne, avec une distinction qui fit voir dès-lors ce qu'il serait un jour, & qui lui valut, en 1679, la majorité de ce corps, dont son oncle le brigadier, Conrad de Zurlauben, était lieutenant colonel : il obtint la compagnie franche de ce dernier, en 1682. Le roi le gratifia, en 1685, du régiment de Vierzet, infanterie allemande, à la tête duquel il servit en Catalogne avec la bravoure la plus éclatante. Il passa, en 1690, avec son régiment en Irlande où il fit des prodiges de valeur, le 11 Juillet, à la bataille de la Boyne, dans laquelle ce corps fut taillé en pieces. Le colonel de Zurlauben se jetta avec les débris de sa troupe & de l'armée vaincue du roi Jacques dans Limmerick, où il reçut, le pre-

Lieutenans généraux.

mier Septembre, une lettre ſignée de vingt-trois lords & colonels Irlandais, partiſans du roi Jacques, qui en rendant le témoignage le plus flatteur à la valeur diſtinguée du colonel de Zurlauben, offrent de rétablir ſon régiment à leurs frais & dépens; mais le baron de Zurlauben refuſa ces offres, ne croyant pas avoir beſoin de ſécours étrangers pour cet effet, ſous un monarque tel que Louis XIV, qui le créa brigadier à ſon retour en France, le 15 Décembre 1690. Il ſervit en cette qualité & à la tête de ſa brigade dont les quatre bataillons de ſon régiment faiſaient partie, les cinq campagnes ſuivantes à l'armée de Flandres; donna, en 1691 & 1692, de nouvelles preuves de capacité & de valeur aux ſiéges de Mons & de Namur, de même qu'à la bataille de Steinkerque; il ſe couvrit de gloire, en 1693, à la bataille de Nervinden. Cette victoire du maréchal de Luxembourg ſur le roi Guillaume, fut dûe, ſelon les rélations du tems, dûe au moins en grande partie, aux valeureux efforts des brigades de Reynold, de Surbek & de Zurlauben. Sa majeſté érigea, en Décembre de cette année, la terre de Villé en Alſace en comté, par lettres-patentes, & créa le brigadier de Zurlauben maréchal des camps, le 3 Décembre 1695, & lieu-

Section III.

tenant général, le 5 Juin 1702, avec la distinction d'avoir été nommé seul officier général de sa promotion, dont la derniere hors de son rang, fut une juste récompense des services signalés que le comte de Zurlauben avait rendus en Italie, le premier Septembre 1701, au combat de Chiari où il couvrit la retraite de l'armée française; & pendant l'hiver de 1702, en qualité de commandant de Mantoue, bloquée par les ennemis. Le comte de Zurlauben fit la campagne de 1703 en Allemagne, à l'armée du maréchal de Tallard; enfonça à la bataille de Spirebach, le 14 Novembre, à la tête de l'aîle droite, la gauche des ennemis, & décida par ce moyen la victoire. Le général comte de Zurlauben commanda, le 13 Août 1704, la gendarmerie française à la bataille d'Hochstett, chargea les ennemis avec une valeur héroïque, & les fit plier trois fois. Il fut le seul officier général de l'armée française qui eut cette gloire, qu'il acquit aux dépens de sept blessures mortelles qui terminerent, le 21 Septembre, à Ulm, sa glorieuse carriere, lorsque Louis XIV lui destinait le bâton de maréchal de France, comme une juste récompense de ses services. Que ne devait pas en effet se premettre ce mo-

Lieutenans généraux.

marque de la part d'un officier général qui, à la suite de trente années de services très-distingués, avait trouvé le moyen de se couvrir d'une gloire immortelle, dans cette sanglante journée si funeste à la France; tandis que la plupart des autres généraux de cette armée, entassant bévues sur bévues, occasionnerent cette déroute totale des troupes confiées à leurs soins?

(7.)

François Laurent de Gréder, fils aîné du colonel Wolfgang de Gréder, de Soleure, nâquit en 1653, & entra en 1674 au service de France, comme enseigne dans la compagnie colonelle de son pere. Sous-lieutenant en 1676, lieutenant en Mars 1677, il commanda cette compagnie le 11 Avril de cette année, avec beaucoup de valeur, à la bataille de Mont-cassel, & obtint, le 13 Décembre 1679, une autre compagnie dans ce régiment, & sa majorité en 1684. Le roi le nomma, le 3 Septembre 1686, colonel du régiment d'infanterie allemande, vacant par la mort du comte de Furstemberg, & aujourd'hui Salm-Salm. Il fit à la tête de ce régiment, de très-belles actions, le 27 Août 1689, au combat de Valcour, & le 1 Juillet de l'année suivante, à la bataille de Fleurus.

Section III.

Brigadier, du 25 Avril 1691, il continua à se signaler à la tête de sa brigade, cette campagne & les quatre suivantes de cette guerre. Maréchal des camps, du 3 Janvier 1696, il servit cette année en cette qualité en Flandres ; & en 1701, 1702 & 1703, en Italie, sous Mrs. de Catinat, de Villeroi & de Vendôme, qui en faisaient un cas infini, & rendirent au roi un compte si avantageux de la conduite de cet officier aux combats de Carpi & de Chiari, de même qu'à la bataille de la Luzara, qu'il fut nommé, en 1704, lieutenant général. Mr. de Gréder continua à servir sous Mr. de Vendôme, & à le séconder avec autant de bravoure que d'habileté, aux combats de Cassano, le 16 Août 1705, & à celui de Calcinato, le 19 Avril 1706, de même que dans diverses expéditions très-importantes dont le duc de Vendôme l'avait chargé. Obligé de prendre le commandement de l'armée française en Flandres, après la défaite totale de Mr. de Villeroi à Ramillies, le 23 Mai 1706, le duc de Vendôme demanda au roi d'emmener Mr. de Gréder avec lui ; lequel fit des prodiges de valeur, le 11 Septembre 1710, à la bataille de Malplaquet, de même qu'à celle de Dénain, le 24 Juillet 1712. Il mourut en

Lieutenans généraux.

1716, avec la réputation d'un des meilleurs officiers généraux de l'armée françaiſe. Les maréchaux de Villars & de Saxe parlent de Mr. de Gréder avec beaucoup d'éloges dans leurs mémoires. Mr. de Saxe qui avait obtenu en 1722 le régiment de Sparre, que Mr. de Gréder avait eu, cite ce dernier comme un modele à ſuivre, pour former & diſcipliner un régiment.

(8.)

Jean Jacques de Surbek, nâquit à Soleure, en 1648, entra, en 1665, au régiment des gardes Suiſſes comme enſeigne, & obtint, en 1671, une compagnie franche, à la tête de laquelle il fit les campagnes de 1672 à 1678, en Flandres, & ſe diſtingua de maniere que le roi le nomma, le 10 Août 1680, major du régiment des gardes Suiſſes, ſans qu'il eût même ſollicité cette place, dans laquelle Mr. de Surbek remplit ſi bien l'attente de ce monarque, qu'il lui donna, le 26 Octobre 1686, le régiment de Königsmark, infanterie allemande, aujourd'hui la Mark d'Aremberg. Il continua à ſe ſignaler pendant les campagnes de 1689 & 1690, à la tête de ce corps. Brigadier, du 25 Avril 1691, il ſervit en cette qualité au ſiége de Mons, & l'année ſuivante, à celui-

Section III.

de Namur & à la bataille de Steinkerque. Il obtint, le 16 Octobre 1692, le régiment de Jeune-Stuppa, en résignant le même jour le sien. Le brigadier de Surbek, en faisant de son côté, à la tête de sa brigade, des prodiges de valeur à la bataille de Nerwinden, partagea, comme nous avons déja remarqué, avec les brigadiers de Reynold & de Zurlauben, la gloire d'avoir décidé la victoire en faveur de l'armée Française. Il fut créé le 22 Février 1694, inspecteur général d'infanterie; maréchal des camps, le 3 Janvier 1696; & lieutenant général, le 26 Octobre 1704. M. de Surbek fit la campagne de 1696, & toutes celles de la guerre de succession d'Espagne, depuis 1701 à 1712, inclusivement avec cette derniere, à l'armée de Flandres, en qualité d'officier général; de même que la campagne de 1713 en Catalogne, avec une distinction toujours soutenue. Il mourut à Paris le 5 Mai 1714.

(9.)

Gabriel Hessy, du canton de Glaris catholique, entra en 1665 au service de France, comme cadet dans le régiment des gardes Suisses, enseigne dans ce régiment en 1667; il leva en 1669 une compagnie franche, avec laquelle il entra en 1672 au régiment du Vieux Stuppa. Major de ce régi-

Lieutenans généraux.

ment en 1674, il en devint lieutenant colonel en 1677, & obtint la commiſſion de colonel en Juillet 1689. Le régiment de Pfyffer étant venu à vaquer ſur la fin de cette année, Louis XIV en gratifia le colonel Heſſy, en récompenſe des ſervices diſtingués qu'il avait rendu aux batailles de Sénef & de St. Denis, & qu'il venait de couronner le 27 Août, par des prodiges de valeur, au combat de Valcour. Brigadier du 30 Mars 1693, & maréchal des camps du 23 Décemb. 1702, il continua de ſe diſtinguer dans ces deux grades, de façon qu'il fut compris le 26 Octobre 1704, dans la promotion des lieutenans généraux, hors de ſon rang d'ancienneté; & remplit en cette qualité, les campagnes ſuivantes de cette guerre, divers commandemens très-importans, dont il fut chargé en Flandres, avec autant de ſagacité que de bravoure. Il mourut à Paris le 21 Novembre 1729, à l'âge de 81 ans, dont il en avait conſacré 64 au ſervice de la couronne de France, où il s'était acquis une grande réputation, par ſa valeur, ſon expérience & ſes longs ſervices.

(10.)

François Nicolas Albert de Caſtellas, nâquit à Fribourg en 1659. Cadet dans la compagnie franche de Caſtellas en 1672, lorſque cette troupe entra

dans le régiment de Pfyffer, il se trouva en 1674 à la bataille de Senef; passa, sur la fin de cette campagne, aux gardes Suisses, comme lieutenant de la compagnie Stuppa, fit les quatre campagnes suivantes avec cette troupe, qu'il commanda en 1678 aux siéges de Gand & d'Ipres, & le 14 Août à la bataille de St. Dénis. Il obtint la commission de capitaine en 1684, & la majorité des gardes Suisses, en 1692, & fut choisi la même année de préférence, pour commander un bataillon de ce régiment sur les côtes de Normandie. Il avait levé en 1690 une compagnie entiere dans le régiment de Monnin. Il commanda celui des gardes Suisses avec une distinction infinie pendant les campagnes de 1694, de 1695 & de 1696, & y obtint cette année une demi compagnie. Lieutenant colonel des gardes Suisses du 17 Février 1701; brigadier du 29 Janvier 1702, il obtint le 25 Juin de la même année le régiment de Reynold, en conservant sa charge de lieutenant colonel aux gardes, & défendit la même année avec une valeur héroïque la citadelle de Liége à la tête de son régiment; mais il ne pût empêcher que cette place ne fût emportée d'assaut le 23 Octobre, par l'armée des Alliés, sous les ordres du célebre Malborough. M. de Castellas, prisonnier de guerre avec les débris de son régiment,

Lieutenans généraux.

ment, fut échangé le 20 Septembre 1703. Maréchal des camps du 26 Octobre 1704, il servit en cette qualité les trois campagnes suivantes à l'armée de Flandres, & eut la gloire unique de se distinguer à la déroute que l'armée Française essuya le 11 Juillet 1708, auprès d'Oudenarde, en couvrant sa retraite à la tête des brigades de May & de Pfyffer, où il reçut trois blessures très-dangereuses. Lieutenant général du 29 Mars 1710, il en fit les fonctions cette campagne & les deux suivantes en Flandres, sous le maréchal de Villars, & se signala encore aux batailles de Malplaquet & de Denain, & sur-tout à la suite de cette derniere victoire de l'armée Française, au siége de Douai, où il emporta deux ouvrages l'épée à la main. Mr. de Castellas mourut à Paris le 11 Juin 1722, couvert de blessures.

(II.)

Jost Brendlé, nâquit en 1642 au village d'Oberwyl, près de Bremgarten, bailliage médiat de l'Argäw, de pauvres laboureurs, qu'un incendie acheva de réduire en 1654 à la plus affreuse misere. Leur famille consistait, lors de ce malheur, en deux fils, Jaques & Jost; le premier né en 1636, d'une taille & d'une force de corps surnaturelle, s'engagea en 1655, comme simple soldat au régiment des

Section III.

gardes Suiffes, dans la demi compagnie de Pierre Stüppa, lequel ayant reconnu dans le jeune Brendlé une ame très-élevée, réunie à beaucoup de génie & à la bravoure la plus intrépide, le prit en affection, fe chargea de fa fortune, le nomma, en 1660, fous-lieutenant de fa compagnie, dont il devint lieutenant en 1666, & lui procura en 1668, une commiffion avec les moyens pour lever une compagnie franche de 400 hommes : Jacques Brendlé céda généreufement à fon frere cadet Joft Brendlé, en 1672, la moitié de cette compagnie, & remonta en 1674 cette troupe par la protection du brigadier Stuppa, à 400 hommes. Il fervit cette campagne & les quatre fuivantes, à la tête de cette compagnie, avec tant de diftinction en Flandres, fur-tout aux batailles de Sénef & de St. Dénis, qu'il obtint la commiffion de lieutenant colonel, & fut tué le 27 Août 1689, au combat de Valcourt, après avoir combattu avec une valeur héroïque & avoir reçu cinq bleffures mortelles. Il avait acquis en 1688, pour lui & pour fon frere cadet, les droits de citoyen dans le canton de Glaris catholique.

Revenons au frere cadet Joft Brendlé, lequel, ayant perdu fes parens peu de tems après cet incendie, fut réduit au métier de pâtre ; une

Lieutenans généraux.

chevre qu'il perdit, l'obligea de se sauver au printems de 1658 à Baden, où un sergent des gardes Suisses, qui connaissait son frere aîné, & qui faisait des recrues pour ce régiment, l'amena avec lui à Paris. Le jeune Brendlé, d'une très-belle taille, entra dans la compagnie de Pierre Stuppa, qu'il joignit au siége de Dunkerque, & dont son frere aîné était premier sergent, avec lequel il partagea l'affection de leur capitaine; dès que ce dernier eût démêlé en lui le même courage, les mêmes qualités supérieures, Stuppa lui donna en 1662, rang de cadet, & lui procura en 1665, par son intercession, un drapeau dans les demi compagnies de Molondin & de Gréder. Brendlé passa en 1668, dans la compagnie franche de son frere aîné, en qualité de lieutenant. Ce dernier eut la générosité de lui céder en 1672, la moitié de cette troupe, c'est-à-dire 200 hommes, avec lesquels il entra la même année dans le régiment de Pfyffer, où il fit les campagnes de 1672 à 1678. Commandant de bataillon en 1677, il se distingua beaucoup en cette qualité le 11 Avril, à la bataille de Montecassel. En 1678, il commanda au siége d'Ypres les grenadiers du régiment; & le 14 Août, à la bataille de St. Denis, le trois & quatrieme bataillon de ce régiment, avec la

plus grande intrépidité & une ſagacité peu commune. Il obtint en 1689, après la mort de ſon frere aîné, ſa compagnie franche, & paſſa le 18 Novembre 1692, comme lieutenant colonel dans le régiment de Vieux-Stuppa; obtint la commiſſion de colonel le 28 Mai 1695, & fut gratifié du régiment de Vieux Stuppa, le 17 Janvier 1701. Brigadier du 29 Janvier 1702,& maréchal des camps du 20 Mars 1709, ce brave guerrier qui avait fait toutes les campagnes de la guerre de ſucceſſion d'Eſpagne, ſous la qualité de brigadier, avec beaucoup de diſtinction, ſe ſignala tellement le 11 Septembre 1709, à la ſanglante journée de Malplaquet, que Louis XIV crut devoir le choiſir de préférence à l'ouverture de la campagne de 1710, pour aider à M. d'Albergotti à défendre Douai. M. Brendlé partagea avec cet officier général la gloire de cette belle défenſe, n'ayant rendu l'un & l'autre Douai, que le 25 Juin, après 52 jours de tranchée ouverte. Sa majeſté en récompenſa M. Brendlé, en le créant, hors de ſon rang, le 3 Juillet 1710, lieutenant général. Cet illuſtre militaire mit le comble à ſes exploits glorieux, le 24 Juillet 1712, à la bataille de Denain, où il fit des miracles de bravoure; & au ſiége de

Lieutenans généraux.

Douai, où il commanda du 31 Juillet, que cette place fut investie, une des principales attaques de l'armée assiégeante, qu'il poussa avec une telle vigueur, que le général, comte de Hompesch, commandant de Douai, fut obligé de se rendre le 8 Septembre prisonnier de guerre, à la tête de dix bataillons. Le général Brendlé, que Louis XIV daignait honorer d'une bienveillance particuliere, qui dans trente-deux campagnes avait déployé la valeur la plus intrépide, réunie à la conduite d'un officier rempli de lumieres & d'expérience, & qui avait reçu de ce monarque la dénomination *du Suisse intrépide*, se rendit en 1734, malgré son âge avancé de 92 ans, à l'armée qui assiégeait Philippsbourg, sous le maréchal de Berwick, dont son régiment faisait partie. Le maréchal, qui avait été témoin à Malplaquet, de la conduite distinguée du général Brendlé, le reçut avec tous les égards dûs à son ancienneté, & lui laissa le choix du quartier qu'il préférerait de commander. Le cardinal de Fleuri, qui faisait beaucoup de cas de cet officier général, n'ayant pu le détourner de cette course, lui fit expédier des lettres d'inspecteur général en chef de cette armée assiégeante, dont il fit les fonctions pendant trois semaines, au bout desquelles il re-

tourna à Paris, où il mourut le 3 Avril 1738, âgé de 96 ans.

L'auteur n'ayant rien épargné pour se procurer tous les éclairciſſemens poſſibles ſur cet officier général, dont le mérite & les talens ſupérieurs furent l'unique cauſe de ſa fortune brillante, & dont la mémoire ſera toujours honneur aux militaires Suiſſes; reçut, en 1772, à Baden, les éclairciſſemens qui concernent l'extraction des deux freres Brendlé, ſur la protection décidée que le général Stuppa leur accorda, les ſervices de Jaques Brendlé, juſqu'à ſa mort, & ceux du cadet juſqu'en 1672, par un ancien officier retiré du ſervice de France, mort en 1776; lequel ayant vu le général Brendlé, en 1734, au camp devant Philippsbourg, & ayant été admis pluſieurs fois à ſa table, aſſura l'auteur que cet illuſtre militaire jouiſſait encore d'une ſanté très robuſte, quoiqu'alors il fut âgé de 92 ans; qu'il prenait plaiſir à parler de ſon extraction & des aventures de ſa jeuneſſe, en citant toujours dans ces occaſions le général Stuppa, comme ſon ſecond pere. Nous terminerons cette notice, par deux faits très-remarquables. Le général Brendlé ne reçut jamais aucune bleſſure, ni contuſion. Il s'était marié à Glarus en 1688; il

Lieutenans généraux.

eut de ce mariage, en 1689, un fils unique, pour lequel il obtint en 1719 la majorité de ſon régiment, & lui ayant choiſi une jeune & charmante épouſe, ce fils mourut en 1720, quatre jours avant celui qui avait été deſtiné à ſes noces. Sur quoi le général Brendlé, veuf depuis 30 ans de ſa premiere femme, épouſa lui-même, huit mois après cette mort imprévue, ſa prétendue bru, à l'âge de 78 ans.

(12.)

Jean Victor, baron de Béſenval & de Brunnſtatt, natif de Soleure, fils de Jean Victor, avoyer de Soleure. Iſſu d'une ancienne famille noble de la Cité d'Aôſt en Savoie, Martin de Béſenval étant venu en 1629, s'établir à Soleure, en obtint d'abord la grande bourgeoiſie, fut admis en 1636 au grand conſeil, & en 1645 au conſeil d'état, acquit en 1646 les terres de Byſſ & de Diedenheim, & en 1657, la baronie de Brunſtatt, toutes les trois dans le Suntgäw. Il avait obtenu, dans cet intervalle, en 1653, une compagnie au régiment des gardes Suiſſes, & en 1655, des lettres-patentes de Louis XIV, ſcellées du grand ſceau, en confirmation de nobleſſe pour lui & ſes deſcendans, de même que de naturaliſation & d'introduction parmi la nobleſſe de la haute

Section III.

Alsace, qui furent enrégistrées au conseil royal d'Alsace. Son fils, Jean Victor, avoyer de Soleure, reçut en 1695, de l'empereur Léopold I, un diplôme de baron de l'empire, pour lui, ses freres & leurs descendans. Il est, au surplus, incontestable, qu'en parcourant les familles nobles de la Suisse, très-peu d'entr'elles ont joué un rôle aussi brillant en Suisse, en France, en Allemagne & en Pologne, dans le siecle précédent & dans celui ci, comme les barons de Bésenval, soit par leur illustration au service & dans la magistrature de Soleure, soit aussi par leurs alliances.

Jean Victor nâquit en 1671, entra en 1689 dans la compagnie générale au régiment des gardes Suisses; obtint, sur la fin de cette année, une compagnie dans le régiment de Vieux-Salis, & le 28 Mars 1690, celle de son pere aux gardes Suisses: il servit à la tête de cette troupe le 1 Juillet de cette année à la bataille de Fleurus, en 1691 au siége de Mons, la campagne suivante à celui de Namur & à la bataille de Steinkerque, & en 1693 à celle de Nerwinden, avec beaucoup de distinction. Il commanda le régiment des gardes Suisses pendant la campagne de 1703. Brigadier en 1704, il servit en cette qualité pendant

Lieutenans généraux.

cette campagne & la suivante. Le roi le nomma, en Juin 1707, son envoyé extraordinaire auprès de Charles XII, roi de Suede, & de Stanislas, roi de Pologne, & reçut le 5 Mars 1708, audience du roi de Suede, à son quartier d'Alt-Rannstätt. Mr. le baron de Bésenval fut revêtu en 1711, du caractere de ministre plénipotentiaire auprès des puissances du Nord & des princes & états du cercle de la basse-Saxe. Il fut nommé en 1713, envoyé extraordinaire à la cour de Varsovie, & c'est là qu'il épousa en 1718, la comtesse Catherine Bielinzka, fille du comte Bielinzki, grand maréchal de la couronne, & cousine germaine du roi Stanislas, par sa mere, née princesse Lubominzka. Mr. le baron de Bésenval remplit les fonctions d'envoyé, avec autant d'intelligence que de dignité, pendant neuf ans, & demanda son rappel en 1721, qui lui fut accordé par le duc régent, avec un brevêt très-honorable, dans lequel sa majesté accordoit à M. le baron de Bésenval, une pension de 9000 livres, reversibles à sa veuve après son décès. Etant revenu de Saxe en Février 1709, il fit cette campagne à la tête d'une brigade Suisse, & combattit avec la plus grande bravoure, le 11 Septembre, à la bataille de Malplaquet. Maréchal de camps en 1710, il servit

en cette qualité en Flandres, à l'armée du maréchal de Villars. Lieutenant général du 1 Février 1719, il fut installé lieutenant colonel des gardes Suisses le 12 Juin 1722, & colonel de ce régiment le 12 Décembre de la même année, & il en remplit les fonctions avec un zele infatigable jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 11 Mars 1736, après avoir déployé, dans le cours de sa brillante carriere, les talens d'un militaire distingué, réunis à ceux d'un négociateur très habile.

(13.)

Jean Etienne de Courten, du Vallais, issu d'une ancienne famille noble de ce pays & fils de Jean François de Courten, capitaine dans le régiment des gardes Suisses, nâquit en 1651, fut enseigne dans la compagnie de son pere en 1668; & cette troupe ayant été reformée à la fin de cette année, le jeune de Courten obtint l'agrément d'en former une compagnie franche; ce qu'il exécuta en Mars 1669, & entra avec cette troupe en 1673 dans le régiment de Gréder. Il fit la campagne de 1675 & les trois suivantes à l'armée de Flandres avec ce régiment, fut nommé second major du régiment des gardes Suisses en 1686, leva en 1690 un régiment d'infanterie Vallaisanne, à la tète duquel il fit cette campa-

Lieutenans généraux.

gne & les cinq ſuivantes en Flandres. Brigadier le 3 Janvier 1696, il ſervit cette année à la tête d'une brigade de 9 bataillons, dont ſon régiment faiſait partie à l'armée du maréchal de Villeroi; en 1697, cette brigade réduite à quatre bataillons, fut employée avec ſon chef ſous le maréchal de Boufflers. Maréchal des camps du 26 Octobre 1704, il fit en cette qualité cette campagne & les deux ſuivantes en Flandres, & celles de 1707 à 1714, incluſivement avec cette derniere, en Catalogne & en Eſpagne. Il ſe diſtingua beaucoup dans diverſes expéditions de cette guerre, ſur-tout le 25 Avril 1707 à la bataille d'Almanza, le 10 Décembre 1710 à celle de Villa-Vicioſa, & enfin en 1714 au ſiége de Barcelone. Lieutenant-général le 15 Février 1721, il mourut à Paris le 26 Février 1723.

(14)

Charles de Chandieu-Villars, fils de Paul de Chandieu, capitaine aux gardes Suiſſes, iſſu d'une famille auſſi ancienne qu'illuſtrée de la haute-nobleſſe du Dauphiné, dont une branche vint en 1538, ſe réfugier au Pays de Vaud, canton de Berne, dans la perſonne d'Antoine, baron de Chandieu, qui ayant embraſſé la religion évangelique réformée, fut obligé de fuir les perſé-

Section III.

cutions, que le fanatisme faisait essuyer à ceux qui professaient cette croyance. Les descendans d'Antoine acquirent dans le cours des seize & dix-septieme siecles, diverses terres très-considérables au Pays de Vaud.

Charles de Chandieu Villars, seigneur de Lille, nâquit en 1659. Enseigne en 1675 de la compagnie franche de Stuppa, il le devint encore de la compagnie colonelle de ce nom en 1676, passa en 1677 au régiment des gardes Suisses, dans la compagnie de Samuel de Chandieu Villars son frere aîné, avec le même rang. Lieutenant de cette troupe en Avril 1678, il en devint capitaine le 20 Septembre 1679, à la retraite de son frere aîné, qu'une blessure dangereuse reçue en Décembre 1677, au siége de Saint Guillain, avait obligé de quitter le service. Brigadier du 3 Janvier 1696, il obtint le 18 Janvier 1701 le régiment Bernois de Manuel, malgré la capitulation de ce corps. Nous rendrons compte dans le chapitre VII, section III, en décrivant la suite des colonels du régiment d'Ernest, de la conduite du canton de Berne à ce sujet.

Le brigadier de Chandieu fut créé maréchal des camps le 26 Octobre 1704, & lieutenant-général du 10 Juillet 1722; il mourut en 1728. Il

Lieutenans généraux.

s'était trouvé aux ſiéges de Valenciennes & de Cambrai en 1677, au combat de Valcourt en 1689, au ſiége de Mons en 1691, & à la bataille de Nerwinden en 1693. Il ſervit comme brigadier à l'armée de Flandres, en 1702, en 1703, en 1704 & les cinq campagnes ſuivantes de cette guerre, comme maréchal des camps; il ſe trouva en cette qualité aux batailles de Ramillies, d'Oudenarde, de Malplaquet & de Denain, & acquit dans toutes ces affaires une réputation très-diſtinguée.

(15.)

François d'Affry, d'une famille noble très-ancienne & très-illuſtrée de Fribourg. Il nâquit en 1667, entra en 1683 au régiment des gardes Suiſſes, comme cadet, paſſa en 1684 à celui de Jeune Stuppa, comme enſeigne dans la compagnie de ſon frere ainé, obtint cette troupe le 26 Octobre 1686 à la retraite de ce dernier, la commanda aux batailles de Fleurus, de Steinkerque & de Nerwinden, rendit à cette derniere affaire un ſervice très-eſſentiel, en indiquant à la cavalerie un endroit pour paſſer un ravin, qui arrêtait toute ſon activité; & il donna tant de preuves de valeur & d'expérience dans ces trois batailles, qu'il fut nommé le 23 Septembre 1693, à la majorité de

Section III.

ce régiment devenu Surbeck. Il paſſa le 10 Fevrier 1701 dans celui de Brendlé, comme lieutenant colonel, obtint le 29 Mai 1702, la commiſſion de colonel; diſtinction pour lors très-rare. M. d'Affry rentra le 25 Juin de cette année aux gardes Suiſſes comme capitaine, & ſe trouva avec ce régiment aux ſiéges & aux combats de cette guerre, dans les armées de Flandres, juſqu'en 1708, & s'y diſtingua tellement, que Louis XIV le nomma par un brevet du 8 Mai de cette année, un des aides de camp de Mr. le duc de Bourgogne; faveur qui était très-briguée. Il fut nommé brigadier le 18 Juin 1709, ſervit en cette qualité à la bataille de Malplaquet, reçut en 1711 ordre de ſe jetter dans Bouchain, où il partagea la gloire que Mr. de Ravignan acquit, en défendant cette chétive place pendant 32 jours de tranchée ouverte, contre l'armée victorieuſe des alliés, tandis que celle du maréchal de Villars, découragée par ſes revers, était hors d'état de donner le moindre ſecours à cette garniſon. Sa majeſté témoigna ſa ſatisfaction à Mr. d'Affry, lorſqu'au retour de cette campagne, il ſe préſenta devant elle, & cela de la maniere la plus flatteuſe. Il lui en donna des preuves, en lui accordant le 14 Août 1714 une penſion de 1500 livres, & le

Lieutenans généraux.

22 Décembre de la même année le régiment de Gréder, en lui conservant sa compagnie aux gardes. Maréchal des camps du 1 Février 1719, & lieutenant-général le 20 Février 1734, Mr. d'Affry servit en cette qualité à l'armée d'Italie, & acheva de se couvrir de gloire dans le cours de cette campagne, au combat de Colorno, à la sanglante journée de Parme le 29 Juin, & à la bataille de Guastalla le 19 Septembre, où en chargeant l'ennemi pour la troisieme fois avec une valeur héroïque, à la tête du régiment du roi, il fut tué, au grand regret de l'armée Française, qui l'envisageait généralement, comme un de ses plus braves & de ses meilleurs officiers généraux.

(16.)

Jean Robert Machet, nâquit à Soleure en 1664, entra en 1680 au régiment des gardes Suisses, comme cadet dans la compagnie générale, commandée par son oncle Jean Barthelémi Machet, en devint enseigne en 1682, & après avoir passé dans les grades subalternes, fut créé le 26 Février 1695, second major de ce régiment, premier major en 1696, se démit en 1702 de cette charge, en obtenant une demi compagnie. Brigadier du 1 Février 1719. Lieutenant colonel du régiment des gardes le 27 Septembre 1726, il

exerça cette charge pendant 10 ans avec un zéle infatigable. Maréchal des camps du 10 Mars 1734, & lieutenant-général du 15 Mars 1736 ; retiré le même jour du régiment des gardes à cause de ses infirmités, avec une pension de retraite de 8000 livres, & en conservant sa demi compagnie. Mort à Paris le 5 Août 1744, âgé de 80 ans, après 56 ans de services, dans le courant desquels il se distingua dans plusieurs affaires.

(17.)

Charles Jaques, baron de Bésenval & de Brunnstatt, natif de Soleure, frere cadet du lieutenant-général de ce nom, cité avec éloges, article 12, nâquit en 1674, entra en 1690 au service de France, comme enseigne au régiment de Vieux Salis, dans la compagnie de son frere ainé, & servit dans les grades subalternes jusqu'au 17 Avril 1697, qu'il obtint une compagnie dans le régiment de Reynold; fut nommé en Décembre 1702, major du régiment des gardes Suisses, remplit cette place avec beaucoup de distinction, jus-jusqu'au 17 Mai 1729, qu'il obtint le régiment d'Hemmel. Il avait été fait brigadier le 1 Février 1719, maréchal des camps le 20 Février 1734, & se distingua singulierement cette campagne en cette qualité, à l'armée d'Italie, où il se montra l'é-

mule

Lieutenans généraux.

mule de Mr. d'Affry, lieutenant général le 26 Février 1738. Il mourut à Paris, le 16 Octobre suivant.

(18.)

Jean Jacques d'Erlach, fils cadet du lieutenant général, cité à l'article 3, & qui avait obtenu la bourgeoisie de Fribourg, nommé d'ordinaire le chevalier d'Erlach, nâquit en 1674; entra en 1690, comme cadet au régiment des gardes Suisses, dans la compagnie que son pere venait de résigner en faveur de son frere aîné, Jean Barthelémi d'Erlach, qui étant mort le 10 Août 1693, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Nerwinden, le chevalier d'Erlach obtint cette compagnie, & en fut reçu capitaine le 1 Septembre 1697. Brigadier le 1 Février 1719, maréchal des camps le 20 Février 1734, colonel des gardes Suisses le 15 Mars 1736, lieutenant général le 1 Mars 1738, commandeur de l'ordre de St. Louis le 15 Juin 1739, chevalier grand croix de cet ordre en 1740, il mourut à Paris le 4 Novembre 1742, sans avoir été marié. Il s'était trouvé avec le régiment des gardes à la bataille de Nerwinden, au siége de Charleroi, au combat d'Ekeren, aux batailles de Ramillies & d'Oudenarde; en 1712, aux siéges de Douai &

Section III.

du Quênoi, & avait servi en 1735 à l'armée du Rhin, comme maréchal des camps.

(19.)

George Munnlich, seigneur de Bettens, nâquit à Berne en 1660; entra en 1676 au régiment de vieux Salis, comme cadet; se trouva cette campagne & les deux suivantes aux siéges de Bouchain, d'Aire, de Valenciennes & de la citadelle de Gand. Enseigne dans la compagnie colonelle en 1680, sous-lieutenant en 1685, lieutenant en 1689, il obtint en Mars 1692, une demi-compagnie dans ce régiment, que le brigadier Polier, son oncle, avait obtenu en 1690. Mr. de Bettens partagea la gloire que cette brigade acquit aux siéges de Mons & de Namur, de même qu'aux batailles de Steinkerque & de Nerwinden. Il fut pris en 1702, avec ce régiment, devenu Castellas, dans la citadelle de Liege. Lieutenant colonel de ce régiment le 8 Avril 1705, il obtint en 1706 une seconde demi-compagnie, & le 9 Avril 1709 la commission de colonel. Brigadier du 1 Février 1719, il obtint le 4 Août 1722, le régiment de Castellas. Maréchal des camps du 1 Août 1734, & lieutenant général du 15 Août 1739, il échangea, le lendemain de cette derniere promotion, son régiment contre celui de May. Son âge de 80 ans

Lieutenans généraux.

& les blessures dont il était couvert, obligerent cet officier général à se retirer dans sa patrie, où il mourut en 1751, à l'âge de 91 ans. Mr. de Bettens s'était acquis une réputation distinguée dans plusieurs expéditions; malade à toute extrêmité en 1714, & commandé à l'assaut de Barcelone, il se fit porter sur la brêche, & pénétra un des premiers dans la ville à la tête du régiment de Castellas.

(20.)

François Monnin, nâtif de Cressier, comté de Neufchâtel, & fils de François Monnin, colonel au service de France, cité dans le précédent volume, régne de Louis XIV, année 1690, lequel embrassa la même année, de même que son fils, la religion catholique. Ce dernier nâquit en 1675 & entra en 1690, comme cadet dans la compagnie colonelle de son pere, enseigne en 1692, sous lieutenant en 1693, lieutenant en 1694. Capitaine lieutenant du 17 Avril 1695, il se trouva aux différentes affaires pendant ces six campagnes, auxquelles ce régiment participa. Il obtint le 1 Août 1696, la compagnie vacante, par la mort de son pere, dont la moitié ayant été réformée après la paix de Riswyk; il entra avec sa demi compagnie dans le régiment de Courten, & fit les campagnes de ce corps dans les Pays-Bas,

en 1702 & en 1703, en Espagne & en Catalogne de 1706 à 1714 inclusivement avec cette derniere. Il obtint la commission de lieutenant colonel en 1712, à la suite du siege de Girone, auquel il s'était extrêmement distingué, & où il fut dangereusement blessé. Il obtint la commission de colonel en 1719, passa la même année dans le régiment de Castellas, en devint lieutenant colonel effectif le 4 Août 1722, brigadier du même jour 1734, & servit en cette qualité à l'armée sur le Rhin, cette année & la suivante. Il obtint le régiment de Bettens le 16 Août 1739. Maréchal des camps le 1 Janvier 1740, lieutenant général le 1 Mai 1745, il fut employé dans ces deux grades, durant la campagne de 1743 & les cinq suivantes aux armées de Flandres, pendant lesquelles il donna dans toutes les occasions, des preuves d'une valeur éprouvée, en un mot d'un excellent officier général. Mort à Paris en 1756, âgé de 81 ans.

(21.)

Béat François Placide, baron de Zurlauben de la Tour & de Gestelenbourg, nâquit à Zug en 1687. Enseigne au régiment de Pfyffer en Janvier 1703, il obtint sur la fin de cette année le commandement de la compagnie de son pere au

Lieutenans généraux.

même régiment, & le 4 Juillet 1706 une demi compagnie aux gardes Suiſſes, vacante par la mort de ſon oncle le brigadier de Zurlauben. Il fit avec le régiment de Pfyffer, les campagnes de Flandres depuis 1702 à 1707, & celles de 1712 avec les gardes Suiſſes. Brigadier du 1 Août 1734, maréchal des camps du 1 Janvier 1740, lieutenant colonel des gardes Suiſſes du 16 Décembre 1742, colonel de ce régiment du 10 Mars 1743, lieutenant général du 1 Mai 1745, commandeur de l'ordre de St. Louis du 15 Juin 1745. Il a ſuivi le roi, en qualité de colonel des gardes Suiſſes pendant les campagnes de 1744, 1745, 1746 & 1747. Grand-croix de l'ordre de St. Louis en 1755, il réſigna en 1767, la charge de colonel du régiment des gardes Suiſſes, en conſervant néanmoins les honorifiques. Mort à Paris en 1770, âgé de 83 ans.

(22.)

Maurice, comte de Courten, fils cadet du maréchal des camps, Melchior de Courten, iſſu d'une ancienne famille noble du Vallais, & qui, depuis deux ſiecles, a été fort illuſtre. Maurice nâquit en 1690, entra comme cadet en 1706, au régiment de Courten; capitaine lieutenant en 1707, il obtint la commiſſion de capitaine

Section III.

en 1709. Il fit toutes les campagnes de cette guerre en Espagne & en Catalogne, depuis celle de 1706 jusqu'à celle de 1714, inclusivement avec cette derniere; & cela avec une distinction infinie, sur-tout à l'assaut général de Barcelone, où il commanda les grenadiers du régiment, selon un certificat du maréchal de Berwick du 6 Octobre 1714, qui donne les plus grands éloges au chevalier Maurice de Courten; lequel obtint en 1721 une demi compagnie, & la croix de St. Louis, hors de son rang, & comme une récompense de ses services distingués. En 1723, il obtint une autre demi compagnie, & devint en 1724 lieutenant colonel du régiment de son frere aîné. Il commanda ce régiment en 1734, au siége de Traerbach, & l'année suivante au combat de Clausen. Brigadier en 1738, il fut chargé en 1741, de plusieurs commissions de la plus grande importance, dans diverses cours d'Allemagne, dont il s'acquitta au gré de sa majesté, avec une sagacité d'autant plus étonnante, que c'était son coup d'essai. Il passa en Boheme avec la premiere colonne des troupes Françaises; se signala en 1742 à la tête d'une brigade au combat de Sahay, & contribua beaucoup à la victoire que les maréchaux de Broglie & de Belle-Isle remporterent

Lieutenans généraux.

ſur l'armée Autrichienne. Il ſervit avec la même diſtinction pendant le ſiége de Prague; commanda l'arriere-garde à la fameuſe retraite de cette ville, par le maréchal de Belle-Isle, qui confia cette commiſſion importante au chevalier de Courten; de même que celle de retourner, à la tête de ſix bataillons, depuis le haut Palatinat juſqu'à Egra, afin de favoriſer la retraite de la garniſon de Prague, de préférence à pluſieurs maréchaux des camps. Il fut créé la même année, par l'empereur Charles VII, avec ſon frere ainé, comte de l'empire, ſans avoir ſollicité, ni l'un ni l'autre, en aucune maniere, cette diſtinction. Maréchal des camps le 20 Février 1743, le comte de Courten paſſa à l'armée de Piémont, où le prince de Conty le mit à la tête d'une diviſion de quatorze bataillons, avec leſquels cet illuſtre militaire ſe couvrit d'une gloire immortelle pendant la campagne de 1744: d'abord à l'attaque des retranchemens de Ville-Franche, puis à ceux de la fortereſſe de Mont-Alban, qui, quoique regardés comme inexpugnables, furent emportés le 19 & le 20 Avril, graces à la valeur héroïque du comte de Courten & de la diviſion qu'il commandait, dont la brigade de Vigier faiſait partie, & aux diſpoſitions admirables de cet officier gé-

Section III.

néral, qui acquit le 19 Juillet de cette année de nouveaux lauriers, au combat de Pierre-Longue ou de Château-Dauphin, où sa division parvint, à la suite d'une mêlée très-sanglante, à pénétrer, sous la conduite de son intrépide chef, dans les retranchemens ennemis, & à tailler en pieces les régimens Piémontais qui défendaient la gauche de ce poste. Le comte de Courten servit aux siéges de Démont & de Coni; & à la bataille de ce nom, le 30 Septembre, il chargea deux fois l'infanterie Piémontaise à la tête de sa division, avec cette bravoure qu'il savait inculquer, par son exemple, à tout ce qui se trouvait sous ses ordres & après avoir enlevé une batterie très-importante au roi de Sardaigne, il enfonça & rompit l'aîle droite des ennemis, après des efforts incroyables, & décida ainsi cette victoire. Le prince de Conty donna, sur le champ de bataille, les éloges les plus flatteurs au comte de Courten & à sa brave division; & sur le compte que ce prince en rendit au roi, sa majesté créa, tout de suite le comte de Courten, commandeur de l'ordre de St. Louis. Il commanda l'arriere-garde de l'armée Française, lorsque l'arriere saison l'obligea de lever le siége de Coni, malgré cette victoire. Ayant accompagné le prince de

Lieutenans généraux.

Conty à la cour, après cette glorieuse campagne, & présenté par ce prince à Louis XV, il en fut accueilli au delà de son espoir, & honoré dès-lors de la faveur & bienveillance la plus décidée par ce monarque, dont il reçut en Janvier 1745 la premiere preuve, ayant été revêtu par sa majesté du caractere de son ambassadeur extraordinaire à la cour de Berlin; il remplit cette place pendant le cours de cette année, au gré de son maître, de même qu'à celui du grand Frédéric, que le comte de Courten accompagna dans toutes ses expéditions militaires; s'étant trouvé, par sa commission, aux batailles de Hohen-Friedberg, le 4 Juin, & de Sorr ou Trautenau le 30 Septembre, & ne quitta le roi de Prusse que le 26 Décembre, après la signature de la paix de Dresde. Le comte de Courten, qui avait obtenu le régiment de son nom, à la mort de son frere aîné, le 6 Mars 1744, servit pendant la campagne de 1746 à l'armée de Flandres, & fut du siége de la citadelle d'Anvers & de la bataille de Rocoux le 11 Octobre: en 1747, il commanda deux brigades à la bataille de Lawfeld le 2 Juillet, après laquelle il fut détaché à la tête d'un gros corps de troupes au siége de Bergopzom. Lieutenant général le 1 Janvier

1748, il ſervit en cette qualité dans l'armée de Brabant, & reçut ordre, au milieu de Mars, de ſe jetter avec 10 bataillons dans Bergopzom, menacée d'un ſiége de la part de l'armée alliée. Il reſta gouverneur de cette place juſqu'au milieu de Septembre, que ſa majeſté lui confia le gouvernement général de Maeſtricht, du duché de Limbourg & du comté de Namur, juſqu'à l'entiere évacuation de ces pays par les troupes Françaiſes. M. le comte de Courten déploya dans cette place importante, de nouvelles vertus; il ne négligea rien de tout ce qui pouvait contribuer au ſoulagement des peuples confiés à ſes ſoins, qui avaient été en grande partie ſaccagés par les deux armées belligérantes, pendant cette campagne & les deux précédentes. Cette conduite, qui formait un contraſte frappant avec celle de ſon prédéceſſeur dans ce gouvernement, lui gagna tous les cœurs. Ayant conſtamment refuſé toute eſpece de préſent & de gratifications, de la part des états de Limbourg & de Namur, & du corps municipal de Maeſtricht, le comte de Courten quitta cette place le lendemain de ſon évacuation & du départ de ſes domeſtiques, n'ayant gardé qu'un ſeul paleſrenier. Au moment de ſon départ, il trouva la principale nobleſſe de ces contrées, à

Lieutenans généraux.

cheval devant ſon logis, qui ſe faiſait un honneur de lui ſervir d'eſcorte, juſques à Namur; & le peuple, qui ſe preſſait en foule autour de ſon cheval, le comblait de bénédictions & le nommait leur pere. Le comte de Courten (qui a avoué plus d'une fois, que ce jour avait été le plus doux de ſa vie) ayant pris congé des uns & des autres, & ne voulant pas abſolument accepter cette eſcorte, partit au galop, rejoignit le même ſoir à Namur, les troupes qui étaient ſous ſes ordres, & après les avoir diſtribuées dans leurs garniſons reſpectives, il revint à Paris au printems de 1749, avec une réputation, préférable peut-être, à celle que les maréchaux de Saxe & de Löwendahl avaient acquiſe, en ſubjuguant ces contrées. Le comte de Courten ne fit uſage de ſa haute faveur, que pour les militaires de notre nation, aſſurés de trouver en lui un protecteur zélé, lorſqu'il voyait les récompenſes de la cour prodiguées aux officiers intriguans, tandis que les ſervices diſtingués en étaient exclus. Le comte de Courten, en réuniſſant aux qualités d'un grand capitaine, les vertus d'un philoſophe bienfaiſant, & gratifié en 1757, de la grand-croix de St. Louis, mourut le 29 Janvier 1766 à Paris. Sa mémoire eſt, & ſera toujours révérée en

Section III.

Suiſſe, d'autant plus, qu'il avait toujours enviſagé l'honneur de cette nation, comme le ſien propre, & en avait donné plus d'une fois des preuves, lorſque le maréchal de Löwendahl & d'autres officiers généraux Allemands s'en montrerent les détracteurs.

(23.)

François Joſeph-Guillaume de Vigier, ſeigneur de Steinbruk, iſſu d'une ancienne famille noble de Soleure, nâquit en 1688. Enſeigne en 1703, au régiment des gardes Suiſſes, dans la compagnie de ſon frere aîné; ſous-lieutenant en 1708, il obtint cette compagnie en 1712, & fit dans ce corps toutes les campagnes de Flandres de 1703, incluſivement à celle de 1712. Brigadier le 1 Janvier 1740, il obtint le 16 Mai de cette année le régiment de Tſchudi, & ſervit à la tête d'une brigade, dont ſon régiment faiſait partie, en 1743, & au commencement de la campagne ſuivante, en Dauphiné & dans le comté de Nice; où formant la moitié de la diviſion du comte de Courten, M. de Vigier partagea la gloire de cet officier général, en lui aidant à emporter les retranchemens de Ville-Franche & de Montalban. Maréchal des camps du 2 Mai 1744, M. de Vigier reçut en même tems ordre de ſe rendre en

Lieutenans généraux.

Provence, dont les côtes étaient menacées d'une descente de la part des Anglais, avec le marquis, depuis duc & maréchal de Mirepoix, qui, ayant été appellé ailleurs pour le service du roi, M. de Vigier resta chargé du commandement en chef de cette province, depuis le 1 Juillet 1744 jusqu'à la fin de Janvier 1745; distinction très-rare à l'égard d'un officier général étranger, mais que M. de Vigier justifia par sa conduite dans cette place importante. Ses infirmités & ses blessures l'empêcherent de faire la campagne de 1745; s'étant retiré à Soleure, il s'y rétablit & rejoignit l'armée d'Italie en Février 1746. Il se signala le 16 Juin de cette année à la bataille de Plaisance, ayant repoussé les ennemis à trois reprises, à la tête de deux brigades; & le 10 Août suivant, au combat du Tidon, où il fit derechef des prodiges de valeur. Lieutenant général du 1 Janvier 1748, il mourut à Soleure le 22 Février 1756, & doit avec raison être compté parmi les officiers généraux qui ont illustré la Suisse.

(24.)

Jean Balthazar Fegelin de Séedorf, (issu d'une ancienne famille noble, patricienne & très-illustrée de Fribourg,) nâquit en 1676; il entra en 1699 au service de France, comme enseigne au

Section III.

régiment de Reynold, & en 1701, dans celui des gardes Suisses, en qualité de sous-lieutenant; leva en 1702, une compagnie dans le régiment de Pfyffer; devint en 1709, commandant du second bataillon de ce corps, fit toutes les campagnes de cette guerre avec ce régiment, qui fut réformé en 1715. M. de Séedorf obtint pour lors une pension de 1000 livres, & en 1721, une commission de colonel, pour servir à la suite du régiment d'infanterie Allemande de Sparre, auparavant Gréder, & actuellement Salm-Salm. Il fut nommé le 26 Août 1726, second major des gardes Suisses, premier & unique major de ce régiment le 17 Août 1729, obtint celui de Brendlé le 13 Avril 1738. Brigadier du 1 Janvier 1740, maréchal des camps du 2 Mai 1744, & lieutenant général du 10 Mai 1748; il servit en 1744, comme maréchal des camps aux siéges d'Ipres & de Menin; fut revêtu du commandement de cette derniere place après sa reddition; s'acquitta de cet emploi avec distinction pendant huit mois, au bout desquels M. de Séedorf demanda à servir de nouveau à l'armée du maréchal de Saxe, qu'il rejoignit à l'ouverture de la campagne de 1746; se trouva aux siéges de Bruxelles & de Namur, de même qu'à la bataille de Rancoux, & donna

Lieutenans généraux.

partout des preuves de valeur & d'expérience. M. de Séedorf fut chargé les derniers jours d'Octobre 1746, de commander ſur les côtes de Normandie, menacées d'une deſcente ennemie, & conſerva ce commandement juſqu'à la fin de cette guerre. Il mourut à Paris le 25 Décembre 1751.

(25.)

André Wittmer, Griſon, nâquit en 1679, entra en 1695, au ſervice de France, comme enſeigne de la compagnie de ſon pere dans le régiment de Gréder, paſſa par les grades ſubalternes juſqu'en 1699, qu'il obtint cette demi compagnie : il fit avec le régiment de Gréder les campagnes de 1702 à 1713 aux armées de Flandres, durant la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne; montra dans différentes affaires autant de valeur que de capacité, & reçut diverſes bleſſures très-dangereuſes. Il obtint la commiſſion de lieutenant colonel le 15 Février 1721. Lieutenant colonel effectif du régiment d'Affry, le 11 Février 1729; brigadier le 1 Août 1734; & le 3 Octobre de la même année, il obtint ce régiment. Maréchal des camps du 1 Janvier 1740, ſes infirmités, ſuites de ſes bleſſures, ne lui permirent pas de faire aucune campagne de la guerre de la ſucceſſion d'Autriche, depuis 1742 à 1748.

Section III.

Lieutenant général en 1752, il mourut à Paris en 1757.

(26)

Louis - Auguste - Augustin, comte d'Affry, chevalier commandeur de l'ordre du St. Esprit, & auparavant grand-croix de l'ordre militaire de St. Louis, lieutenant général des armées du roi, & colonel du régiment des gardes Suisses ; adjoint à Mgr. le comte d'Artois, dans les fonctions de colonel général des Suisses & Grisons, sous le titre d'administrateur général des Suisses & Grisons ; conseiller d'honneur au sénat de Fribourg, avec une place de distinction ; seigneur de St. Barthelémy, Précondaux & Brétigny, & fils unique du lieutenant général François d'Affry, cité avec éloges à l'article 15, est sans contredit un des officiers généraux qui a répandu le plus d'illustration sur la Suisse. Issu d'une maison noble, qui, dès le onzieme siecle, possédait des terres dans les environs de Fribourg ; ce qui est constaté par des actes authentiques du monastere d'Hautetive ; le comte d'Affry nâquit à Versailles le 28 Août 1713 ; élevé sous les yeux de son pere, il reçut par ses soins une éducation analogue à la carriere brillante, qui lui était ouverte.

Cadet

Lieutenans généraux.

Cadet au régiment des gardes Suiſſes, dans la compagnie de ſon pere, le 15 Avril 1725, il fut enſeigne de cette troupe le 14 Août 1729. Satisfait des premiers ſervices de ſon fils, le lieutenant général d'Affry lui fit obtenir le 25 Février 1733, la place de capitaine commandant de la compagnie colonelle de ſon régiment. La guerre s'étant rallumée ſur ces entrefaites, le comte d'Affry ſervit d'aide de camp à ſon pere, nommé ſur la fin de Février 1734, pour ſervir à l'armée d'Italie comme lieutenant général, lequel ayant été chargé de l'attaque de Colorno, à la tête des grenadiers de l'armée, fut ſécondé par ſon fils, avec autant de bravoure que d'intelligence, dans cette entrepriſe périlleuſe, qui eut tout le ſuccès poſſible. M. le comte d'Affry ſe montra de même, le 29 Juin, à la ſanglante bataille de Parme, & le 19 Septembre, à celle de Guaſtalla. Combattant à cette derniere journée, avec les grenadiers du régiment du roi, & dans la diviſion commandée par ſon pere, M. le comte d'Affry eut la triſte conſolation de recueillir ſes derniers ſoupirs, lorſque ce brave général expira percé de coups & couvert de gloire. Dès que Louis XV apprit cette perte, il nomma d'abord le comte d'Affry, capitaine de la demi compagnie de ſon pere, au

Section III.

régiment des gardes Suisses, & lui en fit expédier la commission le 19 Octobre 1734. A cette derniere époque, M. le comte d'Affry rentra au régiment des gardes Suisses, avec lequel il fit la campagne de 1735, sur le Rhin. Brigadier le 2 Mai 1744; lieutenant colonel du régiment des gardes Suisses le 12 Avril 1746, il obtint le même jour une autre demi compagnie dans ce régiment, qui, réunie à celle qu'il avait déja, forma la compagnie lieutenante colonelle. M. le comte d'Affry commanda les gardes Suisses à l'armée de Flandres pendant les campagnes de 1746, de 1747 & de 1748, avec la plus grande capacité & bravoure dans toutes les batailles & siéges de ces trois campagnes. Maréchal des camps le 1 Janvier 1748, & lieutenant général du 1 Mai 1758. Il avait été député par le roi défunt, au milieu de Novembre 1755, auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies, & fut créé comte par lettres-patentes de ce monarque, du 12 Novembre de cette année. M. le comte d'Affry s'acquitta si bien des fonctions de cette place, devenue de la plus grande importance, depuis la guerre rallumée, que sa majesté le revêtit le 10 Janvier 1759, du caractere de son ambassadeur ordinaire auprès de leurs Hautes-Puissances, où il déploya tous les

Lieutenans généraux.

talens d'un négociateur consommé, en soutenant les intérêts du roi son maître avec autant de zele que de dignité, jusqu'au 12 Juin 1762, qu'il reçut ordre d'aller servir à l'armée de Hesse, comme premier lieutenant général de cette armée; se distingua le 30 Septembre, de la même année, à la bataille de Fridberg, où il commanda l'aîle droite. Il obtint le 20 Août 1767, le régiment des gardes Suisses, du vivant même de son prédécesseur, qui reçut pour cet effet, une pension équivalente de retraite; & remplit depuis lors les fonctions de colonel des gardes Suisses, avec l'approbation générale de tout ce corps, qui chérit cet illustre chef autant qu'il le révere. M. le comte d'Affry obtint le 5 Octobre de 1767, les grandes entrées dans les appartemens & celle des carrosses du roi; après avoir fait à cette occasion, ses preuves de noblesse, à toute rigueur, & les avoir fait remonter par des titres & une filiation authentique, à trois siecles au-delà du terme prescrit par les ordonnances royales, pour participer à cette distinction. Il fut commis le 21 Décembre 1771, de la part de Louis XV, par lettres-patentes du grand sceau, aux fonctions de colonel général des Suisses & Grisons; & ayant été confirmé en cette qualité, par sa majesté régnan-

Section III.

te, dès ſon avénement au trône, M. le comte d'Affry ſert depuis 1775, de conſeil & d'adjoint à Mgr. le comte d'Artois, dans l'exercice de cette charge, ſous le titre *d'adminiſtrateur général des Suiſſes & Griſons.* Aſſuré, que le cordon de commandeur de l'ordre de St. Louis ne ſerait pour lui que le premier degré pour monter & parvenir aux premieres décorations de cette nature, M. le comte d'Affry accepta le 10 Février 1779, ce cordon qu'il n'aurait tenu qu'à lui d'obtenir trente ans auparavant, & il ne fut pas trompé dans ſon attente, ayant été revètu le 25 Août, de la même année, de la grand-croix de l'ordre de St. Louis, & décoré le jour du nouvel an de 1784, de l'ordre du St. Eſprit, en réſignant ſa grand-croix de St. Louis, à la ſuite d'une diſtinction dont l'hiſtoire militaire des Suiſſes ne fournit aucun exemple. Il n'eſt au ſurplus pas inutile de remarquer à ce ſujet, que jamais commandeur de St. Louis n'en obtint la grand-croix, ſix mois après ſa promotion; que les chevaliers grands-croix de St. Louis, ont paſſé très-rarement de cette décoration à celle de l'ordre du St. Eſprit; & qu'enfin, à cette derniere promotion de chevalier du St. Eſprit, il ne ſe trouvait de chevaliers étrangers, outre M. le comte d'Af-

Lieutenans généraux.

fry, que des princes de maisons souveraines, & trois grands d'Espagne, de la premiere classe.

Informés de toutes parts, que M. le comte d'Affry, parvenu par son mérite, & ses services distingués, à acquérir la bienveillance la plus marquée, d'un monarque aussi bienfaisant que judicieux dispensateur de ses graces, les fait réjaillir sur les officiers & les troupes Suisses; à l'imitation de son digne émule, que nous citerons dans l'article 32; nous ne doutons pas, que les uns & les autres, en voyant les graces & les récompenses de sa majesté, dirigées par les sollicitations magnanimes de leur illustre chef, répondre à leur espoir, ne bénissent le moment de son élévation. Et pourrait-il être insensible aux acclamations de ses compatriotes?

(27.)

Joseph Nazaire, baron de Réding de Biberregg (issu d'une ancienne famille noble du canton de Schweiz, & illustrée par plusieurs officiers généraux du plus grand mérite, dont on trouvera l'énumération dans la suite de ce volume & des deux suivans,) fils de Léonard Nazaire, baron de Réding de Biberregg, capitaine au régiment des gardes Suisses, qui, après avoir servi pendant 42 ans avec distinction dans ce corps, se

retira du service, le 20 Novembre 1735, à cause de ses blessures; & neveu du maréchal des camps, Dominique, baron de Réding de Biberregg, dont nous parlerons dans l'article 13, de la section suivante : il naquit en 1711; cadet dans la demi compagnie de son pere au régiment des gardes Suisses, le 15 Février 1725; enseigne en 1726; sous-lieutenant en 1729; second lieutenant en 1732; il obtint, le 20 Novembre 1735, cette demi compagnie, par la retraite de son pere. Brigadier, du 1 Mai 1745; maréchal des camps, du 10 Mai 1748; & lieutenant général, du 17 Décembre 1759. Il s'était trouvé aux siéges de Ménin, d'Ipres, de Fribourg en Brisgäw, & de Maestricht. Aide de camp du prince de Dombes durant la campagne de 1747, Mr. de Réding se distingua dans diverses expéditions, & sur-tout le 2 Juillet de cette année, à la bataille de Lawfeld, où il combattit avec la plus grande valeur dans le régiment des carabiniers. Son service de capitaine d'une demi compagnie aux gardes Suisses, ne l'ayant pas mis à même de faire les autres campagnes de cette guerre, il obtint le 1 Juin 1763, à la derniere formation du régiment, une compagnie entiere. En 1765, une tourbe populaire se rendit maître des délibérations du can-

Lieutenans généraux.

ton de Schweiz, rompit ſur les prétextes les plus frivoles, ſon alliance avec la couronne de France, rappella la compagnie de Réding du ſervice, & cita Mr. de Réding de venir rendre compte de ſa conduite à l'aſſemblée générale de Schweiz; il obéit, ſans héſiter, à ce décret; quoique Louis XV, cherchant à conſerver un officier général de ce mérite, lui eût fait offrir de réunir ſur ſa tête, avec ſes appointements, ceux des officiers & bas-officiers de ſa compagnie, & la penſion annuelle de ſon canton, en attendant le premier régiment Suiſſe vacant. Anecdote très-avérée, dont l'auteur fut inſtruit au tems de ces mouvemens tumultueux, par Mr. le chevalier de Beauteville, ambaſſadeur de France en Suiſſe. Mr. de Réding, de retour à Schweiz, après avoir tout ſacrifié à ſon injuſte patrie, ſe vit accablé d'outrages par une populace forcenée, auxquels il oppoſa une fermeté héroïque, jointe à une réſignation digne d'un Ariſtide. La vérité étant parvenue, au bout de quelques années, à diſſiper les cabales dont il avait été la victime, Mr. de Réding fut revêtu, en 1774, d'une voix unanime, des premieres dignités de ſon canton, & les a remplies avec autant d'habileté & de zèle patriotique, que de déſintéreſſement, juſqu'à ſa mort ſurvenue en 1782.

Section III.

(28.)

Louis Auguste, baron de Planta, de Wildenberg, Grison, & issu d'une très-ancienne famille noble de ce pays, & de la haute Engadine, naquit en 1702: cadet aux gardes Suisses, en 1717; enseigne, en 1719; sous-lieutenant en 1720, second lieutenant en 1726; premier lieutenant en 1729; chevalier de St. Louis en 1736, il obtint, le 7 Octobre de la même année, la demi compagnie de son pere dans ce régiment. Brigadier, le 1 Mai 1745, il obtint le 7 Mai 1747, une pension de 1000 livres. Maréchal des camps du 10 Mai 1748, il s'est trouvé, avec les gardes Suisses, aux siéges de Philippsbourg, de Menin, d'Ipres, de Fribourg & de Maestricht; & comme aide de camp du prince de Dombes, pendant la campagne de 1743; le 17 Juin de cette année, à la bataille de Dettinguen. Il obtint le régiment de Balthazar, le 28 Octobre 1754, & fit les camgagnes de 1758 & de 1759, avec la plus grande distinction. Lieutenant général, du 17 Décembre 1759. Mort le 15 Août 1760, de chagrin, à ce que l'on prétend, de ce que le comte de Broglie avec lequel Mr. de Planta avait eu diverses prises l'année précédente, était parvenu à le faire rayer du nombre des lieutenants généraux;

Lieutenans généraux.

nommés à servir cette année à l'armée du bas-Rhin ; quoique le maréchal de Belle-Isle eût déja placé Mr. de Planta sur ce tableau. C'est ainsi que la cabale priva le roi d'un de ses meilleurs officiers généraux, dont sa patrie ne cessera de s'honorer.

(29.)

Rodolphe de Castellas, de Fribourg ; né en 1706 ; il entra en 1723, comme cadet, au régiment de Bettens ; enseigne, en 1724, il passa avec ce grade, en 1727 aux gardes Suisses ; sous lieutenant, en 1736 ; capitaine commandant de la compagnie de son oncle dans ce régiment, le 25 Mars 1737 ; capitaine en chef des grenadiers des gardes Suisses en 1742 ; il servit en cette qualité aux siéges de Menin, d'Ipres, de Fribourg, de Tournai & de Maestricht, de même qu'aux batailles de Fontenoi, de Raucoux, de Lawfeld ; & se distingua aux siéges de Fribourg & de Tournai, sous les yeux du feu roi ; de façon à en recevoir des complimens flatteurs. Mr. de Castellas avait obtenu, le 10 Mars 1743, la demi compagnie de son oncle, aux gardes Suisses, & avait été nommé brigadier, le 1 Mai 1745. Maréchal des camps, le 10 Mai 1748, il obtint le régiment de Vigier, le 15 Mars 1756 ; fut nommé, le 3 Mai 1757,

gouverneur de Wesel & du duché de Cléves; & créé, le 17 Janvier 1759, inspecteur général des Suisses & Grisons, avec 8000 livres d'appointemens; il en exerça les fonctions jusqu'au 25 Juillet 1761. Mr. de Castellas fut nommé lieutenant-général, le 17 Décembre 1759; & soutint en 1760, dans Wesel, un siége, ayant à peine 2000 hommes effectifs de garnison, du 2 Septembre au 16 Octobre, contre une armée de 20 mille hommes, sous les ordres du prince héréditaire, aujourd'hui duc de Brunswick. Mr. de Castellas se conduisit avec tant de valeur & d'habileté, que sans perdre un pouce de terrain, il donna le tems au marquis de Castries d'accourir à son secours, & de battre l'armée ennemie, le 16 Octobre, à Closter-Campen, près de Rhinberg. Le roi envoya, le 1 Mars 1761, le cordon de commandeur de St. Louis, à Mr. de Castellas avec 3000 liv. de pension, comme une juste récompense de cette belle défense. Grand-croix du même ordre avec une pension de 6000 livres, du 1 Mars 1769.

(30.)

François Philippe de Boccard, né à Fribourg en 1698, issu d'une très-ancienne famille noble de cette ville. Il entra, en 1718, aux gardes Suisses comme enseigne; sous-lieutenant, en

Lieutenans généraux.

1719; second lieutenant, en 1720; aide-major des gardes Suisses, le 15 Juin 1729, à la création de cette charge; major de ce régiment, le 13 Avril 1738; brigadier, le 1 Mai 1745; maréchal des camps, le 26 Décembre 1748, il obtint le régiment de Séedorf, le 12 Mars 1752. Lieutenant général, du 17 Décembre 1759, il vécut à Fribourg depuis 1762: il mourut en 1782, âgé de 48 ans. Mr. de Boccard a fait les campagnes de 1734 & de 1735, sur le Rhin; & s'est trouvé aux siéges de Ménin, d'Ipres, de Fribourg, de Tournai & de Maestricht, de même qu'aux batailles de Fontenoi, de Raucoux & de Lawfeld; il commanda à Ruremonde pendant la derniere guerre; & il a donné par-tout des preuves éclatantes de sa bravoure & de ses talens supérieurs.

(31.)

Jean Jacques, comte de Beaussobre, marquis de Bisseul, seigneur de Grébert & Croiselles en Normandie; issu d'une famille noble très-ancienne du pays de Vaud, établie à Morges; fils de Jean Beaussobre, capitaine dans le régiment de Courten, avec commission de colonel d'infanterie; fut créé, en 1740, comte & marquis, par lettres-patentes du roi. Le comte de Beaussobre naquit en 1702; entra, en 1716, au régiment de

Section III.

Courten dans la compagnie de son pere, comme cadet. Aide-major dans ce corps, en 1728; capitaine de grenadiers, en 1734, il servit à la tête de cette troupe au siége de Traerbach, & s'y fit connaître d'une maniere si avantageuse, du comte, depuis maréchal & duc de Belle-Isle, qu'il acquit dès-lors la bienveillance la plus décidée de ce seigneur qui dirigeait ce siége, & qui, après la reddition de cette place, y établit Mr. de Beaussobre en qualité de lieutenant de roi; & ce dernier en remplit les fonctions jusqu'à l'évacuation de cette place, par les troupes Françaises, avec tant d'intelligence, que le comte de Belle-Isle qui avait déja beaucoup d'influence à la cour, lui fit obtenir, en 1736, une commission de colonel d'infanterie, à la suite du régiment de Royal-Suéde. Distinction aussi rare que flatteuse pour un jeune capitaine, qui n'avait que quatre ans de commission; mais qui, en échange, laissait M. de Beaussobre dans une espece d'inaction. Pour cette raison, il demanda & obtint l'agrément de faire les campagnes de Hongrie de 1737 & de 1738, comme volontaire, où il trouva moyen de se distinguer & d'acquérir ces connaissances profondes, du service des troupes légeres, qu'il déploya avec tant de succès & de gloire dans les campagnes de 1744 & dans

Lieutenans généraux.

les suivantes, en Flandres. Le maréchal de Belle-Isle demanda le comte de Beaussobre, comme aide-maréchal-général des logis, pour son armée, dont il obtint le brevet en 1741, & il fonctionna en cette qualité pendant cette campagne & les deux suivantes, en Bohème & en Baviere. Le comte de Beaussobre ayant acquis dans cette place, aussi importante que difficile, une réputation distinguée, aurait désiré rentrer dans les troupes nationales & y continuer sa brillante carriere; mais ayant essuyé des dégoûts peu mérités, de la part du prince de Dombes, il accepta le 10 Février 1744, un régiment d'hussards. Brigadier de cavalerie, du 1 Mai 1745, il rendit des services très-essentiels dans le cours de cette guerre en Flandres, à la tête d'une brigade de troupes légeres, à laquelle les généraux en chef ajouterent souvent de gros détachemens d'infanterie & de cavalerie, suivant les expéditions plus ou moins importantes dont il fut chargé, & dans lesquelles le comte de Beaussobre manifesta la bravoure la plus intrépide, réunie à l'expérience la plus consommée. Il fut maréchal des camps, le 10 Mai 1748; son régiment fut incorporé en 1756, fut chargé en 1757, d'investir & d'assiéger la ville de Gueldres qui capitula le 12 Août. Il servit pendant les campagnes de 1758 & de 1759, à l'ar-

Section III.

mée du bas-Rhin. Lieutenant-général, du 17 Déc. 1759; gouverneur de la ville & principauté de Gueldres, depuis le 18 Octobre 1759, jusqu'à son évacuation, par les troupes Françaises. Il vécut depuis 1763 en Normandie dans ses terres; fut décoré en 1765, de la grand-croix de l'aigle rouge, & a obtenu les grandes entrées dans les carrosses & appartemens du roi. M. le comte de Beaussobre fut un de ces officiers généraux, qui fit d'autant plus d'honneur à la Suisse, qu'il n'a dû son élévation, qu'à son mérite, & à ses talens supérieurs, n'ayant trouvé aucune espece d'appui chez ses compatriotes. Il est mort en 1784.

(32.)

Pierre Victor Joseph, baron de Bésenval & de Brunnstatt, natif de Soleure, & fils unique du lieutenant général & colonel des gardes Suisses de ce nom, cité avec éloges, article 12. M. le baron de Bésenval est né en 1721; enseigne surnuméraire en 1733, dans la compagnie de son pere, aux gardes Suisses, il fit, avec ce régiment, malgré sa grande jeunesse, les campagnes de 1734 & de 1735, à l'armée du Rhin, & y donna dès-lors des preuves d'intrépidité. Il obtint, le 15 Avril 1736, la compagnie de son pere, dont il fut reçu enseigne, le 12 No-

Lieutenans généraux.

vembre 1737; & capitaine, le 13 Avril 1738. Il fit la campagne de Boheme, de 1742, & celle de Baviere, de 1743, comme aide de camp du premier maréchal de Broglie, & trouva moyen de se distinguer dans cette place. Il servit à la tête de sa compagnie, aux siéges de Menin, d'Ipres, de Fribourg & de Tournai, de même qu'aux batailles de Fontenoi & de Raucoux. Brigadier, du 20 Mars 1747, il fit cette campagne & la suivante en cette qualité, & se trouva à la bataille de Lawfeld & au siége de Maestricht. M. le brigadier, baron de Bésenval, fut employé dès le premier Mars 1757, à l'armée d'Allemagne, commanda une brigade, le 26 Juillet, à la bataille d'Hastembeck, & se distingua infiniment à la tête de cette troupe. Maréchal des camps, le premier Mai 1758; destiné à servir pendant la campagne de 1759, à l'armée de Hesse, il arriva, le 11 Juillet, à Cassel, avec un gros corps de troupes, occupa cette ville & Minden, & assura la communication de ces deux places avec cette armée; ce qui facilita beaucoup les approvisionnemens. Il fut chargé d'investir Hammelen; mais après la défaite de l'armée française, le premier Août, à Minden, ce blocus fut levé, & Mr. de Bésenval reçut ordre de rejoindre avec

Section III.

ſon corps, la grande armée; ce qu'il exécuta, le 10 Août. Pendant la campagne de 1760, M. de Béſenval combattit avec la plus grande bravoure à Corbach; & ayant renforcé le marquis de Caſtries ſur le bas-Rhin, les premiers jours d'Octobre, à la tête d'un gros renfort, il contribua beaucoup, le 16 Octobre, à la victoire de Cloſter-Campen. Il commanda le régiment des gardes Suiſſes à l'armée du bas-Rhin, dès le premier Mai 1761: il avait obtenu, le premier Janvier de la même année, le cordon rouge. Lieutenant général, le 25 Juillet 1762, du même jour inſpecteur général des Suiſſes & Griſons, Mr. le baron de Béſenval ſe montra dans le plus beau jour, en exerçant les fonctions auſſi importantes que pénibles de cette charge; les régimens de notre nation, au ſervice de France; étant parvenus à l'état le plus brillant de beauté, de bien tenue & de diſcipline où ils aient jamais été, graces à l'activité & au zele infatigable de cet admirable chef. Les éloges que le feu roi daigna donner, en 1766, en 1767 & en 1768, aux brigades Suiſſes, qui eurent l'honneur de manœuvrer ſous les yeux de ce monarque, aux camps de Fontainebleau; éloges qui ne pouvaient que retomber ſur l'inſpecteur général qui en était la cheville

ouvriere.

Lieutenans généraux.

ouvriere. Les officiers de l'état major, comblés des graces & des bienfaits de la cour, & les régimens Suiſſes, diſtribués dans les meilleures garniſons du royaume, par les ſollicitations de leur inſpecteur général, lequel ne demandant rien pour lui, & tout pour ſes compatriotes, parvint à exciter parmi leurs différens corps de troupes, cette noble émulation, l'ame du militaire; après avoir gagné tous les cœurs par ſon affabilité & ſa politeſſe, qui dédaignait cette morgue allemande que ſes ſucceſſeurs eſſayerent en vain de lui ſubſtituer, & qui ne fit que révolter. Voilà ce qui certainement formera époque dans les faſtes militaires de notre nation, & ſur-tout dans les cœurs reconnaiſſans de tant d'officiers qui doivent, en grande partie, leur bien-être actuel à Mr. le baron de Béſenval & de Brunnſtatt, lequel reçut la grand-croix de l'ordre de Saint Louis, le premier Janvier 1766; fut établi, le 20 Août 1767, lieutenant colonel du régiment des gardes Suiſſes; & ſe démit, le 10 Mars 1770, de la charge d'inſpecteur général des Suiſſes & Griſons, au grand regret de ces troupes & de leurs chefs. Sa majeſté régnante vient de manifeſter à M. le baron de Béſenval, la bienveillance la plus

marquée, en l'établiſſant, en 1783, commandant en chef de la ville, prévôté & vicomté de Paris; en 1784, commandant en chef du gouvernement de la Champagne & de la Brie; & en ajoutant, la même année, à ces deux faveurs, très-rares envers un officier général étranger, celle de lui conférer la même place dans les gouvernemens du Bourbonnais, du Berry, de la Tourraine & de l'Orléanais.

(33.)

Chrètien Dagobert, comte de Waldner de Freundſtein, ſeigneur d'Holweiler, Birsheim & autres terres en Alſace; iſſu d'une famille de la plus ancienne nobleſſe Helvétienne, reçue dès l'onzieme ſiecle dans les tournois, de là dans l'ordre Teutonique & dans les grands chapitres d'Allemagne, en faiſant ſes preuves à toute rigueur, domiciliée en partie parmi la nobleſſe de Bâle depuis 1235 juſqu'en 1499, qui acquit en 1615 la bourgeoiſie de Mullhauſen, & en 1762 celle de la ville d'Araw dans le canton de Berne; & qui fut élevée le 4 Mars 1749 par lettres-patentes du feu roi, enrégiſtrées au conſeil royal d'Alſace, au rang de comtes. Chrètien Frédéric Dagobert nâquit en 1712; enſeigne dans le régiment de Mai en 1728, ſous-lieutenant en 1729, aide-ma-

Lieutenans généraux.

jor dans ce régiment depuis 1730 jusqu'en 1734, qu'il leva une compagnie entiere, avec laquelle il passa le 10 Novembre de cette année au régiment de Burki; il commanda le troisieme bataillon de ce régiment durant la campagne de 1735 en Italie, & l'année d'après en Roussillon jusqu'au 9 Février 1737, que ce bataillon fut réformé. Mr. de Waldner servit depuis cette époque, comme capitaine réformé à la suite de ce régiment, jusqu'au 2 Juillet 1741, qu'il obtint le commandement de la demi compagnie du comte d'Erlach aux gardes Suisses, avec la commission de colonel, & servit à la tête de cette troupe aux siéges de Ménin, d'Ipres, de Fribourg, de Tournai, d'Oudenarde & de Maestricht, de même qu'aux batailles de Fontenoi, de Raucoux & de Lawfeld. Brigadier du 20 Mars 1747, il obtint le 19 Oct. 1749 une compagnie dans le régiment de Balthazar, qui passa en 1750 dans celui de Bettens, & en 1753 dans celui de Witmer, dont il fut établi colonel commandant le 15 Juil. 1755. Le comte de Waldner servit à la tête de sa brigade pendant la campagne de 1757 à l'armée de Soubise, combattit le 5 Novembre avec beaucoup de valeur à la malheureuse journée de Rosbach, ayant partagé avec les régimens de Planta & de Diesbach la gloire d'avoir

demeuré les derniers ſur le champ de bataille, & de ne s'en être retiré que ſur les ordres réitérés du prince de Soubiſe. Il obtint le 13 Novembre de la même année le régiment de Wittmer. Maréchal des camps du 8 Mai 1758, Mr. le comte de Waldner commanda le 23 Juillet de cette année, l'aile droite de l'armée Françaiſe à la bataille de Landershauſen, & ayant pénétré à la tête de ſon régiment & de celui de Diesbach dans les retranchemens ennemis, il culbuta leur gauche & décida cette victoire, qui fut très-ſanglante; & continua à ſe diſtinguer le 10 Octobre ſuivant à la bataille de Lauterberg. Durant la campagne de 1759, le comte de Waldner eut un corps particulier à ſes ordres, avec lequel il couvrit le pays de Heſſe-Caſſel, dès que Mr. le baron de Béſenval eût abandonné ce pays pour inveſtir Hamlen; il fut nommé en Novembre de cette année, grand-croix du mérite militaire, à la création de cet ordre. En 1760, il contribua beaucoup aux avantages que l'armée Françaiſe remporta ſur celle des alliés le 10 Juillet, au combat de Corbach, ayant attaqué à la tête d'une colonne le général de Kielmanſegg, il le mit en déroute, & lui prit 20 pieces de canon. Le comte de Waldner fit la campagne de 1761 à l'armée du maréchal de Broglie,

Lieutenans généraux.

& suivit pendant celle de 1762 le prince de Condé dans toutes ses expéditions sur le bas Rhin ; lieutenant-général du 25 Juillet 1765, commandant de la haute Alsace du 15 Avril 1772 ; & mort dans son château d'Hollweiler le 4 Mars 1783.

(34.)

Jean Victor, baron de Travers d'Ortenstein, Grison ; issu d'une famille noble très-ancienne de ce pays, & fils du brigadier de ce nom, qui sera cité dans l'article 31 des brigadiers ; il nâquit en 1721 ; cadet dans le régiment de son pere en 1737, enseigne de la compagnie colonelle en 1738 ; capitaine commandant de cette troupe en 1740 ; il obtint le 14 Octobre 1742, la demi compagnie de son pere au régiment des gardes Suisses, & fit avec cette troupe les campagnes de 1744, de 1746 & de 1748 en Flandres : brigadier du 20 Mars 1747, & maréchal des camps du 10 Février 1759 ; il remit en 1761 sa compagnie aux gardes Suisses, au baron de Travers son cousin ; lieutenant-général du 25 Juillet 1762, & mort à Metz le 5 Septembre 1776. Le baron de Travers réunissant à beaucoup de connaissances tacticiennes & de pratique la valeur la plus intrépide, avait le génie un peu romanesque, & était grand partisan de l'arme blanche ; il combattit de préférence aux batailles

Section III.

de Sondershausen, de Lauterberg, de Bergen & de Fillingshausen, comme simple volontaire aux grenadiers, armé d'un bouclier de cuir couvert d'acier, d'un double espadon de cavalerie & d'une paire de pistolets à sa ceinture, & revêtu d'un casque. Il est sûr que le baron de Travers, placé au premier rang & faisant des prodiges de valeur, anima par son exemple d'une maniere étonnante les troupes, fieres d'avoir un officier général pour camarade, qui daignait combattre parmi elles comme simple soldat. L'humeur inquiéte & emportée du baron de Travers, lui suscita en 1766 des affaires très-fâcheuses dans sa patrie, qui l'obligerent de s'expatrier les dernieres années de sa vie.

(35.)

César Hippolithe de Pestaluzzi, Grison. Cadet au régiment des gardes Suisses en 1718, enseigne dans ce corps en 1721, sous-lieutenant en 1729, second lieutenant en 1734, aide-major en 1738, il obtint la commission de colonel en 1742; brigadier du 1 Janvier 1748 & maréchal des camps du 20 Fevrier 1761, il avait obtenu en 1757, le commandement de la compagnie générale, dont il donna sa démission le 16 Avril 1767; il obtint le même jour le brevet de lieutenant général &

Lieutenans généraux.

une penſion de ſeize mille livres. Il a fait avec le régiment des gardes, la campagne de 1735 ſur le Rhin, & celle de 1744, de 1745, de 1747 & de 1748 en Flandres.

(36.)

François Louis Pfyffer, ſeigneur de Wyher; iſſu d'une ancienne famille noble & patricienne de Lucerne, citée avec éloges dans le volume précédent; né en 1716, enſeigne dans ſa propre compagnie au régiment des gardes Suiſſes en 1735, il en fut reçu capitaine le 7 Octobre 1736; brigadier du 1 Mai 1748 & maréchal des camps du 10 Mai 1748, il avait fait avec le régiment des gardes Suiſſes, la campagne de 1735 ſur le Rhin, & celles de 1744, de 1745, de 1746, de 1747 & de 1748 en Flandres, où il fut employé comme maréchal des camps en 1748. Il ſe retira des gardes Suiſſes en 1758, & obtint le 1 Août 1763 le régiment de Réding; lieutenant général du 1 Janvier 1768, il ſe démit en 1769 de ſon régiment; commandeur de l'ordre de St. Louis, du 16 Avril 1776; il vit depuis 1769 retiré dans ſa patrie, avec une penſion de retraite de quinze mille livres. Et donnant l'eſſor à ſes talens admirables pour la planimétrie, le général Pfyffer compoſa depuis lors un plan en relief des can-

tons de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Glarus, ainſi que des contrées limitrophes de ces ſix états; chef d'œuvre unique en ſon genre, & dont le renom attirant quantité d'étrangers du premier rang & de tout pays à Lucerne, excite leur admiration.

(37.)

Abraham d'Erlach, baron de Riggisberg, natif de Berne. Il nâquit en 1716; enſeigne ſurnuméraire dans le régiment de May en 1733, lieutenant en 1734, dans une compagnie de nouvelle levée, il paſſa en 1735 dans celle de ſon frere aîné, comme capitaine lieutenant, & fut reformé en 1737, avec une penſion de 900 livres. Il obtint le 12 Février 1742, le commandement de la demi compagnie du chevalier d'Erlach au régiment des gardes Suiſſes, fit à la tête de cette troupe les campagnes de 1744, de 1746 & de 1748 en Flandres, avec diſtinction. Brigadier du 1 Janvier 1748, capitaine des grenadiers aux gardes Suiſſes en 1756, premier commandeur du mérite militaire, le 10 Novembre 1759, à la création de cet ordre; maréchal des camps du 20 Février 1761; il obtint le 16 Janvier 1762, le régiment Bernois, vacant par la démiſſion de Mr. Jenner, & fit les campagnes de 1761

Lieutenans généraux.

& de 1762 à l'armée de Hesse, comme maréchal des camps; il fut grand-croix du mérite militaire en 1770; lieutenant général du 1 Mars 1780, & mourut le 17 Octobre 1782.

(3.)

François Romain, comte de Diesbach, seigneur de Belleroche, nâquit à Fribourg en 1716. Enseigne au régiment de Diesbach en 1731, sous-lieutenant en 1733, il leva en 1734 une compagnie dans le régiment de Bésenval, qui fut reformé en 1737; il rentra le 10 Avril 1738 dans le régiment de Diesbach, en qualité de capitaine commandant de la compagnie colonelle; il fut créé major de ce régiment le 2 Novembre 1743, fit en cette qualité la campagne de 1744, & les quatre suivantes en Flandres; servit aux siéges de Furnes, de Tournai, de Bruxelles, de Namur, de Bergopzom & de Maestricht, de même qu'aux batailles de Fontenoi, de Raucoux & de Lawfeld, avec beaucoup de distinction. Il se signala surtout le 2 Juillet 1747, à la sanglante journée de Lawfeld; ce qui lui valut, le 3 Août suivant, la croix de St. Louis & la commission de lieutenant colonel. Devenu, le 17 Mai 1755, lieutenant colonel effectif, & le 17 Juin 1757, colonel commandant de ce régiment, le

Section III.

comte de Diesbach se couvrit de gloire à la tête de ce corps, le 23 Juillet 1758, à la bataille de Sondershausen; & sur le compte que le duc de Broglie en rendit au roi, le comte de Diesbach reçut le 15 Août, le brevet de brigadier, de même que les barons de Clozen & de Paravicini, colonels commandans des régimens de royal Deux-Ponts & de Waldner. Le comte de Diesbach commanda ce régiment avec la même distinction le 10 Octobre suivant, à la bataille de Lauterberg, & le 13 Avril 1759, à la bataille de Bergen, quoiqu'à cette derniere & très-sanglante journée, le régiment de Diesbach, harassé par deux marches forcées, ne fût arrivé avec son brave chef sur le champ de bataille, qu'une heure avant le commencement de l'action. Le 10 Juillet 1760, le comte de Diesbach, continuant à se distinguer au combat de Corbach, séconda, à la tête de sa brigade, le comte de Waldner, avec cette valeur & cette capacité qui le caractérisa toujours un jour de combat. Commandeur de l'ordre de St. Louis du 1 Janvier 1762, & maréchal des camps du 20 Février suivant. Au printems de cette année, le prince de Soubise ayant confié au comte de Diesbach le gouvernement de Cassel, place menacée d'un siége, & dont la conservation était

Lieutenans généraux.

de la plus grande importance ; il fut effectivement assiégé, sur la fin de Juillet, par le prince de Brunswick à la tête de 25000 hommes, & soutint, pendant 10 semaines, un siége très-vif. Le comte de Diesbach faisant des sorties continuelles, où il comblait les tranchées & autres travaux des troupes assiégeantes, & n'ayant pas encore perdu un seul de ses ouvrages extérieurs, il fut obligé, sur les ordres réitérés du prince de Soubise, de capituler, & de rendre, le 18 Octobre, cette conquête importante aux alliés ; en obtenant, à la vérité, pour lui & sa garnison, la capitulation la plus honorable, avec tous les honneurs de la guerre. Le prince Ferdinand, qui savait priser le mérite, même chez ses ennemis, envoya au comte de Diesbach, six pieces de canon, comme une marque de sa considération distinguée, avec un compliment d'autant plus flatteur, qu'il partait d'un des plus grands capitaines de ce siecle. Un fait très-honorable pour les militaires de notre nation, & que nous remarquerons à ce sujet, c'est que le gouvernement & la défense des quatre places les plus importantes que les Français occupaient en Allemagne, fut confié à des généraux Suisses ; celui de Wesel à Mr. de Castellas, celui de Gueldres au comte de Beausso-

Section III.

bre, celui de Ruremonde à Mr. de Boccard, & celui de Caſſel au comte de Diesbach. Ce dernier devint colonel propriétaire du régiment de Diesbach le 22 Avril 1764, grand-croix de l'ordre de St. Louis du 25 Août 1779, lieutenant général du 1 Mars 1780, & obtint, quelques mois avant ſa mort, ſurvenue le 10 Mars 1786, la conſolation & derniere récompenſe de ſes ſervices diſtingués, de pouvoir réſigner ſon régiment en faveur de ſon fils, duquel nous rendrons compte à la fin de ce volume. Il fut un des officiers généraux qui a fait le plus d'honneur à la Suiſſe.

(39.)

Béat Fidele, baron de Zurlauben, de la Tour & de Geſtlembourg, natif de Zug. Né en 1720; enſeigne aux gardes Suiſſes, en 1735; ſous-lieutenant, en 1737; ſecond lieutenant, en 1740; capitaine commandant de la compagnie colonelle, du 6 Mars 1746; brigadier, du 10 Mai 1748; maréchal des camps, du 25 Juillet 1762; il obtint, le 20 Août 1767, à la retraite de ſon oncle, ſa compagnie colonelle. Lieutenant général, du premier Mars 1780, & commandeur de l'ordre de St. Louis, le 25 Août de la même année; il réſigna ſa compagnie aux gardes Suiſſes

Lieutenans généraux.

en faveur du colonel Durler, ſon gendre, à cette derniere époque, & ſe retira du ſervice avec une penſion de 6000 livres. Il a fait, avec le régiment des gardes Suiſſes, les campagnes de 1744, & les quatre ſuivantes, en Flandres; & en qualité de brigadier, celles de 1760 & de 1761, aux armées de Heſſe & du bas-Rhin. Rempli de connaiſſances, M. le baron de Zurlauben fut agrégé, en Janvier 1749, à l'académie des inſcriptions & belles lettres, en qualité de membre honoraire étranger, & s'eſt fait connaitre dans la république littéraire, par divers ouvrages hiſtoriques & diplômatiques fort eſtimés. Nous avons rendu compte, au commencement du cinquieme volume, de ſon hiſtoire militaire des Suiſſes; & dans la ſeconde ſection de celui-ci, article du duc de Rohan, des mémoires de ce grand capitaine, rédigés par Mr. le baron de Zurlauben.

(40.)

Jean Roch Frédéric, marquis de Maillardor, natif de Fribourg. Enſeigne dans le régiment de la Cour au Chantre, en 1743, il paſſa, le 9 Mars 1744, dans celui des gardes Suiſſes, comme premier ſous-lieutenant de la compagnie générale. Il fit les campagnes de 1745, & les trois ſui-

vantes, dans les grenadiers des gardes Suisses, en Flandres, & se distingua beaucoup au siége de la citadelle de Tournai, en aidant, le 4 Juin, à la tête d'un piquet, à repousser une sortie très-vigoureuse des ennemis, qui furent entassés dans la place. Il se trouva aux batailles de Fontenoi, de Raucoux & de Lawfeld, de même qu'aux siéges d'Oudenarde & de Maestricht. Premier lieutenant, du premier Avril 1752; capitaine commandant de la compagnie d'Affry, pour lors lieutenante-colonelle, du 11 Décembre 1757; il fit la campagne de 1761, à l'armée du bas-Rhin, en faisant le service de colonel d'infanterie; se trouva en cette qualité, le 2 Juillet, à la bataille de Villingshausen. Il fit la campagne suivante à l'armée de Hesse, avec une grande distinction, comme aide-maréchal général des logis. Brigadier, du 25 Juillet 1762, il se trouva au combat de Grébenstein, le 24 Juin, & à la bataille de Fridberg, le 30 Août de la même année. Il obtint, le premier Juillet 1763, une compagnie de grenadiers aux gardes Suisses lors de leur création. Maréchal des camps, du 3 Janvier 1770, il obtint, le 27 Juin de la même année, la compagnie du comte d'Erlach, en résignant celle des grenadiers. Lieutenant général du 1 Janvier 1784.

Lieutenans généraux.

M. le marquis de Maillardor obtint du roi défunt, le 10 Juin 1763, des lettres-patentes de marquis, enrégiſtrées le 20 Août de la même année, au conſeil royal d'Alſace, & reconnues le 13 Février 1765, par la régence de Fribourg; il obtint la même année, les grandes entrées dans les carroſſes & appartemens du roi. Du reſte, la famille de Maillardor prouve ſa filiation, ainſi qu'une poſſeſſion ſuivie de divers fiefs nobles, depuis 1230, par divers documens authentiques; & doit, par cette raiſon, être placée parmi l'ancienne nobleſſe helvétique. Me. la marquiſe de Maillardor, née de Forell, fut décorée, en 1779, de l'ordre de la croix étoilée, par la défunte impératrice reine, Marie Thérèſe. Cette auguſte ſouveraine, ſi judicieuſe dans la diſtribution de ſes graces, avait honoré, quelques années auparavant, Me. la comteſſe de Diesbach de Torni, née comteſſe d'Affry, de cette diſtinction que ces deux femmes dont les qualités aimables & le mérite ſupérieur réhauſſent infiniment la naiſſance illuſtre, ne partagent avec perſonne dans la Suiſſe catholique; mais qui, en échange, les aſſimilent l'une & l'autre à pluſieurs princeſſes & femmes du plus haut rang.

Section III.

(41.)

Antoine Pancrace Ignace, comte de Courten, du Vallais; né en 1710, entra en 1729, comme enſeigne dans le régiment de Courten; ſous-lieutenant, en 1731; lieutenant, en 1734, il ſervit cette année au ſiége de Traerbach, & la campagne ſuivante, ſur le Rhin. Il fut capitaine lieutenant, en 1737, & leva en 1743, une nouvelle compagnie dans ce régiment, qui le porta à trois bataillons. Il fit à la tête de cette troupe, la campagne de 1744, ſous le maréchal de Saxe, ſervit, en 1745, avec une diſtinction infinie, au ſiége de Tournai, & le 11 Mai, à la bataille de Fontenoi; ce qui lui valut, le 27 Juillet de cette année, la majorité de ce régiment, ſur la recommandation de ſon couſin Adrien Maurice, comte de Courten, pour lors maréchal des camps & colonel propriétaire de ce régiment, & à la place de Joſeph Eugene de Courten qui en devint lieutenant colonel. Le major de Courten commanda en cette qualité ce régiment, le 11 Octobre 1746, à la bataille de Raucoux, & le 2 Juillet 1747, à celle de Lawfeld, avec autant de valeur que de capacité. Il obtint la commiſſion de lieutenant colonel, le 3 Août ſuivant, & celle de colonel, le 25 Avril 1759. Il fit la campagne de 1757, &

Lieutenans généraux.

& les quatre ſuivantes en Allemagne, ſoit comme major, ſoit comme commandant en chef de ce régiment; & continuant à ſe diſtinguer à la tête de ce corps en diverſes affaires, il fut choiſi de préférence, le 18 Mars 1762, par M. le duc de Choiſeul, & à ſa recommandation par Louis XV, pour la majorité du régiment des gardes Suiſſes. M. de Courten remplit auſſi bien qu'on pouvait le deſirer, l'attente du roi défunt & du nouveau colonel général des Suiſſes & Griſons, dans cette place importante. Brigadier, du 25 Juillet 1762, il obtint le 19 Février 1766, le cordon de commandeur de l'ordre de S. Louis, & le même jour, le régiment de Courten, en réſignant la majorité des gardes Suiſſes. Maréchal des camps, du 3 Janvier 1770, & lieutenant général du 1 Janvier 1784, il a été décoré, par un diplôme de Louis XV, en date du 12 Juillet 1769, de la dignité de comte.

(42.)

Jean Rodolphe d'Hartmannis, Griſon; entra en 1744 dans le régiment de Salis, comme cadet; enſeigne en 1745, & lieutenant en 1746, il fit ces trois campagnes en Italie; ſervit dans les grenadiers pendant celle de 1747 & dans le bataillon qui ſe jetta le 23 Mars de cette année dans Genes; obtint la commiſſion de capitaine en 1750,

Section III.

la majorité de ce régiment en 1752, & la commission de lieutenant colonel en Novembre 1757; lieutenant colonel effectif de ce régiment en 1758; il eut la commission de colonel en 1760. Brigadier du 7 Août 1763, maréchal des camps du 3 Janvier 1770, retiré du régiment le 1 Mars 1780, avec une pension de 7000 livres. Commandeur de l'ordre du mérite militaire en 1782, grand croix de cet ordre le 30 Mars 1783, & lieutenant général du 1 Janvier 1784.

UNIFORMES.

PAR une ordonnance du 2 Septembre 1775, de sa majesté régnante, les lieutenants généraux de ses armées portent l'uniforme suivant.

Habit de drap bleu de roi, doublé en serge en soie de même couleur, qui est non croisée; un collet droit, paremens en botte, & poches en travers, boutons de cuivre doré, douze sur l'habit, autant sur la veste, trois sur chaque parement & autant sur chaque poche; veste & culotte d'écarlatte, la veste doublée de serge en soie blanche. Sur le tout, une broderie en or, conforme au modele, & laquelle doit avoir deux rangs sur les paremens, de même qu'alentour des poches

Lieutenans généraux.

UNIFORMES.

de l'habit & de la veste. Redingotte de drap bleu de roi, avec un collet de quinze lignes & une rotonde de quatre pouces; paremens en bottes, & poches en long; & sur le tout, une broderie en or, uniforme à celle de l'habit, de la largeur de neuf lignes, avec double rang sur les paremens, alentour des poches & au pourtour du collet. Chapeau bordé d'un galon d'or, du dessin de la broderie uniforme. L'équipage du cheval en velours cramoisi, avec une broderie à la Bourgogne, uniforme à celle de l'habit, garni d'une crépine d'or.

Cette ordonnance prescrit aux maréchaux des camps le même uniforme qu'aux lieutenants généraux, à la réserve de la broderie, dont ils n'ont qu'un seul rang aux paremens de l'habit & de la redingotte, & au pourtour de la derniere, de même qu'aux poches de l'un & de l'autre, ainsi que de la veste; & la broderie de leur équipage de cheval n'est point à la Bourgogne.

Il y a en outre un petit uniforme pour les lieutenants généraux & les maréchaux des camps, qui ne differe du grand, que par la broderie, réduite à la moitié de la largeur du précédent.

Section III. Lieutenans généraux.

UNIFORMES.

Les officiers généraux peuvent auſſi avoir des manteaux d'écarlatte, ou de drap bleu de roi, mais ils ſont tenus d'y faire mettre au pourtour du collet une broderie ſemblable à celle de l'habit du grand uniforme ; avec double rang pour les lieutenants generaux, & un ſeul rang pour les maréchaux des camps.

Les officiers généraux, colonels propriétaires ou commandans de régimens, ou corps particuliers, peuvent en porter l'uniforme ; mais dans ce cas, ils ſont tenus à porter, pour les diſtinguer, leur chapeau d'officier général avec un plumet blanc, & en cas qu'ils ſe ſervent de redingottes ou de manteaux, de porter celles de leur grade, ci-deſſus décrites. Défenſes très-ſéveres à tous officiers de porter le plumet blanc avec l'uniforme.

Un colonel Suiſſe, à la réſerve de celui du régiment des gardes, revêtu du grade de lieutenant général, ou de maréchal des camps, n'eſt tenu en tems de paix, à aucun ſéjour fixe auprès de ſon régiment.



SECTION IV.

MARÉCHAUX DES CAMPS.

Les maréchaux de France faiſaient, il y a quelques ſiecles, les fonctions de maréchaux des camps ſous le connétable. Il y avait dans les armées de François I, des officiers qui portaient le titre de maréchaux des camps ; mais il n'eſt pas décidé, au rapport du pere Daniel, dans ſon hiſtoire de la milice Françaiſe, ſi c'était une charge permanente, ou une ſimple commiſſion pendant une ſeule campagne. Il parait même que ſous Henri IV, ce ne fut qu'une commiſſion, pour une & quelquefois pour pluſieurs campagnes. Il n'y avait qu'un maréchal des camps dans une armée, qui avait ſous lui des aides ou des lieutenans ; leſquels prirent eux-mêmes dans la ſuite le titre de maréchaux des camps ; mais ils ne commandaient & n'en faiſaient les fonctions, qu'en vertu des ordres, dont ils étaient porteurs de la part du maréchal général des camps. Henri IV créa en 1597, au ſiége d'Amiens, la premiere charge de maréchal des camps permanente ; ce fut en faveur du marquis, depuis maréchal du Pleſſis Prâlin. Ce titre rendait alors celui qui en était revêtu, le premier officier après les maréchaux

Section IV.

de France, ou les princes qui commandaient les armées. Le lieutenant général, Jean, baron de Balthazar & de Prangin, fut le premier officier Suiſſe, décoré du grade de maréchal des camps, ſon brévet étant du 20 Mars 1635.

Sous Louis XIII, l'on ne vit que quatre maréchaux des camps, juſqu'au ſiége de la Rochelle en 1628, & ſur la fin de ſon regne ils furent augmentés juſqu'à dix. Les dernieres années du regne de Louis XIV, les maréchaux des camps furent très-multipliés, & ils l'ont été tellement de nos jours, ſous le regne de ſes deux ſucceſſeurs, que l'état militaire de France de l'année 1786, en contient une énumération de 550.

C'eſt actuellement le troiſiéme grade d'officier général, qui répond à celui du même nom aux ſervices d'Eſpagne & de Naples, à celui de feld-maréchal lieutenant au ſervice Impérial, à celui de lieutenant général aux ſervices d'Angleterre, de Pruſſe & de Hollande; & enfin à celui de général major, au ſervice du roi de Sardaigne, vu que ſa majeſté Sarde a conſervé les brigadiers. Ce qui fut décidé, dans le courant de ce ſiecle; ſoit par différens convenans, lorſque les troupes Françaiſes ſervaient comme alliées, conjointement avec celles de quelques-unes de ces puiſſances;

Maréchaux des camps.

ſoit auſſi par divers cartels pour l'échange des priſonniers, lorſque leurs majeſtés Très-Chrétiennes ſe trouverent en guerre, avec une partie des ſouverains cités ci-deſſus.

Une ordonnance de Louis XVI, du 20 Février 1780, porte, que tous les brigadiers, ſervant dans les régimens de ſa majeſté, comme majors, lieutenans colonels ou colonels en ſecond, quitteront leurs corps, du jour qu'ils ſeront parvenus au grade de maréchal des camps. Sa majeſté ſe réſervant de placer les dits officiers généraux ſelon leur rang, lorſque l'occaſion s'en préſentera; leur donnera, en attendant une penſion annuelle de 7000 livres, pour les colonels en ſecond ou lieutenans colonels, & de 6000 livres pour les majors, de même que pour les capitaines du régiment du roi, & pour les premiers lieutenans des gardes Françaiſes & Suiſſes. Sa majeſté excepte néanmoins de cette ordonnance, les divers corps de ſa maiſon, & régimens des gardes Françaiſes & Suiſſes, la gend'armerie, le régiment du roi, & les carabiniers de Mgr. le comte de Provence.

(1.)

Uliſſe, baron de Salis, (troiſieme fils d'Hercule, baron de Salis, colonel au ſervice de Veniſe, am-

Section IV.

baſſadeur des Ligues-Griſes auprès d'Henri IV, en 1606 & en 1620, auprès de la ſeigneurie de Veniſe); nâquit le 24 Juillet 1594: ſa paſſion pour les armes, héréditaire, pour ainſi dire, dans ſa famille, développa de très bonne heure chez lui tous les talens d'un officier ſupérieur. Son attachement pour Veniſe le porta en 1617, à lever, avec l'agrément de ſon pere, une compagnie franche de 300 Griſons, pour le ſervice de cette république, dans la guerre contre les Uſcoques; ſe diſtingua dans divers combats & ſur-tout au ſiége de Gradiſca à la tête de cette troupe, avec laquelle il fut licencié en 1619. Il ſe perfectionna dans l'art de la guerre, ſous le célebre Erneſt, comte de Mansfeld, dans l'armée duquel le baron de Salis fit la campagne de 1621, & les deux ſuivantes, comme major d'infanterie; combattit en cette qualité avec la plus grande valeur en 1622, à Mingelsheim contre les Bavarois, & le 29 Août de cette année, à la premiere bataille de Fleurus contre l'armée Eſpagnole, ſous les ordres de Don Gonſalve de Cordoue, qui fut entierement défaite. Le baron de Salis quitta ce ſervice ſur la fin d'Octobre 1623, pour voler au ſecours de ſa patrie opprimée par les Impériaux & les Eſpagnols; parvint à raſſembler en

Maréchaux des camps.

diligence & ſous main un corps de 1200 Griſons, dont à peine le quart était pourvu d'armes à feu ; tomba à la tête de cette troupe, la nuit du 15 au 16 Novembre, auprès de Sondrio, ſur un corps de 2500 Eſpagnols & Impériaux, qu'il ſurprit tellement, qu'après avoir perdu plus de 1200 hommes, aſſommés ſur le champ de bataille, ils furent totalement défaits par les Griſons, leſquels ſe ſervirent dans ce combat nocturne, avec beaucoup de ſuccès, de maſſues armées de cloux & d'autres ferremens aigus. Le baron de Salis fut établi lieutenant colonel du régiment de Rodolphe ſon frere aîné, levé en 1624, pour la défenſe des Ligues-Griſes ; manifeſta autant de bravoure que d'intelligence dans toutes les expéditions de cette guerre ; obtint le 30 Octobre 1625, ce régiment vacant par la mort de ſon frere aîné ; & ce corps ayant été licencié en 1626, à la ſuite du traité de Monçon, Louis XIII créa le 15 Juin 1628, (à la recommandation de François Annibal d'Etrées, maréchal de Cœuvres & témoin oculaire des exploits glorieux du baron de Salis,) une nouvelle compagnie Griſonne de 200 hommes, au régiment des gardes Suiſſes, en faveur de ce brave officier. Le colonel de Salis conduiſit cette troupe le 19 Juillet,

Section IV.

sompierre, se signala dans plusieurs attaques de ce siége, & contribua l'année suivante à forcer le pas de Suze, & se distingua singulierement dans cette occasion sous les yeux du roi. Il fit les campagnes de 1630 & de 1631, dans l'armée de Piémont, leva en 1632 un second régiment pour la défense de sa patrie, sans quitter sa compagnie aux gardes, seconda le duc de Rohan à la tête de ce corps, dans l'attaque des divers postes de la Valteline, qui furent repris par ce grand capitaine, de même que lorsqu'il délogea les Impériaux des comtés de Chiavenne & de Bormio. Le colonel baron de Salis, fit sur-tout des prodiges de valeur, le 10 Novembre 1635, à la bataille de Morbégno; ce qui lui valut une lettre de Louis XIII, très-flatteuse. En 1636, le colonel de Salis surprit le 4 Avril le poste de Monté Francescho, & l'emporta d'assaut, quoiqu'il eût été jusqu'alors reputé imprenable. Le roi instruit de l'importance de cette conquête, (qui ouvrait l'entrée du Milanais aux troupes Françaises) en remercia M. de Salis par une lettre du 11 Juin. Les Ligues-Grises s'étant brouillées en 1637 avec la France, le baron de Salis revint servir au siége de la Rochelle, où il joignit ce régiment, fut présenté au roi par le maréchal de Baf-

Maréchaux des camps.

à la tête de sa compagnie aux gardes Suisses, après avoir rejetté des offres très-considérables du général de Serbelloné & du comte Casati, ambassadeur d'Espagne en Suisse, qui le solliciterent l'un & l'autre, d'entrer au service de cette couronne. Le colonel de Salis fit la campagne de 1637 & les trois suivantes, en Flandres, & y fut chargé de divers commandemens, dont il s'acquitta avec toute la valeur & l'intelligence, que l'on était en droit d'attendre de lui. Le roi voulant récompenser cette suite de services signalés, & ce dévouement à l'épreuve des offres les plus séduisantes, créa le 4 Juillet 1641, le baron de Salis maréchal des camps, lequel fut employé en cette qualité en Piémont, à l'armée du comte d'Harcourt. Il servit encore au siége de Coni, qui ayant capitulé le 14 Septembre, le baron de Salis en fut établi gouverneur le 15, & conserva cette place importante pendant une année; au bout de laquelle le comte d'Harcourt lui confia un corps d'armée, avec lequel il forma le 9 Octobre 1642, le siége de Démont, & se rendit le 19 maître de cette forteresse. La santé délâbrée du baron de Salis l'obligea de quitter le service en 1643. Il fut élu en 1644, d'une voix unanime, président de la ligue des jurisdic-

tions, mourut en 1674, & emportant au tombeau, une réputation très-distinguée & une gloire sans tache. Le duc de Rohan parle dans ses mémoires, du baron Ulisse de Salis avec de grands éloges.

(2.)

Jaques, d'Estavayé-Molondin, de Soleure, issu d'une famille de la plus antique noblesse de la Suisse, & qui jouit de l'avantage de prouver sa filiation par des titres authentiques, jusqu'au douzieme siecle. Jaques nâquit en 1606; il leva en 1630 une compagnie au régiment d'Affry, avec lequel il fit cette campagne en Lorraine, dans l'armée du maréchal de Marillac, & fut licencié en 1631. Il leva en 1635 une nouvelle compagnie dans le régiment de Wolfgang Gréder, qui marcha sous le duc de Rohan, dans le pays des Grisons, & se distingua beaucoup le 10 Novembre, à la bataille de Morbégno. M. d'Estavayé (nommé sur la fin de cette année colonel, d'un des quatre régimens que les cantons avaient accordé à Louis XIII, & qui étaient de 3000 hommes chacun,) quitta avec sa compagnie de 300 hommes, dont il fit sa colonelle, le 21 Décembre, les Ligues-Grises, & marcha les premiers jours de Mars 1636, à la tête de son régiment, en Lorraine; où réuni aux régimens

Maréchaux des camps.

d'Erlach & de Bircher, ils garantirent ce pays de toute invasion impériale. Le colonel d'Estavayé continua les campagnes suivantes, à se distinguer dans divers siéges en Flandres, à la tête de son régiment, surtout le 19 Mai 1643, à la bataille de Rocroi. Il en fut récompensé le 15 Février 1645, par un brévet de maréchal des camps; distinction pour lors très-rare, surtout pour des officiers étrangers. Nommé le 12 Novembre de la même année, par le duc de Longueville, gouverneur général de Neuchâtel & de Valengin, il résigna son régiment en faveur de son frere cadet, Laurent d'Estavayé Montet, en conservant néanmoins sa compagnie, aux gardes Suisses, qu'il avait levée en 1639. Mort en 1664.

(3.)

Sigismond d'Erlach, baron de Spiez, de Berne, nâquit en 1614. Lieutenant en 1630, dans la compagnie colonelle de son cousin, Jean Louis d'Erlach de Castelen, dont le régiment fut licencié en 1631. Capitaine en 1638, dans l'armée de Weymar, il se distingua beaucoup le 9 Août, de cette année, à la bataille de Wittenweyer, & le 24 Octobre, à celle de Brisach, où le duc de Weymar le créa major de ce corps sur le champ de bataille.

Section IV.

Il continua à se signaler dans cette place, & dans celle de lieutenant colonel, qu'il obtint en 1640, dans les diverses expéditions dans l'armée de Weymar, sous les ordres du général d'Erlach de Castelen, son cousin. Il obtint en 1644, l'agrément de lever un régiment d'infanterie Allemande, à la tête duquel le baron de Spiez seconda son cousin avec autant de valeur que d'habileté, en 1645, dans les arrangemens pris pour réparer la défaite de M. de Turenne, à Marienthal; & surtout dans la glorieuse campagne de 1648, du général d'Erlach, & à la bataille de Lens. Après la mort du maréchal d'Erlach, les régimens qu'il avait commandé & trouvé moyen d'appaiser, en leur avançant quelques à-comptes de sa cassette, se révolterent en Juillet 1650, sous les ordres du général de Rosen, faute de paye; & furent, par ordre de leurs majestés, tous licenciés ou incorporés à la fin de cette année, à la réserve du régiment d'infanterie, aujourd'hui Alsace. (Voyez la derniere section de ce chapitre, article 2.) Le baron de Spiez se rendit en cour, au milieu de Février 1651, se plaignit vivement au cardinal Mazarin, de cette réforme, ayant au surplus des arrérages très-considérables à prétendre, tant en son nom qu'en celui de la veuve du

Maréchaux des camps.

maréchal d'Erlach. Leurs majestés lui firent expédier le 2 Mars 1651, un brevet de maréchal des camps, avec des lettres de service à l'armée de Flandres, & l'expectative du premier régiment Suisse, qui viendrait à vaquer. Le baron de Spiez fit cette campagne en Flandres, avec beaucoup de distinction; passa l'année 1652, dans sa patrie, à la réquisition du cardinal premier ministre, afin de séconder M. de la Barde, ambassadeur de France en Suisse, dans l'arrangement des griefs & des difficultés survenues depuis trois ans entre les cantons & leurs majestés, auxquelles le baron de Spiez rendit dans cette occasion importante, des services très-essentiels. Le général baron d'Erlach, de Spiez, qui avait été élu sénateur de Berne en 1652, & revêtu le 13 Mai 1653, du commandement de l'armée Bernoise, contre les paysans révoltés, les attaqua le 29, auprès de Herzogen-Buchsé, & les dispersa totalement. Cette défaite, précédée le 24, de celle qu'une autre des armées rebelles essuya à Mellinguen, obligea ces derniers à rentrer dans leur devoir.

La Suisse ainsi pacifiée, le baron de Spiez se rendit les premiers jours de Juillet 1653 en cour, demanda & obtint des lettres de service à l'armée

Section IV.

de Picardie, ſous le maréchal de Turenne, & ſervit cette campagne avec la même diſtinction que les précédentes. Le régiment des gardes Suiſſes étant venu à vaquer le 22 Février 1654, par la mort du colonel Jean Melchior Heſſy, le baron de Spiez demanda cette place avec beaucoup de vivacité à leurs majeſtés & au cardinal premier miniſtre, ſoit que ce régiment fût du nombre de ceux dont leurs majeſtés lui avaient promis l'expectative, ſoit auſſi, qu'il crût cette récompenſe due à ſes ſervices ſignalés. Le colonel de Molondin, dont le régiment venait d'être réformé, & qui, de ſon côté, ſollicitait celui des gardes Suiſſes, comme une récompenſe, qui en effet lui était due, joint à la religion évangelique réformée, que le baron de Spiez profeſſait, ne permirent pas à leurs majeſtés, de lui accorder ſa demande; mais ne voulant néanmoins pas encore diſpoſer cette année du régiment des gardes Suiſſes, ce qui n'empêcha pas le baron d'Erlach de quitter le ſervice de France. Leurs majeſtés, qui perdaient à regret, un officier général de ce mérite, lui accorderent le 26 Mars 1654, la démiſſion la plus honorable, dans laquelle ſe trouva une récapitulation de ſes ſervices diſtingués.

La Suiſſe ayant eu le malheur d'être déchirée

pour

Maréchaux des camps.

pour la quatrieme fois, en Décembre 1655, par une guerre civile, le canton de Berne confia le commandement en chef de son armée, au général d'Erlach, baron de Spiez, qui, avec ses talens militaires & ses qualités supérieures, avait le défaut dominant de plusieurs généraux de ces tems, & surtout de ceux de l'armée de Weymar, d'aimer trop les plaisirs de la table. Son armée étant cantonnée en Janvier 1656, dans les bailliages médiats de l'Argäw, il fut convié à un grand festin avec les représentans de Berne & quelques colonels de cette armée, le 24 Janvier, au château de Lenzbourg; tandis que l'armée des cantons catholiques, au nombre d'environ 8000 hommes, sous les ordres du chevalier Louis Pfyffer d'Altishofen, & du landammann de Zug, Béat Jaques de Zurlauben; avisés par le curé de Villmergen de ce festin, s'avança en silence vers ces districts & saisit ce moment favorable. Ayant formé deux attaques différentes, ces deux chefs de l'armée catholique surprirent & attaquerent ce jour à une heure après midi, les quartiers Bernois de Dotiken & d'Angliken, où tout ce qui ne put échapper par une prompte fuite au vainqueur, fut tué ou pris. Cet échec ou surprise coûta aux Bernois, 573 hommes tués, 396 bles-

Section IV.

ſés & 66 priſonniers, 9 drapeaux, 2 étendarts, 10 pieces de campagne & 20 chariots de munitions de guerre, avec la caſſette & les papiers du général d'Erlach. Cela eſt inconteſtable; mais il eſt tout auſſi avéré, que ce général averti tout de ſuite par le colonel May de Ruedt de ce déſaſtre, arrivant de Lenzbourg, au grand galop avec les autres colonels, ſéconderent avec tant de promptitude, les diſpoſitions que les colonels de Gingins, de Diesbach & le major de Crouſaz avaient déja faites pour rallier les troupes ſurpriſes, que l'armée Bernoiſe fut rangée en bataille vers les quatre heures du ſoir, au nombre d'environ 10000 hommes, demandant à grands cris d'être conduite à l'ennemi. Que Pfyffer & Zurlauben n'oſerent riſquer l'événement d'une bataille, & ſe retirerent avec leurs troupes par Hilſiken. Que le lendemain 25 Janvier, le général d'Erlach reprit poſſeſſion de ſes anciens quartiers, & ne perdit pas un pouce de terrain de cette ſurpriſe. Nous n'aurions eu garde d'inſérer cette épiſode dans cet ouvrage, ſi nous avions eu d'autres moyens pour refuter la rélation exagérée & très-partiale, que M. le baron de Zurlauben a donné de cet événement, dans ſon hiſtoire militaire des Suiſſes, tome VII, page 69-75.

Maréchaux des camps.

Le général baron d'Erlach de Spiez, fut élu en 1673, par la diéte de Baden, général du second corps d'armée, selon le plan de défense du corps Helvétique; & en 1675, avoyer de Berne. En 1685, il voulut se démettre de cette charge, mais le conseil souverain de cette république, le pria de continuer ses fonctions; ce qu'il fit jusqu'à sa mort, arrivée le 21 Décembre 1699, âgé de 86 ans.

(4.)

Laurent d'Estavayé - Montet, de Soleure, & frere cadet du maréchal des camps, Jacques d'Estavayé - Molondin, cité article 2. Laurent nâquit en 1607; entra, en 1630, au service de France, comme lieutenant de la compagnie de son frere aîné au régiment d'Affry, & fut licencié, en 1631, avec cette troupe; leva, en 1635, une compagnie dans le régiment de Gréder, fit avec ce corps deux campagnes en Valtéline; & à sa réforme, le 26 Mai 1637, il conserva sa compagnie sur le pied de compagnie franche, jusqu'en 1639, qu'elle fut incorporée dans le régiment de Molondin. Il obtint en 1641, une demi compagnie aux gardes Suisses, & la conserva en même tems que le régiment de Molondin, dont il fut gratifié, en 1645, par la démission

de ſon frere aîné. Il ſervit à la tète de ce régiment cette campagne & les huit ſuivantes, avec une diſtinction remarquable, malgré laquelle mauvais état des finances obligea le roi de réformer ce régiment. Le colonel de Molondin étant entré, la même année, aux gardes Suiſſes avec ſa compagnie, qui fut réunie avec la demi compagnie qu'il y poſſédait déja. Le maréchal de Schomberg, colonel général des Suiſſes & Griſons, tirant les honorifiques & les appointemens de colonel des gardes Suiſſes, depuis la mort du colonel Jean Melchior Heſſy, à la ſuite d'un abus toléré, le colonel Molondin ne put obtenir ce régiment, que le premier Janvier 1656, & encore ne fut-ce que ſur les repréſentations les plus fortes de la part des cantons, ſur cet abus. Le roi nomma M. de Molondin, le même jour, maréchal des camps, qui commanda ce régiment la même année, aux ſiéges de Valenciennes & de la Chapelle; en 1657, à ceux de Montmédi & de St. Venant; & en 1658, au ſiége de Dunkerque & à la bataille des Dunes, où Mr. de Molondin déploya la plus grande valeur jointe à des talens ſupérieurs, & reçut diverſes bleſſures. Il réſigna ſon régiment, en 1685, & mourut à Paris, le 23 Octobre 1686,

Maréchaux des camps.

âgé de 80 ans, dont il en avait consacré 53, au service des rois de France.

(5.)

Jacques Haudanger de Guy, d'une famille noble de Neuchâtel, nâquit en 1608; entra, en 1630, au service de France, comme lieutenant dans le régiment d'Erlach, & fut licencié, en 1631; il leva, en 1635, une compagnie dans le régiment de Molondin. Le roi, dans l'intention de favoriser l'état de Neuchâtel, & de reconnaitre en même tems les services distingués du capitaine de Guy, lui fit expédier le 27 Décembre 1643, une commission pour tirer toutes les compagnies Neuchâteloises, des troupes Suisses, & en former un régiment de son nom, qu'il commanda avec distinction jusqu'au mois d'Octobre 1648, qu'il fut reformé. Le colonel de Guy entra pour lors au régiment des gardes Suisses, avec sa compagnie colonelle, qui fut licenciée en 1652. M. de Guy passa alors quelques années dans sa patrie, commanda, à la vérité, en 1656, le sécours que Neuchâtel accorda au canton de Berne, dans cette guerre civile; mais il ne put se distinguer à la tête de ce corps, en aidant à rallier les troupes Bernoises, surprises à Villmergen; quoiqu'en dise certain biographe; vu qu'ayant été obligé d'atten-

Section IV.

dre trois jours à Bienne, les 300 hommes auxiliaires de cette ville, il n'arriva, à la tête de ce corps combiné, que le 27 Janvier, à l'armée Bernoise, & par conséquent trois jours après le combat. Louis XIV rappella, en 1657, le colonel de Guy à son service, en le créant maréchal des camps. Il servit en cette qualité, la même année, en Italie, sous le prince de Conti. En 1658, M. de Guy se distingua singulierement au siége de Dunkerque & à la bataille des Dunes. Après la paix des Pyrénées, il acquit la terre de Sorcy en Champagne, où il se retira, & où il mourut, en 1676, après avoir fait les campagnes de Hollande, de 1672, de 1673, de 1674 & de 1675.

(6.)

Rodolphe baron de Salis de Zizers, Grison, entra en 1644 au régiment des gardes Suisses, comme enseigne de la compagnie de Salis, en devint lieutenant en 1646, obtint en 1649 une moitié de cette troupe, par la résignation de son cousin Herculès, baron de Salis, & l'autre moitié en 1660. Il avait fait avec les gardes Suisses, diverses campagnes en Flandres & en Italie, jusqu'à la paix des Pyrénées. Il obtint en 1672 un régiment Suisse de nouvelle levée, aujourd'hui Son-

Maréchaux des camps.

nenberg, en conſervant néanmoins ſa compagnie aux gardes; fut créé brigadier la même année, & ſervit en cette qualité, à la tête d'une brigade, dont ſon régiment faiſait partie, à l'armée de Flandres pendant la campagne de 1673 & les cinq ſuivantes; il ſe diſtingua ſur-tout aux batailles de Sénef & de St. Denis. Maréchal des camps du 3 Septembre 1688. Mort à Paris le 16 Octobre 1690, dans un âge fort avancé.

(7.)

François Pfyffer, ſeigneur de Wyher; nâquit à Lucerne en 1634; ſervit fort jeune au régiment des gardes Suiſſes dans la compagnie de ſon pere, dont il obtint une moitié en 1653 & l'autre moitié en 1657. S'étant conduit en 1658 au ſiége d'Ipres avec beaucoup de diſtinction, il fut établi commandant de cette place, le lendemain de ſa reddition, le 25 Septembre, & fonctionna en cette qualité juſqu'à ſon évacuation par la France. Il fut reformé avec ſa compagnie aux gardes en 1668; mais le roi ne voulant pas perdre un officier de ce mérite, le gratifia en 1672 d'un des régimens Suiſſes de nouvelle levée, aujourd'hui Caſtellas; à la tête duquel il acquit beaucoup de gloire le 16 Août 1674 à la bataille de Sénef. Brigadier en 1676, il rendit de grands ſervices à la

N 4

tête de sa brigade, en 1677, le 11 Avril à la bataille de Mont-Cassell, & le 14 Août 1678 à celle de St. Denis. Maréchal des camps le 3 Septembre 1688. Mort à Meaubeuge en 1689.

(8.)

Maurice Wagner, natif de Soleure, d'une famille patricienne très-considérée de cette ville. Il entra fort jeune aux gardes Suisses, comme cadet dans la compagnie de Molondin, & fit avec cette troupe la campagne de Dunkerque en 1658. Enseigne en 1664, sous-lieutenant en 1670, lieutenant en 1675, il se trouva dans le cours de cette guerre aux batailles de Sénef, de Mont-Cassell & de St. Denis; à cette derniere journée, il commanda le troisieme bataillon de ce régiment, & attaqué par les Anglais, il leur opposa la résistance la plus vigoureuse. Mr. Wagner avait obtenu l'année précédente une demi compagnie dans ce régiment, & en 1685 une autre. Il servit en 1691 avec la même distinction au siége de Mons, & en 1692 à celui de Namur & à la bataille de Steinkerque. Il fut créé lieutenant colonel de ce régiment le 10 Novembre 1692, & brigadier le 1 Mars 1693; il commanda les gardes Suisses pendant cette campagne, & se signala à la tête de ce corps le 29 Juillet à la bataille de Neerwin-

Maréchaux des camps.

den. Colonel des gardes Suisses le 17 Janvier 1701. Maréchal des camps du 1 Janvier 1702, il mourut subitement le 10 Juin suivant. Wagner réunissait, à la plus grande valeur & à ses talens supérieurs, une taille fort haute & très-bien proportionnée, ce qui lui donnait un air extérieur fort imposant; il avait de plus un grand air de ressemblance avec Louis XIV, dont il était parvenu à se faire chérir, qui daignait l'appeller, *son ami Wagner*, & qui parut affligé de sa mort.

(9.)

Jean François, chevalier de Réding de Bibberregg, du canton de Schweiz, entra en 1673 au service de France, comme cadet dans le régiment de Gréder, à la levée de ce corps; passa par les divers grades subalternes; capitaine de grenadiers dans ce régiment en 1684, il en devint major en 1690, & servit en cette qualité le 1 Juillet de cette année à la bataille de Fleurus, en 1691 au siége de Mons, en 1692 à la bataille de Steinkerque, & en 1693 à celle de Neerwinden. Il quitta le service de France à la fin de cette campagne, par mécontentement, & passa en 1694 à celui du duc de Savoye, (où l'on peut voir ses services, dans celui de la maison de Savoye, généraux majors, article 1.) Le chevalier de Réding rentra

Section IV.

au ſervice de France, le 1 Janvier 1705 comme brigadier, leva la même année un régiment d'infanterie Allemande de ſon nom, à la tête duquel il fit cette campagne, à l'armée d'Eſpagne avec tant de diſtinction, que le roi le comprit hors de ſon rang, dans la promotion des maréchaux des camps du 1 Janvier 1706; il continua à ſe diſtinguer en cette qualité dans le cours de cette campagne, & mourut à Madrid ſur la fin de cette année.

(10.)

Melchior de Courten, du Vallais. Enſeigne dans la compagnie franche de ſon pere en 1671; lieutenant en 1672, obtint cette troupe en 1673 à la mort de ſon pere, fut incorporé en 1674 avec cette compagnie dans le régiment de Pfyffer; d'où il paſſa le 6 Février 1690, dans celui de ſon couſin Jean Etienne de Courten, comme lieutenant-colonel de ce corps; il fonctionna en cette qualité pendant toutes les campagnes de cette guerre en Flandres; obtint la commiſſion de colonel, le 12 Mars 1702, & fut élevé au grade de brigadier le 13 Février 1704, en récompenſe de la bravoure qu'il avait montrée la campagne précédente au combat d'Ekeren, où il fut dangereuſement bleſſé. Il ſervit depuis 1706 juſqu'en 1715

Maréchaux des camps.

en Espagne, à la tête d'une brigade dont son régiment faisait partie, avec beaucoup de distinction, sur-tout en 1714, au siége & à la prise de Barcelone; & en 1715 à la conquête de l'isle de Majorque. Maréchal des camps du 1 Mars 1718, avec une pension de 4000 livres sur le trésor royal, il obtint le 14 Mars 1723, le régiment de Courten, qu'il résigna le 15 Février 1724, en faveur de son fils aîné Pierre, comte de Courten. Il mourut dans le Vexin en 1728, âgé de 76 ans. Ses longs services pendant 58 ans, & 29 campagnes, dans lesquelles il montra la plus grande valeur & beaucoup de capacité, lui avaient acquis une réputation très-distinguée.

(II).

Urs d'Altermatt, natif de Soleure; entra, en 1670, au régiment des gardes Suisses, & après avoir passé pendant 20 ans par les divers grades subalternes, où il s'appliqua extrêmement à son métier, & y acquit beaucoup de connaissances, il fut nommé le 2 Avril 1690, major de ce régiment; se distingua en cette qualité, le 1 Juillet suivant, à la bataille de Fleurus; & les deux campagnes suivantes, aux batailles de Steinkerque, & de Néerwinden, ayant reçu diverses blessures à ces trois sanglantes journées. Il fut gratifié, le

Section IV.

8 Février 1694, en obtenant la croix de St. Louis, d'une penſion de 2000 livres ſur cet ordre. Il quitta, le 12 Juillet 1695, la majorité des gardes Suiſſes, en obtenant le commandement de la compagnie générale. Brigadier, du 28 Octobre 1704. La ſupériorité de ſes talens & de ſes connaiſſances militaires, engagea Louis XIV à le nommer inſpecteur général d'infanterie, avec 8000 livres d'appointemens, par un brevet du 12 Mai 1705; diſtinction pour lors auſſi rare que flatteuſe, en faveur d'un officier étranger. Maréchal des camps, du 8 Mars 1718, il mourut ſur la fin de cette année. M. d'Altermatt, parvenu aux premiers emplois militaires, uniquement par ſon mérite & ſes grandes qualités, fit avec beaucoup de diſtinction, la plupart des campagnes de la guerre de ſucceſſion; entr'autres celle de 1712, dans laquelle il fit, à la tête d'une brigade, des prodiges de valeur, en pénétrant des premiers dans les retranchemens ennemis, à la bataille de Dénain.

(12.)

Henri Louis, baron de Réding, de Bibberegg, du canton de Schweiz en 1663, entra au régiment des gardes-Suiſſes, le 15 Septembre 1679, dans la demi compagnie du baron Rodol-

Maréchaux des camps.

phe de Réding, son pere, en qualité d'enseigne. Sous-lieutenant en 1682, lieutenant en 1686, il obtint, le 20 Octobre 1692, cette demi compagnie, à la retraite de son pere. Brigadier le 29 Mars 1710, maréchal des camps le 1 Février 1719, lieutenant colonel du régiment des gardes-Suisses, le 11 Décembre 1722, il mourut à Fontainebleau, en Septembre 1726.

(13).

Dominique, baron de Réding, de Biberregg du canton de Schweiz, nâquit en 1660; entra, en 1677, au service de France, comme enseigne dans le régiment de Jeune Stuppa, à la levée de ce corps; passa par les divers grades subalternes, jusqu'en 1789, qu'il obtint l'agrément de lever une compagnie dans le régiment de Jeune Salis, dont il se défit en 1694, & suivit son cousin le chevalier, Jean François de Réding, au service du duc de Savoye; il entra avec lui à celui de France, en qualité de major de son régiment d'infanterie Allemande, dont il devint lieutenant colonel, en 1706; & colonel propriétaire, le 20 Octobre 1707, après s'être singuliérement distingué, le 25 Avril de cette année, à la bataille d'Almanza; & la même automne, au siége de Carthagéne. Le baron de Réding continua, en 1708,

Section IV.

à servir avec la même distinction aux siéges de Xativa, de Dénia & de Tortose. Assiégé, en 1709, dans Balaguer avec son régiment, par le général Staremberg, il opposa la défense la plus vigoureuse à l'armée Autrichienne; mais le maréchal de Bésons ayant négligé d'approvisionner cette place, & se trouvant coupé d'avec l'armée Françaife, le baron de Réding fut obligé de se rendre, au bout de quatre semaines, prisonnier de guerre avec son régiment. Il essuya une captivité très-dure pendant trois mois, au bout desquels il fut échangé avec son régiment, & envoyé à Cahors pour le remonter, où il passa le reste de cette année, & celle de 1710; il reçut ordre, le 1 Mars 1711, de se rendre en Catalogne, où il rendit de bons services au siége de Gironne; & en 1714, à celui de Barcelonne. Après la prise de cette place, le baron de Réding conduisit son régiment, fondu de plus de la moitié, à Strasbourg, où il fut incorporé, le 1 Mars 1715, dans le régiment de Royal-Baviere; brigadier, du même jour; maréchal des camps, du 1 Mai 1729; retiré du service, en 1730, avec une pension de 6000 livres. Mort à Schweiz en 1741.

(14.)

Rodolphe de Castellas, de Fribourg, nâquit en

Maréchaux des camps.

1678; entra, en 1695, comme ſous-lieutenant aux gardes Suiſſes; ſecond lieutenant en 1703, il obtint le 19 Octobre 1705 le commandement de la demi compagnie de ſon oncle, Nicolas François Albert de Caſtellas, lieutenant colonel de ce régiment, dont il devint capitaine propriétaire, en 1722; brigadier, du 20 Mai de la même année; lieutenant colonel du régiment des gardes Suiſſes, le 15 Mai 1736; commandeur de l'ordre de St. Louis, le 15 Février 1737; maréchal des camps, 26 Février 1738; colonel du régiment des gardes-Suiſſes, le 16 Décembre 1742. Il mourut à Paris le 28 Février 1743. Mr. de Caſtellas avait fait toutes les campagnes de Flandres, depuis celle de 1702, juſqu'à celle de 1712, incluſivement avec cette derniere, de la maniere la plus diſtinguée.

(15.)

Philippe François, comte de Diesbach, ſeigneur de Heithenrieds & de Belleroche, de Fribourg, nâquit en 1682. Il entra, en 1697, au ſervice de France, comme cadet au régiment des gardes Suiſſes; paſſa en 1700, dans le régiment de Vieux Stuppa, en qualité de lieutenant & d'aide-major; & devint l'année ſuivante, capitaine commandant. Il obtint en 1702, l'agrément de lever une

Section IV.

demi compagnie dans le régiment de Pfyffer; devenu commandant du second bataillon de ce régiment, au commencement de 1709, il obtint en même tems la demi compagnie de son frere ainé, lorsque celui-ci quitta le service de France, & le 20 Mars 1713, la commission de lieutenant colonel. Il fit toutes les campagnes de cette guerre avec beaucoup de distinction; & sur-tout celle de 1712; passa en 1715, avec sa compagnie, dans le régiment de Buisson, comme lieutenant colonel effectif, & fut créé, le 3 Avril 1718, comte du St. Empire, avec tous ses descendans, par un diplôme de l'empereur Charles VI. Il obtint la commission de colonel, le 10 Octobre 1719, & le régiment de Buisson, le 4 Janvier 1721. Brigadier, du 20 Février 1734; maréchal des camps, du 1 Mars 1738; il sollicita, en 1742, après la mort du chevalier d'Erlach, le régiment des gardes-Suisses. Commandeur de l'ordre de St. Louis, le 10 Mars 1743, il eut, cette année, & celle de 1744, un commandement très-étendu & fort important sur le Rhin, dont il s'acquitta avec beaucoup d'intelligence, & où la brigade des gardes se trouva pendant quelque tems sous ses ordres. Mort à Fribourg, le 7 Avril 1764.

(16.)

Maréchaux des camps.

(16.)

Laurent d'Estavayé, seigneur de Lulli, natif de Fribourg. Cadet aux gardes Suisses, dans la demi compagnie de son pere, en 1698; enseigne, en 1702; sous-lieutenant, en Février 1704; lieutenant à la fin de cette année, il obtint, en 1708, la demi compagnie de son pere. Brigadier, du 1 Février 1734; maréchal des camps, du 26 Février 1738, il se retira du service, en 1742, à cause de ses infirmités, & mourut à Fribourg en 1743.

(17).

Pierre, comte de Courten, fils du maréchal des camps Melchior de Courten, du Vallais; naquit en 1689. Cadet, puis lieutenant dans le régiment de son nom, en 1705; capitaine commandant de la compagnie colonelle, le 26 Décembre 1707, il obtint la commission de lieutenant colonel, en 1715, & celle de colonel, en 1721; lieutenant effectif du régiment de son pere, du 3 Mars 1723, en devint colonel propriétaire, le 12 Février 1724. Brigadier, du 1 Août 1734, à la suite du siége de Traerbach, où il s'était distingué, ayant déja montré en Catalogne, pendant la campagne de 1707, & les sept suivantes, autant de valeur que de capacité. Il fut élevé avec son frere,

Maurice, chevalier de Courten, par un diplôme de l'empereur Charles VII, en 1742, à la dignité de comte de l'empire. Maréchal des camps, du 20 Février 1743, il commanda cette campagne dans la haute Alsace, un corps de troupes dont son régiment faisait partie, & fut chargé de défendre les bords du Rhin depuis Huningue, jusqu'au Neu-Brisach, contre les invasions Autrichiennes. La vigilance du comte de Courten, à remplir cette commission importante, lui attira une maladie de poitrine dans l'arriere-saison, malgré laquelle il fut sans cesse sur pied, pour visiter & renforcer ses postes, journellement assaillis par des détachemens de l'aîle gauche, de l'armée Autrichienne, remplie de troupes légeres, & cantonnée depuis le vieux Brisach, jusques vers les frontieres du canton de Bâle; de façon que cette maladie termina ses jours, le 18 Février 1744, au Grand-Kemps, où il avait établi son quartier. Cette fin prématurée du comte de Courten, qui réunissait à la valeur la plus intrépide, les talens & les connaissances d'un officier général très-éclairé, causa des regrets infinis.

(18.)

Charles Léonard de Bachmann, du canton de Glaris catholique, nâquit en 1683; enseigne au

Maréchaux des camps.

régiment de Heſſy en 1701, ſous-lieutenant en 1703, lieutenant en 1706, capitaine lieutenant en 1707, capitaine commandant de cette compagnie le 11 Mars 1711, après s'être diſtingué en 1704 au ſiége de Landau, & en 1706 dans Mennin aſſiégée, où il reçut trois bleſſures très-dangereuſes. Il obtint en 1712, une demi compagnie dans le régiment de Brendlé, ſe ſignala la même année à la bataille de Denain; rentra le 17 Janvier 1717 dans le régiment de Heſſy, en obtenant la majorité de ce corps; fonctionna en cette qualité juſqu'au 9 Juin 1725, qu'il entra aux gardes Suiſſes comme capitaine commandant, obtint le 30 Novembre 1729, une demi compagnie aux gardes & une compagnie entiere au régiment de Burki. Brigadier le 20 Février 1743, lieutenant colonel du régiment des gardes Suiſſes le 10 Mars ſuivant, & le 10 Novembre il obtint encore une demi compagnie dans le régiment de Diesbach, vacante par la mort de ſon frere. Maréchal des camps du 1 Mai 1745, il ſe retira du ſervice le 11 Avril 1746, à cauſe de ſes infirmités & de ſes bleſſures, en conſervant ſes compagnies & ſes penſions, après avoir commandé le régiment des gardes avec une grande diſtinction pendant les campagnes de 1744 & de

1745. Il mourut à Næffels le 15 Octobre 1749.

(19.)

Henri Antoine, baron de Salis de Zizers, Grison. Cadet aux gardes Suiſſes, dans la compagnie de ſon frere aîné en 1726, enſeigne le 26 Janvier 1727, ſous-lieutenant le 1 Juillet ſuivant, il obtint le 15 Octobre 1729, cette compagnie entiere à la mort de ſon frere. Brigadier du 20 Février 1743, maréchal des camps le 11 Avril 1746, il ſe retira la même année du ſervice, en conſervant ſa compagnie aux gardes, qu'il réſigna en 1763, moyennant une penſion de 9000 livres. Il mourut en 1770. Il avait fait avec les gardes Suiſſes les campagnes de 1734 & 1735 ſur le Rhin, & s'était trouvé en 1744 aux ſiéges de Mennin, d'Ypres & de Fribourg, & en 1745 à celui de Tournai & à la bataille de Fontenoi.

(20.)

Jean Jacques de Staal, iſſu d'une famille de la plus ancienne nobleſſe Alſacienne, dont une branche s'établit en 1451 à Soleure, & dont une autre branche fut tranſplantée, au milieu du treizieme ſiecle, en Livonie, par l'ordre Teutonique, où elle ſubſiſte encore, jouiſſant des prérogatives des barons de cette province Ruſſe. Jean Jacques de Staal náquit en 1681; cadet au régiment des gar-

Maréchaux des camps.

des Suiſſes en 1696, enſeigne dans la compagnie Wagner en 1697, ſous-lieutenant en 1701, il quitta le ſervice en 1704, & rentra aux gardes Suiſſes le 1 Août 1707, comme ſous-lieutenant de la compagnie Stuppa; il paſſa en 1710 dans celle de Molondin; premier lieutenant en 1720, capitaine commandant de cette troupe du 15 Novembre 1734, il en devint capitaine le 2 Février 1736. Brigadier le 2 Mai 1744, il reçut le 11 Mai 1745 une bleſſure très-dangereuſe à la bataille de Fontenoi, & obtint le 1 Juin ſuivant une penſion de 1000 livres. Maréchal des camps du 1 Janvier 1748, il ſe retira du ſervice en 1757, en conſervant ſa demi compagnie; mort en 1761, âgé de 80 ans. Mr. de Staal avait fait dans le régiment des gardes Suiſſes, les campagnes de 1702, de 1708, de 1709 & les trois ſuivantes de cette guerre en Flandres, celle de 1735 ſur le Rhin, & celle de 1745 en Flandres.

(21.)

Jean Alexandre, chevalier de Balthazar, petit-fils du lieutenant-général, ſeigneur de Véſancy au pays de Gex, & originaire du Pays-de-Vaud. Enſeigne au régiment de Heſſy en 1706, ſous-lieutenant en 1707, lieutenant en 1708, capitaine-lieutenant en 1711, capitaine commandant

le 1 Mars 1723, de la demi compagnie de son pere, il obtint cette troupe le 12 Janvier 1725. Lieutenant colonel du régiment de Tschudi le 26 Octobre 1738, il obtint en 1740 une seconde demi compagnie, & le 12 Février 1742, la commission de colonel. Il se distingua singuliérement à l'attaque des retranchemens de Ville-Franche & de Mont-Alban, le 19 & 20 Avril 1744, & en fut récompensé le 2 Mai suivant, par le brevet de brigadier. Il rendit en 1746 de grands services, le 10 Juin & le 10 Août, à la tête de sa brigade, aux batailles de Plaisance & de Rottofreddo. Maréchal des camps du 1 Janvier 1748, il obtint le régiment de Grand-Villars, le 15 Juin de la même année. Mort le 17 Octobre 1754.

(22.)

Esaie de Chandieu, seigneur de Lille & Villars, du Pays-de-Vaud, & fils du lieutenant général, cité dans la section précédente, article 14; entra en 1717 aux gardes Suisses, comme enseigne, dans la compagnie que son frere aîné venait d'obtenir. Il passa le 12 Octobre 1719 dans le régiment de son pere, en qualité de capitaine commandant de la compagnie colonelle, & obtint le 9 Mai 1728, la propriété de la moitié de cette troupe. Il rentra le 14 Juillet 1737 au régiment

Maréchaux des camps.

des gardes Suiffes, à la mort de fon frere aîné, dont il obtint la demi compagnie. Brigadier du 1 Mai 1745; maréchal des camps du 10 Mai 1748, il obtint en 1750, une penfion de 1000 livres, & réfigna fa demi compagnie en 1758 en faveur de fon fils. Il a fait avec le régiment des gardes, les campagnes de 1745 & de 1747, & en qualité de maréchal des camps, celle de 1748; s'eft trouvé aux batailles de Fontenoi & de Lawfeld, ainfi qu'aux fiéges de Tournai, d'Oudenarde & de Maeftricht. Mort en 1776.

(23.)

François Victor Jofeph Settier, ou Settiez, natif de Soleure; né en 1694; fe deftina d'abord à la magiftrature, & ne fe décida qu'en 1722 d'entrer au fervice; il obtint le 1 Décembre de cette année, le drapeau de la demi compagnie Machet aux gardes Suiffes; fous-lieutenant en 1726, aide-major en 1729, à la création de cette charge, il obtint la commiffion de colonel, le 10 Mai 1740; capitaine commandant de la compagnie Machet en 1741, dont il obtint la moitié en 1744. Brigadier le 20 Mai 1747. La maniere diftinguée dont Mr. Settiez avait fait les campagnes de 1734 & de 1735 fur le Rhin, en qualité d'aide-major, & celles de 1744, de 1746 & de 1748

O 4

en Flandres, comme capitaine, lui valut en 1748 une pension de 1000 livres, sur l'ordre de St. Louis dont il avait obtenu la croix en 1735, & le fit choisir de préférence le 12 Mars 1752, à la retraite de Mr. de Boccard, pour la majorité des gardes. Mr. Settier remplit l'attente de sa majesté dans cette place importante. Maréchal des camps du 10 Février 1759, il se retira du service avec une pension de 9000 livres. Ce brave militaire, retiré à Soleure, s'y est marié en 1768 avec Marie Claire de Roll, dont il a eu un fils en 1769; il jouissait, encore sur la fin de l'année 1784, c'est-à-dire, à l'âge de 90 ans, d'une bonne santé qui faisait honneur aux mœurs de sa jeunesse; il s'affaiblit sur la fin de 1786, mais il est toujours aussi chéri que considéré de ses concitoyens. Vit encore sur la fin d'Août 1787, âgé de 93 ans passés.

(24.)

Jean Joseph Nicolas Techtermann, de Fribourg, entra en 1727 au service de France, comme enseigne au régiment de Bettens, & passa dans celui des gardes Suisses en 1730 avec le même grade: sous-lieutenant en 1733, aide-major en 1740, il obtint la commission de colonel le 10 Mars 1744; brigadier le 1 Mai 1758. Il a fait

Maréchaux des camps.

les campagnes de 1734 & 1735 sur le Rhin, & celles de 1744, de 1745 & les trois suivantes en Flandres, où il montra autant de valeur que de capacité. Maréchal des camps du 20 Février 1761, il avait été nommé, l'année précédente, major des gardes Suisses. Retiré du service en 1762 avec 8000 livres de pension; il mourut à Fribourg en Juin 1770.

(25.)

Charles Ulisse, baron de Salis, de Meyenfeld, Grison; servit au régiment de Diesbach, dans les grades subalternes depuis 1728 jusqu'en 1734; leva à cette derniere époque une compagnie dans le régiment de Travers, fit les campagnes de 1743 & de 1744, en qualité de commandant du second bataillon, se distingua beaucoup à l'attaque de Pierre-Longue. Il obtint le régiment de Salis le 6 Décembre 1744, & continua à se distinguer pendant les campagnes de 1745 & de 1746 à la tête de son régiment. Brigadier du 10 Mai 1748. Maréchal des camps du 20 Février 1761. Il se démit le 12 Avril 1762 de son régiment, en faveur de son cousin Ulisse Antoine, baron de Salis, de Marschlinz. Mort à Meyenfeld en Janvier 1778.

Section IV.

(26.)

Antoine Sébastien, baron de Réding, de Biberregg, du canton de Schweiz. Enseigne, en 1714, au régiment de Gréder, sous-lieutenant en 1715, il obtint le 12 Août 1719, une demi compagnie dans le régiment de Castellas, la commission de lieutenant colonel le 24 Mars 1744, & la commission de colonel le 12 Août 1747, à la suite de la bataille de Lawfeld, où il s'était extrêmement distingué; lieutenant colonel effectif du régiment de Monnin, le 29 Octobre de la même année. Brigadier le 20 Mai 1748, il obtint le régiment de Monnin, le 20 Avril 1756. Maréchal des camps du 20 Février 1761. M. de Réding avait fait la campagne de 1744 & les quatre suivantes en Flandres, avec le régiment de Monnin d'une maniere très-distinguée; accablé de blessures & d'infirmités, depuis qu'il fut devenu colonel propriétaire de ce régiment, il ne put continuer ses services; ce qui l'engagea à demander sa retraite le 1 Août 1763, que le roi défunt lui accorda avec une pension de 12000 livres. Il est mort le 10 Juin 1770.

(27.)

Louis Frédéric d'Arbonnier de Dizy, natif d'Orbe, bailliage d'Echallens, médiat entre

Maréchaux des camps.

Berne & Fribourg. Enseigne dans le régiment de Villars-Chandieu, en 1716, il leva en 1720 une demi compagnie franche, entra avec cette troupe en 1722, dans le régiment d'Hemmel & embrassa la religion catholique en 1724. Il obtint la croix de St. Louis en 1740. Lieutenant colonel du régiment de Grand-Villars, le 12 Mai 1748. On lui donna la commission de colonel le 12 Janvier 1750. Brigadier, le 30 Novembre 1755. Obtint le régiment de Planta, le 20 Septembre 1760. Maréchal des camps du 20 Février 1761. Retiré du service le 2 Février 1763, avec une pension de 12000 livres. Mort à Paris, le 2 Octobre 1780. Il a fait avec le régiment de la Cour-au-Chantre & Grand-Villars, la campagne de 1744 & les quatre suivantes en Flandres.

(28.)

Hans Ulrich de Lochmann, de Zurich; nâquit en 1700; entra en 1716 au service de Venise, comme enseigne dans le régiment de Stokar, dont son oncle Jean Conrad de Lochmann, était lieutenant colonel; il passa en 1718, dans le régiment de Muller comme premier lieutenant, fit ces trois campagnes en Dalmatie, se trouva en 1718 au siége d'Antivari & de Dulcigno, & se distingua à la retraite du comte de Schulembourg

Section IV.

devant cette derniere place. Il paſſa en 1719 avec le régiment de Mayor au ſervice d'Eſpagne, comme capitaine lieutenant de la compagnie de ſon frere aîné, fit cette campagne & une partie de la ſuivante en Sicile, ſe trouva au ſiége de Mélazzo & à la bataille de Francavilla. Tranſporté en 1720 à Barcelone, il fut licencié en 1721, avec tous les officiers proteſtans des régimens de Mayor & de Salis. Revenu dans ſa patrie, M. de Lochmann fut admis en 1730 au grand conſeil, & en 1737, au ſénat de Zurich; colonel en 1742 d'un régiment de milices, & en 1743 d'un corps de 1200 hommes, prêt à marcher vers Bâle, pour faire reſpecter les frontieres de ce canton. *Statt-Hauptmann* ou capitaine de ville, & commandant de la garniſon de Zurich, en 1750. Il fut recommandé par la régence de Zurich au roi défunt, en 1752, comme colonel du régiment levé par ce canton pour le ſervice de France, & nommé à cette place; il ſe diſtingua ſingulierement à la tête de ce corps, le 23 Juin 1758, à la bataille de Crevelt, & par cette raiſon fut créé le 23 Juillet de la même année, brigadier hors de ſon rang. Il fut maréchal des camps du 20 Février 1761, commandeur de l'ordre du mérite militaire en 1770, & mourut le 4 Septembre 1777.

Maréchaux des camps.

après avoir fourni une carriere aussi brillante dans la magistrature que dans le militaire.

(29.)

Samuel de Jenner, de Berne, nâquit en 1705; entra en 1720 dans le régiment de Chandieu; enseigne surnuméraire en 1722, enseigne en 1723, sous-lieutenant en 1725, lieutenant en 1728, capitaine lieutenant en 1731, il obtint le 17 Avril 1735 la compagnie de May, dans le régiment de Diesbach, & fit à la tête de cette troupe cette campagne sur le Rhin. Commandant de bataillon en 1744, il servit la même campagne en cette qualité au siége de Furnes; en 1745, à ceux de Tournai, d'Oudenarde & de Dendermonde, de même qu'à la bataille de Fontenoi; en 1746, aux siéges de Bruxelles & de Namur & à la bataille de Raucoux; & en 1747 à la bataille de Lawfeld, à la suite de laquelle il obtint la commission de lieutenant colonel. M. de Jenner, qui s'était fort distingué dans ces quatre campagnes, & qui avait acquis dès-lors de la réputation, opposa en 1747, à des prétentions mal fondées du maréchal de Löwendahl, une fermeté qui lui fit beaucoup d'honneur. Parvenu en 1745, au conseil souverain de Berne, il obtint en 1751, le régiment de Bettens, & acquit dans les différentes campa-

Section IV.

gnes de la guerre d'Allemagne, une réputation très-diſtinguée, à la tête de ce corps. Au printems de 1758, chargé de la commiſſion auſſi importante qu'honorable, de faire l'arriere-garde d'une colonne de l'armée Françaiſe, lors de l'évacuation de l'électorat d'Hanovre, & à chaque inſtant aſſailli par l'avant-garde alliée, il la repouſſa conſtamment. Brigadier du 10 Février 1759, & le 10 Mars ſuivant, commandeur de l'ordre du mérite militaire, à la création de cet ordre; commandé au ſiége de Munſter, la nuit du 12 au 13 Juillet de la même année à l'aſſaut, à la tête d'une brigade, dont ſon régiment faiſait partie, il fut bleſſé dangereuſement. En 1760, le brigadier de Jenner, fit le 1 Juillet, à la bataille de Varbourg, des prodiges de valeur, & couvrit avec la même brigade la retraite de l'armée Françaiſe, avec tant d'habileté, qu'il contint celle des alliés. Mécontent, de ce qu'à la ſuite de tant de ſervices diſtingués, le maréchal de Belle-Isle ne l'avait pas compris dans la promotion des maréchaux de camps du 20 Février 1761, il ne fit point cette campagne, demanda & obtint l'agrément du roi, de ſe défaire le 15 Janvier 1762 de ſon régiment. Le maréchal de Belle-Isle étant venu à mourir ſur ces entrefaites, & ayant été

Maréchaux des camps.

remplacé par M. le duc de Choiseul, ce dernier écrivit le 22 Février de la même année au brigadier de Jenner, *que sa majesté voulant absolument conserver un officier aussi distingué à son service, l'avait nommé la veille maréchal de ses camps & armées, par une promotion extraordinaire, & y avait ajouté des lettres de service, avec un brevet d'une pension de* 12000 liv. M. de Jenner continua à se distinguer à cette campagne, chargea le 30 Août à la bataille de Fridberg les ennemis, à la tête de la brigade de Boisgelin, & enfonça six bataillons Hanovriens; ce qui contribua beaucoup à la victoire que le prince Condé remporta ce jour sur le prince héréditaire de Brunswick. M. de Jenner obtint le 2 Février 1763, le régiment d'Arbonnier, en résignant, en faveur de ce dernier, sa pension de 12000 liv. & fut gratifié en 1766 d'une autre pension de 4000 liv. sur le trésor royal. Il se retira le 4 Avril 1774 du service, à cause de ses infirmités, & obtint le bailliage de Romainmôtier, où il mourut le 17 Décembre 1779.

(30.)

François Jaques d'Estavayé Montet, natif de Soleure; enseigne au régiment des gardes Suisses, en 1729, sous-lieutenant en 1735, obtint le 2

Février 1736, une demi compagnie dans le régiment de Wittmer, & le 10 Novembre 1743, une demi compagnie aux gardes Suiſſes. Il fit les campagnes de 1744 & de 1746 à la tête de cette troupe. Brigadier du 1 Janvier 1748; maréchal des camps du 28 Février 1762; retiré du ſervice en 1763. Il vécut depuis lors à Soleure, & mourut en Avril 1786.

(31.)

François Joſeph, comte d'Hallweyl. Cornette en 1734, dans le régiment de Roſen, cavalerie Allemande, il paſſa en 1740, avec le même grade dans celui des gardes Suiſſes, compagnie générale; ſous-lieutenant le 13 Février 1744; ſecond lieutenant le 6 Mars de la même année; premier lieutenant en 1747, il obtint la commiſſion de colonel le 27 Mars 1749; aide-major des gardes Suiſſes le 1 Avril 1750, il obtint le régiment de Karrer le 21 Août 1752. Brigadier le 6 Mars 1760; maréchal des camps du 25 Juillet 1762. Son régiment fut réformé, & il obtint une penſion de 20000 liv. Le comte d'Hallwyl a fait les campagnes de 1734 & de 1735 ſur le Rhin, dans le régiment de Roſen, & dans celui des gardes Suiſſes, les campagnes de 1744 & les quatre ſuivantes en Flandres. Mort en 1785.

(32.)

Maréchaux des camps.

(32.)

Gabriel Joseph de Reynold, natif de Fribourg; enseigne surnumeraire au régiment des gardes Suisses, dans la compagnie de son pere, en 1740; enseigne en pied le 20 Mai 1741, sous lieutenant le 22 Juin de la même année, second lieutenant le 25 Décembre 1744. Il avait obtenu cette demi compagnie le 6 Mars 1744, & en fut reçu capitaine le 4 Août 1745; brigadier le 10 Février 1759, & maréchal des camps du 25 Juillet 1762. M. de Reynold ayant fait avec le régiment des gardes Suisses les campagnes de 1744, de 1745, de 1746 & de 1747 avec une grande distinction, fut enlevé à son régiment par une mort prématurée en 1769, au grand regret de ses camarades, dont il était aussi considéré que chéri.

(33.)

Louis Auguste Bénoit de Surbek, de Soleure. Enseigne dans la compagnie générale en 1737, sous-lieutenant en 1740, sous-lieutenant des grenadiers en 1743, il fit cette campagne sur le Rhin, & obtint le 15 Janvier 1744, la compagnie de son pere, dans le régiment de Vigier; il partagea la gloire que ce corps acquit en Italie, pendant cette campagne & la suivante, & rentra aux gardes Suisses le 18 Janvier 1746, en qualité

de capitaine commandant, de la demi compagnie d'Arregger, en conſervant la ſienne dans le régiment de Vigier. Il fit cette campagne & celle de 1748 en Flandres, avec le régiment des gardes. Brigadier du 20 Février 1761, il ſervit en cette qualité la campagne de 1762, à l'armée de Heſſe, & obtint à la nouvelle formation en 1763, une compagnie aux gardes Suiſſes, en réſignant la ſienne dans le régiment de Caſtellas. Maréchal des camps du 16 Avril 1767, il ſe retira du régiment des gardes Suiſſes, le 25 Avril 1778, avec une penſion de 6000 livres.

(34)

Louis Paul Charles d'Altermatt, de Soleure, & fils aîné du maréchal des camps, cité article II. Né à Paris en 1710, il obtint en 1722, par le crédit du comte d'Artagnan, ſon oncle maternel, la faveur inouïe pour un étranger, d'être admis parmi les pages du feu roi, & parvint en moins d'une année à s'inſinuer tellement dans les bonnes graces du jeune monarque, qu'en 1725, il jouiſſait d'une haute faveur. La vivacité des paſſions de la jeuneſſe, fit négliger au jeune d'Altermatt, de profiter d'une bienveillance, qui naturellement devait lui ouvrir la carriere la plus brillante. Le cardinal de Fleuri le fit en-

Maréchaux des camps.

trer en 1728, au régiment des gardes Suisses, où il servit dans les grades subalternes jusqu'en 1734, qu'il obtint une compagnie entiere dans le régiment de Brendlé, & fit à la tête de cette troupe, cette campagne & la suivante sur le Rhin, & se trouva au siége de Philippsbourg. Commandant de bataillon en 1745, il servit pendant cette campagne en cette qualité, aux siéges de Tournai, d'Oudenarde, d'Ostende, de Nieuport & d'Ath, & en 1746, à la bataille de Raucoux; il obtint la commission de lieutenant colonel le 20 Novembre 1747, se trouva en 1748 au siége de Maestricht, & obtint la commission de colonel le 1. Avril 1753. Lieutenant colonel effectif du régiment de Boccard le 15 Février 1755; colonel commandant de ce régiment du 20 Novembre 1758, il commanda ce régiment pendant cette campagne & les quatre suivantes sur le bas Rhin. Brigadier du 25 Juillet 1762, & maréchal des camps du 29 Janvier 1768, il se retira le même jour du régiment de Boccard, avec une pension de 10000 livres, & mourut en 1785.

(35.)

Jean de Muralt, de Zurich, nâquit en 1710. Cadet aux gardes Suisses en 1727; enseigne dans ce régiment en 1729, sous-lieutenant en 1733,

Section IV.

il leva en 1734, une compagnie dans le régiment de Brendlé, à la tète de laquelle il fit la campagne de 1735, sur le Rhin, & fut réformé avec elle en 1737. Il obtint en 1752, à la création du régiment Zuricois de Lochmann, la majorité de ce corps, avec la commission de lieutenant colonel, & servit en cette qualité, durant la campagne de 1757, & les trois suivantes, dans la Hesse & sur le bas-Rhin. S'étant distingué le 23 Juin 1758 à la bataille de Crévelt, il en fut récompensé le 23 Juillet par la commission de colonel. Il devint en 1761 lieutenant colonel effectif de ce régiment. Brigadier du 25 Juillet 1762. Maréchal des camps du 3 Janvier 1770. Il obtint le régiment de Lochmann le 10 Octobre 1777; devint commandeur de l'ordre du mérite militaire en 1780; & mourut le 2 Novembre 1782.

(36.)

Joseph Hermann, baron d'Eptinguen, (issu d'une famille de la plus ancienne noblesse de la haute Alsace & de l'évèché de Bâle, qui, dès le troisieme siecle, eut beaucoup d'illustration, possèda dès lors diverses terres dans les environs de Bâle, & jouit jusqu'en 1499, du patriciat de cette ville). Le baron d'Eptinguen nâquit en 1718, servit longues années dans les régimens

Maréchaux des camps.

d'Alſace & de Royal-Suede, leva le 25 Février 1758 (au nom & dans les états de Georges Joſeph Guillaume, baron de Rink de Baldenſtein, prince évêque de Bâle) un régiment d'infanterie Suiſſe, de ſon nom, pour le ſervice de la couronne de France, à la tête duquel il fit la campagne de 1759 & les trois ſuivantes, aux armées du bas-Rhin, avec beaucoup de diſtinction. Brigadier du 25 Juillet 1762, maréchal des camps du 3 Janvier 1770, & mort le 22 Mai 1783.

(37.)

Nicolas Hermann de Kleim, natif de Mullhauſen. Nâquit en 1710, & entra en 1726, dans le régiment d'Hemmel, comme enſeigne, embraſſa la religion catholique en 1727, ſous-lieutenant en 1730, lieutenant en 1734, capitaine lieutenant en 1739, il fit avec le régiment de la Cour-au-Chantre, la campagne de 1744 en Flandres. M. de Kleim, ayant été fortement recommandé au feu général de Vigier, ce dernier lui fit obtenir le 10 Février 1745, une place de capitaine commandant dans ſon régiment, & ſervit en cette qualité pendant cette campagne & celle de 1746 en Italie, avec la plus grande valeur ; il fonctionna en 1747 à Gênes, comme major d'une partie de ce régiment, formant un corps de 700

hommes. La maniere distinguée dont il s'acquitta de cet emploi, engagea le feu général de Vigier, à le recommander en 1752, pour la majorité de son régiment, qu'il obtint le 10 Mars de cette année, & la commission de lieutenant colonel le 18 Octobre 1754. M. de Kleim se distingua tellement le 13 Avril 1759, à la bataille de Bergen, sous les yeux du maréchal de Broglie, qu'il lui fit obtenir le 15 Juin de la même année, une pension de 1000 livres, sur l'ordre de St. Louis, dont il avait été reçu chevalier en 1748. Il obtint la commission de colonel le 10 Février 1760, devint lieutenant colonel effectif du régiment de Castellas en 1761. Brigadier du 25 Juillet 1762, maréchal des camps du 3 Janvier 1770; il mourut en 1773, à Kaisersstuhl, où il s'était établi.

(38.)

Paul d'Aubonne, (issu d'une famille de la plus ancienne noblesse du pays de Vaud, canton de Berne), nâquit en 1709; cadet dans le régiment de Villars-Chandieu en 1724, enseigne en 1725, sous-lieutenant en 1728, dans celui de May, lieutenant en 1731, capitaine lieutenant en 1734, capitaine commandant au régiment de Bettens en 1740; il se trouva en 1745, aux siéges de

Maréchaux des camps.

Tournai, d'Oudenarde, d'Ostende, de Nieuport & d'Ath, aussi-bien qu'à la bataille de Fontenoi; en 1746, il fut du siége de Bruxelles & de celui de Namur, & le 11 Octobre, de la bataille de Raucoux. En 1745, M. d'Aubonne servit au siége d'Hulst & à la bataille de Lawfeld, partagea la gloire que le régiment de Bettens acquit dans ces deux occasions, & perdit un bras à cette derniere bataille, après avoir combattu avec la plus grande valeur. Il obtint la même année une pension de 8000 livres, avec une demi compagnie dans le régiment de Bettens, & la commission de lieutenant colonel en 1755; il devint le 15 Août 1759, lieutenant colonel effectif du régiment de Jenner, & la même année chevalier du mérite militaire, à la création de cet ordre. Il obtint le 27 Juillet 1760, la commission de colonel, à la suite de la bataille de Warbourg, ayant fait les campagnes d'Allemagne avec beaucoup de distinction. Brigadier le 11 Août 1766, maréchal des camps le 3 Janvier 1770, il obtint le 15 Juin 1774, le régiment de Jenner; commandeur de l'ordre du mérite militaire en 1779, il mourut le 10 Février 1783.

(39.)

Hans Henri Escher de Lachs, de Zurich,

Section IV.

nâquit en 1717. Enseigne en 1734, au régiment de Hirzel, service d'Hollande, il passa en 1741, à celui de France, comme enseigne surnuméraire dans le régiment de Diesbach; passa en 1742 dans celui de Wittmer, comme enseigne; entra la même année avec ce grade aux gardes Suisses; sous-lieutenant dans ce régiment en 1743, second lieutenant en 1745, il obtint en 1749, la commission de lieutenant colonel; lieutenant en 1750, il passa en 1752, dans le régiment de Lochmann, en qualité de commandant du second bataillon, fit en cette qualité les quatre premieres campagnes d'Allemagne, ayant obtenu le 23 Juillet 1758, la commission de colonel, & la croix du mérite militaire en 1759, à la création de cet ordre. Brigadier du 25 Juillet 1762, lieutenant colonel effectif du régiment de Muralt du 10 Octobre 1777. Maréchal des camps du 1 Mars 1780, retiré le même jour du régiment, avec une pension de 7000 livres; il mourut le 20 Novembre 1781.

(40.)

Pierre, comte d'Erlach, natif de Fribourg, & arriere petit-fils du lieutenant général de ce nom, cité avec éloges dans l'article 3 de la section précédente; obtint en 1741, à l'âge de 5 ans & après

Maréchaux des camps.

la mort du brigadier comte Pierre d'Erlach son pere, la moitié de sa compagnie aux gardes Suisses; il devint le 9 Janvier 1751, enseigne de cette troupe, en fut reçu capitaine le 12 Août 1754, brigadier le 16 Avril 1767, il obtint le commandement de la compagnie générale le 27 Juin 1770. Maréchal des camps du 1 Mars 1780. Il a fait la campagne d'Allemagne de 1761.

(41.)

Vincent Guido, baron de Salis de Samade, Grison. Né en 1708; enseigne au régiment de Diesbach, en 1723; sous-lieutenant en 1725; lieutenant en 1728; capitaine lieutenant en 1730, il obtint cette compagnie en 1736; commandant du second bataillon en 1748. Il eut la commission de lieutenant-colonel en 1750; devint, le 19 Juin 1757, lieutenant-colonel effectif de ce régiment; fit, en cette qualité, toutes les campagnes d'Allemagne, avec la plus grande distinction; obtint, le 15 d'Août 1758, la commission de colonel, à la suite de la bataille de Sondershausen; où il avait fait des prodiges de valeur; continua de se distinguer, le 10 Octobre de la même année, à la bataille de Lauterberg, & le 13 Avril 1759, à celle de Bergen. Brigadier, du 16 Avril 1767, & maréchal des

camps, du premier Mars 1780; il se retira le même jour du régiment de Diesbach, avec une pension de 7000 livres. M. le baron de Salis obtint, le 15 Mars 1782, le régiment de Boccard, en résignant sa pension.

(42.)

Jacques André, marquis de Lullin, de Châteauvieux, issu d'une ancienne famille noble de Geneve. Né en 1730, est entré le 14 Avril 1744, au régiment de Diesbach, comme capitaine lieutenant, dans la compagnie de ses deux freres aînés. Il servit la même campagne, malgré sa grande jeunesse, comme volontaire, aux siéges d'Ipres & de Furnes, & y débuta d'une maniere très-distinguée. En 1745, le chevalier de Chateauvieux, placé avec 400 hommes de son régiment, le 11 Mai, dans une des redoutes de Fontenoi, s'y défendit avec la plus grande valeur, & repoussa les ennemis. Il continua de se distinguer durant la campagne de 1746, à la tête de divers détachemens, aux siéges de Bruxelles & de Mons, de même qu'à la bataille de Raucoux. Il eut, en 1748, très-grande part aux lauriers que le régiment de Diesbach cueillit à la bataille de Lawfeld, & au siége de Bergopzom; & l'année d'après, au siége

Maréchaux des camps.

de Maeſtricht ; en réuniſſant dès-lors la valeur la plus intrépide à la plus grande capacité. Ayant employé les loiſirs de la paix à étudier ſon métier à fond, le chevalier de Chateauvieux devenu, le 8 Septembre 1754, capitaine commandant, & le 19 Juin 1755, major du régiment de Diesbach, il manifeſta dans cette place importante, pendant la campagne de 1757 & les cinq ſuivantes, fonctionnant, la plupart du tems, comme major de brigade, des connaiſſances ſupérieures dans la tactique, par pluſieurs manœuvres auſſi bien combinées, qu'exécutées avec la plus grande valeur, & couronnées par le ſuccès. Ici les ſervices très-diſtingués de M. le chevalier de Chateauvieux, confondus & intimément liés avec ceux de M. le comte de Diesbach de Belleroche, dont il fut d'abord l'éleve, puis le bras droit dans toutes ſes expéditions glorieuſes, nous obligent de renvoyer nos lecteurs à la ſection précédente, article 38, au ſujet des batailles de Sondershauſen & de Lauterberg ; de Bergen & & de Corbach, de la priſe & défenſe de Caſſel. La bataille de Bergen valut à M. le chevalier de Chateauvieux, la commiſſion de colonel, le 20 Mai 1759 ; & le combat de Corbach, la croix du mérite, en 1760. Il paſſa, le 20 Avril 1766,

Section IV.

dans le régiment de Waldner, comme major; brigadier, du 16 Avril 1767; lieutenant colonel effectif de ce régiment, du 20 Janvier 1776; maréchal des camps, du premier Mars 1780, il se retira le même jour de ce régiment, avec une pension de 7000 livres; commandeur de l'ordre du mérite militaire, le 9 Décembre 1782. Mr. le chevalier de Chateauvieux obtint, le 30 Mars 1783, le régiment Suisse d'Aubonne, & en 1785, des lettres-patentes de marquis, comme une juste récompense de ses services.

(43.)

Charles Joseph Antoine Léger, baron de Bachmann, du canton de Glarus catholique. Enseigne au régiment de Vigier, en 1750, dans sa propre compagnie, il en fut reçu capitaine en 1751. Il a fait toutes les campagnes d'Allemagne, depuis celle de 1757, & s'y est signalé dans toutes les affaires où il s'est trouvé, sur-tout le 13 Avril 1759, à la bataille de Bergen, & le 10 Juillet 1760, au combat de Corbach. Il commanda pendant la campagne de 1761, un détachement de trois cents grenadiers & chasseurs, à la tête duquel il servit avec beaucoup de distinction. Ayant défendu, le 14 Février, le pont de Vach sur la Verra, contre un corps ennemi

Maréchaux des camps.

de 1800 hommes, pendant 24 heures, & ne s'étant retiré que sur les ordres réitérés de M. de Stainville. Le 14 Septembre de la même année, le baron de Bachmann, à la tête de ses trois cents grenadiers & chasseurs, fut attaqué par un détachement ennemi d'environ huit cents hommes, à Neuhausen; & après un combat de six heures, il repoussa les ennemis, après leur avoir enlevé un drapeau & deux pieces de canons. En 1762, il continua de se distinguer à la tête de cette valeureuse troupe, le 24 Juin, au combat de Grébenstein; & la nuit du 21 au 22 Septembre, en montant à l'assaut au château d'Amoenebourg. Major du régiment de Waldner, en 1764, Mr. le baron de Bachmann déploya si bien ses connaissances & ses talens militaires dans cette place, que le duc de Choiseul lui confia, le 20 Avril 1766, la majorité du régiment des gardes Suisses, de préférence à plusieurs compétiteurs très-distingués, qui sollicitaient cette place. M. le baron de Bachmann répondit de toutes façons à l'attente du colonel général; les gardes Suisses ayant pris par ses soins, une forme nouvelle, ce corps devint un des plus beaux régimens d'infanterie, & un des mieux tenus qu'il soit possible de voir. Com-

Section IV.

mandeur de l'ordre de St. Louis, du 3 Mai 1778, & maréchal des camps, du premier Mars 1780.

(44.)

Abraham Amé Droz, natif de Neufchâtel. Enseigne au régiment de Wittmer en 1738, passa en 1740 dans celui des gardes, avec le même grade; sous-lieutenant en 1742; second lieutenant en 1744; fit cette campagne & les quatre suivantes aux grenadiers de ce régiment. Premier lieutenant en 1752, obtint la commission de colonel en 1758. Ses infirmités & ses blessures ne lui ayant pas permis de faire son service, il fut chargé depuis 1763 de la direction du dépôt des recrues, que le régiment des gardes Suisses établit à cette époque dans Béfort. Brigadier du 18 Juin 1768, & maréchal des camps du 1 Mars 1780, il se retira le même jour du régiment des gardes Suisses avec une pension de 6000 livres.

(45.)

Antoine Ulisse, baron de Salis de Marschlins, Grison; entra au service dans le régiment de Salis, le 9 Avril 1749; enseigne surnuméraire le 28 Juin de la même année dans sa propre compagnie, en fut reçu capitaine le 23 Mai 1751. Major du régiment de Salis en Février 1758, fit en cette qua-

Maréchaux des camps.

lité cette campagne & les quatre ſuivantes en Allemagne; obtint le 17 Sept. 1761 la commiſſion de lieutenant colonel, & le 12 Avril 1762, le régiment deSalis par la réſignation de ſon couſin; (voy. l'art. 25, ci-deſſus); chevalier de l'ordre du mérite en 1763, brigadier du 18 Juin 1768, & inſpecteur général des Suiſſes & Griſons du 10 Juillet 1770; cette charge fut ſupprimée en automne de 1772, quant à l'inſpection particuliere des Suiſſes & Griſons. Mr. le baron de Salis ayant eu depuis lors des lettres de ſervice preſque toutes les années, pour inſpecter indiſtinctement l'infanterie Françaiſe & étrangere, a manifeſté dans cette place de grandes connaiſſances de tactique, & des talens ſupérieurs pour la tenue des troupes. Commandeur de l'ordre du mérite militaire le 10 Octobre 1777, maréchal des camps du 1 Mars 1780, grand-croix honoraire du mérite militaire le 15 Décembre 1782, & grand-croix en chef de cet ordre du 30 Mars 1783.

(46.)

Charles Courvoiſier, natif deVevay, canton de Berne, a ſervi pluſieurs années en Pruſſe, dans les grades ſubalternes. Il paſſa en 1748 au ſervice de Hollande, comme capitaine dans le régiment de Lindmann; major de ce corps en 1752, il en

devint lieutenant-colonel en 1755, & colonel commandant en 1757. Appellé le 20 Février 1759 au service de France par le maréchal de Belle-Isle, en qualité de colonel commandant du régiment d'Anhalt, il commanda ce régiment la même année aux batailles de Berguen & de Minden, en 1760 à celles de Corbach & de Closter-Campen, en 1761 à celle de Fillinghausen, & en 1762 aux combats de Grébenstein & du Johannisberg. M. Courvoisier manifesta dans cette place, durant ces quatre campagnes, autant de valeur que de capacité. Brigadier du 26 Décembre 1768, & retiré le même jour du régiment d'Anhalt, avec une pension de six mille livres. Maréchal des camps du 1 Mars 1780.

(47.)

Bernard Joseph d'Altermatt, natif de Soleure, & fils cadet du premier maréchal des camps de ce nom, cité avec éloges, article II. Est entré en 1736 dans le régiment des gardes Suisses comme cadet, enseigne en 1738, sous-lieutenant en 1743, second lieutenant en 1747 : il a fait avec ce régiment la campagne de 1743 sur le Rhin, & celle de 1745 & de 1747 en Flandres. Aide-major de ce régiment en 1750, obtint la commission de colonel en 1759; il fit la campagne de 1762 à l'armée

Maréchaux des camps.

l'armée de Hesse, en qualité d'aide-major général; & se distingua infiniment dans cette place. M. d'Altermatt passa le 10 Octobre 1763, comme lieutenant colonel effectif dans le régiment d'Eptingen. Brigadier du 22 Janvier 1769, il commanda ce régiment la même année dans la guerre de Corse avec la plus grande distinction & beaucoup de bravoure. Maréchal des camps du 1 Mars 1780, & retiré le même jour du régiment d'Eptinguen avec une pension de sept mille livres.

(48.)

François Joseph Robert Guillaume de Vigier, de Steinbruk, natif de Soleure, & fils aîné du lieutenant-général de ce nom, cité avec éloges dans la section précédente, article 23. Il fit les campagnes d'Italie de 1743 & de 1744, dans le régiment de son pere comme volontaire, entra dans celui des gardes Suisses, le 8 Mars 1745 comme enseigne; il fit cette campagne, de même que celles de 1746 & de 1748, avec ce régiment, en Flandres. Second sous-lieutenant, en 1750; premier sous-lieutenant, en 1753; second lieutenant, en 1755, premier lieutenant, en 1759; capitaine commandant de la demi compagnie de Bésenvald, le 2 Février 1760. Il a fait les campagnes d'Allemagne de 1760 & de 1762,

Section IV.

à l'armée de Hesse. Il obtint, en 1763, à la nouvelle formation des gardes Suisses, une compagnie de grenadiers, dans ce régiment. Brigadier, du 3 Janvier 1770, & maréchal des camps, du premier Mars 1780. Il obtint, le 30 Mars 1783, le régiment de Waldner.

(49.)

Jean Joseph Simon, d'Hemmel, vassal du prince abbé de St. Gall, & fils aîné du brigadier de ce nom, que nous citerons avec éloges, dans la section suivante, article 17. Il nâquit en 1725; enseigne dans sa propre compagnie, au régiment de Séedorf, en 1740, il en fut reçu capitaine, en 1743; commanda pendant la campagne de 1745, & les deux suivantes, les deux compagnies de grenadiers du régiment de Séedorf, & se distingua singulierement à la tête de cette troupe, aux siéges d'Ostende & de Maestricht, ainsi qu'à la bataille de Raucoux. Commandant du second bataillon du régiment de Boccard, avec commission de lieutenant colonel, en 1751, il fit, en cette qualité, les six campagnes d'Allemagne, avec distinction; & obtint, en 1760, la commission de colonel. Il devint, le 29 Janvier 1768, lieutenant colonel effectif de ce régiment; brigadier, du 3 Janvier 1770; maréchal des camps,

Maréchaux des camps.

du premier Mars 1780, il se retira le même jour, du régiment de Boccard, avec une pension de sept mille livres ; & mort en Décembre 1782.

(50.)

David Louis, baron de Constant de Rebéque, seigneur d'Hermenches & de Villars Mandras, nâtif de Lausanne, au canton de Berne, fils aîné du lieutenant général de ce nom, que nous citerons avec éloges au huitieme volume ; est entré fort jeune au service de Hollande, dans le régiment de son pere, auprès duquel il a fait les campagnes de 1744 & 1745, en qualité d'aide-de-camp ; durant celle de 1746, il a rempli les mêmes fonctions auprès du feld-maréchal comte de Königsegg, a fait toute cette guerre & fut recommandé particuliérement par le duc de Cumberland au feu prince d'Orange, lequel lui donna, à la levée du régiment des gardes Suisses en 1748, la place de capitaine commandant de sa compagnie, avec un brevet de colonel. Il passa en 1764 au service de France, comme major du régiment d'Eptinguen, avec commission de colonel ; fut décoré de la croix du mérite en 1767 ; passa en Corse en 1768, & se distingua à la conquête de cette isle, à la tête d'un bataillon de volontaires.

ce qui lui valut, en Novembre 1769, la place de lieutenant colonel effectif du régiment de Jenner; puis en Janvier 1770, le brevet de brigadier. Il fut fait maréchal des camps en Mars 1780; retiré à cette époque du régiment d'Aubonne, avec une pension de 11000 livres. Il est mort à Paris le 26 Février 1785.

(51.)

Hermann Louis, comte de Waldner, de Mullhausen & d'Araw, & frere cadet du lieutenant général de ce nom, cité avec éloges dans la section précédente, article 33.. Il est né en 1731, est entré comme enseigne au régiment des gardes Suisses en 1746, fit avec ce régiment, les campagnes de 1747 & de 1748 en Flandres, passa en 1750 dans le régiment de Vigier, comme capitaine commandant, fit avec ce corps devenu Castellas, les campagnes de 1757 & de 1758, avec une telle distinction, qu'il obtint la commission de lieutenant colonel le 10 Novembre de cette année, ayant été reçu le 15 Octobre dans l'ordre Teutonique. Mr. le comte de Waldner passa le 10 Mars 1759 dans le régiment de Bouillon, en qualité de lieutenant colonel effectif, avec commission de colonel, & servit, durant cette campagne & les deux suivantes, avec la même distinc-

Maréchaux des camps.

tion à la tête de ce régiment, dont il devint en 1760 colonel en second; il passa en 1768 avec le même grade dans le régiment de Royal Suede. Brigadier du 3 Janvier 1770, il se retira le 15 Juin de cette année du régiment de Royal-Suede avec une pension de 8000 livres. Maréchal des camps du 1 Mars 1780.

(52.)

Jean Fortuné d'Hartmannis, Grison, frere cadet du lieutenant général, cité dans l'article 42 de la section précédente. Enseigne dans le régiment de la Cour-au-Chantre en 1745, sous-lieutenant en 1746, lieutenant en 1748, capitaine-lieutenant en 1749, il se trouva, dans le cours de cette guerre, aux siéges de Tournai, d'Oudenarde, d'Ostende, de Namur, de Bergopzom & de Maestricht. Il obtint la commission de capitaine en 1751, & celle de lieutenant colonel en 1759, à la suite de la bataille de Berguen. Major du régiment de Jenner en 1765, brigadier du 3 Juin 1770, maréchal des camps du 1 Mars 1780, & retiré le même jour du régiment d'Aubonne avec une pension de 6000 livres. Mr. d'Hartmannis a fait les campagnes de 1757, de 1758, de 1759 & de 1760 en Allemagne, avec beaucoup de distinction, & s'est trouvé aux batailles de Sonders-

Section IV.

hausen, de Lauterberg, de Berguen, de Minden & de Warbourg, où il eut le malheur de tomber, avec le régiment de Planta, entre les mains des ennemis.

(53.)

Alphonse Antoine de Sonnenberg, issu d'une famille noble, qui, dès le milieu du treizieme siecle, posséda des terres & des fiefs nobles dans les environs de Lucerne; qui dès-lors s'est alliée avec la noblesse la plus illustre de ces contrées, & qui depuis 1380 a participé aux premieres charges de la régence de Lucerne. Alphonse Antoine est né en 1718, obtint en 1736 la compagnie de son pere, François de Sonnenberg, au régiment de la Cour-au-Chantre, en fut reçu capitaine en 1742, fit avec ce régiment la campagne de 1744 & les quatre suivantes en Flandres, se trouva aux siéges de Tournai, d'Oudenarde, d'Ostende, de Namur, de Bergopzom & de Maestricht, de même qu'à la bataille de Raucoux. Passa le 20 Mars 1756 avec sa compagnie dans le régiment de Courten; obtint en 1757 la commission de lieutenant colonel, & en 1760 celle de colonel; passa en 1763 dans le régiment de Jenner, après avoir fait la campagne de 1757 & les cinq suivantes en Allemagne, & s'y être distingué dans diverses oc-

Maréchaux des camps.

casions. Obtint le 15 Juin 1769 le régiment de Pfyffer. Brigadier du 12 Novembre 1770, & maréchal des camps du 5 Décembre 1781.

(54.)

Pierre Jacques de la Thanne, nâtif de Fribourg. Cadet au régiment de Courten en 1734, fit cette campagne & la suivante sur le Rhin; enseigne dans ce régiment en 1736, sous-lieutenant en 1737, lieutenant en 1742; passa en 1743 au régiment des gardes Suisses comme enseigne, devint en 1744 second sous-lieutenant, premier sous-lieutenant en 1745, second lieutenant en 1749, premier lieutenant en 1757; obtint la commission de colonel le 23 Mars 1762, & une compagnie de grenadiers le 16 Avril 1767. Brigadier du 1 Mars 1780, & maréchal des camps du 5 Décembre 1781. Mr. de la Thanne a fait les siéges de Mennin, d'Ypres, de Fribourg, de Tournai & de Maestricht aux grenadiers, combattit avec eux aux batailles de Fontenoi, de Raucoux & de Lawfeld, le tout avec une telle valeur, qu'il devint l'idole de cette valeureuse troupe. Embarqué en 175 sur l'escadre de Thurot, & employé durant la campagne de 1760 & les deux suivantes à l'armée de Hesse. Mr. de la Thanne acquit dans toutes ces campagnes, la ré-

Section IV.

putation d'un des plus braves officiers de la nation, & d'une expérience consommée dans son métier.

(55.)

Simon Nicolas Constantin de Castellas, nâtif de Fribourg. Enseigne au régiment de Séedorf en 1750, sous-lieutenant dans celui de Boccard en 1752, passa dans celui des gardes Suisses en 1757 comme enseigne, sous-lieutenant en 1759, aide-major le 6 Avril 1760, a fait cette campagne & celle de 1762 à l'armée de Hesse. Obtint la commission de colonel le 8 Juin 1764, & une compagnie de grenadiers le 16 Avril 1767. Brigadier du 1 Mars 1780, & maréchal des camps du 5 Décembre 1781.

(56.)

Louis Auguste, comte d'Affry, nâtif de Fribourg, & fils du lieutenant général de ce nom, cité avec éloges dans la section précédente, art. 26. Enseigne surnuméraire au régiment des gardes Suisses en 1758. Aide-de-camp du lieutenant général, comte de St. Germain durant la campagne de 1760, il fit celles de 1761 & de 1762 à l'armée de Hesse, comme sous-aide-major des gardes Suisses. Capitaine commandant de la compagnie de son pere, pour lors lieutenance colo-

Maréchaux des camps.

nelle, le 19 Février 1766. Il obtint en 1774, une compagnie de grenadiers, & en 1776, une compagnie de fusiliers dans ce régiment. Brigadier du 1 Mars 1780, & maréchal des camps du 1 Janvier 1784.

(57.)

Rodolphe de Diesbach, nâtif de Berne, enseigne surnuméraire au régiment de Bettens en 1749, entra en 1751 dans celui des gardes Suisses comme enseigne, sous-lieutenant en 1752, il passa en 1754 dans le régiment de Jenner, en qualité de capitaine commandant. Mr. de Diesbach fit avec ce régiment la campagne de 1757 & les quatre suivantes en Allemagne, avec une distinction peu commune. Il obtint en 1759 une demi compagnie, une autre en 1760, & en 1766 la commission de lieutenant colonel. Il rentra en 1768 dans le régiment des gardes Suisses, comme capitaine d'une compagnie de fusiliers. Brigadier du 1 Mars 1780, commandeur de l'ordre du mérite militaire du 30 Mars 1783, & maréchal des camps du 1 Janvier 1784.

(58.)

Jacques de Steiner, issu d'une ancienne famille noble, qui se domicilia en 1482 à Winterthur, obtint en 1520 la bourgeoisie de Zu-

rich, acquit en 1526 la seigneurie de Pfyn, & en 1528 la baronie de Wölflinguen, situées l'une & l'autre dans le canton de Zurich. Mr. de Steiner entra en 1746 dans le régiment de Monnin comme enseigne, devint en 1747 sous-lieutenant, & en 1749 lieutenant. Aide-major de ce régiment en 1750, il passa dans celui de Lochmann avec le même grade en 1752, à la levée de ce régiment. Il obtint le 20 Novembre de la même année, la commission de capitaine, & le 1 Août 1757, une compagnie; il quitta cette troupe le 1 Janvier 1761 pour la majorité de ce régiment, & obtint le 27 Novembre 1765, la commission de lieutenant colonel, & le 9 Novembre 1770 celle de colonel. Brigadier du 1 Mars 1780 & lieutenant colonel effectif du régiment de Muralt le 6 Avril de la même année. Colonel propriétaire de ce régiment le 16 Décembre 1782, commandeur de l'ordre du mérite militaire le 30 Mars 1783, & maréchal des camps du 1 Janvier 1784. Officier d'un mérite très-distingué, qui a fait la campagne de 1746 & les deux suivantes en Flandres, dans le régiment de Monnin; & dans celui de Lochmann, les campagnes d'Allemagne de 1757 & les trois suivantes, en y manifestant autant de capacité que de bravoure.

Maréchaux des camps.

(59.)

Jean Antoine de Courten, du Vallais. Enseigne au régiment de Courten en 1742, sous-lieutenant en 1744, lieutenant en 1747, capitaine lieutenant en 1752. Il obtint une compagnie dans ce régiment en 1754, la majorité de ce corps en 1760, la commission de lieutenant colonel en 1766, la place de lieutenant colonel effectif de ce corps en 1767, & la commission de colonel en 1770. Mr. de Courten a servi la campagne de 1744 & les quatre suivantes en Flandres, & celle de 1757, de même que les quatre suivantes en Allemagne, en fonctionnant comme major dans divers combats, avec autant de valeur que de capacité. Brigadier du 1 Mars 1780, maréchal des camps du 1 Janvier 1784, & retiré le même jour du régiment avec une pension de 7000 liv.

(69.)

Antoine de Castellas de Montaigni, nâtif de Fribourg. Enseigne aux gardes Suisses en 1743, leva en 1744 une demi compagnie dans le régiment de Vigier, fit à la tête de cette troupe les campagnes de 1744 & de 1746 en Italie, & passa en 1749 dans le régiment de Balthazar, en 1753 dans celui de Courten, & rentra en 1760 dans celui de Castellas. Il obtint en 1759,

Section IV. Maréchaux des camps.

la commiſſion de lieutenant colonel, en 1768 celle de colonel, & en 1773 la place de lieutenant colonel effectif du régiment de Caſtellas. Brigadier du 1 Mars 1780, maréchal des camps du 1 Janvier 1784, & retiré le même jour avec une penſion de 7000 livres.

(61.)

Jean Jacques Meyenfiſch, nâtif de Mellinguen, bailliage médiat de l'Argäw. Enſeigne dans le régiment de Vigier en 1743, ſous lieutenant en 1746, lieutenant en 1748. Il fit avec ce régiment toutes les campagnes de cette guerre en Italie. Aide-major dans ce corps en 1750, il obtint en 1755 la commiſſion de capitaine, en 1761 la majorité du régiment de Caſtellas, en 1766 la commiſſion de lieutenant colonel, & en 1774 celle de colonel; ayant ſervi en Allemagne avec beaucoup de diſtinction, pendant la campagne de 1759 & les trois ſuivantes. Brigadier du 1 Mars 1780, maréchal des camps du 1 Janvier 1784, & retiré le même jour du régiment de Caſtellas avec une penſion de 6000 livres.



SECTION V.

BRIGADIERS.

C'EST le quatrieme & dernier grade d'officier général, créé par Louis XIV., dans la cavalerie le 12 Juin 1667, & dans l'infanterie le 18 Mars 1668. Les quatre premiers brigadiers d'infanterie furent, Mrs. de Martinet, de Castellane, de Rambures & des Bonnets. Voyez le Pere Daniel, histoire de la milice Française, in-4°. Amsterdam, 1725, tome II, page 30.

Le lieutenant général, Jean Jacques d'Erlach, fut le premier officier Suisse décoré du grade de brigadier.

On conteste aux brigadiers le titre d'officier général, cependant divers cartels & convenans prouvent en faveur de cette prétention. Dans le cartel de la guerre survenue en 1741, au sujet de la succession de l'empereur Charles VI, un brigadier Français, Espagnol & Napolitain, s'échangeait contre un général major Autrichien, Anglais & Hollandais; & les brigadiers Français roulaient avec les généraux majors Impériaux & Saxons. Dans le convenant établi en 1757, entre les puissances liguées contre le roi de Prusse & ses alliés, les brigadiers Français

Section V.

roulaient avec les généraux majors Impériaux & des troupes de l'empire. Dans le cartel établi en 1758 entre les puiffances belligérantes, un brigadier Français s'échangeait contre un général major Pruffien, Anglais, Hanovrien & Heffois.

Quant à leurs fonctions, les brigadiers commandent certain nombre de bataillons & d'efcadrons, réunis fous le nom de brigades. Par cette raifon, il y a des brigadiers d'infanterie, de cavalerie & de dragons. Nous avons rendu compte dans le volume précédent, des brigades inventées par Guftave-Adolphe, & introduites en 1636 dans les armées Françaifes. Avant l'établiffement des brigadiers à brevet, chaque brigade était commandée par le plus ancien meftre-de-camp des régimens qui la compofaient. Les brigadiers roulent entr'eux comme les autres officiers généraux & fe relevent, lorfqu'ils font de jour ou à la tranchée.

Le roi défunt établit en 1770 une diftinction dans l'uniforme des brigadiers; c'eft une étoile brodée fur leurs épaulettes; en or, lorfque les épaulettes font en argent; & en argent, lorfque les épaulettes font en or.

(I.)

Conrad, baron de Zurlauben, de la Tour &

Brigadiers.

de Geſtelenbourg, nâtif de Zug. Enſeigne aux gardes Suiſſes en 1657, lieutenant en 1658, & fut réformé en 1668 avec cette demi compagnie. Il leva ſur la fin de cette année une compagnie dans le régiment de Furſtemberg, infanterie Allemande, en fut nommé major en 1669, & lieutenant colonel en 1674, ayant ſervi pendant les campagnes de 1672 & de 1673 avec beaucoup de diſtinction à la conquête de la Hollande ; il fut nommé commandant de la ville de Zwoll, le 23 Juin 1673. Il conduiſit en Mars 1675 ſon régiment à l'armée de Catalogne, & le commanda cette année au ſiége de Bellegarde, où il mérita par ſes grands ſervices, d'être décoré le 6 Mars 1676, du brevet de brigadier. Il ſervit cette campagne & les deux ſuivantes en cette qualité, & ſe trouva au combat d'Epouilles & au ſiege de Puycerda. Il fut créé en 1679, inſpecteur général de l'infanterie en Languedoc & Rouſſillon, & remplit cette charge importante (dont aucun officier étranger n'avait encore été revêtu) au gré de Louis XIV & de Mr. de Louvois, juſqu'à ſa mort. Le brigadier de Zurlauben, gratifié en 1681 par ſa majeſté, des terres de Willé & d'Ortenberg en Alſace, fut enlevé le 4 Mars 1682, à Perpignan, par une mort prématurée, à ſa carriere brillante, à l'âge de 44 ans.

Section V.

(2.)

François Louis de Muralt, issu d'une famille noble, très-ancienne du Milanais ; transplantée en 1550 à Zurich, & dont une branche vint s'établir en 1590 à Berne. François Louis nâquit en 1636, entra en 1658 au service de Venise ; comme capitaine dans le régiment de Weyss, revint en 1661 avec ce régiment en Suisse ; leva en 1669 une compagnie franche de trois cens hommes pour le service de la France, mais sans l'aveu du canton de Berne ; contribua beaucoup en 1671, à la levée du régiment d'Erlach ; dont il devint lieutenant colonel effectif, en conservant sa compagnie franche, qui fut avouée cette année par le canton de Berne, outre sa compagnie de deux cens hommes ; lieutenant colonel du régiment d'Erlach. Il se distingua extrêmement le 11 Août 1674 à la bataille de Sénef, & le 4 Juillet 1677 au combat d'Epouille ; ce qui lui valut le brevet de brigadier, le 25 Août de la même année. Il fut blessé dangereusement le 13 Mai 1678 au siége de Puycerda, en repoussant une sortie très-vigoureuse de la garnison ; ce qui l'obligea de quitter le service après cette campagne. Sa majesté voulant reconnaître les services distingués du brigadier de Muralt, lui conserva sa compagnie

Brigadiers.

gnie franche, & le gratifia d'une penſion de 3000 livres; mort en 1684.

(3.)

Wolfgang de Gréder de Soleure, nâquit en 1632; enſeigne au régiment des gardes Suiſſes en 1648, dans la demi compagnie de Wallier, lieutenant en 1653, il obtint cette troupe le 10 Avril 1654; & la commanda cette année au ſiége de Stenai, & le 25 Août à l'attaque des Lignes-Eſpagnoles, devant Arras, & en 1656, à l'armée d'Italie, ſous les ducs de Modéne & de Mercœur, qui ſe rendirent maîtres de Valence, à la ſuite d'un ſiége auſſi long que meurtrier; il ſervit en 1658, au ſiége de Dunkerque & à la bataille des Dunes. M. de Gréder montra dans toutes ces expéditions, autant de bravoure que de capacité, fut reformé en 1668 avec ſa demi compagnie, & rentra en 1673 au ſervice de France, en levant un régiment Suiſſe de ſon nom, aujourd'hui Vigier, à la tête duquel il ſe diſtingua ſinguliérement le 11 Août 1677, à la bataille de Mont-Caſſel, & y fut dangereuſement bleſſé. Brigadier le 3 Septembre 1688, il réſigna ſon régiment en 1690, en faveur de ſon ſecond fils Louis de Gréder, & mourut en 1691. Le brigadier de Gréder, revêtu en 1684 de la place de gouver-

neur général de Neuchâtel & de Vallangin, en remplit dès-lors les fonctions avec l'agrément du roi, jusques à sa mort.

(4.)

Jean Baptiste Stuppa, Grison, & frere cadet du lieutenant général. Né dans la religion évangelique réformée, il fit ses études à Leyde, se voua à l'église, & desservit la place de pasteur des Vaudois Savoyards, réfugiés à Londres. Intimément lié avec Thurlow secrétaire, & proprement unique ministre de Cromwell, Stuppa fût présenté au lord protecteur d'Angleterre, qui le chargea de 1654 à 1657 de quelques commissions secrettes très-épineuses, dont Stuppa s'acquitta au gré de Cromwell; mais ses liaisons avec l'ambassadeur d'Espagne l'ayant rendu, sur la fin de cette année, très-suspect au lord protecteur, Stuppa fut obligé de quitter l'Angleterre avec beaucoup de précipitation & de se retirer en Hollande. Attiré au bout de quelques années, par son frere aîné au service de France, il embrassa la religion catholique, & leva en 1667 une compagnie franche. En 1672, le brigadier Stuppa lui fit avoir la place de lieutenant colonel dans son régiment; il servit en cette qualité pendant la campagne de 1673 & les trois suivantes en Hollande & en

Brigadiers.

Flandres. Ayant obtenu en 1677 l'agrément du roi, de lever un régiment Suiffe de fon nom, aujourd'hui Chateauvieux, formé par douze compagnies franches, qui n'étaient avouées d'aucun état du corps Helvétique. Le colonel Stuppa s'embarqua le 9 Avril de cette année, à la tête des deux premiers bataillons de fon régiment à Toulon, fur la flotte Françaife, pour la Sicile, & fe diftingua beaucoup dans cette expédition, fous le maréchal duc de Vivonne Il revint le 20 Mars 1678 en France, fur la flotte du vice-amiral du Quefne, fe rendit fans délai à l'armée de Flandres, & acquit beaucoup de gloire à la bataille St. Denis. En 1684, il fe trouva avec fon régiment au fiége de Gironne. S'étant lié de l'amitié la plus intime, pendant fon féjour en Angleterre, avec le célebre Burnet, évêque de Salisbury, le colonel Stuppa profita des loifirs de la paix, pour accompagner en 1685, ce prélat dans fon voyage en Suiffe & en Italie, lequel parle de cet officier dans fes mémoires avec beaucoup d'éloges. Brigadier le 10 Avril 1689, il fit des prodiges de valeur à la tête de fa brigade, le 1 Juillet 1690, à la bataille de Fleurus, & à celle de Steinkerque, le 3 Août 1692, où il reçut une bleffure, dont il mourut à Mons, le 23 du même mois.

R 2

Section V.

(5.)

Jean Polier, de Lausanne, canton de Berne; capitaine dans le régiment de Vieux Salis en 1672, lors de sa création; ayant déja servi à cette époque Louis XIV depuis vingt deux ans, dont il en avait passé dix dans le régiment des gardes Suisses, & avait levé en 1662 une compagnie franche de deux cens hommes, qu'il conserva avec celle qu'il leva en 1672 dans Vieux Salis. M. Polier, qui s'était singulierement distingué le 11 Août 1674, à la bataille de Sénef, devint en 1678, major du régiment de Vieux Salis, obtint le 18 Juin 1690, le régiment d'Oberkan, qu'il quitta le 18 Novembre de la même année, pour celui de Vieux Salis; devenu le 4 Mars 1691, brigadier, il servit cette campagne, au siége de Mons, à la tête de sa brigade, composée de son régiment & de celui de Gréder. Le brigadier Polier servit encore en 1692, à la tête de sa brigade, composée de son régiment & de celui de Vieux Stuppa, aux siéges de la ville & citadelle de Namur, pendant les mois de Mai & de Juin, où il se fit connaître très-avantageusement de Louis XIV. Le brigadier Polier acquit, le 3 Août 1692, à la bataille de Steinkerque, une gloire immortelle, selon toutes les rélations de

Brigadiers.

cette ſanglante journée ; ayant ſoutenu pendant près d'une heure avec ſa brigade les efforts de l'aîle droite des ennemis, & donné le tems aux gardes Suiſſes & Françaiſes d'accourir à ſon ſecours. Ce brave militaire, continuant à faire des prodiges de valeur, malgré trois bleſſures mortelles, dont il ne voulut pas même ſe faire panſer, expira d'une quatrieme, au moment où la victoire ſe décida en faveur du maréchal de Luxembourg.

(6.)

Jean Baptiſte, baron de Salis de Soglio, Griſon, ſervit au régiment des gardes Suiſſes, dans les grades ſubalternes depuis 1654 juſqu'en 1668, qu'il obtint la commiſſion de capitaine dans ce corps. Il paſſa le 28 Janvier 1677 dans le régiment de Jeune Stuppa, à ſa création, comme lieutenant colonel effectif, s'embarqua le 9 Avril ſuivant pour la Sicile, & ſe diſtingua beaucoup dans cette expédition, de même que l'année d'après à la bataille de St. Dénis. Il leva en 1689, un régiment Suiſſe de ſon nom, aujourd'hui Dieſbach, à la tête duquel il ſervit d'une maniere très-diſtinguée, en 1691, au ſiége de Mons, & en 1692 à celui de Namur. Brigadier le 15 Février 1693, il combattit le 29 Juillet de cette année à la ba-

taille de Néerwinden, avec sa brigade, composée de son régiment & de celui de Gréder, avec une bravoure rare; força les retranchemens ennemis, à la suite de deux attaques très-meurtrieres; & reçut sur le champ de bataille, de même que le colonel de Gréder & les autres officiers de cette brigade, les éloges les plus flatteurs du maréchal de Luxembourg. Mort à Paris, le 23 Décembre 1701, après avoir acquis une haute réputation.

(7.)

Jean Jaques, baron de Schellenberg, natif de Richtenschweil, canton de Zurich, & issu de pauvres laboureurs de ce village; il nâquit en 1634; entra en 1653 dans la compagnie colonelle du régiment de Lochmann, comme simple soldat, se signala tellement le 25 Août 1654 à la levée du siége d'Arras, que le colonel de Lochmann, qui venait d'entrer avec cette troupe aux gardes Suisses, lui donna une place de bas-officier, & en 1658, le drapeau de sa compagnie, après lui avoir vu faire des prodiges de valeur à la bataille des Dunes; sous-lieutenant en 1662, lieutenant en 1667, il fut réformé en 1668 avec la moitié de cette compagnie, & ayant su s'insinuer auprès du colonel Pierre Stuppa, il obtint la même année l'agrément de lever une compagnie franche

Brigadiers.

de deux cens hommes. Schellenberg servit à la tête de cette troupe avec la plus grande valeur, pendant la guerre de Hollande, sur-tout aux batailles de Mont-Cassel & de St. Dénis, ayant acquis dès-lors de la réputation; la régence de Zurich le gratifia de la bourgeoisie de cette ville le 9 Novembre 1680; il entra le 14 Mars 1690, avec sa compagnie dans le régiment d'Oberkan, comme major, devint lieutenant colonel de ce régiment le 18 Juin, & colonel propriétaire, le 6 Novembre de la même année. Il commanda ce régiment avec beaucoup de distinction, en 1692 au siége de Mons & à la bataille de Steinkerque, & en 1693 à celle de Neerwinden, où il faisait partie de la brigade de Reynold. Ayant été fait brigadier le 15 Février 1694, il conduisit son régiment en Catalogne, où il fit brigade pendant cette campagne, une partie de la suivante & pendant celle de 1696 avec le régiment de Manuel. Le brigadier Schellenberg eût son régiment réformé le 18 Juillet 1698, & quitta en 1699 le service de France, pour entrer à celui de Baviere, avec l'agrément de Louis XIV. (Voyez la suite de ses services, dans celui de la maison d'Autriche, au commencement du volume suivant, Feld-maréchal lieutenant, article 3.)

Section V.

(8.)

Louis de Gréder, de Soleure, & second fils du brigadier Wolfgang de Gréder, nâquit en 1659. Enseigne au régiment de son pere, en 1676; sous-lieutenant, en 1678; lieutenant, en 1679; capitaine, en 1681; major de ce régiment, en 1686, il en devint colonel propriétaire, le 14 Novembre 1690, par la démission de son pere; commanda ce régiment, en 1691, au siége de Mons; & en 1692, à la bataille de Steinkerque; il fit, en 1693, des prodiges de valeur à celle de Néerwinden. Brigadier, le 10 Janvier 1696, il fit, en cette qualité, les campagnes de 1696 & de 1697, de même que celles de 1702 & de 1703, en Flandres; & mourut, le 23 Décembre de cette année.

(9.)

Louis Christophle Pfyffer, seigneur de Wyher, de Lucerne. Cadet au régiment de Pfyffer, en 1677; enseigne, en 1678; sous-lieutenant, en 1679, il passa, sur la fin de cette année, au régiment des gardes Suisses, avec le même grade; second lieutenant, en 1683; premier lieutenant, en 1688, il leva, le 20 Décembre 1689, une compagnie entiere dans ce régiment,

Brigadiers.

qu'il conſerva juſqu'à ſa mort, & qu'il commanda dans le cours de cette guerre, aux batailles de Fleurus, de Steinkerque & de Néerwinden, de même qu'aux ſiéges de Mons & de Namur. Il leva, le 15 Septembre 1702, un régiment Suiſſe de ſon nom, à la tête duquel il fit la campagne de 1704, & les huit ſuivantes, en Flandres, avec une diſtinction rare. Brigadier, le 10 Février 1704, il fut poſté le 2 Juillet 1708, lors de la bataille d'Oudenarde, à la tête de ſept bataillons, au village d'Hurne : attaqué par le général Cadogan, à la tête de pluſieurs brigades anglaiſes, le brigadier Pfyffer oppoſa en vain la défenſe la plus valeureuſe aux attaques ennemies ; oublié dans ſon poſte, & coupé de l'armée françaiſe, il fut obligé de ſe rendre priſonnier de guerre, après un combat de trois heures, où il avait perdu plus de 1000 hommes. Echangé avec ſon régiment, en 1710, il ſe diſtingua encore à la bataille de Dénain, le 12 Juillet 1712, & au ſiége de Douai. Son régiment fut réformé, le 15 Février 1715 ; il mourut en 1716. Le brigadier Pfyffer ne commanda point l'armée catholique, le 25 Juillet 1712, à la ſeconde bataille de Villmerguen, puiſqu'il ſe trouva à celle de Dénain. C'eſt une erreur de M. de Zurlauben, copiée par l'abbé Girard.

Section V.

L'armée des cantons catholiques se trouva, dans cette guerre civile, sous les ordres de l'avoyer Schweizer, de Lucerne. Et ces deux auteurs ont confondu le brigadier Pfyffer, avec un autre chevalier Louis Pfyffer, brigadier ou chef d'une brigade Lucernoise, & qui fut tué à Villmerguen.

(10.)

Balthazar de Gréder, de Soleure, & frere cadet de Louis, nâquit en 1667. Enseigne dans le régiment de son pere, en 1684; sous-lieutenant en 1685; premier lieutenant, en 1686; capitaine commandant de la compagnie de son pere, le 22 Novembre 1687; major du régiment Suisse de Louis de Gréder, le premier Janvier 1691, il fonctionna, en cette qualité, aux batailles de Steinkerque & de Néerwinden; passa, le 8 Décembre de 1693, dans le régiment d'infanterie allemande de son frere aîné, François Laurent de Gréder, en qualité de lieutenant colonel effectif; obtint la commission de colonel, en 1695, & le régiment Suisse de son frere Louis, le 28 Décembre 1703. Brigadier, le 10 Février 1704, il fit le reste de cette guerre en Flandres, à la tête de sa brigade, & se distingua d'une maniere brillante, à la bataille de Dénain. Mort à Paris, le 14 Décembre 1714.

Brigadiers.

(11).

Pierre Grenus, de Geneve, nâquit en 1655. Enſeigne aux gardes Suiſſes, en 1679; lieutenant, en 1684; capitaine commandant de la colonelle, en 1690, il commanda cette troupe aux ſiéges de Mons & de Namur, de même qu'aux batailles de Fleurus, de Steinkerque & de Néerwinden; paſſa, le 13 Février 1696, dans le régiment de Surbek, comme lieutenant colonel effectif, avec commiſſion de colonel. Brigadier, le 20 Septembre 1704, il remplit cette place avec beaucoup de diſtinction, la même automne, au ſiége de Landau, & le 14 Novembre de cette année, à la bataille de Spirebach. En 1708, la cour lui confia le gouvernement de Weiſſembourg, où il fut bloqué à deux repriſes, dans le cours de cette année & de la ſuivante. De retour à l'armée du maréchal de Villars, en Juin 1710, avec le régiment de Surbek, il continua à le commander juſqu'au premier Janvier 1711, que mécontent de n'avoir pas été compris dans la promotion des maréchaux des camps, de l'année précédente, le brigadier Grenus demanda & obtint ſa retraite, avec une penſion de trois mille livres, en conſervant ſa compagnie. Mort à Geneve, en 1749, âgé de 94 ans.

Section V.

(12.)

Béat Henri Joseph, baron de Zurlauben, de la Tour & de Gestlenbourg, natif de Zug, & frere cadet du lieutenant général, Beat Jacques comte de Zurlauben. Il nâquit en 1661. Sous-lieutenant au régiment de Furstemberg en 1686, il obtint en 1688, l'agrément de lever une compagnie franche, & en 1690, une demi compagnie aux gardes Suisses; il fut nommé capitaine de grenadiers de ce régiment en 1696, & sa compagnie franche entra en 1698, dans celui de Reynold. Brigadier le 10 Février 1704, il fit le 23 Mai 1706 des prodiges de valeur, à la tête de ses grenadiers, dans la sanglante journée de Ramillies, si funeste aux armes Françaises; emporté du champ de bataille, couvert de blessures mortelles, le brigadier de Zurlauben expira au bout d'une heure, à l'âge de 45 ans, lorsque ses qualités éminentes, couronnées par une bravoure héroïque, lui promettaient une carriere aussi glorieuse que brillante.

(13.)

Jean Rodolphe May, issu d'une famille noble très-ancienne, transplantée de Luques en 1392 à Berne, & dont la noblesse fut confirmée & reconnue, par un diplôme de l'empereur

Brigadiers.

Charles-Quint, daté d'Augsbourg, du 9 Mai 1551; dont cette famille posséde encore l'original. La famille May, ou de May, a fourni à la république de Luques, plusieurs gonfalonniers depuis le commencement du quatorzieme siecle jusqu'en 1718, qu'elle s'y est éteinte, & se trouve inscrite, dans les livres d'or, ou rôles authentiques & diplômatiques de la noblesse de Venise & de Luques: une de ses branches Bernoises fut reçue en 1524, parmi la noblesse patricienne d'Augsbourg, nommée *Die Geschlechter*, & qui s'est perpétuée sans mésalliances, depuis 1174, qu'elle fut immatriculée & commise à la régence d'Augsbourg, par l'empereur Frédéric I, dit Barberousse. Barthelémi May, (petit-fils de celui que nous avons cité avec éloges dans divers endroits du troisieme & du quatrieme volume,) sénateur de Berne en 1522, s'établit en 1524 à Augsbourg, fut reçu la même année, par une faveur sans exemple & à cause de son mérite distingué, parmi la noblesse patricienne d'Augsbourg, & immatriculé le 10 Mars en cette qualité, épousa le 25 Avril, Sibille de Reinboldt. Sénateur d'Augsbourg en 1527, en devint bourguemaître en 1537; obtint en 1551, de l'empereur Charles-Quint, le diplôme dont nous venons

de parler, fonda la même année à Berne un majorat, pour le sénior de sa famille; & mourut en 1558, laissant cinq fils, dont les deux aînés continuerent la branche d'Augsbourg, éteinte en 1667, & les trois cadets vinrent, en différentes époques, s'établir à Berne, dont ils avaient toujours conservé la grande bourgeoisie.

Jean Rodolphe, nâquit en 1654; enseigne dans la compagnie franche de Muralt en 1669, il passa en 1672, dans le régiment d'Erlach, comme lieutenant de la compagnie lieutenante colonelle; capitaine d'une compagnie entiere le 1 Février 1679, devint le 6 Septembre 1694, lieutenant colonel du régiment de Manuel; se trouva à toutes les actions de guerre, auxquelles ce régiment participa depuis 1673, jusqu'en 1698. Le colonel Manuel étant mort le 4 Janvier 1701, les ministres du roi, mécontens du canton de Berne, engagerent sa majesté à donner ce régiment au brigadier de Chandieu, au préjudice de M. May, qui obtint le 18 Janvier, jour de cette nomination, la commission de colonel. Peu satisfait de ce dédommagement, le colonel May fit des représentations respectueuses à Louis XIV, sur le passe-droit qu'il venait d'essuyer; & ce monarque faisant cas de ce brave officier, daigna lui

Brigadiers.

promettre le premier régiment Suiſſe vacant ; & lui ayant donné le 15 Février 1702, celui du Jeune Salis, il eut la bonté d'y ajouter ces paroles : *M. May, vous êtes bien dédommagé, car je vous donne le plus brave régiment de la nation, & il eſt en bonne main, pour le maintenir dans ſa valeur.* (Voyez l'hiſtoire militaire des Suiſſes de M. le baron de Zurlauben, tome III, page 301.) Le colonel May, répondit, comme il le devait, au compliment flatteur de ce grand monarque, en le ſervant pendant toutes les campagnes de cette ſanglante guerre, à la tête de ſon régiment & de ſa brigade, avec une diſtinction rare. Brigadier du 18 Avril 1706. En 1708, les brigades de May & de Brendlé, couvrirent le 2 Juillet, au combat d'Oudenarde, la retraite de l'armée Françaiſe, par des prodiges de valeur. En 1709, la brigade de May, compoſée de ce régiment & de celui de Brendlé, ſe couvrit de gloire le 11 Septembre, à la ſanglante journée de Malplaquet, ayant repouſſé à deux repriſes & avec une perte très-conſidérable, l'infanterie Hollandaiſe, de cette partie du retranchement, que la brigade de May était chargée de défendre, & qu'elle n'abandonna qu'après que le maréchal de Boufflers eût fait ſonner la retraite ; le brigadier May fit la

ſienne en très-bon ordre. Après la fin de cette campagne, s'étant trouvé au ſouper du roi, ce monarque lui dit: *Mr. May, je ſuis au moins très-content de vous & de votre brigade.* La bataille de Denain fournit le 24 Juillet 1712, une nouvelle occaſion au brigadier May, de ſe ſignaler à la tête de ſa brigade. Ce brave officier mourut à Paris le 27 Mai 1715.

(14.)

Amy du Buiſſon, iſſu d'une famille diſtinguée de Geneve, nâquit en 1652; lieutenant aux gardes Suiſſes en 1673, il obtint en 1677, une compagnie dans le régiment de Gréder. Lieutenant colonel de ce régiment le 18 Mars 1690, il paſſa le 20 Novembre de la même année dans celui de Polier, avec le même grade; obtint le 23 Janvier 1702, la commiſſion de colonel, le 18 Avril 1706, le brevet de brigadier, & le 28 Mai 1715, le régiment de May. Il mourut à Aveſnes, le 1 Janvier 1721, après avoir ſervi pendant 27 campagnes avec beaucoup de diſtinction.

(15.)

François Joſeph de Sury, de Steinbruck, iſſu d'une famille de la plus ancienne nobleſſe, établie à Soleure depuis le milieu du treizieme ſiecle. Il nâquit en 1673; enſeigne aux gardes Suiſſes en 1690, il

Brigadiers.

il passa en 1691 dans celui de Gréder, comme lieutenant, & en 1692 dans celui de Reynold, comme capitaine lieutenant. Il obtint en 1696, la majorité du régiment de Vieux Stuppa, & le 16 Décembre de la même année la compagnie du comte de Montbeillard, dans celui de Surbek. M. de Sury fut nommé le 15 Septembre 1702, lieutenant effectif du régiment de Pfyffer, à la levée de ce corps, & obtint la commission de colonel le 22 Mars 1705; fut fait brigadier le 12 Novembre 1708, hors de son rang, & en récompense des services distingués qu'il avait rendu à la tête de son régiment dans Lille assiégée, où il reçut plusieurs blessures. Le régiment de Pfyffer ayant été réformé en 1715, la compagnie de Sury entra dans celui de Brendlé, comme seconde lieutenance colonelle. Le brigadier de Sury mourut à Fribourg en 1719, avec une grande réputation de valeur & de capacité.

(16.)

Antoine Walther de Reynold, baron de Romaine, fils ainé du lieutenant général & colonel des gardes Suisses. Enseigne dans ce régiment, en 1682; second lieutenant, en 1684; premier lieutenant, en 1686, il obtint, en 1692, la moitié de la compagnie de son pere dans ce régiment.

Brigadier, du 20 Mars 1710, mort en 1713. Il a fait avec les gardes Suiſſes, les campagnes de 1690, de 1692, de 1702, de 1704, de 1706, de 1708, de 1710 & de 1712.

(17.)

Jean-Jacques d'Hemmel, vaſſal du prince abbé de St. Gall, & fils de Jacques Hemmel, capitaine & major aux gardes Suiſſes; cadet, en 1674, dans la compagnie franche, levée en 1659, par ſon pere, & qui lui avait été donnée, en 1668; il en fut reçu capitaine, le 2 Juin 1681, obtint la commiſſion de lieutenant colonel, le 2 Mars 1704, & celle de colonel, le 9 Avril 1709; il entra le 1 Septembre 1711, dans le régiment de Surbek, comme lieutenant colonel effectif, obtint ce régiment, le 8 Mai 1714; brigadier le 1 Février 1719. Mort à Argenteuil, le 16 Mai 1729. Le roi donna une penſion de 1600 livres à ſa veuve, & ſa compagnie à ſes deux fils. Il s'était trouvé aux batailles de Fleurus, de Steinkerque, de Néerwinden, de Spirebach, de Malplaquet & de Denain, ainſi qu'à pluſieurs ſiéges.

(18.)

Jean baron de Salis de Zizers, Griſon. Enſeigne au régiment des gardes Suiſſes, en 1684; ſous-lieutenant, en 1685; ſecond lieutenant, en

Brigadiers.

1688; premier lieutenant, en 1692; il obtint, le 1 Mars 1699, une demi compagnie dans ce régiment, & une autre, le 19 Avril 1702. Brigadier, le 1 Février 1719. Mort en 1726, après avoir fait avec le régiment des gardes Suisses, les campagnes de 1690, de 1691 de 1692, & de 1693, & celles de 1702 jusqu'en 1712, inclusivement avec cette derniere.

(19.)

Gaudence de Mont, Grison. Enseigne aux gardes Suisses, en 1676; sous-lieutenant, en 1679; second lieutenant, en 1685; premier lieutenant, en 1685, il obtint, le 8 Avril 1696, une demi compagnie aux gardes, après avoir servi avec distinction aux batailles de Fleurus, de Steinkerque & de Néerwinden, de même qu'aux siéges de Mons & de Namur. Il obtint, le 15 Décembre 1715, une autre demi compagnie aux gardes Suisses. Brigadier, du 1 Février 1719; mort à Paris en 1826.

(20.)

Jost François Pfyffer, seigneur de Wyher, natif de Lucerne. Enseigne au régiment des gardes Suisses, en 1696, dans la compagnie du brigadier Louis Pfyffer, son pere, devint capitaine commandant de cette troupe, le 28 Janvier

1703 ; & capitaine propriétaire, le 2 Juillet 1716. Brigadier du 1 Février 1719. Mort à Paris, le 2 Janvier 1727.

(21.)

Joseph Gabriel de Reynold de Béviés, fils cadet du lieutenant général, de Fribourg. Nâquit en 1672 ; enseigne au régiment des gardes Suisses, en 1688 ; sous lieutenant, en 1689 ; second lieutenant, en 1690, il passa, en 1692, dans le régiment de Reynold, comme capitaine commandant de la compagnie colonelle ; entra, en 1701, dans celui des gardes Suisses, avec le même grade de la compagnie de son pere ; obtint le 21 Novembre 1713, dans ce régiment, la compagnie de son frere ainé, & le 1 Février 1719, le brevet de brigadier ; & le 4 Décembre 1722 à la mort de son pere, sa compagnie aux gardes Suisses, sa place de grand croix de l'ordre de St. Louis, sa compagnie dans le régiment de Reynold, & sa compagnie franche. Mr. de Reynold eut, depuis cette derniere époque, 700 hommes sous ses ordres, comme capitaine de quatre compagnies. Mort le 10 Août 1726.

(22.)

Joseph Protâze Burki, de Fribourg ; nâquit en 1669. Cadet au régiment des gardes Suisses en

Brigadiers.

1685, enseigne en 1686, sous-lieutenant en 1688, second lieutenant en 1690, capitaine commandant en 1692, il quitta cette place en Février 1698, avec une pension de 1500 livres. Second major du régiment des gardes Suisses, le 16 Décembre 1703. Brigadier le 1 Février 1719, il obtint, le 18 Août 1726, une demi compagnie, en se démettant de sa majorité, & le 30 Décembre 1729, le régiment de Hessy. Mort le 12 Novembre 1737.

(23.)

Jean Pierre de la Hire, de Neûchatel, nâquit en 1665, suivit son oncle, Jacques de la Hire, capitaine au régiment du Vieux Stuppa, en 1676, comme cadet; enseigne en 1676, sous-lieutenant le 4 Octobre 1681, lieutenant le 21 Décembre de la même année, capitaine lieutenant le 22 Décembre 1637; il commanda le 3 Août 1692 les grenadiers du régiment à la bataille de Steinkerque, où il fut dangereusement blessé, & y perdit son frere ainé Samuel, dont il obtint la compagnie le 1 Octobre de cette année. Capitaine des grenadiers en 1693, il combattit en cette qualité à la bataille de Néerwinden. Lieutenant colonel du régiment de Brendlé, le 8 Mars 1705, il déploya dans cette place, comme il avait déja fait, dans

Section V.

celle de capitaine de grenadiers, la plus grande valeur, réunie à beaucoup de capacité; & contribua beaucoup à la gloire que ce régiment acquit au combat d'Oudenarde, de même qu'aux batailles de Malplaquet & de Denain, dont nous avons rendu compte, à l'article du brigadier May. Il obtint la commission de colonel, le 7 Mars 1713. Brigadier le 13 Février 1721, il conduisit le régiment de Brendlé, en 1734, au siége de Philippsbourg, où il fut employé, à la tête d'une brigade, dont ce régiment faisait partie, au siége de l'ouvrage à corne en-deçà du Rhin, & y reçut au bout de trois jours, une blessure mortelle, dont il expira le 21 Août de cette année, à Spire. Le brigadier de la Hire qui s'était trouvé à neuf batailles & à vingt-six siéges, dans le cours de 58 ans de service, & qui avait acquis la réputation la plus distinguée, allait en recevoir la récompense, puisqu'il devait être compris dans la promotion des maréchaux des camps, qui fut publiée sur la fin de cette campagne, avec une pension convenable à ce nouveau grade, qui ne lui aurait pas permis de garder sa place de colonel commandant; lorsque la mort le priva de ce salaire.

(24.)

Jean Meyer, d'Hérissaw, canton d'Appenzell

Brigadiers.

réformé. Cadet au régiment Suisse de Gréder dans la compagnie de son pere, en 1678; enseigne en 1680; sous-lieutenant, en 1686; lieutenant, en 1689, il obtint cette compagnie le 26 Décembre 1690. Lieutenant colonel du régiment de Gréder, le 13 Avril 1709; assiégé, en 1710, avec ce régiment, dans Aire, il se distingua tellement dans cette occasion, qu'il obtint la commission de colonel, le 24 Novembre, quinze jours après la reddition de cette place. Il obtint une seconde demi compagnie, le 18 Janvier 1711. Brigadier, le 22 Avril 1722, il se retira du service, en conservant sa compagnie, le 15 Janvier 1725. Mort dans sa patrie, en 1733.

(25.)

Beat Louis May de Berne. (Voyez sur sa famille, l'article 13, du brigadier Jean Rodolphe May.) Cadet, en 1688, au régiment d'Erlach; enseigne, en 1690; sous-lieutenant, en 1691; lieutenant, en 1692; capitaine lieutenant, en 1693; capitaine dans le régiment de Manuel, en 1694; il passa, en 1702, dans celui de May, en qualité de major; fit, en cette qualité, toutes les campagnes de Flandres, inclusivement avec celle de 1712, & en partageant toute la gloire que le régiment de May acquit dans le cours de cette

S 4

Section V.

guerre, il déploya tous les talens d'un excellent major. Il obtint, le 29 Juin 1718, la commiſſion de lieutenant colonel, & le 15 Décembre 1719, celle de colonel. Rentra, le 31 Mai 1721, dans le régiment de Villars Chandieu, comme lieutenant colonel effectif, en devint colonel, le 9 Mai 1728. Brigadier, le 8 Mai 1734. Il conduiſit la même année ſon régiment à l'armée du Rhin, & fit cette campagne à la tête d'une brigade. Mort à Metz, le 1 Juin 1739, & enterré ſur un baſtion, qui, depuis cette époque, porte le nom de May.

(26.)

François Adam Karrer, de Soleure, nâquit en 1672. Cadet dans la compagnie franche de Planta en 1686; enſeigne dans le régiment de Jeune Salis, en 1691; ſous-lieutenant, en 1692; lieutenant, en 1693; capitaine-lieutenant, en 1698; capitaine commandant, en Mars 1703; s'étant extrêmement diſtingué, le 11 Septembre 1709, à la bataille de Malplaquet, il obtint, le 15 Novembre de cette année, la compagnie de Schauenſtein. Le 15 Septembre 1719, le capitaine Karrer conclut une capitulation avec le miniſtre de la marine, pour lever un régiment Suiſſe attaché au ſervice de la marine, ſans l'aveu des cantons. Le colonel Karrer fut fait brigadier, le 18 Mai 1734.

Brigadiers.

Il résigna son régiment, le 21 Février 1736, en faveur de son fils ainé. Mort à Paris, en 1741.

(27.)

Abraham de Jeofrey, de la Cour-au-Chantre, issu d'une des plus anciennes familles nobles du pays de Vaud, établie à Vevay. Il entra, en 1685, au service de France, comme cadet au régiment de Jeune Stuppa; enseigne, en 1692; sous-lieutenant, le 10 Septembre de cette année; lieutenant, le 10 Mars 1693, il servit d'aide de camp à Mr. de Surbek, pendant cette campagne; capitaine lieutenant, le 10 Septembre de cette année, il passa, le 27 Juin 1704, dans le régiment de Pfyffer, comme capitaine commandant; rentra, le 13 Juin 1713, dans celui de Surbek, où il obtint une demi compagnie, & le 14 Mars 1723, la commission de lieutenant colonel. Il devint, le 22 Décembre 1729, lieutenant colonel effectif du régiment de Bésenval; obtint, le 22 Avril 1734, la commission de colonel, & le 10 Août de la même année, une autre demi compagnie. Brigadier, le premier Mars 1738, il obtint, le 26 Octobre de cette année, le régiment de Bésenval. Il avait embrassé, l'année d'auparavant, la religion catholique romaine; & reçut, le jour de son abjuration, la

croix de S. Louis. Il mourut à Arras, le 19 Mars 1748. Officier d'un mérite très-distingué, qui s'était fait connaitre fort avantageusement dès sa jeunesse aux batailles de Fleurus, de Steinkerque & de Néerwinden, & qui soutint cette réputation à celles de Spirebach & de Denain, de même qu'à plusieurs siéges.

(28.)

Jean Rodolphe Frey, de Bâle, nâquit en 1664. Cadet dans le régiment de Vieux Stuppa, en 1680; enseigne, en 1685; sous-lieutenant, en 1686; lieutenant, en 1688; capitaine lieutenant, en 1691, il obtint, le 15 Janvier 1701, une demi compagnie dans ce régiment, devenu Brendlé, dont il commanda les grenadiers pendant la campagne de 1705 & les sept suivantes, avec une grande distinction; obtint, en 1713, une autre demi compagnie; & le premier Juillet 1721, la commission de lieutenant colonel. Il devint, le 10 Septembre 1734, lieutenant colonel effectif du régiment de Brendlé, & eut la commission de colonel, le 17 Avril 1735. Brigadier, du 2 Avril 1738; retiré le même jour du régiment, en conservant sa compagnie. Mort à Bâle, en 1753, à l'âge de 89 ans. Il s'était trouvé à toutes les actions de guerre du régiment de Vieux Stuppa

Brigadiers.

& de Brendlé, depuis 1680 jusqu'à la reddition de Philippsbourg, en 1734.

(29.)

Eugene Pierre de Surbek, de Soleure, & fils du lieutenant général; nâquit en 1676. Enseigne de la compagnie colonelle de son pere, le 2 Février 1696, lui servit d'aide de camp pendant cette campagne, au bout de laquelle il eut le drapeau de la compagnie générale aux gardes Suisses; il obtint la permission de continuer à servir pendant la campagne de 1697, comme aide de camp de son pere, dans le régiment duquel il rentra, le premier Juin 1702, en qualité de major. Il fit les fonctions de major de brigade au siége de Landau & à la bataille de Spirebach, en 1703, où il se distingua beaucoup, de même que dans les campagnes suivantes de cette guerre, sur-tout le 24 Juillet 1712, à la bataille de Denain; ce qui lui valut, le 15 Août de cette année, la commission de lieutenant colonel. Il obtint à la mort de son pere, le 8 Mai 1714, sa compagnie avec la commission de colonel, & le 18 Octobre 1718, le commandement de la compagnie générale aux gardes Suisses, en conservant sa compagnie dans le régiment d'Hemmel. Brigadier, le premier Mars 1738, il fut reçu, en

Section V.

1741, membre honoraire étranger de l'académie des inscriptions & belles-lettres. Mort le premier Septembre 1744.

(30.)

Sigismond Manuel, issu d'une ancienne famille noble du Poitou; obligée de s'expatrier au commencement du quinzieme siecle, par les guerres civiles & les invasions Anglaises qui saccagerent totalement ces contrées, elle vint en 1410, se réfugier à Geneve, & s'établit, en 1443, à Berne, où elle fut admise la même année, dans la régence. Sigismond nâquit en 1670. Cadet au régiment d'Erlach, en 1687; enseigne, le 20 Avril 1689; sous-lieutenant, le 15 Décembre de la même année; lieutenant, en 1691; capitaine lieutenant, le 26 Juillet 1692, il obtint la commission de capitaine, le 22 Août 1696; une demi compagnie, le 18 Novembre 1708; & la commission de lieutenant colonel, le premier Juin 1721. Il devint, le 9 Mai 1728, lieutenant colonel effectif du régiment de May; obtint, le 18 Janvier 1733, une seconde demi compagnie. Brigadier, le 15 Avril 1739, il se retira du service, le 15 Août de la même année, en conservant sa compagnie. Mort en 1740, avec une réputation très-distinguée, que le brigadier Manuel avait acquise par ses longs & glorieux services.

Brigadiers.

(31.)

Jean Victor, baron de Travers d'Ortenstein, Grison, nâquit en 1686. Cadet aux gardes Suisses, en 1699; capitaine par commission dans le régiment de Gréder, le 7 Mars 1704, obtint, le 10 Juin 1726, la demi compagnie de Jean Simon, baron de Travers, son oncle, au régiment des gardes Suisses. Il eut, le premier Juin 1734, l'agrément de lever un régiment Grison, de trois bataillons, pour le service de la couronne de France, à la tête duquel il fit la campagne de 1743, avec beaucoup de distinction. Brigadier, le premier Janvier 1740. Mort en 1744.

(32.)

Pierre, comte d'Erlach, de Fribourg. Cadet aux gardes Suisses, en 1712, dans la compagnie de son pere Antoine Jacques d'Erlach; enseigne dans cette troupe, le 19 Février 1715, il obtint le 16 Avril de la même année, cette compagnie, à la mort de son pere, & en fut reçu capitaine, le 20 Août 1717. Brigadier, le premier Janvier 1740. Mort à Paris, le 2 Juin 1741.

(33.)

François Antoine, baron de Réding de Bibberregg, du canton de Schweiz, nâquit en 1690, entra en 1705, comme lieutenant, dans le régiment

Section V.

d'infanterie allemande de ſon couſin Jean François, chevalier de Réding. (Voyez maréchaux des camps, article 9.) Capitaine de grenadiers dans ce régiment en 1709, il ſervit avec beaucoup de diſtinction dans le cours de cette guerre en Eſpagne, & en Catalogne. Ayant été incorporé en 1715, avec ce régiment, dans celui de Royal-Baviere, l'électeur de ce nom l'attira pour lors à ſon ſervice, & ayant formé un régiment ſous le nom de Lerchenfeld, de quelques-unes des compagnies réformées de celui de Réding, ce prince en nomma le baron de Réding, lieutenant colonel. Ce régiment fit partie du corps auxiliaire que ſon alteſſe électorale envoya, en 1716, à l'armée impériale en Hongrie. Le baron de Réding ſe trouva, cette année, au ſiége de Thémeſwar; & le 5 Août, à la bataille de Péterwaradein, où il ſe diſtingua; & de même qu'en 1717, au ſiége & à la bataille de Belgrade. Il rentra, en 1719, au ſervice de France, avec la commiſſion de colonel, à la ſuite du régiment d'Affry; leva, en 1734, une compagnie entiere dans ce corps. Brigadier, le 15 Mai 1740, il ſe retira du ſervice, en 1744, à Valenciennes, ayant acquis les ſeigneuries d'Athis & de Varens dans le Hainault, où il mourut en 1763.

Brigadiers.

(34.)

Balthazar Antoine Saluz, Grifon; nâquit en 1660. Cadet au régiment de Vieux Salis en 1680, enfeigne en 1682, fous-lieutenant en 1684, lieutenant en 1689, capitaine lieutenant le 4 Avril 1691, il obtint le 6 Mars 1693 une demi compagnie, qui fut réformée le 21 Février 1698. Il rentra le 15 Mai 1703 au fervice de France, comme capitaine commandant au régiment de May, & obtint le 15 Février 1707, une demi compagnie. Lieutenant colonel effectif du régiment de Diesbach le 31 Décembre 1728, il eut la commiffion de colonel le 9 Décembre 1737, & le 26 Novembre 1741, le brevet de brigadier, & fe retira du fervice à caufe de fon âge avancé. Sa majefté lui conferva une demi compagnie, & donna l'autre à fon fils Balthazar Antoine Saluz, qui les commandait toutes les deux. Mort le 10 Juin 1752, à l'âge de 92 ans.

(35.)

François Ignace de Reynold, de Fribourg. Enfeigne au régiment des gardes Suiffes le 11 Juin 1709, fous-lieutenant le 27 Octobre de la même année, il paffa le 12 Octobre 1719 dans le régiment de Heffy, comme capitaine d'une demi compagnie, & rentra le 12 Août 1726 dans ce-

Section V.

lui des gardes Suisses, en obtenant une demi compagnie de sa famille. Ses infirmités lui firent obtenir, le 18 Juin 1741, une dispense de service. Brigadier du 20 Février 1743. Mort en 1751.

(36.)

Louis Marquis, de Neufchâtel, fils d'un major dans Vieux Stuppa, qui avait servi avec beaucoup de distinction, & fonctionné pendant la campagne de 1704, en qualité d'aide-major général dans l'armée de Catalogne, de Mrs. d'Artagnan & de Bedmar. Louis nâquit en 1682. Enseigne de la compagnie de son pere au régiment de Surbek en 1697, sous-lieutenant en 1700, lieutenant en 1704, capitaine commandant de cette troupe le 26 Décembre 1706. Il fit avec ce régiment les treize campagnes de cette guerre, & passa en 1730 dans le régiment de Bettens. Il devint le 15 Août 1739, lieutenant colonel effectif de ce régiment; obtint le 18 Décembre 1740, une autre demi compagnie; la commission de colonel le 3 Septembre 1741, & le brevet de brigadier le 2 Mai 1744. Il commanda le régiment de Monnin, pendant cette campagne, au siége de Fribourg; pendant celle de 1745, aux siéges de Tournai & d'Ostende; en 1746, aux siéges de Bruxelles

Brigadiers.

Bruxelles & de Mons, à la bataille de Raucoux, & en 1747, le 2 Juillet, à celle de Lawfeld, où le brigadier Marquis fit des prodiges de valeur, & reçut diverſes bleſſures mortelles, dont il expira le 2 Septembre de cette année à Bruxelles. Officier d'un très grand mérite & d'une capacité reconnue.

(37.)

François Antoine d'Arregger, iſſu d'une ancienne famille noble de Soleure, qui fut créée en 1749, par l'empereur François I, barons de l'empire, ſous le nom d'Arregger de Wildenſteg. François Antoine nâquit en 1689, enſeigne au régiment de Caſtellas en 1710, il paſſa en 1711 dans celui des gardes Suiſſes; ſous-lieutenant le 10 Mars 1716, ſecond lieutenant le 27 Octobre de la même année, premier lieutenant en 1719, capitaine commandant le 5 Décembre 1733, il obtint une demi compagnie le 16 Mai 1740. Brigadier le 2 Mai 1744. Il ſe retira du ſervice le 17 Janvier 1746, à cauſe de ſes infirmités. Il a fait avec le régiment des gardes, les campagnes de 1711, de 1713, de 1734, de 1742 & de 1744. Mort en 1763.

(3 .)

Sigiſmond d'Erlach de Schadau, de Berne,

Section V.

Cadet aux gardes Suiſſes en 1711., enſeigne en 1712, ſous-lieutenant en 1713, il paſſa le 1 Février 1718 au régiment d'Affry, en qualité de capitaine commandant. Il fut admis en 1727, au conſeil ſouverain de Berne; & gratifié d'une demi compagnie le 5 Mars 1728. Il leva le 7 Janvier 1735 une demi compagnie dans le régiment de May, qui fut réformée le 9 Février 1737. Il paſſa le 15 Août 1739 dans le régiment de Bettens, comme lieutenant colonel effectif, obtint le 18 Décembre 1740 une autre demi compagnie, & le 3 Septembre 1741, la commiſſion de colonel. Brigadier le 1 Avril 1745. Retiré du ſervice le 15 Avril 1746, ayant été pourvu du gouvernement de Königsfelden. Mort le 12 Septembre 1756.

(39.)

Gabriel d'Erlach, de Schadau, de Berne, & frere cadet du précédent. Enſeigne dans le régiment de Villars-Chandieu en 1713, ſous-lieutenant en 1718, lieutenant le 20 Juillet en 1722, aide-major le 16 Août ſuivant; il s'acquitta ſi bien de cette charge, que Mr. d'Affry le recommanda & lui fit obtenir la majorité de ſon régiment le 18 Août 1725, dont il devint lieutenant colonel effectif le 20 Février 1737. Il obtint le

Brigadiers.

même jour une demi compagnie, une autre le 24 Mars 1744, & passa le 19 Mai 1746 dans le régiment de Bettens, à la retraite de son frere aîné, comme lieutenant colonel effectif. Il avait obtenu la commission de colonel le 9 Avril 1743, & le grade de brigadier le 20 Mars 1747. Il chargea le 2 Juillet, à la bataille de Lawfeld, les Anglais retranchés dans le village de ce nom, pour la quatrieme fois, à la tête du régiment de Bettens; & soutenu par la brigade de Monnin & deux brigades Irlandaises, cette brave infanterie en s'emparant de ce village, décida cette victoire importante en faveur des armes Françaises. Le brigadier d'Erlach, qui avait acquis la réputation la plus distinguée par ses talens militaires & la bravoure rare dont ils étaient accompagnés, expira le 18 Juillet à Louvain, des blessures qu'il avait reçues dans cette sanglante journée. Sa mort fut honorée par les regrets du roi défunt, qui daigna donner publiquement des éloges aux belles actions de ce valeureux officier.

(40.)

Gaspard Etienne Barbeau, de Grand-Villars, issu d'une famille noble du Montbeillard, qui, lors de la réformation, acquit, en 1529, le droit de bourgeoisie à Mulhausen. Il nâquit en 1684;

enseigne au régiment de Surbek, en 1702; sous-lieutenant, en 1704; lieutenant, en 1707; capitaine lieutenant, en 1709, il obtint la commission de capitaine, le 17 Juin 1713, & le 26 Octobre, 1719 une demi compagnie dans le régiment d'Hemmel; il fut nommé, le 26 Octobre 1738, lieutenant colonel effectif de celui de la Cour-au-Chantre; obtint, le 26 Décembre 1742, une autre demi compagnie; le 20 Mars 1747, le grade de brigadier; & le régiment de la Cour-au-Chantre, le 12 Mai 1748. Mort à Verdun, le 13 Avril 1749, & fut enterré sur un bastion de cette place, qui, depuis cette époque, porte son nom. Mr. de Grand-Villars avait été chargé, pendant la campagne de 1744, & les trois suivantes, de divers commandemens, dont il s'acquitta avec une grande distinction; ce qui lui attira la bienveillance la plus marquée du maréchal de Saxe, qui l'employait, de préférence, dans ces occasions.

(41.)

Joachim de Cabalzar, Grison. Cadet au régiment May, en 1711; enseigne, en 1714; sous-lieutenant, le 1 Avril 1720; lieutenant, le 28 Septembre de la même année; capitaine commandant, le 22 Juin 1727; lieutenant colonel du régiment de Diesbach, le 14 Octobre 1742; il

Brigadiers.

obtint le même jour une demi compagnie, & la commiſſion de colonel, le 19 Septembre 1743; & une autre demi compagnie, le 17 Mai 1746. Brigadier, le 20 Mars 1747, il fit, le 2 Juillet, des prodiges de valeur, à la bataille de Lawfeld, où il fut bleſſé dangereuſement. Mr. de Cabalzar, qui avait commandé le régiment de Diesbach, pendant toutes les campagnes de cette guerre en Flandres, avec beaucoup de diſtinction, ſe retira, en 1755, du ſervice, à cauſe de ſes infirmités & de ſes bleſſures, en conſervant ſa compagnie. Il mourut en 1776, âgé de 82 ans.

(42.)

François Joſeph Georges, baron de Roll, de Soleure. Enſeigne de la compagnie générale, au régiment des gardes Suiſſes, en 1727; ſous lieutenant, en 1731; ſecond lieutenant, en 1733; premier lieutenant, en 1735; capitaine commandant, le 16 Mai 1740; il obtint le commandement de la générale, le 3 Septembre 1741. Brigadier, le 20 Mars 1747; mort à Paris en 1757. Il a fait avec le régiment des gardes, les campagnes de 1735, de 1743, de 1744 & les quatre ſuivantes.

(43.)

Joſeph de Reynold, de Fribourg. Enſeigne au régiment des gardes Suiſſes, en 1719; ſous-lieu-

Section V.

tenant, en 1720; second lieutenant, en 1729; capitaine commandant de la demi compagnie de Reynold, le 18 Juin 1741. Retiré le 4 Avril 1745, du régiment des gardes Suisses. Il avait obtenu, le 1 Juillet 1733, la charge des cent Suisses, dont il exerça les fonctions jusqu'en 1757, qu'il se retira du service. Brigadier, du 20 Mars 1747. Mort en 1761.

(44.)

Jean Daniel Zelger, du canton d'Underwalden, Cadet aux gardes Suisses, en 1704; enseigne au régiment de Pfyffer, en 1706; sous-lieutenant, en 1707; lieutenant, en 1709, il fit, avec ce régiment, la campagne de Flandres, de 1706, & les quatre suivantes; rentra, en 1710, dans celui des gardes Suisses, comme second lieutenant. Premier lieutenant, en 1719, eut la commission de colonel, le 22 Mars 1742; fit la campagne de 1743, sur le Rhin; se distingua pendant celle de 1744, au siége de Fribourg. Il se trouva aux batailles de Raucoux & de Lawfeld. Brigadier, le 1 Janvier 1748. Il se retira du service, en 1756. Mort en 1763.

(45.)

Louis Ignace Karrer, de Soleure, & fils du brigadier Karrer, cité article 26. Enseigne au ré-

Brigadiers.

giment de son pere, en 1723; sous lieutenant, en 1724; lieutenant, en 1725; capitaine lieutenant, le 19 Février 1726; major de ce régiment, le 6 Juin de la même année, il obtint le 15 Juin 1728, la commission de lieutenant colonel; le 29 Octobre 1731, celle de colonel; & le 21 Février 1736, le régiment de son pere. Il eut en Février 1747, le commandement des troupes, destinées à s'opposer aux Anglais dans l'Isle d'Aix. Brigadier, du 19 Janvier 1748. Mort en 1752.

(46.)

Jean Victor Joseph, baron de Bésenval & de Brunstatt, de Soleure. Cadet aux gardes Suisses, en 1730, fut reçu, le 15 Avril 1731, capitaine dans le régiment de Brendlé, d'une compagnie dont il avait été gratifié dès 1722; il servit dans ce corps jusqu'au 16 Mars 1744, qu'il rentra aux gardes Suisses, en qualité de capitaine commandant. Brigadier, le 10 Mai 1748. Il a fait les campagnes de 1734, de 1735 & de 1743, sur le Rhin, & celles de 1744, de 1746 & de 1748 avec le régiment des gardes Suisses. Il s'est trouvé aux siéges de Philippsbourg, de Mennin, d'Ipres, de Fribourg & de Maestricht, & à la bataille de Raucoux, où il a signalé sa bravoure & son expérience. Retiré du service en 1760. Mort en 1784.

T 4

Section V.

(47.)

Jean Louis Mannlich de la Chénélaz, de Berne, nâquit en 1693; cadet au régiment de Castellas, en 1709; enseigne, en 1714; sous-lieutenant, en 1715; lieutenant, en 1716; capitaine lieutenant en 1719; capitaine commandant de la compagnie colonelle de Bettens, le 25 Juin 1724; capitaine de grenadiers, en 1727; il passa, le 16 Août 1739, dans le régiment de May, devenu Bettens, avec la compagnie de ce nom; il obtint la commission de lieutenant colonel, le 24 Mars 1744; & celle de colonel, le 7 Mai 1747; lieutenant colonel effectif du régiment de Bettens, le 7 Août de la même année, il obtint, le même jour, une demi compagnie, & le 10 Décembre suivant, une autre demi compagnie. Brigadier, le 23 Juillet 1751. Il fut tué la nuit du 13 Juillet 1759, à l'assaut de Munster. Mr. de la Chénélaz fit dans le régiment de Castellas, les campagnes de 1713 & de 1714, en Catalogne; se trouva, en 1745, au siége de Tournai & à la bataille de Fontenoi; en 1746, aux siéges de Bruxelles & de Namur, & à la bataille de Raucoux; il montra dans toutes ces occasions la valeur la plus intrépide. Et en 1747, il se signala, d'une maniere distinguée, à la bataille de Lawfeld.

Brigadiers.

(48.)

Pierre de Girardier, du Val de Travers, principauté de Neuchâtel, nâquit en 1690; entra, en 1709, comme cadet, dans le régiment de Brendlé, compagnie lieutenante colonelle de la Hire; enseigne, en 1714; sous-lieutenant, en 1719; lieutenant, en 1729; capitaine lieutenant, en 1722; il passa, le 20 Décembre 1724, dans le régiment de Hessy, en qualité de capitaine commandant; obtint, le 9 Décembre 1737, une demi compagnie; la commission de lieutenant colonel, en 1743; & celle de colonel, en 1747; lieutenant colonel effectif du régiment de Vigier, le 19 Octobre 1749; il obtint le même jour, une autre demi compagnie. Retiré du régiment, en conservant sa compagnie, le 18 Mai 1756, à cause de ses blessures & de ses infirmités. Brigadier, le 1 Mai 1758, il mourut en 1779, à Toul, âgé de 83 ans. Le brigadier de Girardier, qui ne dut son avancement qu'à un mérite très distingué, réuni à la plus grande valeur, avait embrassé, en 1737, la réligion catholique romaine, & reçut le jour de son abjuration, la croix de St. Louis, & forma dès lors, un établissement à Toul.

(49.)

Conrad Béli de Belfort, Grison. Cadet aux

Section V.

gardes-Suisses, en 1717; passa, en 1722, dans le régiment de Brendlé, comme enseigne de la compagnie de son frere aîné, & rentra, en 1732, avec le même grade, dans celui des gardes-Suisses; sous-lieutenant, en 1738; aide-major avec rang & commission de lieutenant colonel, du 10 Septembre 1741, obtint la commission de colonel, le 19 Avril 1745. Brigadier, le 1 Mai 1758; capitaine commandant de la compagnie de Travers, en 1760; retiré du service en 1763, avec une pension de 3000 livres. Mort, en 1770. Il a fait avec le régiment des gardes-Suisses, les campagnes de 1734, de 1743, de 1744, de 1746 & de 1747.

(50.)

Etienne de Castellas, de Fribourg. Cadet aux gardes-Suisses, en 1702; enseigne, en 1705; chevalier de St. Louis, en 1720; sous-lieutenant, en 1728; second lieutenant, en 1733; premier lieutenant, en 1737, il obtint, le 14 Novembre 1745, la commission de colonel, avec une pension de 800 livres. Brigadier, le 10 Février 1759; retiré du service, en 1763, (avec une pension de 3000 livres, en conservant celle de 800 livres,) à la suite de 61 ans de services, & de 14 campagnes, dans lesquelles il signala la bravoure la plus

Brigadiers.

intrépide, avec une intelligence peu commune. Mort à Londres, où il s'était établi, le 14 Novembre 1764.

(51.)

Jean Baptiste, baron de Paravicini, issu d'une très-ancienne famille noble de Valteline, qui jouit depuis 1610, de tous les droits de citoyen dans la Ligue-Caddée, & y a rempli dans diverses époques, les premieres charges de la magistrature. Enseigne au régiment d'Affry en 1720, sous-lieutenant en 1722, lieutenant en 1726, capitaine lieutenant en 1731, il obtint une demi compagnie en 1734, dans le régiment de Wittmer, & une autre demi compagnie en 1744; la commission de lieutenant colonel le 18 Juillet 1747, celle de colonel le 10 Février 1752. Lieutenant colonel effectif du régiment de Wittmer le 18 Juillet 1755, & colonel commandant de celui de Waldner le 18 Mai 1758, & brigadier le 15 Août de la même année, à la suite de la bataille de Sondershausen. Ayant été fait le 10 Novembre 1759, commandant de Dillenbourg, le général de Wangenheim & le colonel Lukner, pratiquerent des intelligences avec quelques magistrats de cette ville, au moyen desquelles ils parvinrent la nuit du 8 Janvier 1760, à s'introduire dans cette place avec

Section V.

environ 7000 hommes. M. de Paravicini ne perdit pas un inſtant pour réunir ſa garniſon, qui conſiſtait en 800 hommes du régiment de Waldner, en deux compagnies de grenadiers de Planta, deux de Courten, & en deux eſcadrons de cavalerie; à la tête de laquelle il fit des prodiges de valeur, malgré leſquels tout ce qui ne reſta pas ſur la place, fut obligé de ſe rendre priſonnier de guerre au bout d'une mêlée très-ſanglante de trois heures. Couvert de bleſſures & relâché ſur ſa parole, le brigadier baron de Paravicini fut tranſporté à Marpourg, où il expira au bout de trois jours.

(52.)

François de Marval, iſſu d'une ancienne famille noble de Neuchâtel, entra le 13 Octobre 1713 au ſervice de France, comme ſous-lieutenant dans le régiment de Brendlé, compagnie de la Hire; lieutenant en 1714, capitaine lieutenant en 1719, capitaine le 1 Avril 1726 d'une demi compagnie, que le brigadier de la Hire réſigna en ſa faveur, dont il épouſa la fille unique en 1730; il obtint le 10 Septembre 1734, l'autre demi compagnie de ſon beau-pere, & la commiſſion de lieutenant colonel, le 16 Août 1747; il devint le 1 Avril 1753, lieutenant colonel effectif du régiment de

Brigadiers.

Boccard, colonel commandant de ce régiment, le 15 Février 1755. Il se retira du régiment de Boccard le 20 Novembre 1758, en conservant sa compagnie. Brigadier le 8 Juillet 1759. Retiré du service à la fin de cette campagne; mort le 15 Août 1773; officier d'un mérite très-distingué, qui s'était fait connaître fort avantageusement dans diverses affaires.

(53.)

Jean Henri Juste Hirzel, seigneur de St. Gratien, de Zurich. Cadet au régiment d'Affry en 1718, enseigne en 1723, sous-lieutenant en 1724, lieutenant en 1727, capitaine lieutenant en 1730, leva en 1733 une demi compagnie dans le régiment de Brendlé, qui fut réformée en 1737, en conservant son rang de capitaine avec une pension de 900 livres. Il entra le 15 Mai 1744 au régiment des gardes Suisses, comme second lieutenant, fit cette campagne & les deux suivantes en Flandres; premier lieutenant en 1746, il obtint la commission de colonel le 27 Mai 1749; brigadier le 20 Février 1761, il mourut en 1763: il avait fait les campagnes de 1760 & de 1761, à l'armée de Hesse.

(54.)

Jean Antoine de Castellas, dit de-Villardin, de Fribourg, & frere cadet du lieutenant géné-

ral de ce nom, cité avec éloges dans la section pénultieme, article 29. Jean Antoine fut enseigne au régiment de Bettens en 1730, sous-lieutenant en 1731, a fait les campagnes de 1734 & de 1735, sur le Rhin avec ce régiment; il passa en 1736 dans celui des gardes, comme enseigne, rentra le 14 Octobre 1742 dans le régiment de Monnin, en qualité de capitaine commandant, obtint le 10 Mars 1743, une demi compagnie dans ce corps, la croix de St. Louis en 1746, la commission de lieutenant colonel le 10 Décembre 1747, la place de lieutenant colonel effectif du régiment de Réding le 12 Juillet 1756, avec la commission de colonel; brigadier le 20 Février 1761, il se retira en 1763 du service avec une pension de 5000 livres. Il a fait les campagnes de 1744, de 1745, de 1746, de 1747, de 1748, en Flandres, & celle de 1757 & les quatre suivantes en Allemagne.

(55.)

Chrètien Jaques, comte de Waldner, frere cadet du lieutenant général, nâquit en 1714; enseigne au régiment de Royal-Suede, en 1730, sous-lieutenant en 1731, lieutenant en 1734, il fit cette campagne & la suivante sur le Rhin, & se trouva aux siéges de Philippsbourg & de Traer-

Brigadiers.

bach ; il obtint la commiſſion de capitaine en 1738, fit avec ce régiment, & en qualité de capitaine de grenadiers, les campagnes de 1742 & de 1743 en Bohême, & manifeſta dès-lors la plus grande valeur, réunie à une grande capacité. Il leva le 10 Novembre 1743 une compagnie dans le régiment de Vigier, continua à ſe ſignaler dans ce corps le 19 & 20 Avril 1744, à l'attaque des retranchemens de Ville-Franche & de Montalban ; en 1746 aux batailles de Plaiſance & de Rottofreddo. Il s'embarqua le 25 Mars 1747 avec un bataillon du régiment de Vigier, entra dans Genes à travers la flotte Anglaiſe, & obtint la commiſſion de lieutenant colonel le 24 Octobre 1748, en récompenſe des ſervices diſtingués qu'il avait rendu dans Genes, & la commiſſion de colonel le 4 Mars 1757 ; lieutenant colonel effectif du régiment de Caſtellas le 20 Mars 1760. Il commanda ce corps avec beaucoup de diſtinction, pendant cette campagne & les deux ſuivantes, ſur-tout le 16 Juillet 1760 au combat de Corbach, où il fit des prodiges de valeur & reçut trois bleſſures très-dangereuſes. Brigadier le 25 Juillet 1762, il paſſa le 25 Octobre de cette année dans le régiment de Waldner, en qualité de colonel commandant ; il mourut à Paris le 22

Section V.

Avril 1764 des suites de ses blessures, emportant au tombeau une réputation très-distinguée, & les regrets du roi défunt, qui daignait l'honorer de beaucoup de bienveillance.

(56.)

Pierre Hildebrand de Courten, du Vallais, né en 1702. Enseigne dans le régiment de ce nom en 1719, sous-lieutenant en 1724, lieutenant en 1725, capitaine lieutenant en 1727. Obtint la commission de capitaine en 1728, une compagnie en 1737, la commission de lieutenant colonel le 15 Août 1747, celle de colonel le 20 Mars 1757, la place de lieutenant colonel effectif du régiment de Courten le 25 Octobre 1758. Brigadier le 25 Juillet 1762, il se retira du service, le 19 Février 1766, avec une pension de 6000 livres. Il s'est trouvé à toutes les actions de guerre du régiment de Courten, depuis la campagne de 1734, jusqu'à la fin de celle de 1762.

(57.)

Charles Joseph Balthazar Schneider, dit de Wartensée, de Sursée; sa famille ayant fourni depuis 1394, plus de vingt avoyers à cette ville, dans le tems que cette charge était briguée par la noblesse des environs; & possédant depuis 1415, la bourgeoisie de Lucerne. Charles Joseph Balthazar

Brigadiers.

thazar nâquit en 1710: cadet au régiment des gardes Suisses en 1726, enseigne en 1727, sous-lieutenant en 1731, second lieutenant en 1735, chevalier de St. Louis en 1743, il obtint la commission de colonel le 27 Mai 1749; capitaine commandant de la compagnie Pfyffer, en 1758. Brigadier le 25 Juillet 1762, il se retira du service en 1763, avec une pension de 4000 livres. Il a fait les campagnes de 1734, de 1743 & les cinq suivantes: mort en 1783.

(58.)

Jean Jaques Iselin, de Bâle, nâquit en 1704. Enseigne au régiment de Brendlé en 1722, sous-lieutenant en 1725, lieutenant en 1728, capitaine lieutenant en 1731, il leva en 1733, une demi compagnie dans le régiment de Courten, qui fut réformée en 1737. Il passa en 1738, dans celui de Séedorf, en qualité de capitaine commandant; obtint en 1746, une demi compagnie dans ce régiment, & la majorité de celui de Boccard en 1752, avec la commission de lieutenant colonel. Il servit avec beaucoup de distinction comme major de brigade, pendant les campagnes de 1758, de 1759 & de 1760; ce qui lui valut le 18 Août 1760, la commission de colonel: il eut en 1761, une autre demi compagnie dans

Section V.

le régiment de Boccard. Brigadier le 4 Novembre 1764, & retiré le même jour du régiment avec une pension de 5000 livres, il vécut dès-lors à Bâle, où il mourut le 22 Juin 1772.

(59.)

Pierre François de Martines, issu d'une très-ancienne famille noble, du Pays-de-Vaud, qui depuis un siecle, a eu beaucoup d'illustration dans divers services, ayant produit plusieurs officiers dans les grades supérieurs, du plus grand mérite. Il entra en 1737, au service d'Auguste III, roi de Pologne & électeur de Saxe, comme enseigne dans le régiment d'infanterie du comte de Frées. Le pere de M. de Martines ayant servi avec beaucoup de distinction sous Auguste II, comme colonel d'infanterie, il devint sous-lieutenant en 1739, lieutenant en 1741; fit cette campagne & la suivante en Bohême, fut fait capitaine en second, ou *Stabs-Capitain*, le 15 Août 1745, à la suite de la bataille de Hohen-Friedberg, où il se distingua, de même qu'à celle de Kesselsdorf, le 15 Décembre de cette année. Après la paix de Dresde, le comte de Frées, appellé par le maréchal de Saxe, son oncle, au service de France, y leva en Janvier 1747, le régiment d'infanterie allemande, nommé *De la Dauphine*, dont il offrit

Brigadiers.

la premiere compagnie des grenadiers, & la place de premier capitaine factionnaire, à M. de Martines, qui demanda sa démission au roi de Pologne, & l'obtint très-honorable. M. de Martines commanda les grenadiers de la Dauphine au siége de Bergopzom, & combattit à leur tête à la bataille de Lawfeld, & toujours avec la plus grande valeur: il obtint le 4 Août 1754, la majorité de ce régiment, & la commission de lieutenant colonel le 29 Avril 1757. Il servit pendant cette campagne & celle de 1758, d'aide de camp au duc de Broglie; fut créé le 10 Février 1759, aide-major général de l'armée de Hesse, & fonctionna en cette qualité pendant cette campagne. Major général du corps d'armée sous les ordres du comte de Lusace, & premier aide de camp de ce prince, avec la commission de colonel du 10 Mars 1760, M. de Martines remplit ces deux places avec la plus grande distinction, jusqu'à la cessation entiere des hostilités le 22 Novembre 1762, ne s'étant au surplus point absenté d'un seul jour, pendant ces trois campagnes, de ce corps d'armée. Le régiment de la Dauphine ayant été incorporé dans celui de Royal-Baviere en 1760, M. de Martines fut placé dans celui de Jenner le 30 Juillet 1763, comme lieutenant colonel effectif.

Brigadier le 12 Septembre 1766, & retiré du service en 1769, avec une pension de 6000 livres.

(60.)

Hercules, baron de Salis de Séevis, Grison. Enseigne surnuméraire au régiment des gardes Suisses en 1751, enseigne en pied l'année d'après, sous-lieutenant en 1763, capitaine commandant de la compagnie de Salis, le 24 Juillet 1755, il obtint une compagnie de grenadiers le 1 Juillet 1763, après avoir fait les campagnes de 1760, de 1761 & de 1762, à l'armée de Hesse, comme colonel d'infanterie, & avoir été employé en cette qualité aux combats de Corbach, de Grébenstein & d'Amoenebourg. Il obtint le 16 Avril 1767, la compagnie de fusiliers Grisonne de Mont, & le brevet de brigadier. Il mourut le 2 Juillet 1774.

(61.)

Charles de Chandieu Villars, du Pays-de-Vaud, canton de Berne, petit fils du lieutenant général & fils du maréchal des camps, de ce nom, dont nous avons cité le premier, dans la section pénultieme, article 14, & le dernier dans la section précédente, article 22. Charles de Chandieu entra en 1753, au régiment des gardes Suisses comme enseigne, capitaine commandant de la

Brigadiers.

demi compagnie de son pere le 15 Juillet 1755; il obtint cette demi compagnie le 2 Août 1761, & une compagnie entiere le 1 Juillet 1763. Brigadier du 16 Avril 1767. Retiré du service le 15 Mars 1773, à cause de ses infirmités, avec une pension de 6000 livres: il mourut le 21 Octobre de la même année.

(62.)

Gaspard Martin Techtermann de Bionens, de Fribourg. Cadet dans la compagnie colonelle du régiment d'Affry en 1733, enseigne en Janvier 1734, sous-lieutenant en Décembre de la même année, fit cette campagne & la suivante en Italie. Il passa en Juillet 1742, au régiment des gardes Suisses, comme enseigne, sous-lieutenant au mois de Novembre suivant, il fit la campagne de 1743 & celle de 1744, aux grenadiers, & s'y conduisit avec tant de bravoure, qu'il obtint la croix de St. Louis le 28 Novembre 1744. Second lieutenant le 1 Novembre 1747, & premier lieutenant le 1 Septembre 1750, il obtint le 24 Juin 1752, la commission de colonel; le 20 Décembre 1760, une demi compagnie, & le 1 Juillet 1763, une compagnie entiere. Brigadier du 16 Avril 1767; retiré du service le 20 Février 1768, avec une pension de 6000 livres: il mourut en Déc. 1783.

Section V.

(63.)

Rodolphe Ignace de Castellas, de Fribourg, & frere cadet du lieutenant général, cité avec éloge dans la section pénultieme, article 29. Rodolphe Ignace nâquit en 1726; enseigne au régiment de Monnin en 1743, sous-lieutenant en 1744, lieutenant en 1745, il fit avec ce régiment la campagne de 1744, & les quatre suivantes en Flandres. Il passa le 1 Novembre 1728, au régiment de Grand-Villars, en qualité de capitaine commandant, & le 27 Février 1757, dans celui des gardes Suisses, à la mort de son frere François Rodolphe. Il fit les campagnes de 1760, de 1761 & de 1762, sur le bas-Rhin, & obtint le 1 Juillet 1763, une compagnie entiere de fusiliers. Brigadier du 20 Avril 1768, & mort le 26 Octobre 1775.

(64.)

Joseph Christophle Pfyffer, de Wyher, de Lucerne, & frere cadet du lieutenant général de ce nom, cité avec éloges dans la section pénultieme, article 36. Joseph Christophle nâquit en 1718; enseigne de la compagnie générale aux gardes Suisses en 1735, il obtint le 20 Novembre 1737, une demi compagnie au régiment de Courten, fit à la tête de cette troupe, la campa-

Brigadiers.

gne de 1744, & les quatre suivantes, en Flandres; & obtint en 1747, une autre demi compagnie; le 20 Octobre 1749, la commission de lieutenant colonel, & celle de colonel le 22 Novembre 1759. Il passa le 1 Août 1763, avec sa compagnie dans le régiment de son frere aîné, comme lieutenant colonel effectif. Brigadier le 22 Janvier 1769, il se retira du service avec une pension de 6000 livres, le 15 Juin de la même année, & mourut le 7 Décembre 1777.

(65.)

Philippe Louis, comte d'Erlach, de Fribourg, & fils cadet du brigadier de ce nom, cité article 32; nâquit en 1741. Enseigue dans sa propre demi compagnie, au régiment des gardes Suisses en 1756, il en fut reçu capitaine le 6 Mai 1759; il obtint le 1 Juillet 1763, une compagnie de grenadiers, & le 17 Avril 1767, le commandement de la compagnie générale, en résignant celle de grenadiers. Brigadier du 1 Janvier 1770, il fut enlevé le 26 Mai de cette année, par une mort prématurée, à la carriere brillante qui lui était ouverte; soit par la position avantageuse où il se trouvait, soit aussi par ses talens militaires & la plus grande valeur, dont il avait donné des preuves, en servant à l'armée de Hesse, durant les

Section V.

campagnes de 1760 & de 1762, comme colonel d'infanterie.

(66.)

Etienne de Loys de Midde, issu d'une ancienne famille noble du Pays-de-Vaud, domiciliée à Lausanne. Enseigne au régiment de Bettens en 1742, sous-lieutenant en 1744, lieutenant en 1745, capitaine lieutenant en 1747, il passa dans le régiment de Diesbach en 1751, en qualité de capitaine commandant; obtint en 1762, la commission de lieutenant colonel; & le 11 Août 1766, la majorité du régiment de Diesbach, avec la commission de colonel. Brigadier le 12 Novembre 1770, il se retira le même jour du régiment de Diesbach, avec une pension de 3000 livres. Officier d'un mérite très-distingué, qui a fait avec le régiment de Bettens, les campagnes de Flandres, de 1744 à 1748; & celle de 1757, de même que les cinq suivantes en Allemagne, avec le régiment de Diesbach; en manifestant dans toutes les affaires, autant de valeur que de capacité.

(67.)

Jérôme Frédéric d'Ernest, de Berne; enseigne au régiment de Diesbach en 1750, sous-lieutenant & sous aide-major en 1753, aide-major en 1755, se distingua beaucoup dans cette place,

Brigadiers.

pendant la campagne de 1758, aux batailles de Sondershausen & de Lauterberg; & le 13 Avril 1759 à la bataille de Berguen, où il fonctionna en volontaire, ayant été nommé le 1 Mars de cette année major du régiment de Jenner. Le major d'Ernest servit pendant la campagne de 1759 & celle de 1760, en qualité de major de brigade à l'armée du bas-Rhin, fit à deux reprises les fonctions de major général, & acquit, dans cette place importante, la réputation d'un des meilleurs majors de la nation; réputation que M. d'Ernest soutint, aussi bien qu'on pouvait le desirer, en 1766 au camp de Compiégne, où il commanda (sous les yeux du roi défunt, de tous les princes & seigneurs de sa cour, avec un applaudissement général, en qualité de major de brigade,) les régimens d'Erlach, de Castellas & de Jenner, réunis en une seule brigade; ce qui lui valut à juste titre la commission de lieutenant colonel, le 15 Septembre de cette année; il obtint celle de colonel en 1770, & le 1 Mars 1773, une compagnie de fusiliers, au régiment des gardes Suisses; brigadier du 1 Mars 1780, il fut enlevé en 1782, par une mort prématurée, à ses parens, amis, camarades, concitoyens & compatriotes, au grand regret des uns & des autres, dont il

Section V.

étoit généralement aussi chéri qu'estimé. Feu M. Ernest, réunissant à la valeur la plus intrépide & toujours soutenue, & aux talens militaires les plus distingués, une étude approfondie de son métier, avec une humanité de caractere, qui le rendit un des hommes les plus aimables.

(68.)

Pierre Joseph Vogelsang, de Soleure; enseigne au régiment de Monnin en 1740, sous-lieutenant en 1741, lieutenant en 1742, il passa en 1745 au régiment des gardes Suisses, comme enseigne, second sous-lieutenant en 1747, second lieutenant en 1753, premier lieutenant en 1757, il obtint la commission de colonel le 18 Juin 1768; brigadier du 21 Décembre 1781.

(69.)

Jaques Grémion, né à Ruel, & originaire du canton de Fribourg; cadet au régiment des gardes Suisses, enseigne en 1744, second sous-lieutenant le 22 Mars 1745, premier sous-lieutenant le 19 Avril, & second lieutenant le 4 Juillet de la même année; premier lieutenant en 1759; il obtint le 18 Juin 1768 la commission de colonel; brigadier du 5 Décembre 1781.

(70.)

Christian Emmanuel Zimmermann, né à Toul

Brigadiers.

& originaire du canton de Lucerne. Enſeigne au régiment de Vigier, le 9 Février 1747, ſous-lieutenant le 13 Mai ſuivant, & lieutenant le 20 Septembre de la même année, il paſſa en 1756 au régiment des gardes Suiſſes, comme enſeigne; ſecond ſous-lieutenant le 18 Juin 1757, premier ſous-lieutenant le 25 Septembre de la même année, ſecond lieutenant en 1761, & premier lieutenant en 1765. Il obtint la commiſſion de colonel le 18 Juin 1768, & le grade de brigadier le 5 Décembre 1781.

(71.)

David François de Rochefort, de Neuchâtel; enſeigne au régiment des gardes Suiſſes, le 15 Janvier 1747, ſecond ſous-lieutenant le 4 Septembre de cette année, premier ſous-lieutenant en 1759, ſecond lieutenant en 1762, premier lieutenant en 1766; il obtint la commiſſion de colonel le 11 Mai 1769; & le grade de brigadier le 5 Décembre 1781.

(72.)

François Xavier Fabricy, né à Lille en Flandres, & originaire Griſon. Enſeigne au régiment des gardes Suiſſes en 1748, ſecond ſous-lieutenant en 1753; premier ſous-lieutenant en 1756, ſecond lieutenant en 1757, premier lieutenant

Section V.

en 1763. Il obtint la commiſſion de colonel le 11 Mai 1769, & le grade de brigadier du 5 Décembre 1781.

(73.)

Jean Louis de Caprez, de Traona dans la Valteline. Enſeigne au régiment des gardes Suiſſes en 1748, ſecond ſous-lieutenant en 1753, premier ſous-lieutenant en 1758, ſecond lieutenant en 1760, premier lieutenant en 1765, il obtint la commiſſion de colonel le 11 Mai 1769, & le grade de brigadier le 5 Décembre 1781.

(74.)

Louis Joſeph de Hertenſtein, iſſu d'une famille de la plus ancienne nobleſſe de Lucerne, entra le 26 Avril 1755 au régiment des gardes Suiſſes comme enſeigne; ſecond ſous-lieutenant en 1756, premier ſous-lieutenant le 15 Janvier 1757, ſecond lieutenant le 21 Septembre de la même année, premier lieutenant le 15 Mars 1761, premier lieutenant aux grenadiers le 23 Novembre 1768; il obtint la commiſſion de colonel le 11 Mai 1769, une compagnie de fuſiliers le 27 Juillet de la même année, & le grade de brigadier le 5 Décembre 1781. Il a fait les campagnes d'Allemagne de 1760 & de 1761, à l'armée de Heſſe.

Brigadiers.

(75.)

François Xavier Antoine, baron de Schönau, chevalier de Malthe, vassal du prince évêque de Bâle & son grand échanson, charge héréditaire dans sa famille, de la plus ancienne noblesse du Suntgäw & de l'évêché de Bâle, & reçu depuis plusieurs siecles dans les hauts chapitres d'Allemagne. Mr. le chevalier de Schönau entra le 5 Janvier 1749 dans le régiment de la Dauphine, comme enseigne, devint lieutenant en 1755, fit la campagne de 1757 sur le bas-Rhin, & combattit le 26 Juillet de cette année, avec les grenadiers, à la bataille d'Hastenbek. Il passa le 1 Mars 1758 dans le régiment d'Eptinguen, lors de sa levée, comme capitaine lieutenant, fit la campagne de 1759 & les trois suivantes, en qualité de capitaine des chasseurs, avec une grande distinction. Il obtint en 1763 une compagnie de grenadiers dans ce régiment; servit en Corse à la tête de cette troupe, au printemps de 1769, & se signala beaucoup à la conquête de cette isle; il en fut récompensé le 27 Août de cette année, par une compagnie de fusiliers au régiment des gardes Suisses. Brigadier du 5 Décembre 1781, & colonel propriétaire du régiment d'Eptinguen du 30 Juin 1783. Il est mort en Juillet 1786.

Section V.

(76.)

Joseph Ulrich, baron de Göldlin de Tieffenaw, de Lucerne, (& issu d'une ancienne famille noble de cette ville, domiciliée jusqu'à la réformation à Zurich, où elle a joué un très-beau rôle dans les guerres de Bourgogne & du Milanais,) entra en 1747 au régiment de Monnin comme sous-lieutenant, devint en 1750 lieutenant, & en 1754, capitaine lieutenant. Il obtint la commission de capitaine en 1756, fit toutes les campagnes d'Allemagne de cette guerre, à la tête d'une compagnie de grenadiers, & avec une telle distinction, que feu Mr. de Jenner le choisit de préférence en 1763, pour la majorité du régiment d'Arbonnier qu'il venait d'obtenir, & l'ayant recommandé, pour cette place, à Mr. le duc de Choiseul, Mr. de Göldlin y fut nommé en Août de cette année, mais passa en 1765 dans le régiment de Pfyffer, comme capitaine de fusiliers, avec la commission de lieutenant colonel & une pension de 1500 livres. Lieutenant colonel effectif de ce régiment en 1769, il obtint la commission de colonel le 1 Janvier 1770. Brigadier du 5 Décembre 1781.

(77.)

Frédéric, comte de Diesbach, de Torny, de

Brigadiers.

Fribourg. Enseigne au régiment des gardes Suisses en 1756, sous-aide-major le 22 Avril 1762, aide-major le 6 Octobre de la même année. Mr. le comte de Diesbach ayant fait une étude approfondie de son métier, manifesta dans cette place de grands talens pour la tenue des troupes, & des connaissances très-étendues dans la tactique. Il obtint en 1771, la commission de colonel, par une distinction aussi inouie que méritée de sa part, la commission de capitaine aux gardes Suisses le 13 Mai 1783, & le 3 Juin de la même année, une compagnie de grenadiers. Brigadier du 1 Janvier 1784.

(78.)

Jean Pierre Schmidt de Grunegg, Grison. Enseigne au régiment de Salis le 18 Octobre 1748, sous-lieutenant le 11 Août 1755, en après lieutenant & aide-major de ce régiment; capitaine commandant le 8 Juillet 1759; le 12 Avril 1762, major du régiment; le 1 Janvier 1768, avec commission de lieutenant colonel; chevalier du mérite le 12 Décembre 1770, il obtint le 11 Avril 1773, la commission de colonel, & devint le 30 Avril 1780, lieutenant colonel effectif de ce régiment, & brigadier du 1 Janvier 1784. Officier d'une bravoure & d'une capacité reconnue, qui

Section V.

a fait la campagne de 1746 & les deux ſuivantes en Italie, & qui a ſervi en Allemagne de 1757 à 1762, en qualité d'aide-major, avec une diſtinction peu commune.

(79.)

François Joſeph, baron de Roll & d'Emmenholz, de Soleure, & iſſu d'une ancienne famille noble de cette ville, où elle figure avec beaucoup de diſtinction depuis 1475, que Jean de Roll s'y établit, ſoit dans les premieres charges de cette république, ſoit auſſi dans les ſervices étrangers & dans l'ordre de Malthe. Cette famille (formant au quatorzieme ſiecle, une branche cadette des barons de Rolle ; poſſeſſeurs de la baronie de ce nom au Pays de-Vaud,) fut élevée par l'empereur Léopold, en 1698, à la dignité de barons de l'empire, avec le privilege d'être reconnue pour telle dans tous les pays héréditaires de la maiſon d'Autriche. François Joſeph entra comme enſeigne, en Avril 1759, au régiment des gardes Suiſſes, ſecond ſous-lieutenant en 1760, premier ſous-lieutenant en 1763, ſous-aide-major en 1764, aide-major avec commiſſion de lieutenant colonel en 1768, il obtint la commiſſion de colonel en 1772. Mr. le baron de Roll, officier d'un mérite très-diſtingué, rem-

plit

Brigadiers.

plit cette place très importante avec l'applaudiſſement de tout ſon corps, juſqu'en Juin 1778, qu'il obtint une compagnie de fuſiliers dans ce régiment. Brigadier du 1 Janvier 1784.

(80.)

Béat Rodolphe d'Erneſt, de Berne, ~~frere aîné~~ du brigadier de ce nom, cité avec éloge, article 67, & iſſu d'une très-ancienne famille patricienne de Berne; ſervit d'abord les états généraux des Provinces-unies, comme ſous-lieutenant dans le régiment Bernois de Graffenried; il fut réformé en 1750 avec ce corps; paſſa en 1752 au ſervice de France, comme ſous-lieutenant au régiment de Balthazar; lieutenant en 1754; il obtint la commiſſion de capitaine le 10 Avril 1757, dans ce régiment devenu Planta; le 15 Mars 1762 une compagnie entiere dans le régiment d'Erlach; & le 1 Janvier 1770, la commiſſion de lieutenant colonel. Il devint le 5 Juin 1774 lieutenant colonel effectif de ce régiment, reçut la commiſſion de colonel le 2 Mai 1779; devint le 24 Novembre colonel propriétaire du régiment d'Erlach, & brigadier du 1 Janvier 1784. Officier d'un mérite très-diſtingué, qui a fait en qualité de capitaine, les campagnes d'Allemagne de 1757, de 1758, de 1759 & de 1760, & s'eſt

trouvé aux batailles de Sondershausen, de Lauterberg, de Berguen, de Minden & de Warbourg, où il fut fait prisonnier de guerre le 1 Juillet 1760, avec la brigade de Lochmann, dont le régiment de Planta faisait partie.

SECTION VI.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX D'INFANTERIE.

CETTE charge fut instituée par Louis XIV en 1667, abolie par une ordonnance du 25 Mars 1776 de sa majesté régnante, qui, néanmoins a jugé convenable de rétablir en 1779, les inspecteurs généraux d'infanterie, de cavalerie, de dragons & d'huzards, mais seulement sur le pied d'une commission annuelle. Jean de Martinot, maréchal des camps & colonel du régiment du roi infanterie, fut le premier inspecteur général d'infanterie.

(1.)

Conrad, baron de Zurlauben, de Zug, fut créé inspecteur général d'infanterie, par lettres de Louis XIV, du 10 Janvier 1679, dans le Languedoc, Roussillon & Catalogne, & en fit

Inspecteurs généraux d'infanterie.

les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1682. (Voyez brigadiers, article 1.)

Henri Clauzen, major du régiment de vieux Stuppa, obtint par le crédit du général Stuppa le 25 Février 1681, des lettres pour inspecter les régimens d'Erlach, de vieux Stuppa, de Salis, de Pfyffer & de Gréder; mais sur les représentations des colonels de ces quatre régimens, adressées directement à Louis XIV, sur une faveur & une commission aussi choquante pour eux, ce monarque la fit révoquer le 15 Août de la même année.

(2.)

Jean Jaques de Surbek, de Soleure, fut nommé le 22 Février 1694, inspecteur général d'infanterie. (Voyez lieutenans généraux, article 8.)

(3.)

Urs d'Altermatt de Soleure, fut créé le 12 Mai 1705, inspecteur général d'infanterie. (Voyez maréchaux des camps, article 11.)

(4.)

Rodolphe de Castellas, de Fribourg, fut nommé par lettres-patentes de Louis XV, du 17 Janvier 1759, inspecteur général d'infanterie, avec une pension de 8000 livres, & ayant pour département les régimens Suisses & Grisons, il fonc-

Section VI.

tionna en cette qualité jusques sur la fin de Juin, qu'il donna sa démission; en conservant néanmoins, par une grace spéciale de sa majesté Louis XV, sa pension de 8000 livres. (Voyez lieutenans généraux, article 29.)

(5.)

Pierre Victor Joseph, baron de Bésenval & de Brunnstatt, de Soleure, fut nommé le 25 Juillet 1762, sur la démission de M. de Castellas, par Louis XV, inspecteur général des Suisses & Grisons, & fonctionna en cette qualité avec l'applaudissement général des troupes de notre nation; comblées, journellement pour ainsi dire, des graces de la cour, à la recommandation & sur les sollicitations très-pressantes de leur inspecteur général, qui, à leur grand regret, se démit de cette charge le 10 Mars 1770. (Voyez lieutenans généraux, article 32.)

(6.)

Ulisse Antoine, baron de Salis de Marschlinz, Grison; obtint, par lettres de Louis XV, sur la démission de M. le baron de Bésenval, le 10 Mars 1770, la charge d'inspecteur général des Suisses & Grisons, qui fut révoquée le 1 Novembre 1771, quant à l'inspection particuliere des régimens Suisses & Grisons, en conservant néan-

Inspecteurs généraux d'infanterie.

moins les honorifiques de cette charge, avec la pension de 8000 liv. qui y était attachée. M. le baron de Salis, conservé d'ailleurs par sa majesté Louis XV, comme inspecteur général d'infanterie, fut employé en cette qualité, en 1773 & en 1774, fut nommé en 1779, pour inspecter cette année l'infanterie dans l'isle de Corse, & fut depuis lors toutes les années au nombre des inspecteurs généraux d'infanterie. (Voyez maréchaux des camps, article 45.)

SECTION VII.

CHEVALIER COMMANDEUR DE L'ORDRE DU ST. ESPRIT.

LOUIS Auguste, comte d'Affry, de Fribourg; lieutenant général & colonel du régiment des gardes Suisses; fut nommé le 1 Janvier 1784, chevalier commandeur de l'ordre du St. Esprit, par une distinction aussi rare qu'honorable pour cet illustre militaire, de même que pour la noblesse Helvétienne. (Voyez lieutenans généraux, article 26.)

SECTION VIII.

GRANDS-CROIX DE L'ORDRE DE S. LOUIS.

CET ordre militaire fut inſtitué par Louis XIV, en 1693 ; il éprouva quelques changemens en 1719, & de nouveaux encore par une ordonnance de ſa majeſté régnante du 21 Août 1779. Le roi en eſt grand-maître, le dauphin, les fils & petit-fils de France, les princes de la maiſon royale & du ſang, l'amiral & les maréchaux de France ſont chevaliers nés de cet ordre. Par l'ordonnance de 1779, le nombre des grands-croix eſt fixé à quarante, dont trente-quatre ſont pour le ſervice de terre & ſix pour la marine, jouiſſant tous de 4000 livres de penſion ; le nombre des commandeurs eſt fixé à quatre-vingt, dont ſoixante-cinq ſont pour le ſervice de terre & quinze pour la marine ; ſoixante des plus anciens commandeurs jouiſſent de 3000 livres de penſion ; & celles des chevaliers de St. Louis ne pourront excéder 800, ni être au-deſſous de 200 livres.

Les grands-croix portent la croix en broderie d'or, appliquée ſur l'habit & ſur le manteau, du côté de l'image de St. Louis, avec un cordon en écharpe ponceau moiré, de la largeur de quatre

Sect. VIII. Grands-croix de l'ordre de S. Louis.

doigts, auquel pend une croix émaillée, avec des fleurs de lis aux quatre coins, ayant d'un côté l'image de St. Louis, avec ces mots à l'entour, *Ludovicus Magnus instituit* MDCLXXXXIII; de l'autre côté, l'on voit une épée flamboyante en pal, avec cette légende, *Bellicæ virtutis præmium.* Les commandeurs portent le cordon en écharpe, & la grande croix pendue au bout, mais point de croix en broderie.

Les chevaliers commandeurs de l'ordre du St. Esprit, sont tenus à porter la petite croix de St. Louis.

Les chevaliers de St. Louis portent la petite croix de St. Louis, pendue à un nœud de ruban ponceau moiré, de deux doigts de largeur, à la boutonniere de l'habit.

Le nombre des chevaliers de cet ordre militaire n'est point réglé. C'est une récompense, que les rois de France accordent aux officiers de leur service de terre & de mer, qui professent la religion catholique romaine, soit pour des services distingués, soit après vingt ans de service en tems de paix, & après quinze ans en tems de guerre. Tous les grands-croix, commandeurs & chevaliers de cet ordre militaire, prêtent un nouveau serment de fidélité à sa majesté, & celui

X 4

Section VIII.

de vivre & de mourir dans la religion catholique romaine.

Selon l'ordonnance du 21 Août 1779, en tems de paix, la nomination aux dignités de l'ordre ne se fera qu'une fois l'année, le jour de la fête de St. Louis, & cette décoration sera faite par le roi; & la croix des chevaliers ne se donnera que tous les trois ans, mais sa majesté se réserve d'en accorder en tems de guerre, autant & aussi souvent qu'elle jugera à propos. Dans la même ordonnance, sa majesté ordonne aux grands-croix, commandeurs & officiers supérieurs de cet ordre, qui se trouveront auprès de sa personne, au jour & fête de St. Louis, de l'accompagner à la messe, avec l'habit uniforme de leur grade, sur lequel ils porteront le cordon rouge.

(1.)

François de Reynold, de Fribourg; lieutenant général & colonel du régiment des gardes Suisses; commandeur de l'ordre de St. Louis en 1704, obtint la grand-croix en 1718, & mort en 1722. (Voyez lieutenans généraux, article 5.)

(2.)

Gabriel de Reynold, fils du précédent, & de Fribourg; commandeur de l'ordre de St. Louis en 1719, en obtint en 1722 la grand-croix de

Grands-croix de l'ordre de S. Louis.

ſon pere: mort en 1726. (Voyez brigadiers, article 21.)

(3.)

Jean Jaques, dit le chevalier d'Erlach, de Fribourg; lieutenant général & colonel du régiment des gardes Suiſſes; commandeur de l'ordre de St. Louis, en 1739, en obtint la grand-croix en 1740, & mort en 1742. (Voyez lieutenans généraux, article 18.)

(4)

Béat François Placide, baron de Zurlauben, de Zug; lieutenant général & colonel du régiment des gardes Suiſſes; commandeur de l'ordre de St. Louis en 1745, en obtint la grand-croix en 1755; mort en 1771. (Voyez lieutenans généraux, article 21.)

(5.)

Maurice, comte de Courten, du Vallais; lieutenant général & colonel d'un régiment Vallaiſan de ſon nom; commandeur de l'ordre de St. Louis en 1744, en obtint la grand-croix en 1755; mort en 1766. (Voyez lieutenants généraux, article 22.)

(6.)

Pierre Joſeph Victor, baron de Béſenval & de Brunnſtatt, de Soleure. Lieutenant général, &

lieutenant colonel du régiment des gardes Suisses. Commandeur de l'ordre de St. Louis en 1761, en obtint la grand-croix en 1766. (Voyez lieutenans généraux, article 32.)

(7.)

Rodolphe de Castellas, de Fribourg, lieutenant général & colonel d'un régiment Suisse de son nom. Commandeur de l'ordre de St. Louis, en 1761, en obtint la grand-croix en 1769. (Voyez lieutenans généraux, article 29.)

(8.)

Louis Auguste Augustin, comte d'Affry, de Fribourg. Lieutenant général & colonel du régiment des gardes Suisses. Commandeur de l'ordre de St. Louis, du 10 Février 1779, & grand-croix du 25 Août de la même année. (Voyez lieutenans généraux, article 26.)

(9.)

François Romain, comte de Diesbach, de Fribourg. Lieutenant général, & colonel d'un régiment Suisse de son nom. Commandeur de l'ordre de St. Louis en 1751, en obtint la grand-croix le 25 Août 1779, mort en 1786. (Voyez lieutenans généraux, article 38.)

SECTION IX.

COMMANDEURS DE L'ORDRE DE S. LOUIS.

(1.)

RODOLPHE de Castellas, natif de Fribourg. Maréchal des camps & colonel du régiment des gardes Suisses, commandeur de l'ordre de St. Louis, en 1737; mort en 1743. (Voyez maréchaux des camps, article 14.)

(2.)

François Philippe, comte de Diesbach de Heithenried, natif de Fribourg. Maréchal des camps & colonel d'un régiment Suisse de son nom. Commandeur de l'ordre de S. Louis, en 1743, mort en 1764. (Voyez maréchaux des camps, article 15.)

(3.)

Antoine Pancrace, comte de Courten, du Vallais. Lieutenant général & colonel d'un régiment Vallaisan de son nom, commandeur de l'ordre de S. Louis, en 1766. (Voyez lieutenans généraux, article 41.)

(4.)

François Louis Pfyffer, seigneur de Wyher, natif de Lucerne. Lieutenant général & commandeur de l'ordre de S. Louis, en 1776. (Voyez lieutenans généraux, article 36.)

Sect. IX. Command. de l'ordre de S. Louis.

(5.)

Charles-Joseph Antoine de Bachmann, du canton de Glarus catholique. Maréchal des camps & major du régiment des gardes Suisses. Commandeur de l'ordre de S. Louis, en 1778. (Voyez maréchaux des camps, article 43.)

(6.)

Béat Fidele Antoine, baron de Zurlauben, natif de Zug. Lieutenant général, retiré du régiment des gardes Suisses. Commandeur de l'ordre de S. Louis, en 1780. (Voyez lieutenans généraux, article 39.)

SECTION X.

GRANDS-CROIX DE L'ORDRE DU MÉRITE.

AYANT rendu compte dans le volume précédent, section XVI, de l'institution de l'ordre du mérite militaire, par Louis XV, le 10 Mars 1759, en faveur des officiers qui professent la religion évangélique réformée, & qui, par cette raison, ne peuvent être admis à l'ordre de S. Louis; nous renverrons nos lecteurs à cet endroit du précédent volume, sur tout ce qui concerne les

Sect. X. Grands-croix de l'ordre du mérite.

obligations, décorations & marques distinctives des grands-croix, commandeurs & chevaliers de cet ordre, de même que sur l'ancienneté de services, requise pour l'obtenir. En ajoutant néanmoins ici,

Que sa majesté Louis XV, établit, à l'institution de cet ordre, un chevalier grand-croix pour la nation Suisse, & un pour les Allemands, avec deux chevaliers commandeurs pour les Suisses, & autant pour les Allemands. Qu'en 1770, ce monarque augmenta cet ordre d'une croix honoraire pour chaque nation. Et qu'en 1782, sa majesté régnante ajouta un commandeur pour les Suisses, & autant pour les Allemands. De sorte que l'ordre du mérite militaire est composé actuellement, en Août 1787, outre les chevaliers ordinaires; pour la nation Suisse, de deux grands-croix, de deux commandeurs & d'un commandeur surnuméraire; & pour la nation Allemande, de deux grands-croix, d'un grand-croix surnuméraire, & de deux commandeurs.

Par une ordonnance du premier Janvier 1785, sa majesté vient d'établir trente-deux mille livres de pensions annuelles, attachées à l'ordre du mérite militaire, qui doivent être reparties de la maniere suivante. A savoir; quatre mille livres

à chacun des deux grands-croix, établis a l'institution de l'ordre; trois mille livres pour chacun des quatre commandeurs institués le 10 Mars 1759, & les deux mille livres restantes seront appliquées en pensions de chevaliers, qui ne pourront excéder huit cents livres, ni être au-dessous de deux cents livres. Les grands-croix & les commandeurs surnuméraires ne peuvent prétendre à la pension affectée à ces dignités. Mais sa majesté veut bien admettre les grands-croix surnuméraires à la jouissance de la pension créée pour les commandeurs. A l'égard des commandeurs surnuméraires, ils ne parviendront à la pension de leur dignité, qu'à mesure qu'il y en aura de vacantes. Au surplus, l'intention de sa majesté est de ne pas remplacer les grands-croix & commandeurs surnuméraires, mais de les laisser éteindre à mesure, jusqu'à ce que les uns & les autres soient réduits derechef au nombre prescrit par l'ordonnance du 10 Mars 1759.

(1.)

Chrétien Dagobert, comte de Waldner, de Mullhausen. Lieutenant général & colonel d'un régiment Suisse de son nom, fut revêtu de la grande croix de cet ordre militaire, lors de son institution, en 1759; mort en 1783. (Voyez lieutenans généraux, article 33.)

Grands-croix de l'ordre du mérite.

(2.)

Abraham d'Erlach, baron de Riggisberg, de Berne. Lieutenant général & colonel d'un régiment Bernois de son nom. Premier commandeur de l'ordre lors de son institution, grand croix honoraire en 1770, avec une pension de trois mille livres; mort en 1782. (Voyez lieutenants généraux, article 37.)

(3.)

Ulisse Antoine, baron de Salis de Marschling, Grison. Maréchal des camps, inspecteur général d'infanterie, & colonel d'un régiment Grison de son nom. Commandeur de l'ordre du mérite, en 1777, tandis qu'il n'aurait tenu qu'à lui d'obtenir cette décoration en 1770, ayant eu la magnanimité de solliciter ce cordon, vacant par l'avancement de M. d'Erlach, pour M. de Lochmann, auprès de M. le duc de Choiseul, pour lors colonel général des Suisses & Grisons, ministre de la guerre, & dans la plus haute faveur auprès de sa majesté Louis XV; c'est un fait avéré. M. le baron de Salis devint grand-croix honoraire, le 15 Décembre 1782; grand-croix en chef, du 30 Mars 1783, & jouit, en cette qualité, de la pension de quatre mille livres. (Voyez maréchaux des camps, article 45.)

Sect. X. Grands-croix de l'ordre du mérite.

(4)

Rodolphe d'Hartmannis, Grison. Lieutenant général, commandeur de l'ordre du mérite, le 27 Décembre 1782, & grand-croix honoraire, du 30 Mars 1783, jouit depuis 1785, de la premiere pension de commandeur, de trois mille livres. (Voyez lieutenants généraux, article 42.)

SECTION XI.

COMMANDEURS DE L'ORDRE DU MÉRITE.

[1.]

SAMUEL de Jenner, de Berne. Maréchal des camps & colonel d'un régiment Suisse de son nom. Commandeur en 1759, de l'ordre du mérite, lors de son institution, obtint en 1766, une pension de quatre mille livres, quitta le service en 1774, & mourut en 1779. (Voyez maréchaux des camps, article 29.)

[2.]

Hans Ulric de Lochmann, de Zurich, maréchal des camps & colonel d'un régiment Suisse de son nom. Commandeur de l'ordre du mérite en 1770, & mort en 1777. (Voyez maréchaux des camps, article 38.)

[3.]

Sect. XI. Command. de l'ordre du mérite.

[3.]

Paul d'Aubonne, du Pays-de-Vaud, canton de Berne. Maréchal des camps & colonel d'un régiment Suisse de son nom. Commandeur de l'ordre du mérite en 1779, & mort en 1782. (Voyez maréchaux des camps, article 38.)

[4.]

Jean de Muralt, de Zurich. Maréchal des camps & colonel d'un régiment Zuricois de son nom. Commandeur de l'ordre du mérite en 1780, & mort en 1782. (Voyez maréchaux des camps, article 35.)

[5.]

Jacques André, marquis de Lullin de Chateau-Vieux, de Geneve. Maréchal des camps & colonel d'un régiment Suisse de son nom. Premier commandeur de l'ordre du mérite, le 30 Mars 1783, & jouissant depuis 1785, en cette qualité, de la seconde pension de commandeur, de trois mille livres. (Voyez maréchaux des camps, article 42.)

[6.]

Rodolphe de Diesbach, de Berne. Maréchal des camps & capitaine au régiment des gardes Suisses. Deuxieme commandeur de l'ordre du mérite, du 30 Mars 1783; actuellement encore

Sect. XI. Command. de l'ordre du mérite.

sans pension. [Voyez maréchaux des camps, article 57.]

[7.]

Jacques de Steiner, de Zurich. Maréchal des camps & colonel d'un régiment Zuricois de son nom. Commandeur surnuméraire de l'ordre du mérite, du 30 Mars 1783, par conséquent sans pension. [Voyez maréchaux des camps, art. 58.]

SECTION XII.

COLONELS SUISSES AYANT EU DES RÉGIMENS ALLEMANDS.

La distinction accordée par Louis XIV & par Louis XV, à divers officiers Suisses, soit en leur confiant des régimens Allemands déja levés, soit en les faisant lever par eux, est si honorable pour notre nation, que nous avons cru devoir placer dans cet ouvrage, les colonels honorés de cette faveur. On verra par l'énumération suivante, que tous les régimens Allemands, au service du premier de ces deux monarques, si judicieux dans la plupart de leurs choix, ont été levés ou commandés par des colonels Suisses.

Sect. XII. Col. Suisses ayant eu des rég. Allem.

(1.)

Isaac de Treytorens, issu d'une ancienne famille noble du Pays-de-Vaud, domiciliée à Yverdon, canton de Berne; fit ses premieres armes au service de Christiern IV, roi de Danemarck, ayant deux oncles qui servoient ce monarque, François de Treytorens, comme lieutenant général, & Albert de Treytorens, en qualité de général major, dont nous parlerons dans le quatrieme livre du septieme volume. Isaac nâquit en 1604, devint lieutenant d'infanterie, en 1624, capitaine en 1628; passa en 1631, avec ses deux oncles, au service du grand Gustave, comme la meilleure école d'un militaire, & y obtint la place de major d'infanterie. Il s'étoit singulierement distingué à la premiere bataille de Leipzig; le 7 Septembre de la même année, le major de Treytorens fut proclamé, par ordre du monarque victorieux, lieutenant colonel d'infanterie sur le champ de bataille; continua l'année suivante, à donner dans cette charge, de nouvelles preuves de valeur & de capacité, sur-tout au passage du Lech, & le 16 Novembre 1632, à la bataille de Luzen. Après la mort du roi de Suede, M. de Treytorens s'attacha particulierement au duc Bernard de Saxe-Weymar, qui

le fit son premier aide de camp. Il leva en 1635, au nom & avec l'agrément des Etats d'Alsace, qui, à cette époque, se trouvaient dans une dépendance absolue du duc de Saxe-Weymar, un régiment d'infanterie Allemande, aujourd'hui Alsace. Il fit à la tête de ce corps, des prodiges de valeur, le 9 Août 1638, à la bataille de Wittenweyer; & parvenu, à la suite de deux attaques très-sanglantes, à s'emparer du pont de Wittenweyer, & à déloger, avec le secours du régiment de Rosen, ceux de Savelly, de Kinsky & d'Altringuer, de ce poste important; les colonels de Rosen & de Treytorens contribuerent beaucoup par cet avantage, à la victoire décisive que le duc de Weymar remporta ce jour sur l'armée impériale commandée par les généraux Goez & Savelly; ce qui facilita le siége de Brisach, durant lequel le colonel de Treytorens se signala dans divers combats; & ayant acquis beaucoup de connaissances dans le génie, il dirigea sous le général d'Erlach, & fit exécuter les fortifications que le duc de Weymar fit ajouter à cette place. Le colonel de Treytorens passa en 1639, au service de France, avec son régiment, de même que les autres troupes Weymariennes; & se distingua beaucoup le 3, le 5 & le 9 Août 1644,

ayant eu des régimens Allemands.

aux trois combats de Fribourg. Il fut tué en 1645, devant Bourbourg, dont il dirigeait les attaques sous le maréchal de Gassion, duquel il était chéri & considéré; le grand Condé & Turenne en faisaient aussi beaucoup de cas.

(2.)

Sigismond d'Erlach, baron de Spiez, natif de Berne; leva en 1644, un régiment d'infanterie Allemande, qui fut licencié en 1650. (Voyez maréchaux des camps, article 3.

(3.)

Pierre de Lochmann, natif de Zurich. Entra en 1644, au régiment des gardes Suisses comme enseigne; leva en 1648, une compagnie franche de trois cents hommes, à la tête de laquelle il servit avec tant de distinction, qu'il obtint, en 1653, la commission de colonel, faveur dont il n'y avait eu jusqu'alors point d'exemple, du moins à l'égard des étrangers. Sa compagnie franche ayant été réformée en 1659, il obtint la même année une demi compagnie au régiment des gardes Suisses, qui ayant été couplée avec celle de son frere aîné Jean Henri de Lochmann, lui forma, en 1663, par la résignation de ce dernier en sa faveur, une compagnie entiere, de laquelle il eut néanmoins une moitié de réformée, le 16

Section XII. Colonels Suisses

Juin 1668. Le colonel de Lochmann reçut le 11 Août 1671, l'agrément de Louis XIV, pour lever un régiment de cavalerie Allemande, à la tête duquel il passa en 1672, le Rhin à la nage, sans perdre un seul homme. Louis XIV témoin de cette belle manœuvre, confia le commandement de Nimweguen au colonel de Lochmann, & lui fit expédier des lettres de noblesse, du 25 Novembre 1672, sans qu'il eût sollicité ni l'une ni l'autre de ces faveurs. Ayant continué à servir avec une grande distinction les campagnes suivantes, à la tête de ce régiment de cavalerie, aujourd'hui Royal-Allemand, il obtint, le 22 Novembre 1677, l'agrément du roi, de remettre ce corps à Jean Henri Dumont, Grison. Le colonel de Lochmann qui avait toujours conservé sa compagnie aux gardes Suisses, la résigna, avec l'approbation de sa majesté, en 1684, à son fils aîné Jean Henri de Lochmann ; il se retira pour lors du service, & mourut en 1688.

(4.)

Jean Henri Dumont, Grison. Nâquit en 1628 ; entra, en 1646, au régiment des gardes-Suisses, y servit dans les grades subalternes, jusqu'en 1662, qu'il obtint une moitié de la compagnie de son oncle Melchior Dumont, & l'autre moitié

ayant eu des régimens Allemands.

de cette troupe, en 1674. Il obtint, après la campagne de 1677, l'agrément de Louis XIV, d'acquérir le régiment de Lochmann, cavalerie Allemande, qui fut reformé, en 1679. Le colonel Dumont rentra pour lors, au régiment des gardes-Suisses, où il avait conservé sa compagnie, & y resta jusqu'en 1688, que son régiment de cavalerie fut rétabli, sur le même pied, & avec la plûpart de ses officiers précédens. Ayant obtenu, l'agrément de résigner sa compagnie aux gardes Suisses en faveur de son fils ainé, Jean Henri Dumont, il fit cette campagne & les deux suivantes en Flandres, avec beaucoup de distinction, à la tête de son régiment, & fut tué, le 29 Août, 1590, au siége d'Ath; ayant été nommé brigadier, quatre jours auparavant. Le régiment Dumont donné au prince de Nassau-Saarbruk, prit alors le nom de Royal-Allemand, qu'il a toujours conservé depuis lors.

(5.)

Beat Jacques, comte de Zurlauben, de Zug. Obtint, en 1685, le régiment de Vierzet, infanterie Allemande, & le posséda jusqu'à sa mort, en 1704. (Voyez lieutenans généraux, article 6.)

(6.)

François Laurent de Gréder, de Soleure,

Section XII. Colonels Suiſſes

Obtint en 1686, le régiment de Furſtemberg, infanterie Allemande, aujourd'hui Salms-Salms, & le poſſéda juſqu'à ſa mort en 1716. (Voyez lieutenans-généraux, article 7.)

(7.)

Jean Jacques de Surbek, de Soleure. Obtint en 1686, le régiment de Königsmark, infanterie Allemande, aujourd'hui La Mark d'Aremberg, & le réſigna, en 1692, pour le régiment Suiſſe de Jeune Stuppa, aujourd'hui Chateau-Vieux. (Voyez lieutenants-généraux, article 8.)

(8.)

Henri Leiſsler, d'origine Alſacienne, ſe fit naturaliſer en 1664 dans le canton de Berne; leva, en 1668, une compagnie franche, avec laquelle il entra en 1677 dans le régiment de Jeune Stuppa; après s'être infiniment diſtingué à la tête de cette troupe, les quatre campagnes précédentes, ſur-tout à la bataille de Sénef. Il fut embarqué avec ce régiment pour la Sicile, où il ſervit avec la même diſtinction, auſſi bien que durant la campagne de 1678, qu'il fit en Flandres, où il combattit, le 14 Août, avec la plus grande valeur, à la bataille de St. Dénis; de même que le 1 Juillet 1690, à la bataille de Fleurus, étant commandant du ſecond bataillon de ce régiment.

ayant eu des régimens Allemands.

Des ſervices auſſi diſtingués, porterent Louis XIV, à faire expédier à ce brave officier une commiſſion, du 25 Juillet 1690, pour lever un régiment d'infanterie Allemande de ſon nom, aujourd'hui Royal-Suédois. Le colonel Leiſsler forma ce corps, compoſé de 15 compagnies & diviſé en trois bataillons, en grande partie de priſonniers de guerre Allemands, faits à la ſanglante journée de Fleurus; il fit les trois campagnes ſuivantes, en Catalogne, à la tête de ce corps, & de maniere à ne pas démentir la haute opinion que ſa Majeſté en avait conçue; & mourut le 22 Juillet 1694, d'une bleſſure qu'il avait reçu le 16 au ſiége d'Oſtalric. Mr. Leiſsler ayant embraſſé la religion catholique, en 1688, s'établit dès-lors dans les états du prince évêque de Bâle, & ſon régiment donné au comte de Sparre, prit pour lors le nom de Royal-Suédois.

(9.)

Jean François, chevalier de Réding de Biberregg, du canton de Schweiz, leva en 1705, un régiment d'infanterie Allemande de ſon nom, qu'il poſſéda juſqu'à ſa mort, en 1706. (Voyez maréchaux des camps, article 9.)

(10.)

Jean Antoine de Lumagne, d'une famille noble du comté de Chiavenna, sous la domination des Ligues-Grises. Nâquit en 1671; enseigne dans le régiment de Jeune Salis, en 1689, sous-lieutenant en 1690, lieutenant en 1693, capitaine-lieutenant en 1695, capitaine dans le régiment de May en 1702, passa en 1705 dans celui de Réding, infanterie Allemande, en qualité de lieutenant colonel effectif; devint, le 22 Décembre 1706, colonel propriétaire de ce régiment; fut blessé mortellement, le 16 Septembre 1707, au siége de Carthagéne, & expira de cette blessure au bout de six jours. Officier d'un mérite très-distingué, & d'une valeur reconnue.

(11.)

Dominique, baron de Réding de Biberregg, du canton de Schweiz; obtint le 15 Octobre 1707, le régiment de Lumagne, & le posséda jusqu'au 1 Mars, qu'il fut en partie réformé, & en partie incorporé dans le régiment de Royal-Baviere, aujourd'hui Royal-Hesse-Darmstatt. (Voyez maréchaux des camps, article 13.)



ÉCLAIRCISSEMENT DIPLOMATIQUE.

En décrivant dans ce volume, de même que dans les deux ſuivans, les ſervices des d'Erlach, des de Bonſtetten, des de Mullinen, des de Dieſbach, des de Watteville, des de Lutternau, des d'Hallwyl, des de Landenberg, des d'Hertenſtein, des de Béroldinguen, & de quelques autres officiers généraux, & du haut état major, dont les ancêtres ont été cités avec éloge, dans l'hiſtoire militaire de la Suiſſe; l'auteur a jugé toute remarque ſur leur extraction ſuperflue, ayant eu ſoin dans cette premiere partie de ſon ouvrage, de conſtater leur nobleſſe, de même que les ſervices très diſtingués qu'ils ont rendu à la patrie. Ayant fait néanmoins des exceptions à l'égard des barons de Tſchudi, des de Wirz, des May, des de Fégelin & de quelques autres familles, qui ont fourni des officiers à citer dans ce volume & dans les deux ſuivans; afin qu'elles ne ſoyent pas confondues avec d'autres familles du même nom, quoique d'extraction différente. Du reſte, bien éloigné de vouloir jetter par cette remarque des doutes ſur l'ancienneté de la nobleſſe & de l'illuſtration reconnue, des comtes de Waldner & d'Affry; des marquis de Maillardoz

Éclairciſſement diplomatique.

& de Lullin de Chatèau-Vieux ; des barons de Béſenval, de Roll, d'Arregger, de Sprecher, de Planta, de Zweyer, de Zurlauben ; des de Praromann, de Forell, de Sonnenberg, de Boccard, d'Aubonne, de Geoffrois, & de Treytorens, de même que de beaucoup d'autres familles, citées dans les trois derniers volumes de cet ouvrage, avec des notes préliminaires ſur leur origine reſpective ; l'auteur confirme ici publiquement le témoignage qu'il leur a rendu ſur leur extraction noble, dans l'hiſtoire militaire des Suiſſes, au ſervice de France, & qu'il leur rendra, en traitant celle de notre nation dans les autres ſervices de l'Europe. Par la raiſon contraire, l'auteur a pris le parti de garder le ſilence ſur l'extraction de divers officiers généraux d'un mérite très-diſtingué, trop peu conſtatée à l'égard de leur nobleſſe & exaltée depuis quelques années, ſur les preuves les plus équivoques ; tels ſont, par exemple, les états militaires de France, de même que dans une biographie militaire des Suiſſes ; ouvrage qui, du reſte, n'eſt pas ſans mérite, & dont l'auteur va publier une nouvelle édition, conſidérablement augmentée ; & ce qui eſt plus eſſentiel encore, purgée de ſes erreurs précédentes. Ce qui en formera un nobiliaire Suiſſe, fort intéreſſant.



CHAPITRE V.

Compagnie des cent Suiſſes de la garde du roi, ſon inſtitution, ſes prérogatives, ſa compoſition actuelle, ſes uniformes & armemens, ſes capitaines colonels & lieutenans Suiſſes.

SECTION I.

COMPAGNIE DES CENT SUISSES.

QUOIQUE la compagnie des cent gardes Suiſſes ordinaires du roi, ne ſoit pas ſubordonnée au colonel général des Suiſſes & Griſons, elle doit trouver place dans cet ouvrage, comme la plus ancienne troupe permanente de notre nation; d'autant plus qu'elle s'eſt diſtinguée dans pluſieurs expéditions militaires, à la ſuite de divers rois, combattant pour l'ordinaire auprès de leurs perſonnes. Les batailles d'Agnadel, de Pavie, de Renti & de Dreux, l'attaque du pas de Suze, conſtaterent la valeur de cette troupe, de même que les ſiéges de Montauban & de la Rochelle. Ce corps ayant ſuivi Louis XIV dans différentes expéditions, fit pour lors le ſervice de grenadiers au ré-

Section I.

giment des gardes Suiſſes ; ce qui s'eſt auſſi pratiqué ſous Louis XV, au ſiége d'Ipres en 1744.

Cette compagnie fut inſtituée ſous Charles VIII, en 1496, quoique l'état militaire de France place ſon inſtitution en 1481, ſur des traditions qui ne ſont conſtatées par aucune preuve authentique. L'acte de Charles VIII, daté de Lyon, du 27 Février 1496, s'exprime ainſi. *Charles, par la grace de Dieu, roi de France, à tous ceux qui ces préſentes Lettres verront, ſalut. Comme pour conduire, gouverner & faire ſervir les Cent hommes de guerre Suiſſes, de la nation des anciennes Ligues des Hautes Allemagnes, leſquels puis n'aguerres avons ordonné avoir & entretenir à l'entour de nous, pour la garde de noſtre Perſonne, ouſtre nos gardes ordinaires*, &c. &c. Ce monarque nomme Louis de Menthon, *chef & capitaine des dits cents hommes de guerre de la dite nation, ainſi par nous nouvellement ordonnés eſtre mis ſus pour noſtre ditte garde.* Cet acte fixe inconteſtablement l'époque de la création de cette compagnie, qui fut inſtituée ſur le pied militaire, & qui, malgré toutes les variations qu'elle a éprouvée, jouit encore de pluſieurs priviléges & prérogatives très-importantes, dont nous allons rendre compte.

Compagnie des cent Suiſſes.

1°. Elle eſt comptée au nombre des troupes de la garde intérieure du palais ; a le rang immédiatement après les quatre compagnies des gardes du corps ; fait le même ſervice, & partage avec elle les ſalles des gardes.

2°. Elle exerce ſa juſtice, tant au civil qu'au criminel, n'étant point ſoumiſe au grand-maître de la maiſon du roi. Les officiers Suiſſes de cette compagnie ſont les ſeuls dépoſitaires de ce droit, la juſtice étant exercée ſuivant les loix de la Caroline, comme dans les autres régimens Suiſſes, juſqu'en 1782, que ſa majeſté régnante a beaucoup adouci les rigueurs de ce code militaire, & même annullé une partie de ſes ſtatuts barbares, qui, juſqu'à cette derniere époque, ſervirent ſtrictement de régle conſtante aux conſeils de guerre Suiſſes.

3°. Le conſeil de guerre ne peut s'aſſembler qu'avec la permiſſion du capitaine colonel, qui néanmoins n'a aucun droit d'en connaitre, les officiers Français ne pouvant y entrer; & lorſque la compagnie aſſemble un conſeil de guerre, qui n'a pas le nombre ſuffiſant de juges, l'on appelle les officiers de la compagnie générale pour y ſuppléer.

Section I.

4°. Un des cent Suiſſes eſt toujours de garde, aux endroits où les ſceaux du roi ſont dépoſés.

Cette troupe eſt actuellement compoſée ; d'un capitaine colonel Français, de deux lieutenans, de deux enſeignes, de deux aide-majors, de huit exempts & de quatre fourriers maréchaux des logis, dans chaque grade, moitié Suiſſe & moitié Français ; d'un porte-drapeau ; de ſix caporaux chefs d'eſcouade, chacune de quinze gardes Suiſſes ; de quatre tambours & d'un fifre. Tous ces grades, depuis le porte-drapeau, ſont remplis par des Suiſſes catholiques Romains.

Par une ordonnance du 2 Juillet 1776, le roi a fixé les rangs, dont les officiers & bas-officiers de la compagnie des cent Suiſſes jouiront dorénavant dans ſes armées, & dans l'infanterie. Le capitaine colonel aura rang de colonel, du jour de ſa nomination, pourvu qu'il ait ſervi, avant que de parvenir à cette place, trois ans comme lieutenant, & cinq ans comme capitaine ; le même rang eſt accordé aux lieutenans, qui doivent avoir ſervi auparavant dix ans dans un autre corps. Les enſeignes auront rang de lieutenans colonels, & celui de colonel au bout de quatre ans de ſervice dans cette charge ; ſous la réſerve, d'avoir

Compagnie des cent Suiſſes.

d'avoir ſervi huit ans, ſoit dans un autre corps, ſoit auſſi dans cette troupe, comme officiers. Les aides-majors auront rang de capitaine, & pourront parvenir à celui de lieutenant colonel, & même à celui de colonel, ſoit par l'ancienneté de leurs ſervices, ſoit en parvenant à leur tour au grade d'enſeigne ou de lieutenant, ſelon le bon plaiſir de ſa majeſté qui ſe réſerve de ſuivre l'ordre du tableau dans cette compagnie, depuis le grade d'exempt juſqu'à celui de lieutenant, ou de remplir ces places par des officiers tirés d'autres corps, ſelon que le bien de ſon ſervice l'exigera. Les exempts auront rang de capitaine, s'ils ont ſervi trois ans dans la compagnie comme fourriers, ou ſept ans dans d'autres corps; & après ſept ans de ſervice dans leur charge, rang de lieutenant colonel. Les fourriers & le porte-drapeau ont rang de lieutenant d'infanterie, & celui de capitaine après douze ans de ſervice dans leurs charges; ſans pouvoir prétendre dans l'état de fourrier ou de porte-drapeau au rang de lieutenant colonel. Les trois premiers caporaux ont rang de lieutenans d'infanterie, & les trois derniers celui de ſous-lieutenant d'infanterie, après vingt ans de ſervice.

Section I.

Cette troupe a éprouvé depuis 1780 divers changemens. En 1787, les deux lieutenans, Mr. le marquis de Gaville & Mr. de St. Gervais, ont le brevet de mestre de camp; de même que les deux lieutenans aides-majors, MM. de Beauvois & de Buffet, dont le dernier est grand juge; & enfin de huit exempts, six ont rang de lieutenant colonel; & parmi ceux-ci, cinq ont le brevet d'enseigne.

Deux escouades de cette troupe sont de service chaque jour & chaque nuit près du roi, conjointement avec les gardes du corps & partagent leur salle. L'état major de la compagnie est composé; du grand juge, choisi parmi le lieutenant, l'enseigne, ou l'aide-major Suisse; de deux aides-majors, de quatre fourriers, d'un aumônier, d'un médecin, d'un chirurgien, d'un apothicaire & d'un prévôt.

Cette compagnie a quatre uniformes différens: le premier pour les cérémonies, est un pourpoint & des hauts de chausses bleues à l'antique, tels que les Suisses en portaient autrefois, lesquels sont entaillés de taffetas incarnat & bleu par opposition; une toque de velours noir, garnie de plumes blanches, & surmontée d'une cocarde

Compagnie des cent Suisses.

de même couleur ; une fraise gauderonnée à dentelles ; un ceinturon aussi à l'antique, bordé de franges en soie, à la livrée du roi, de même que la frange qui borde leurs gands blancs, & la rosette de rubans sur leurs souliers ; bas blancs.

Le second uniforme est, habit bleu de roi, doublure, paremens, veste, culotte & bas rouges, avec un bordé d'or, boutonnieres d'or jusqu'à la poche, un grand galon d'or ajouté au bordé d'or sur la manche, ceinturon galonné d'or & chapeau bordé de même.

Quand le roi prend le deuil, les officiers & bas-officiers sont vêtus de noir. Et avec ces trois uniformes, la compagnie est armée d'une pertuisanne ou hallebarde, & d'une épée fort longue, avec une garde & une poignée plus grande que d'ordinaire & de cuivre doré.

Lorsque les cent Suisses suivent le roi à l'armée, ils portent un habit bleu de roi, doublure, collet, paremens, veste & culottes rouges ; l'habit & la veste bordés en or ; guêtres blanches ; bonnet d'ours noir, garni en bleu & bordé en or ; & giberne galonnée d'or. Cette compagnie est armée pour lors, d'un fusil à bayonnette & d'un grand sabre, faisant le ser-

vice de grenadiers avec le régiment des gardes Suisses.

Le drapeau de cette compagnie est de quatre quarrés bleus; le premier & le troisieme ont une L couronnée en or, le sceptre & la main de justice passée en sautoir, noués d'un ruban rouge. Le second & le quatrieme quarré, ont une mer d'argent, ombrée de vert, flottante contre un rocher d'or battu par les vagues des quatre vents. La croix blanche sépare les quatre quarrés, avec cette inscription, *Ea est fiducia gentis.*

SECTION II.

CAPITAINES COLONELS DES CENT SUISSES.

IL y a plusieurs prérogatives très-honorables, attachées à la place de capitaine colonel des cent Suisses, qui, sans être une charge de la couronne, fut dans tous les tems recherchée par les plus grands seigneurs du royaume; ce dont l'on pourra se convaincre par l'énumération suivante des capitaines colonels.

Sect. II. Capitaines colonels des cent Suisses.

1°. Dans les cérémonies, le capitaine colonel des cent Suiſſes, marche toujours immédiatement devant le roi, & le capitaine des gardes du corps, derriere, enſorte qu'ils couvrent tous les deux d'un côté & d'autre la perſonne de ſa majeſté.

2°. Dans les lits de juſtice & autres cérémonies, où il y a un banc pour les capitaines des gardes du corps, le capitaine colonel des cent Suiſſes y prend ſa place.

3°. Il a le droit à l'armée, d'avoir un cent Suiſſe en ſentinelle devant ſa tente, quoique le roi ſeul en aye.

4°. Il reçoit le ſerment des officiers de ſa compagnie, & leur donne leurs brevets, hors celui des deux lieutenans, qui ont leurs proviſions du grand ſceau.

5°. Le drapeau de la compagnie eſt toujours dépoſé au logis du capitaine colonel.

6°. Il porte pour marque de ſa dignité, deux bâtons de commandement noirs, dont les bouts ſont d'ivoire, paſſés en ſautoir derriere l'écu de ſes armes, & une toque à chaque côté de l'écu.

(I.)

Louis de Menthon, ſeigneur de Cornai, échanſon de la reine Anne de Bretagne. Capitaine colonel des cent Suiſſes en 1496, à l'inſtitution

de cette charge, mort en 1500. Il avait été en 1489, capitaine général d'une levée de lansquenets.

(2.)

Guillaume de la Mark, seigneur de Montbazon & autres lieux, chambellan du roi, fut revêtu en 1502, de la charge de capitaine colonel des cent Suisses. Il parait que cette compagnie subsista depuis 1512, malgré la rupture des cantons avec la couronne de France, & qu'elle fut recrutée sous main, pendant ces quatre années, soit en Suisse, soit dans le Vallais. La rélation de l'entrée de François I, à Paris, le 12 Mars 1515, au retour de son sacre, porte: *Après estoit monseigneur de Montbazon, capitaine des Suisses, ayant l'ordre acoustré du costé dextre, de drap d'or & de toile d'argent à ondes, & tout le costé sénestre de veloux cramoisi, & le suivaient à pied les cent Suisses de la garde du roi. Tous acoustrés de pourpoints de damas, d'un costé tout rouge & de l'autre demi blanc & jaune, les chausses & leurs plumails sur le bonnet de mesmes couleurs, châcun la hallebarde sur l'épaule, ayant quatre tabourins & un fifre au milieu d'eux, vestus de damas blanc.* Le seigneur de Montbazon mourut en 1516.

(3.)

Robert de la Mark, seigneur de Fleuranges,

Capitaines colonels des cent Suisses.

maréchal de France, & capitaine colonel des cent Suiſſes en 1516. Fut capitaine général de pluſieurs levées Suiſſes, qui ſervirent en Italie, pendant les campagnes de 1524 & 1525. Il fut pris avec ces troupes à la bataille de Pavie, après la réſiſtance la plus opiniâtre. Le maréchal de Fleuranges était un des fameux capitaines du ſeizieme ſiecle, qui a laiſſé des mémoires très-curieux, ſur l'hiſtoire des choſes remarquables, depuis 1503 juſqu'en 1521. Il mourut en 1537, ayant réſigné l'année d'auparavant, ſa charge de colonel des cent Suiſſes, en faveur de ſon neveu.

(4.)

Robert de la Mark, duc de Bouillon, comte de Braine & de Meaulévrier, ſeigneur de Sédan, Jamets, Raucour, château Thierry, &c. Capitaine colonel des cent Suiſſes en 1536, maréchal de France en 1547, priſonnier en 1553, par les troupes Impériales, au ſiége d'Heſdin, & mort dans cette captivité en 1556.

(5.)

Henri Robert de la Mark, fils aîné du maréchal duc de Bouillon, fut commis par lettres-patentes d'Henri II, du 12 Avril 1554, aux fonctions de capitaine colonel des cent Suiſſes, en l'abſence & pendant la captivité de ſon pere, & rem-

Section II.

plit cette charge jusqu'en 1556, qu'il la résigna en faveur de son frere cadet; il obtint la même année le gouvernement de Normandie, & mourut de poison à Sédan, le 2 Décembre 1574.

(6.)

Charles Robert de la Mark, second fils de Robert de la Mark, maréchal duc de Bouillon. Capitaine colonel des cent Suisses en 1556, par la résignation de son frere aîné, après la mort duquel il prit en 1574, le titre de duc de Bouillon, en hérita les comtés de Braine & de Meaulévrier, & mourut le 15 Septembre 1622, âgé de 84 ans.

(7.)

Henri Robert de la Mark, comte de Braine & de Meaulévrier, fils du précédent; obtint en 1608, la survivance de la charge de capitaine colonel des cent Suisses, dont il exerça les fonctions en 1622, après la mort de son pere, en prenant aussi le titre de duc de Bouillon; il mourut le 7 Novembre 1652, âgé de 77 ans.

(8.)

Jean de Souillac, seigneur de Montméges, lieutenant général des armées du roi, & chevalier du St. Esprit; obtint en 1553, la charge de capitaine colonel des cent Suisses, & en fit les fonctions jusqu'à sa mort, survenue le 13 Janvier 1655.

Capitaines colonels des cent Suiſſes.

(9.)

François Rêné du Bec, marquis de Vardes & comte de Moret. Fut fait capitaine colonel des cent Suiſſes, le 13 Mai 1655, & exerça cette charge juſqu'à ſa mort. Chevalier de l'ordre du St. Eſprit, le 31 Décembre 1661. Louis XIV, écrivit le 5 Novembre 1663, une lettre au marquis de Vardes, ſur le cérémonial qu'on devait obſerver à l'entrée des ambaſſadeurs Suiſſes, qui ſe fit le 9 du même mois. Le marquis de Vardes mourut le 3 Septembre 1678.

(10.)

Jean Baptiſte de Caſſagnet, marquis de Tilladet, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de la ville & citadelle d'Arras, fut reçu capitaine colonel des cent Suiſſes en 1678, & chevalier du St. Eſprit le 31 Décembre 1688. Il mourut le 22 Août 1692, des bleſſures qu'il avait reçues à la bataille de Steinkerque.

(11.)

Michel François le Tellier, marquis de Courtenvaux & deuxieme fils du marquis de Louvois. Obtint en 1686, la ſurvivance du marquis de Tilladet, pour la charge de capitaine colonel des cent Suiſſes, en fut revêtu en 1692, & mourut le 11 Mai 1721.

Section II.

(12.)

Louis César d'Estrées, né le Tellier de Louvois, seigneur de l'ancien duché-pairie d'Estrées Cœuvres en Soissonnais, baron de Montmirail. D'abord chevalier de Malthe, & appellé le chevalier de Louvois, eut en 1722, la commission d'exercer la charge de capitaine colonel des cent Suisses, pendant le bas-âge de son neveu, & en fit les fonctions jusqu'en 1734. Brigadier la même année. Maréchal des camps en 1738. Inspecteur général de cavalerie & de dragons en 1740. Lieutenant général en 1744; maréchal de France en 1757; ministre d'état en 1758; créé duc en 1763; mort en 1771.

(13.)

César François le Tellier, marquis de Montmirail, de Louvois & de Courtenvaux; obtint en 1719, des provisions de capitaine colonel des cent Suisses, en survivance de son grand-pere, Michel François le Tellier; il fut reçu en 1734, à la tête de cette compagnie: se démit en 1754, de cette charge en faveur de son fils, en conservant les honneurs qui y sont attachés. Il rentra en charge après la mort de son fils en 1764. Mort en 1781.

Capitaines colonels des cent Suiſſes.

(14.)

César François le Tellier, marquis de Montmirail, fils du précédent; obtint en 1754 la charge de capitaine colonel des cent Suiſſes; mourut en 1764.

(15.)

Louis Hercules, d'abord comte, puis duc de Coſſé, & depuis 1782, duc de Briſſac, fils de Jean Paul Timoléon, maréchal duc de Briſſac; obtint en 1766, des lettres de ſurvivance pour la charge de capitaine colonel des cent Suiſſes. Meſtre de camp lieutenant du régiment de Bourgogne cavalerie, en 1759. Brigadier de cavalerie le 20 Avril 1768, réſigna ſon régiment en 1771. Gouverneur général de la ville, vicomté & prévôté de Paris, par la réſignation de ſon pere, depuis 1775. Capitaine colonel des cent Suiſſes du 10 Juillet 1781.

SECTION III.

LIEUTENANS DES CENT SUISSES.

CE poſte fort honorable, fut de tout tems donné par les rois de France, aux colonels & capitai-

Section III.

nes les plus illustres de notre nation, ou aux familles nobles les plus anciennes & les plus distinguées de la Suisse, comme une récompense de leurs services. Ce fut Guillaume Frölich, de Soleure, qui donna cette illustration à la charge de lieutenant des cent Suisses, parmi lesquels l'on trouve, depuis cette époque, plusieurs colonels, qui, en commandant des régimens de notre nation, ont conservé cette place; ce qui nous a engagé à insérer ici l'énumération des officiers qui en furent revêtus.

(1.)

Jacques Fégelin, de Fribourg. Lieutenant des cent Suisses depuis la création de ce corps, le commanda en 1499 dans l'expédition du Milanais, & se retira en 1518.

(2.)

Louis Spetter ou Spichter, de Berne. Fut reçu lieutenant des cent Suisses en 1518, & fut un des chefs de bandes de la levée de 10000 hommes que les cantons accorderent en 1527 à François I. Le canton de Berne ayant embrassé sur ces entrefaites, la religion reformée, Spichter passa le reste de sa vie en France, & mourut à Paris en 1540.

Lieutenans des cent Suisses.

(3.)

Guillaume Frölich, natif de Zurich, s'établit en 1527 à Soleure à cause de la religion réformée, qui commençait à s'introduire à Zurich. François I lui conféra en 1540 la lieutenance des cent Suisses. Il fut en 1544 un des chefs de bandes, d'une levée de 6000 hommes, accordée à ce monarque par les cantons; se distingua beaucoup à la bataille de Cérisoles, & fut créé chevalier à la fin de cette campagne par sa majesté, en récompense de ses services. Il leva en 1551, avec l'agrément des cantons, un régiment de 4000 hommes, à la tête duquel il servit cette année & la suivante avec une distinction infinie, & fut licencié en Novembre 1552. Il leva derechef en 1554, un régiment de 5600 hommes, qui fut licencié à la fin de la campagne de 1555. L'année suivante, les cantons le choisirent encore pour colonel d'un régiment de 6000 hommes, qui fut licencié en 1559. Etant pour la quatrieme fois, en 1561, colonel d'un régiment de 5200 hommes, qui en Novembre fut augmenté de huit nouvelles enseignes de 400 hommes chacune, Frölich mourut le 4 Décembre de la même année. Nous avons détaillé dans le volume précédent, regnes d'Henri II & de Charles IX, les services de cet illustre

militaire, les regrets de la famille royale sur sa mort prématurée, & les éloges que lui donnerent de Thou & d'Avila.

(4.)

Louis Pfyffer, de Lucerne, succéda à Frölich en 1562, dans la charge de lieutenant des cent Suisses; il obtint la même année le régiment de Tammann de 5000 hommes, qui fut licencié le 16 Novembre 1563. Les cantons catholiques lui donnerent en 1567 le commandement d'un régiment de gardes Suisses du roi Charles IX, composé de 20 enseignes, faisant 6000 hommes. On a vu sous le regne de ce jeune monarque, les exploits glorieux de ce corps, & la conduite de son colonel, qui fut licencié le 20 Août 1570. Pfyffer devenu deux mois après avoyer de Lucerne, résigna pour lors la lieutenance des cent Suisses. Il fut encore colonel en 1576 d'un régiment de 6000 hommes, qui fut licencié au bout de quatre mois. L'avoyer Pfyffer mourut le 16 Mai 1594, âgé de 71 ans.

(5.)

Guillaume Tuggener, de Soleure, & neveu de Guillaume Frölich. Il fut capitaine dans les différentes levées que les cantons accorderent à la couronne de France, depuis 1556 jusqu'en

Lieutenans des cent Suisses.

1570. Charles IX lui accorda des lettres de noblesse en 1563, le créa la même année gentilhomme de sa chambre, & le revêtit en 1570 de la lieutenance des cent Suisses. En 1573, Charles IX conserva pour la garde de sa personne, quatre compagnies des régimens de Heidt & de Kraft, faisant 1200 hommes, dont Tuggener fut colonel. Il résigna en 1576 sa lieutenance des cent Suisses. Le colonel Tuggener leva en 1587 un régiment de sept enseignes, chacune de 300 hommes, qui fut licencié à la fin de cette campagne. Tuggener mourut à Soleure en 1591.

(6.)

Jost Gréder, de Soleure; obtint la lieutenance des cent Suisses en 1576, résigna cette charge en 1585, en faveur de son cousin Balthazar de Grissach. Il leva en 1586 une compagnie de 400 hommes dans le régiment de Gallaty, qui fut licencié en 1587. Il leva en 1589 une compagnie de 300 hommes dans le régiment d'Arregger; fut envoyé, d'abord après l'assassinat d'Henri III, en Suisse, par ses compatriotes, afin d'obtenir l'approbation de leurs souverains, à l'égard des engagemens qu'ils venaient de prendre avec Henri IV. Il rendit dans cette occasion, les services les plus importans à ce monarque, se distingua en

Section III.

1590 à la bataille d'Yvry, & fut licencié avec le régiment d'Arregger à la fin de la campagne de 1591. Gréder leva en 1616, un régiment de 7 compagnies de 300 hommes chacune, à la tête duquel il fit plusieurs belles actions, & fut créé chevalier la même année par Louis XIII. Le colonel Gréder fut licencié avec son régiment en 1617, & mourut à Soleure en 1629.

(7.)

Balthazar de Griffach, de Soleure. Capitaine en 1573 dans le régiment de Heidt; sa compagnie fut détachée la même année pour la garde de Charles IX, sous les ordres du colonel Tuggener. Griffach fut député en 1578, par Henri III, à la diéte de Baden, où il servit ce prince très-utilement. Sa compagnie fut réformée en 1579, & il obtint en 1585 la lieutenance des cent Suisses, & leva la même année, une compagnie de 300 hommes dans le second régiment de Heidt, qui fut licenciée en 1587. Il négocia dans le même tems, auprès des cantons catholiques, pour le service du roi, la levée de deux régimens Suisses, chacun de 4000 hommes; obtint alors la compagnie d'enfans perdus, dans un de ces deux corps, commandé par le colonel Gallaty, & nommé régiment des gardes Suisses, qui fut licencié

Lieutenans des cent Suisses.

licencié en 1589. Griffach, qui l'avait reconduit en Suisse, fort diminué, leva, de ses débris, un nouveau régiment de cinq enseignes, de 300 hommes chacune, qui fut licencié, à la réserve de la compagnie colonelle, en 1598. Balthazar de Griffach mourut en 1602.

(8.)

Petermann de Griffach, fils du précédent; obtint en 1602, la lieutenance des cent Suisses, vacante par la mort de son pere, & la résigna l'année suivante, après avoir obtenu la compagnie du colonel Hartmann de Hartmannis. Griffach mourut en 1605.

(9.)

Gaspard Gallaty, du canton de Glaris catholique. Lieutenant des cent Suisses en 1603, par la résignation de Petermann de Griffach, posséda cette charge jusqu'à sa mort, survenue en 1619. (Voyez colonels des gardes Suisses, art. 1.)

(10.)

Jacques Fégelin, de Fribourg; leva en 1606 une compagnie de 300 hommes dans le régiment de Praroman. Colonel en 1609 d'un régiment de 3000 hommes, qui fut licencié en 1610. Il leva de nouveau en 1614, un régiment de trois mille hommes qui fut licencié la même année. En

Section III.

1616, il fut encore colonel d'un régiment de 2100 hommes, qui fut licencié en 1617. Il fut créé chevalier de St. Michel en 1619; obtint la même année la lieutenance des cent Suisses. Il fut chargé en 1620, par les cantons, de représenter au roi les griefs de la compagnie des cent Suisses. Il mourut en 1624.

(11.)

François d'Affry, fils de Louis d'Affry, avoyer de Fribourg. Lieutenant des cent Suisses en 1624. Colonel en 1630, d'un régiment de 3000 hommes, qui fut licencié la même année, leva derechef en 1635, un régiment de 3000 hommes, qui fut licencié en 1637. Il leva en 1639, une compagnie aux gardes Suisses, devint gouverneur général de Neuchâtel en 1641, & avoyer de Fribourg en 1644; il résigna la même année la lieutenance des cent Suisses. Mort en 1648.

(12.)

Ulrich de Diesbach, seigneur de Prémont, de Fribourg; devint lieutenant des cent Suisses en 1644, parut en 1651 avec la plus grande magnificence à la tête de cette compagnie, selon les mémoires de Mad. de Motteville, dans la cavalcade faite à Paris, à l'occasion de la majorité de Louis XIV. Il se distingua singuliérement comme

Lieutenans des cent Suisses.

volontaire, en 1654, dans la défense des lignes d'Arras. Capitaine d'une compagnie franche de 300 hommes en 1656. Il fut chargé par les cantons en 1657, en 1659 & en 1663, de présenter au roi leurs représentations sur la vénalité des charges, qui commençait à s'introduire dans la compagnie des cent Suisses. Il mourut en 1671.

(13.)

George Nicolas de Diesbach, seigneur de Belleroche, de Fribourg, neveu du précédent; obtint le 30 Novembre 1671, la lieutenance des cent Suisses, & en 1676 la compagnie franche qu'avait eu son oncle, à la mort duquel elle avait été donnée à son fils aîné, Jean Ferdinand de Diesbach, qui la résigna en 1676, avec l'agrément du roi, en faveur de son cousin. Il commanda les cent Suisses dans plusieurs campagnes; & mourut en 1699.

(14.)

Nicolas de Diesbach, de Belleroche, fils du précédent. Lieutenant de la compagnie franche de son pere en 1689, qui la résigna en 1693 en sa faveur, se distingua dans plusieurs campagnes à la tête de sa troupe. Il obtint le 10 Mai 1699, la lieutenance des cent Suisses, s'en démit en 1720, en faveur de son fils aîné, & mourut à Fribourg en 1735.

Aa 2

(15.)

François Philippe de Diesbach, seigneur de Belleroche, fils aîné du précédent. Lieutenant des cent Suisses en 1720, par la résignation de son pere, s'en démit à cause de ses infirmités en 1733, & mourut à Fribourg en 1744.

(16.)

Joseph de Reynold, de Fribourg. Lieutenant des cent Suisses en 1733, résigna cette charge en 1757. (Voyez Brigadiers, art. 43.)

(17.)

Jean Joseph Nicolas Victor de Griset, de Forell, de Fribourg. Enseigne au régiment de Boccard en 1756, passa le 10 Juin 1757, avec le même grade, dans le régiment des gardes Suisses, compagnie générale; obtint la lieutenance des cent Suisses le 21 Décembre de la même année. Sous-aide-major des gardes Suisses en 1762, il obtint la commission de colonel en 1766, & quitta la même année le service de France, pour entrer avec l'agrément du roi, au service de Saxe. (Voy. le quatrieme livre du septieme volume, chapitre III, section II, article 2.)

(18.)

Vincent Guido, baron de Salis de Samade, Grison; obtint en 1766, la charge de lieutenant

Lieutenans des cent Suiſſes.

des cent Suiſſes, & en même tems celle de grand juge de cette compagnie. Officier d'un mérite diſtingué, qui a travaillé avec beaucoup de zele à rendre à cette troupe ſon ancien luſtre, en aboliſſant la vénalité dans les charges, & en les rendant toutes aux Suiſſes, à la réſerve de celle de capitaine colonel. Mr. le baron de Salis ayant préſenté pour cet effet en 1775, à la diéte de Frauenfeld, un mémoire très-détaillé, ſur l'origine de ces deux abus. Le dernier de ces abus, introduit ſeulement ſous le regne de Louis XIV, vient d'être confirmé par une ordonnance de ſa majeſté régnante, du 10 Juillet 1776. Mort en 1780.

(19.)

Mr. de St. Gervais, depuis 1780, meſtre de camp.





CHAPITRE VI.

Régiment des gardes Suisses : institution & prérogatives ; formation actuelle ; uniformes & armement ; colonels, lieutenans colonels & majors ; des recherches sur ces deux dernieres charges & sur les grenadiers ; compagnie générale, & tableau actuel de ses capitaines.

SECTION I.

INSTITUTION ET PRÉROGATIVES.

GASPARD Gallaty, du canton de Glaris catholique, à jamais célebre dans les annales de France, par sa conduite remplie de bravoure, de même que par son attachement inviolable, pour Henri III, Henri le Grand & Louis XIII, se trouvant en 1614 pour la septieme fois, à la tête d'un régiment Suisse de 3000 hommes, divisé en dix compagnies de 300 hommes chacune : ce corps fut créé le 16 Mars 1616, régiment des gardes Suisses de sa majesté, par des lettres-patentes de

Louis XIII, données à Tours. Ce régiment ayant eu en 1614, beaucoup à souffrir des fatigues & d'une épidémie, ces dix compagnies furent réduites chacune, l'année suivante, à 160 hommes, & deux de ces compagnies furent licenciées; de sorte que les huit compagnies restantes furent créées le 16 Mars 1616, régiment des gardes Suisses du roi; & selon les mémoires du maréchal de Bassompierre, *monta, comme tel, la garde devant le logis du roi, au nombre de huit enseignes Suisses, chacune de cent soixante hommes.* Ce régiment composé pour lors de 1280 hommes, a toujours subsisté depuis, & s'est signalé dans diverses expéditions; ce dont on peut se convaincre, en lisant le second volume de *l'histoire militaire des Suisses*, au service de France, par M. le baron de Zurlauben. Quant aux variations diverses, que ce régiment a éprouvées depuis un siecle & demi, nous les avons insérées dans l'*introduction*.

Le régiment des gardes Suisses, est le second régiment de toute l'infanterie Française & étrangere; il sert à la garde extérieure des rois de France, partage ce service avec le régiment des gardes Françaises, & prend le rang immédiatement après lui. Quand le régiment des gardes

Section I.

Suiſſes eſt en bataille, on défile devant le roi; le colonel général des Suiſſes & Griſons eſt à ſa tête, à cheval & l'épée à la main, mais ſans hauſſe-col. Le premier capitaine des gardes Françaiſes & Suiſſes, qui n'eſt revêtu d'aucun grade d'officier général, lorſqu'il ſe trouve à l'armée, repréſente le premier colonel d'infanterie, & doit en conſéquence, commander les détachemens.

On a vu dans le volume précédent, que Louis XIV accorda aux capitaines des gardes Suiſſes, par une ordonnance du 27 Mars 1691, le rang & la commiſſion de colonel d'infanterie; au moyen de laquelle, ils précedent à l'armée tous les colonels en pied, dont les régimens ont été créés depuis cette époque; que Louis XV ſuivit cet exemple par une ordonnance du 8 Mai 1727, qui donne aux lieutenans de ce régiment, rang & commiſſion de lieutenant colonel d'infanterie, & aux ſous-lieutenans, rang & commiſſion de capitaine d'infanterie, de même qu'aux enſeignes. Depuis cette diſtinction, quand une ou pluſieurs compagnies des gardes Suiſſes ont été détachées dans quelques places, en l'abſence du roi, les ſous-lieutenants & enſeignes ſeuls ont monté la garde, en roulant avec les capitaines de la garniſon. Pluſieurs lieutenans des gardes Suiſſes ont

obtenu le brevet de brigadiers, & obtiennent la plupart, au bout d'un certain tems, la commiſſion de colonel.

La brigade des gardes ne peut être compoſée, que du régiment des gardes Françaiſes & de celui des gardes Suiſſes, dont les ſergens hors de ſervice par leur grand âge ou leurs bleſſures, ont depuis 1719, le privilege d'être reçus aux invalides comme officiers. Les ſergens majors des gardes Suiſſes, ont été décorés depuis 1725 de la croix de St. Louis, lorſque l'ancienneté de leurs ſervices leur permettait d'y prétendre. Un ſergent de la brigade des gardes, qui commande un poſte à l'armée, eſt relevé par un ſous-lieutenant, lorſqu'il eſt d'une autre brigade. Ce qui cependant leur a été ſouvent conteſté, par les ſous-lieutenans des autres régimens.

SECTION II.

FORMATION ACTUELLE.

UNE ordonnance de Louis XV, du 1 Juin 1767, a donné au régiment des gardes Suiſſes ſa formation & ſa compoſition actuelle, à la réſerve de quelques changemens de peu d'impor-

Section II.

tance, que sa majesté a jugé à propos d'y ajouter depuis cette époque.

Le régiment des gardes Suisses, divisé en quatre bataillons, est composé, de la compagnie générale, (dont nous parlerons dans une section séparée,) d'onze compagnies de fusiliers, & de quatre compagnies de grenadiers. De façon que chaque bataillon est composé, de trois compagnies de fusiliers & d'une de grenadiers. Le premier bataillon, ayant la compagnie générale à sa tête, est de 618 hommes, & les trois autres bataillons, sont chacun de 581 hommes. Par cette formation, le total du régiment des gardes Suisses, y compris la générale & l'état major, monte à 2415 hommes.

L'état major est composé, d'un colonel & d'un lieutenant colonel, ayant chacun une compagnie, & l'un & l'autre un capitaine commandant pour la commander; d'un major sans compagnie, ayant rang & commission de colonel d'infanterie; de quatre aides-majors, ayant rang & commission de lieutenant colonel d'infanterie; de quatre sous-aides-majors, ayant rang de capitaine; & d'un cinquieme, avec le même rang, qui n'étant attaché à aucun bataillon, doit suppléer aux autres officiers majors pour tous les besoins du

Formation actuelle.

ſervice ; de deux enſeignes par bataillon, en place de porte-drapeaux, ayant rang de ſeconds ſous-lieutenans du régiment ; d'un auditeur général des bandes Suiſſes, d'un grand juge, d'un ſecrétaire interprête ; de quatre adjutans, qui ont rang de lieutenans d'infanterie, chargés particulierement de veiller à la conduite des ſergens & à l'inſtruction des recrues ; de trois aumôniers, d'un maréchal & d'un aide-maréchal des logis, d'un médecin, de quatre chirurgiens, de huit garçons chirurgiens, d'un tambour major, d'un commiſſaire des vivres, & de huit prévôts.

La compagnie de fuſiliers, (commandée par un capitaine, avec rang & commiſſion de colonel d'infanterie, & ſous lui par deux lieutenans, avec rang de lieutenant colonel, & deux ſous lieutenans avec rang de capitaine,) eſt compoſée, de ſix ſergens, & de deux fourriers, de douze caporaux, de douze appointés, de ſix tambours & de 132 fuſiliers, diſtribués en douze eſcouades de 13 hommes chacune, y compris un caporal & un appointé. Ce qui, avec ſa *prima plana*, forme une compagnie de 175 hommes.

La compagnie de grenadiers, (commandée par un capitaine, & ſous lui, par un premier lieutenant, par un ſecond lieutenant, & un ſous-lieu-

tenant ; ces quatre officiers ayant le même rang que ceux de leur grade dans les compagnies de fusiliers, est composée de deux sergens & d'un fourrier, de quatre caporaux, de quatre appointés, d'un tambour & de quarante grenadiers, qui sont distribués en quatre escouades, de douze hommes chacune, y compris un caporal & un appointé. Ce qui forme une troupe, y compris sa *prima plana*, de 56 hommes.

SECTION III.

UNIFORMES ET ARMEMENT.

L'UNIFORME de l'officier est ; habit d'écarlatte, collet, revers, & petits paremens en botte, bleu de roi, doublure blanche, le tout brodé en argent ; avec sept petits brandebourgs placés, à distance égale, sur les revers, trois grands brandebourgs au-dessous de chaque revers, deux sur chaque parement & deux sur chaque poche. Veste & culotte blanche, avec boutons d'argent. Le chapeau bordé d'un galon festonné à lames, avec un cordon & trois houpes bleu & or. Guêtres blanches, avec des boutons de fil blanc. Col

rouge. Epaulettes en argent, comme celles des colonels d'infanterie : le colonel, le lieutenant colonel, le major & les capitaines en ont deux, & les autres officiers n'en ont qu'une. Le hausse-col d'argent, avec une cartouche dorée & émaillée aux armes de France ; la même cartouche sur la plaque, qui sert de fermoir au ceinturon blanc d'épée.

Epée d'argent damasquinée en or, poignée à chaînons dorés, dragonne bleue & or. Quand les capitaines montent la garde, ou défilent devant sa majesté, ils sont armés en outre d'un esponton, & ceux de grenadiers d'un fusil à bayonnette. Mais, lorsque le régiment est sous les armes pour manœuvrer, les uns & les autres sont à cheval derriere la troupe, chacun à sa division, avec le hausse-col & l'épée. Tous les autres officiers sont armés d'un fusil à bayonnette, avec une giberne bleue & argent, à bufféterie blanche.

Les officiers de grenadiers different de cet uniforme & armement, en ce qu'ils portent le bonnet d'ours noir, garni de drap bleu de roi, avec broderie, cordons & houpes d'argent, dont le bonnet des capitaines est garni plus richement que celui des lieutenans. Les uns & les autres sont armés d'un sabre d'argent, damasquiné en or, avec plusieurs branches & une coquille, la poignée à chaînons dorés.

Section III. Uniformes & armement.

L'uniforme du sergent est : Habit d'écarlatte, collet, revers & petits paremens en botte, bleu de roi ; le tout bordé en argent, & au lieu des brandebourgs, des lozanges du même bordé. Veste & culotte blanches, boutons d'argent uni. Chapeau garni du même bordé que l'habit. Ils sont armés d'une hallebarde, & d'une épée d'argent, avec une poignée à chaînons du même métal.

Les sergens de grenadiers portent le bonnet d'ours noir, garni en drap bleu, sans broderies, avec cordons & houpes, moitié argent & moitié laine ; petite giberne noire vernie, & leur sabre d'argent uni. Les uns portant la dragonne, bleu de roi, moitié laine & moitié or.

L'uniforme du soldat est ; habit de drap rouge, couleur écarlatte, avec doublure blanche ; collet, revers & petits paremens en botte, bleu de roi, avec bordé & agrémens en lozange de laine blanche ; boutons unis argentés ; veste & culotte blanche ; col rouge, guêtres blanches, avec boutons de fil blanc ; les houpes du chapeau en laine blanche, de même que la dragonne de sabre.

Les drapeaux sont aux couleurs du colonel général des Suisses & Grisons, à la réserve de celui de la générale, qui est blanc parsemé de fleurs de lys en or. Les tambours & les musiciens sont à la livrée du roi.

SECTION IV.

Colonels des gardes Suisses.

(1.)

Gaspard Gallaty, du canton de Glaris catholique, nâquit en 1537; fut un des capitaines de ces treize enseignes, qui, le 28 Décembre 1567, vinrent renforcer le régiment de Pfyffer, partagea & contribua même beaucoup à la gloire, que ce corps acquit aux batailles de Jarnac & de Montcontour, & fut licencié en 1570. Capitaine en 1573, dans le régiment de Tamman, qui fut licencié à la fin de cette campagne. Il leva en 1580, un régiment de cinq enseignes, chacune de 400 hommes, qui, après avoir très-bien servi en Dauphiné, fut licencié la même année après la paix de Nérac. Gallaty leva en 1586, pour le service d'Henri III, un autre régiment de 1600 hommes, divisé en quatre enseignes de 400 hommes chacune, qui fut licencié en 1587. Ce monarque annoblit Gallaty & le créa chevalier de St. Michel, en Avril, comme une récompense due à sa valeur, & à ses services. Les cantons catholiques le choisirent, en Septembre de la même année, colonel d'un régiment de 4000 hommes, qu'ils venaient d'accorder à Henri III, pour lui servir de gardes-Suisses, & qui fut partagé en dix enseignes, de 400 hom-

Section IV.

mes chacune. Gallaty acquit beaucoup de gloire à la tête de ce corps, ſur la fin du régne de ce prince, & dans les premiers tems de celui d'Henri IV, ſur-tout au combat d'Arques, comme on l'a vu dans le volume précédent. Gallaty ayant voué à ce grand roi, le même attachement qu'il avait toujours manifeſté pour ſes deux prédéceſſeurs; ce fut avec beaucoup de regrets, que ce monarque ſe vit réduit par le déſordre de ſes finances, à licencier, ſur la fin de la campagne de 1589, le régiment de Gallaty, dont il conſerva cependant la compagnie colonelle, & donna en 1596, le régiment de Wichſer à Gallaty. Ce régiment fut licencié, en 1598, après la paix de Vervins, avec les autres troupes Suiſſes, à la réſerve des deux compagnies de Gallaty, de celle de Griſſach & de celle de Lanthen. Gallaty commanda ces quatre compagnies, ſervant de garde Suiſſe à ſa majeſté, & forma un corps de 400 hommes, qu'il conduiſit, avec beaucoup de diſtinction, dans la guerre paſſagere, entre la France & la Savoye; Gallaty fut nommé en 1603, lieutenant des cent Suiſſes de la garde, & en 1606 colonel d'un régiment de 3000 hommes, qui fut licencié au bout de trois mois. En 1609, il fut de rechef colonel d'un régiment de 3000 hommes,

Colonels des gardes Suisses.

mes, divisé, comme le précédent, en dix enseignes de 300 hommes chacune, qui se distingua au siége de Juliers, & fut licencié après cette expédition, au milieu de Novembre 1610. Gallaty leva en 1614 un nouveau régiment de 3000 hommes, qui fut créé le 10 Mars 1616, régiment des gardes-Suisses. Cet officier illustre, qui pendant 52 ans, servit quatre rois de France, avec autant de bravoure que de zéle, qui se vit dans le cours de ses services glorieux, capitaine de deux enseignes & colonel de sept régimens différens, posséda celui des gardes-Suisses, son ancienne compagnie colonelle & la lieutenance des cent Suisses, jusqu'à sa mort arrivée à Paris en 1619, à l'âge de 84 ans. Quoique cet officier respectable ait tiré sa plus grande illustration de lui-même, il n'est cependant pas hors de propos de remarquer ici, que son pere Gaspard Gallaty fut en 1537 & en 1543, chef du contingent de son canton, dans les levées accordées à François I, & se distingua par cette bravoure, qui caractérisa toujours la conduite de son digne fils.

(2.

Fridolin Hessy, du canton de Glaris catholique. Capitaine en 1600, dans le régiment de Gallaty, leva en 1614, une autre compagnie dans le ré-

Section IV.

giment du même nom; s'empara l'année suivante de la ville de Sens, à la tête de deux compagnies de ce corps, par une manœuvre qui exigeait autant de bravoure que d'habileté. Il fut du nombre des capitaines conservés, lorsque ce régiment fut créé garde Suisse; en devint colonel en 1619; fut créé la même année, chevalier de S. Michel par Louis XIII, & se distingua en 1621, au premier siége de Montauban, en repoussant les troupes protestantes que Soubise conduisait au secours de cette place; ce qui occasionna un combat très sanglant, dans lequel le colonel Hessy fut dangereusement blessé. Il se trouva la campagne suivante, à la prise de l'isle de Rhé, de même qu'aux siéges de Royan, de Negrepelisse & de Montpellier, & se signala dans toutes ces expéditions. Mort en Novembre 1626.

(3.)

Jean Ulrich Gréder, de Soleure, fils aîné du colonel Jost Gréder. Capitaine en 1606, dans le régiment de Praromann, leva en 1614, une compagnie dans le régiment de Gallaty. La charge de colonel des gardes Suisses resta vacante pendant deux années au profit du maréchal de Bassompierre, colonel général des Suisses & Grisons

Colonels des gardes Suiſſes.

& ce ne fut qu'en 1628, que Gréder obtint cette place, après s'être beaucoup diſtingué au ſiége de la Rochelle. Il ſe démit en 1633, du régiment des gardes Suiſſes à cauſe de ſes infirmités, & mourut à Soleure en 1639.

(4.)

Gaſpard Freuler, du canton de Glaris catholique, & petit fils du colonel Gallaty. Lieutenant de la compagnie de ſon grand pere, lors de ſa levée en 1614, il obtint cette troupe en 1619, & le régiment des gardes Suiſſes, le 15 Juillet 1635, qui avait derechef été laiſſé vacant pendant deux années, au profit du marquis de Coislin, colonel général des Suiſſes & Griſons. Louis XIII ennoblit le colonel Freuler, par lettres-patentes du 21 Mai 1637, dans leſquelles ce monarque fait une récapitulation très honorable de 18 ſiéges & de pluſieurs combats, dans leſquels Freuler s'était ſignalé, & rappellent auſſi les ſervices du colonel Gallaty. La reine régente décora le colonel Freuler, en 1646, du grand cordon de S. Michel, qui juſqu'à l'inſtitution de l'ordre de S. Louis, était une récompenſe pour les officiers généraux, comme de nos jours le cordon rouge. Freuler mourut à Paris, le 20 Mars 1651, d'une bleſſure qu'il avait reçue le

Section IV.

15 Décembre 1650, à la bataille de Réthel.

(5.)

Jean Melchior Hessy, du canton de Glaris catholique. Lieutenant aux gardes Suisses en 1626, servit en 1628, au siége de la Rochelle, fit les campagnes de 1635 & 1636, sous le cardinal de la Valette, sur les bords du Rhin & de la Moselle. Il se signala en 1639, au siége d'Hesdin, & l'année suivante, à celui d'Arras; obtint en 1643, une demi compagnie, & en 1648, une autre demi compagnie. Il devint colonel des gardes Suisses en 1651, & mourut en 1654.

(6.)

Laurent d'Estavayé Montet, de Soleure. Prit en 1664, le nom de Molondin, après la mort de son frere aîné. Il avait obtenu le régiment des gardes Suisses, le premier Janvier 1656, après que le maréchal de Schomberg, colonel général des Suisses & Grisons, eût encore tiré pendant deux années, le bénéfice de colonel de ce régiment, & en aurait peut-être joui plus long-tems, si les cantons n'avaient fait à Louis XIV, les remontrances les plus fortes sur cet abus intolérable, qui fut aboli depuis lors. M. de Molondin résigna, le 10 Octobre 1685, le régiment des gardes Suisses, & mourut en 1686. (Voyez maréchaux des camps, article 4.)

Colonels des gardes Suisses.

(7.)

Pierre Stuppa, Grison. Obtint le régiment des gardes Suisses, le 10 Octobre 1685, & le posséda jusqu'à sa mort, en 1701. (Voyez lieutenans généraux, art. 4.)

(8.)

Maurice Wagner, de Soleure. Colonel des gardes Suisses, le 17 Janvier 1701. Mort en 1702. (Voyez maréchaux des camps, article 8.)

(9.)

François de Reynold, de Fribourg. Obtint le régiment des gardes Suisses, le 25 Juin 1702. Mort en 1722. (Voyez lieutenans généraux, article 5.)

(10.)

Jean Victor, baron de Bésenval & de Brunnstatt, de Soleure. Colonel des gardes Suisses le 11 Décembre 1722; mort en 1736. (Voyez lieutenans généraux, article 12.)

(11.)

Jean Jaques comte d'Erlach, de Fribourg. Colonel du régiment des gardes Suisses le 15 Mars 1736; mort en 1742. (Voyez lieutenans généraux, article 18.)

(12.)

Rodolphe de Castellas, de Fribourg. Colonel

du régiment des gardes Suiſſes le 16 Décembre 1742, mort en 1743. (Voyez maréchaux des camps, article 14.)

(13.)

Béat François Placide, baron de Zurlauben, de la Tour & de Geſtelenbourg, de Zug. Obtint le régiment des gardes Suiſſes le 10 Mars 1743, donna ſa démiſſion de cette charge en 1767, mort en 1771. (Voyez lieutenans généraux, article 21.)

(14.)

Louis Auguſte Auguſtin, comte d'Affry, de Fribourg. Colonel du régiment des gardes Suiſſes du 20 Août 1767. (Voyez lieutenans généraux, article 26.)

SECTION V.

RECHERCHES SUR LA CHARGE DE LIEUTENANT COLONEL.

SI l'on juge de l'ancienneté de ce grade, par pluſieurs pieces juſtificatives du cinquieme volume de l'hiſtoire militaire des Suiſſes, au ſervice de France, par M. le baron de Zurlauben,

il parait que les lieutenans colonels furent institués, depuis près de deux siecles, dans les régimens de notre nation. Cet auteur citant, page 282 de ce cinquieme volume, une lettre écrite le 6 Juin 1588, par le colonel Gallaty & les capitaines de son régiment, à Catherine de Médicis, dans laquelle Balthazar de Griffach se signe lieutenant colonel de ce régiment. Mais, il est évident, que M. de Zurlauben se trompe à cet égard, tout comme, lorsqu'il dit page 149 du même volume, qu'Ulrich de Bonstetten fut en 1587, lieutenant colonel du régiment de Tillmann. Ce qui peut avoir induit M. de Zurlauben en erreur, c'est que les cantons ayant alors la nomination des colonels, de même que celle des capitaines, & ayant conservé cette prérogative jusqu'en 1630, comme nous l'avons remarqué dans l'introduction à la fin du régne d'Henri II; ces républiques désignaient pour l'ordinaire le capitaine des enfans perdus, commandant du régiment en l'absence du colonel, & son successeur en cas de mort. Et en conséquence, les cantons faisaient expédier à cet officier, un brevet particulier, afin de lui constater ce rang, aussi bien que cette expectative.

Dans les capitulations faites en 1589, par

M. de Sancy, avec quelques cantons & les Ligues-Grises, pour les régimens d'Erlach, de Diesbach, d'Arregger, de Wichser & de Schauenstein, il n'est pas fait la moindre mention de la charge de lieutenant colonel; non plus que dans les capitulations des régimens de Gallaty, en 1606, en 1609 & en 1614, de celui de Praromann en 1606, de ceux de Fégelin en 1609 & en 1619, de celui d'Am-Rhyn en 1626, de ceux de d'Erlach & d'Affry en 1630, & enfin dans la capitulation du régiment de Molondin en 1635, renouvellée en 1637, il n'est parlé en aucune façon de ce grade. Cela est d'autant plus extraordinaire, que les lieutenans colonels furent établis en 1616, par Gustave-Adolphe, dans les troupes Suédoises, & en 1620, dans les armées Impériales par l'empereur Ferdinand II; & qu'enfin, les divers régimens Suisses, levés depuis 1624, pour la pacification des Ligues-Grises, avaient tous des lieutenans colonels. Ce qui parait de plus probable, sur l'institution de cette charge, parmi les régimens Suisses au service de France, c'est qu'elle y fut introduite en 1641, lors de la levée de ceux de Rahn, de Rudella & d'Ambuhel. Louis XIII établit en 1542, un lieutenant colonel dans les régimens de Watte-

sur la charge de lieutenant colonel.

ville & de Molondin, & depuis cette époque, tous les régimens Suisses levés pour le service de la couronne de France, ont eu à leur création des lieutenans colonels.

SECTION VI.

LIEUTENANS COLONELS DES GARDES SUISSES.

CETTE charge fut instituée dans le régiment des gardes Suisses, par une ordonnance de Louis XIV, du 8 Janvier 1689.

(1.)

François de Reynold, de Fribourg. Premier lieutenant colonel des gardes Suisses en 1689, résigna cette charge en 1692, lorsqu'il obtint le régiment de Polier. Cependant, comme Louis XIV lui avait conservé son ancienneté de capitaine aux gardes Suisses, M. de Reynold se plaignit beaucoup, de ce que Maurice Wagner avait obtenu en 1701, le régiment des gardes, pendant son absence de la cour, & à son préjudice; ce qui engagea ce monarque à lui donner ce régiment en 1702. (Voyez lieutenans généraux, article 5.)

Section VI.

(2.)

Maurice Wagner, de Soleure. Lieutenant colonel des gardes Suiſſes en 1692, devint colonel de ce régiment en 1701. (Voyez maréchaux-des camps, article 8.)

(3.)

François Nicolas Albert, de Caſtellas, de Fribourg. Lieutenant colonel des gardes Suiſſes en 1701, obtint le régiment de Reynold en 1702, comme un dédommagement de ce que M. de Reynold avait obtenu celui des gardes, en quelque ſorte à ſon préjudice. M. de Caſtellas conſerva ſon régiment, aujourd'hui Sonnenberg, en même tems que ſa charge de lieutenant colonel des gardes Suiſſes, jusqu'à ſa mort arrivée en 1722. (Voyez lieutenans généraux, article 10.)

(4.)

Jean Victor, baron de Béſenval & de Brunnſtatt, de Soleure. Lieutenant colonel des gardes Suiſſes, depuis le 12 Juin 1722, juſqu'au 11 Décembre de la même année, qu'il devint colonel de ce régiment. (Voyez lieutenans généraux, art. 12.)

(5.)

Henri Louis, baron de Réding de Biberregg, du canton de Schweiz. Lieutenant colonel des gardes Suiſſes, depuis le 13 Décembre 1722,

Lieutenans colonels des gardes Suiſſes.

juſqu'à ſa mort, ſurvenue le 16 Septembre 1726. (Voyez maréchaux des camps, article 12.)

(6.)

Robert Machet, de Soleure. Lieutenant colonel des gardes Suiſſes, depuis le 27 Septembre 1726, juſqu'au 15 Mars 1736, qu'il ſe retira du ſervice. Mort en 1744. (Voyez lieutenans généraux, article 16.)

(7.)

Rodolphe de Caſtellas, de Fribourg. Lieutenant colonel des gardes Suiſſes du 15 Mars 1736, obtint ce régiment le 16 Décembre 1742. (Voyez maréchaux des camps, article 14.)

(8.)

Béat François Placide, baron de Zurlauben, de Zug. Lieutenant colonel des gardes Suiſſes, du 16 Décembre 1742, obtint ce régiment le 10 Mars 1743. (Voyez lieutenans généraux, article 21.)

(9.)

Charles Léonce de Bachmann, du canton de Glarus catholique. Lieutenant colonel des gardes Suiſſes du 10 Mars 1743, ſe retira du ſervice le 11 Avril 1746, mort à Neffels en 1749. (Voyez maréchaux des camps, article 18.)

(10.)

Louis Auguste Augustin, comte d'Affry, de Fribourg. Lieutenant colonel des gardes Suisses du 11 Avril 1746, obtint ce régiment le 20 Août 1767. (Voyez lieutenans généraux, article 27.)

(11.)

Pierre Victor Joseph, baron de Bésenval & de Brunnstatt, de Soleure, Lieutenant colonel des gardes Suisses, du 20 Août 1767. (Voyez lieutenans généraux, article 32.)

SECTION VII.

RECHERCHES SUR LA CHARGE DE MAJOR.

CETTE charge parait avoir été instituée dans le service de France, parmi les régimens de notre nation, lors de la levée de celui de Gallaty, qui fut créé régiment des gardes Suisses en 1616. Dans la capitulation renouvellée de ce corps, du 8 Février 1615, il est fait mention du sergent major, ayant 52 livres 4 sols tournois d'appointemens par mois; cet officier est placé parmi ceux de la justice, dénomination employée dans ces tems, pour exprimer celle d'état major,

usitée de nos jours. Dans cette capitulation, suit après les appointemens du colonel, ceux des différens officiers de la justice, d'abord le juge major, suit le prévôt major, puis le sergent major, & enfin le fourrier major, chacun à 52 liv. 4 sols par mois. Il est évident par diverses pieces justificatives, du code militaire des Suisses, de M. le baron de Zurlauben, de même que par d'autres éclaircissemens, parvenus à l'auteur sur ces matieres; que ces quatre places de la justice ou de l'état major, se trouvant à la nomination des colonels, étaient la plupart du tems remplies par des premiers lieutenans, les plus anciens de leur corps, lorsque leurs chefs respectifs leur découvraient les qualités requises, pour remplir avec distinction ces charges, & jouissant en outre des appointemens de leur grade. Les rois de France ont toujours donné depuis cette époque, aux majors des troupes Suisses, à commencer par celui du régiment des gardes, le nom de sergent major dans leur commission, & cet usage subsiste encore aujourd'hui par la même raison, que dans tous les services Allemands, cet officier fut toujours appellé & l'est encore actuellement *Oberst-Wachtmeister*.

Il parait, que les régimens de Gréder & de

Fégelin ; levés en 1616 & licenciés en 1617, eurent les premiers sergens majors après celui de Gallaty. On ne doit sur-tout pas confondre, ce nom ni cette charge, avec celle de sergent major, instituée dans les bandes ou compagnies Suisses, dès les tems d'Henri II, & dans le régiment des gardes Suisses, restrainte depuis 1691, à un seul premier sergent ou sergent major par bataillon, ayant depuis 1725 rang de sous-lieutenant, & décoré de la croix de St. Louis, lorsque l'ancienneté de ses services lui permettait d'y prétendre. Ces premiers sergens ou sergens majors furent supprimés par la formation de 1764.

Dans l'extraordinaire des guerres en 1627, on lit au sujet du régiment, que Walther Am-Rhyn, avoyer de Lucerne, leva en 1625 au service de Louis XIII. *Extraict de la despense de onze compagnies Suisses, de trois cens hommes, du régiment de M. le colonel Am-Rhyn, pour l'année 1626. Pour la justice* 800 *livres, à savoir au juge major six payes, au prévost major autant, au sergent major autant, au fourrier major autant.* Faisant pour chacun 52 liv. 4 sols par mois ; & ce qui n'est pas inutile de remarquer, ayant les mêmes appointemens, que ces officiers avaient au régiment des gardes Suisses. Après les payes de ces

ſur la charge de major.

quatre officiers, ſuivaient dans cette piece, les payes des ſubalternes de la juſtice. (Voyez hiſtoire militaire des Suiſſes au ſervice de France, par M. le baron de Zurlauben, tome VI, page 560-562.)

Le même auteur nous fait voir, par une piece du code militaire des Suiſſes, tome II, page 150. *Eſtats & appointemens particuliers du ſieur colonel d'Affry en 1630, fait à Gex, le 3 jour de Mai* 1630. Signé Baſſompierre, & plus bas, *par mon dit Seigneur*, Du Cros; que le ſergent major de ce corps, eut les mêmes appointemens & le même rang, qu'avait celui du régiment d'Am-Rhyn.

Le terme d'état major parait avoir été ſubſtitué à celui de la juſtice, pendant la minorité de Louis XIV, ſelon la piece ſuivante du code militaire des Suiſſes, tome II, page 167. *Certificat de monſeigneur le maréchal de Baſſompierre, colonel général des gardes Suiſſes & Griſons, en faveur de monſieur le colonel de Molondin, pour diſpoſer des officiers de l'état major. Paris le* 22 *jour de Mai* 1645. Signé Baſſompierre, & plus bas, *par monſeigneur Malleville.*

Dans les capitulations, dreſſées en 1671 & les deux années ſuivantes, par le colonel Pierre Stuppa au nom de Louis XIV, avec divers can-

tons, l'état major de ces régimens Suiſſes eſt payé à raiſon de 2000 liv. par mois, ſur le même pied que dans le régiment des gardes. Pluſieurs pieces originales, relatives aux ſervices rendus par ces divers corps à ce monarque, prouvent que leur état major était compoſé, tel que nous le voyons de nos jours, à la réſerve des aides-majors, introduits au commencement de ce ſiecle, & des ſous-aides-majors, établis par la formation de 1764; & que la charge de major fût remplie dès-lors par les premiers capitaines de ces régimens, qui, par la raiſon de leur ancienneté de capitaine, devenaient troiſieme perſonne de leur corps, paſſaient de cette place à celle de lieutenant colonel, & obtenaient même des régimens. Ce dont, on a vu quelques exemples, dans la perſonne des brigadiers Polier, Louis & Balthazar de Gréder.

Cependant, la majorité, toujours à la nomination du colonel, ne donnait d'autre rang dans les régimens Suiſſes, que celui que l'officier qui en était revêtu, avait auparavant, n'ayant même pour cette charge, qu'un brevet du colonel général des Suiſſes & Griſons. Louis XIV ſentit cette contradiction abſurde, dans une place ſi importante, & toujours remplie par les capitaines

nes

ſur la charge de major.

nes les plus diſtingués ; en conſéquence il crut devoir y remédier, par une ordonnance du 29 Mai 1691, qui donne aux majors Suiſſes, à commencer par celui du régiment des gardes, rang & commiſſion de capitaine, de la datte de celle de major, expédiée depuis cette époque au nom du roi, & ſur le même pied que celle des capitaines.

Dans la formation des régimens Suiſſes, exécutée en 1764., les majors établis troiſieme perſonne de leur régiment, ne peuvent plus avoir de compagnies ; mais en échange, ils ſont gratifiés d'appointemens conſidérables. Ce qui s'eſt exécuté, à meſure qu'il y a eu des majorités vacantes ; de ſorte que depuis 1783, tous les majors des régimens Suiſſes, ont le rang de troiſieme officier de leur corps, ſelon la derniere formation.

SECTION VIII.

MAJORS DES GARDES SUISSES.

UNE ordonnance de Louis XIV, établit en 1663, une ſeconde place de major dans le régiment des gardes Suiſſes, qui fut ſupprimée par une ordonnance de Louis XV, du 15 Juin 1729.

Section VIII.

Celle du même monarque de 1764, ne permet plus aux majors des gardes Suisses, d'avoir des compagnies, mais en échange augmente de beaucoup leurs appointemens, & leur conserve le rang, que leur donnait l'ordonnance de Louis XIV, du 29 Mai 1691.

Du reste, il est très-probable, que les quatre premiers majors qui suivent, ne furent que des premiers lieutenans des gardes Suisses. Ce fut Jean Jaques de Surbek, qui donna à cette place l'illustration & l'autorité, dont les majors de ce régiment ont joui depuis lors, la plupart d'entr'eux ne quittant cette place, que pour obtenir des régimens Suisses ou Allemands. La majorité du régiment des gardes Suisses, est à la nomination du colonel général des Suisses & Grisons, agréée & confirmée par sa majesté.

(1.)

Le premier major des gardes Suisses, dont on ait gardé note, & dont le premier volume de l'*histoire militaire des Suisses*, par M. le baron de Zurlauben, fasse mention, page 157, est Grandhofer, revêtu de cette charge en 1651, & qui l'était encore en 1665.

(2.)

Jaques Hemmel, originaire d'Alsace, devint

Majors des gardes Suisses.

ſujet & vaſſal de l'abbé prince de St. Gall. Lieutenant aux gardes Suiſſes en 1649 ; il fut créé ſecond major de ce régiment en 1663, premier major de ce corps depuis 1665 ; réſigna cette place en 1677 ; mort en 1681.

(3.)

La Buſſonniere. Second major des gardes Suiſſes en 1665, premier major en 1677 ; réſigna cette charge en 1690.

(4.)

Clavel, originaire de Lauſanne, canton de Berne. Premier lieutenant au régiment d'Erlach, lors de ſa levée ; il embraſſa la religion catholique en 1673, & paſſa alors dans le régiment des gardes Suiſſes en qualité de ſous-lieutenant ; premier lieutenant en 1676 ; il ſervit en 1677, d'aide de camp au colonel des gardes Suiſſes & maréchal des camps Pierre Stuppa ; qui, commis aux fonctions de colonel général des Suiſſes & Griſons ; le nomma, à la fin de cette campagne, ſecond major des gardes Suiſſes ; il fut tué à la bataille de S. Denis, le 14 Août 1678.

(5.)

Jean Jacques de Surbek, de Soleure. Second major des gardes Suiſſes, depuis le 10 Août 1678, juſqu'au 25 Octobre 1686 ; que le roi

lui donna le régiment de Königsmark, infanterie allemande. (Voyez lieutenans généraux, art. 8)

(6.)

Jean Etienne de Courten, du Vallais. Second major des gardes Suiffes, depuis le 25 Octobre 1686, jufqu'au 6 Février 1690, qu'il leva un régiment Vallaifan de fon nom. (Voyez lieutenans généraux, art. 13.)

(7)

Urs d'Altermatt, de Soleure. Premier major des gardes Suiffes, le 6 Février 1690, quitta le 12 Juillet 1695 cette place, en obtenant le commandement de la compagnie générale.(Voyez maréchaux des camps, art. 11.)

(8.)

François Nicolas Albert de Caftellas, de Fribourg. Second major des gardes Suiffes, le 2 Avril 1690; premier major le 12 Juillet 1695, fe démit de cette place en Février 1696. (Voyez lieutenans généraux, article 10.)

(9.)

Robert Machet, de Soleure. Second major des gardes Suiffes, en Juillet 1695; premier major en Février 1696; réfigna cette charge en 1702. (Voyez lieutenans généraux, article 16.)

Majors des gardes Suisses.

(10.)

Louis Alexandre François Stuppa d'Autrémencourt, Grison. Entra au service de France en 1684. Major du régiment de Vieux Stuppa, en 1692; il quitta cette place en Février 1696, pour celle de second major aux gardes Suisses. Premier major de ce régiment en 1702, il se démit l'année suivante, en Décembre, de sa majorité, & mourut en 1717.

(11.)

Jacques Charles, baron de Bésenval & de Brunnstatt, de Soleure. Second major des gardes Suisses, en Décembre 1702; premier major depuis Décembre 1703, jusqu'au 17 Mai 1729, qu'il obtint le régiment d'Hemmel. (Voyez lieutenans généraux, art. 17.)

(12.)

Joseph Protais Burky, de Fribourg. Second major des gardes Suisses, depuis Décembre 1703, jusqu'au 18 Août 1726, qu'il obtint une demi compagnie dans ce régiment. (Voyez brigadiers, art. 22.)

(13.)

Jean Balthazar Fégelin de Séedorf, de Fribourg. Second major des gardes Suisses, le 18 Août 1726; premier & unique major de ce régiment le 17 Mai 1729, le roi ayant aboli cette

Section VIII.

année, après la promotion de M. de Besenval, la charge de second major des gardes Suisses, M. de Séedorf obtint, le 13 Avril 1738, le régiment de Brendlé. (Voyez lieutenans généraux, article 24.)

(14.)

François Philippe de Boccard, de Fribourg. Aide major des gardes Suisses, le 17 Mai 1729, à la création de cette charge. Major de ce régiment depuis le 13 Avril 1738, jusqu'au 12 Mars 1752, qu'il obtint le régiment de Séedorf. (Voyez lieutenans généraux, article 30.)

(15.)

François Victor Joseph Settier, de Soleure. Major du régiment des gardes Suisses, du 12 Mars 1752, résigna cette place le 20 Avril 1760, & obtint une pension de 9000 livres. (Voyez maréchaux des camps, article 23.)

(16.)

Nicolas Techtermann, de Fribourg. Major des gardes Suisses depuis le 20 Avril 1760, jusqu'au 22 Février 1762, qu'il se retira du service avec une pension de 8000 livres. (Voyez maréchaux des camps, article 24.)

(17.)

Antoine de Courten, du Vallais. Major des

Majors des gardes Suiſſes.

gardes Suiſſes, depuis le 22 Février 1762, juſqu'au 19 Février 1766, qu'il obtint le régiment Vallaiſan du comte de Courten. (Voyez lieutenans généraux, article 41.)

(18.)

Charles Joſeph Antoine Léger de Bachmann, de Neffels, canton de Glaris catholique. Major du régiment des gardes Suiſſes, du 20 Avril 1766. (Voyez ſon éloge, maréchaux des camps, article 43.)

SECTION IX.

COMPAGNIE GÉNÉRALE.

On a vu dans l'introduction, régne d'Henri III, en 1587, & à celui d'Henri IV en 1589, de même que dans le premier article des colonels aux gardes Suiſſes, que Gaſpard Gallaty avait levé en 1587, pour le ſervice de France, un régiment de 4000 hommes, qui fut licencié en 1589, à la réſerve de la compagnie colonelle de 300 hommes, conſervée par Henri IV. Gallaty ayant obtenu en 1596, de ce monarque, le régiment de Wichſer, & dans ce corps une

Section IX.

compagnie colonelle, conserva cependant toujours cette premiere compagnie. A la paix de Vervins en 1598, les régimens de Gallaty, de Griffach & de Heidt furent licenciés; mais les compagnies colonelles de ces trois corps furent conservées, ainsi que l'ancienne compagnie Gallaty, chacune sur le pied de cent hommes, sous le titre de garde Suisse de sa majesté; prérogative dont l'ancienne compagnie Gallaty a toujours joui depuis cette époque, & qui pour lors fut placée à la tête de ce corps de 400 hommes. Le décompte de l'extraordinaire des guerres, en 1499, place cette troupe d'abord après les gardes Françaises. L'ancienne compagnie Gallaty, portée en 1610 à 300 hommes, fut en 1611, la seule troupe Suisse conservée pour la garde extérieure du roi, se trouvant réduite alors à 200 hommes; elle n'a, depuis ce tems, jamais varié dans ce nombre, malgré tous les changemens que le régiment des gardes Suisses éprouva depuis sa création.

Les régimens que le colonel Gallaty leva en 1606, en 1609 & en 1614, dans lesquels il avait sa compagnie colonelle, ne changerent rien au sort de son ancienne compagnie, qui conserva toujours sa justice & ses autres prérogatives; même

Compagnie générale.

en 1616, lorſque le régiment de Gallaty fut créé par Louis XIII, régiment des gardes Suiſſes, l'ancienne compagnie Gallaty fut placée après les gardes Françaiſes, & avant le régiment des gardes Suiſſes, dans lequel Gallaty avait ſa compagnie colonelle; c'eſt ſur ce pied que le colonel Gallaty conſerva cette troupe juſqu'à ſa mort, ſurvenue en 1619.

Après la mort du colonel Gallaty, cette compagnie fut adjugée par Louis XIII, & appropriée pour toujours au colonel général des Suiſſes & Griſons; pour lors, le maréchal de Baſſompierre, qui le premier tira les appointemens de cette compagnie, & la fit commander ſous lui par un lieutenant. Ses ſucceſſeurs en uſerent de même juſqu'en 1674, que le duc du Maine, encore mineur, fut revêtu de cette charge; ce qui engagea Louis XIV à créer cette année un capitaine commandant, pour commander la compagnie générale. Le duc du Maine ayant exercé en 1688, lui-même les fonctions de colonel général des Suiſſes & Griſons, abandonna le commandement & les revenus de ſa compagnie à ſon capitaine commandant; ce qui depuis lors s'eſt toujours pratiqué par les ſucceſſeurs de ce prince.

La compagnie générale a joui conſtamment,

Section IX.

depuis 1598, de plusieurs prérogatives, entr'autres celle d'avoir son état major & sa police particuliere. Cependant cette compagnie est subordonnée, de même que les autres compagnies des gardes Suisses, aux ordres qui regardent tout ce régiment. En campagne, servant à la tête du premier bataillon, elle obéit sans difficulté à l'officier qui le commande. Le capitaine commandant de cette compagnie, qui a rang de capitaine en pied aux gardes Suisses, devient à son tour par son ancienneté, lieutenant colonel ou colonel de ce régiment; mais dans ce cas-là, il est obligé de quitter le commandement de la générale, pour prendre une compagnie attachée à l'un ou à l'autre de ces grades. La générale réunit à tous ces avantages, celui d'être recrutée tour à tour par tous les régimens Suisses, y compris celui des gardes; ce qui rend cette troupe de la plus grande beauté.

La compagnie générale est composée actuellement d'un capitaine commandant, d'un premier & d'un second lieutenant, de deux sous-lieutenans, d'un enseigne & d'un adjudant. Tous ces officiers ont le même rang que ceux de ce grade dans les autres compagnies des gardes Suisses. D'un grand-juge, d'un aumônier, d'un secré-

Compagnie générale.

taire interprête, d'un médecin, d'un chirurgien major, d'un tambour major, d'un maréchal des logis, de six sergens, de deux fourriers, de douze caporaux, de douze appointés, de six tambours, de seize musiciens, de cent quarante quatre soldats factionnaires, divisés en 12 escouades, chacune de 14 hommes, y compris un caporal & un appointé, & enfin d'un prévôt. Total de cette compagnie, 212 hommes.

Cette troupe a été commandée, depuis 1674, par les capitaines commandans qui suivent.

(1.)

Jean Barthelémi Machet, de Soleure. Il entra en 1649 au régiment des gardes Suisses; lieutenant commandant de la compagnie générale en 1666, capitaine commandant de cette troupe en 1674, il commanda le second bataillon des gardes Suisses le 14 Août 1678 à la bataille de St. Dénis; il se distingua beaucoup à cette journée, & mourut en 1695.

(2.)

Urs d'Altermatt, de Soleure. Capitaine commandant de la générale en 1695, mort en 1718. (Voyez maréchaux des camps, art. 11.)

Section IX. Compagnie générale.

(3.)

Eugene Pierre de Surbek, de Soleure. Obtint le commandement de la générale en 1718, & mourut en 1741. (Voyez Brigadiers, art. 29.)

(4.)

Georges, baron de Roll, de Soleure. Capitaine commandant de la générale en 1741, mort en 1757. (Voyez Brigadiers, art. 42.)

(5.)

César Hippolite de Pestalozzi, Grison. Obtint le commandement de la générale en 1757, & en donna sa démission en 1767. (Voyez lieutenans généraux, article 35.)

(6.)

Philippe Louis, comte d'Erlach, de Fribourg. Capitaine commandant de la compagnie générale en 1767, mort en 1770. (Voyez Brigadiers, article 65.)

(7.)

Pierre, comte d'Erlach, de Fribourg, frere aîné du précédent. Capitaine commandant de la générale depuis 1770. (Voyez Maréchaux des camps, article 40.)

SECTION X.

RECHERCHES SUR LES GRENADIERS.

LA guerre de Bourgogne ayant perfectionné les connaiſſances des Suiſſes dans l'art militaire, mit les cantons, pour la premiere fois, dans le cas de choiſir parmi toute leur infanterie, une troupe d'élite, nommée *Freye-Knecht*. Ce corps plus ou moins nombreux, ſuivant la force de l'armée dont il était tiré, était choiſi, de même que ſes officiers, avec beaucoup d'attention, par les commandans de l'armée, & reſtait ainſi formé & réuni juſqu'à la fin de l'expédition, pour laquelle l'on avait pris les armes. Cette troupe, compoſée & arrangée ſelon les lumieres des commandans en chef, & ſuivant le poſte qu'ils lui deſtinaient, avait quelquefois deux ou trois rangs de piquiers, & d'autrefois pas un ſeul; mais pour l'ordinaire, les hallebardiers & arquebuſiers en compoſaient le plus grand nombre. Le corps des *Freye-Knecht*, choiſi dans l'armée Suiſſe de vingt mille hommes, la veille de la bataille de Grandſon, était de 2000 hommes; il fut de la même force à la bataille de Morat, quoique choiſi parmi 26000 hommes.

Dès les commencemens de la guerre de Suabe,

les cantons assemblés en diéte à Zurich, crurent devoir restraindre la liberté & l'indépendance, dont le corps des *Freye Knecht*, avait joui jusqu'alors dans ses opérations, en leur défendant, sous peine de la vie, d'entamer un combat avec l'ennemi, sans l'ordre exprès des chefs de l'armée. Il est vrai qu'il était indispensable de contenir, par une ordonnance aussi sévere, la valeur impétueuse de cette troupe, qui plus d'une fois avait mis les Suisses dans le cas de perdre une affaire, en tombant sur l'ennemi, avant que l'ordre de bataille du reste de l'armée fût formé; laquelle dès ce moment ne songeait qu'à dégager & soutenir les *Freye-Knecht*, en observant plus de bravoure que d'ordre.

Dans les levées accordées à Charles VIII & à Louis XII, le chef ou *Feld-Oberst* de ces troupes, souvent cottoyé par l'ennemi avant que d'avoir joint l'armée Françaife, formait un corps d'élite du dixieme de sa levée, qui lui servait d'avant-garde, & qu'il composait selon qu'il le jugeait convenable. La formation de cette troupe, nommée *Aventuriers*, par Paul Jove, Guichardin & les auteurs Français contemporains, fut imitée par Charles VIII, Louis XII & François I; ces princes ayant fait choisir sur toute l'infanterie Fran-

çaise, un corps d'élite, composé pour l'ordinaire d'arquebusiers, & cela au commencement d'une campagne. Le connétable de Bourbon introduit cette méthode dans les armées de Charles-quint.

Les dernieres années du régne d'Henri II, les levées Suisses ayant pris, de même que l'infanterie Française, une formation plus réguliere, par l'introduction des régimens, l'on substitua les enfans perdus aux aventuriers ; & chaque régiment eut dès-lors une compagnie d'enfans perdus. Les cantons n'adoptérent ce changement que sous Charles IX, & le régiment de Pfyffer, levé en 1567, par les cantons catholiques, pour le service de ce monarque, fut le premier régiment qui eut une compagnie d'enfans perdus. Le commandement de cette troupe fut dès lors regardé comme le poste d'honneur, rempli par le premier capitaine qui, pour l'ordinaire, commandait le régiment en l'absence du colonel, & lui succédait en cas de mort.

Ces compagnies resterent sur ce pied jusqu'en 1630, que les régimens d'Erlach & d'Affry commencerent à former leurs enfans perdus par détachemens, choisis, de même que leurs officiers, par les colonels, & cela parmi toutes les compagnies du régiment. Celui d'Am-Rhyn fut le der-

nier régiment Suisse qui eut une compagnie d'enfans perdus sur l'ancien pied.

Louis XIV institua les grenadiers en 1667, ayant ordonné, sur les représentations de Mr. de Martinet, de choisir dans chaque régiment, un certain nombre de soldats d'élite par compagnie, & de les former à l'exercice de la grenade, aussi bien qu'au maniement de la hache, afin d'être employés aux expéditions les plus périlleuses. Cette troupe, toute composée de soldats volontaires, & commandée par les officiers les plus distingués du régiment, devint en peu d'années un objet d'émulation pour les officiers & les soldats. Ayant la tête de toutes les attaques, & surtout des assauts, où les grenadiers étaient obligés de couper & d'abattre les palissades, il était tout naturel, que parmi une nation remplie de bravoure, telle que les Français, chacun désirât d'être admis aux grenadiers; aussi cette émulation ne s'est-elle jamais ralentie.

En 1670, sa majesté forma une compagnie de grenadiers, dans chacun des trente premiers régimens de l'infanterie Française, nommés alors régimens de campagne. Leur nom dérivant de l'exercice de la grenade, dont ils se servaient surtout dans les assauts, & la plûpart du tems avec

succès.

Recherches sur les grenadiers.

ſuccès. Les grenadiers avaient pour cet effet des fournimens & des gibernes particulieres, tant pour ſerrer les grenades & la méche, que pour y attacher la hache. Ils avaient auſſi un exercice particulier, non-ſeulement dans les troupes Françaiſes, mais auſſi dans celles des autres puiſſances de l'Europe.

Les régimens Suiſſes, levés en 1671 & les deux années ſuivantes pour le ſervice de Louis XIV, ſe conformerent à cet uſage, mais d'une maniere différente de celle qui fut établie par ce monarque dans une partie de l'infanterie Françaiſe. Ce n'était pas des compagnies de grenadiers détachées, mais un certain nombre de ſoldats choiſis & volontaires par compagnies, dreſſés, ainſi que leurs officiers & leurs bas officiers, à l'exercice de la grenade, les uns & les autres nommés par le commandant du régiment, & qui ne faiſaient le ſervice de grenadiers qu'en campagne.

Ce ne fut qu'en 1691, que le lieutenant-général Stuppa propoſa au roi, de former une compagnie de grenadiers dans chaque bataillon des régimens Suiſſes. Ce projet ayant été agréé, l'on tira de chaque compagnie, lorſque trois formaient un bataillon, 15 hommes, un ſergent, un caporal & un anſpeſſade, commandés par un capitaine

Section X.

& un lieutenant; ce qui faisait une compagnie de 60 hommes, y compris trois tambours & un fifre. Quand le bataillon se trouvait composé de quatre compagnies, l'on tirait de chacune 10 grenadiers, un sergent, un caporal & un anspessade, commandée par un capitaine & un lieutenant; ce qui formait une compagnie de 58 hommes, y compris trois tambours & un fifre. Dès-lors les compagnies de grenadiers eurent un service particulier dans les garnisons, c'est-à-dire la garde attachée à certains postes d'honneurs. Quant aux officiers de grenadiers, ils n'avaient point de brevets particuliers, mais simplement une attache de leur colonel.

Lorsqu'en 1749, l'esponton devint l'arme générale de tous les officiers d'infanterie au service de France, ceux des grenadiers conserverent le fusil à bayonnette avec la giberne. Quelques années après, plusieurs régimens Français & Suisses, introduisirent le bonnet d'ours noir en place des chapeaux, dans leurs compagnies de grenadiers; ce qui fut suivi peu-à-peu par toute l'infanterie Française & Suisse. Quant aux régimens Allemands, ils avaient introduit dès 1744, les bonnets à plaques de laiton parmi leurs grenadiers, tels qu'ils étaient en usage parmi l'infanterie Prussienne.

Recherches sur les grenadiers.

Louis XV ordonna le 10 Mars 1758, de former dans chaque bataillon d'infanterie Française & étrangere, une compagnie de chasseurs de même force & composition que celle des grenadiers, composée d'officiers & de soldats volontaires & d'élite, armée comme les grenadiers, ayant la même paye, & faisant à peu près le même service. Ces compagnies de chasseurs, dont les officiers étaient à la nomination du colonel, ne subsisterent que jusqu'à la paix de 1763. Dans la formation introduite en 1763 & en 1764, dans tous les régimens Suisses, les compagnies de grenadiers furent entierement détachées de celles des fusiliers; leurs officiers ayant leurs commissions & brevets particuliers, ayant de même que les bas-officiers, des appointemens plus considérables que ceux des fusiliers. Les compagnies de grenadiers dans toute l'infanterie Française & étrangere, dont il y en a une dans chaque bataillon, ont pris le bonnet d'ours noir, avec différence dans les divers grades; ne sont plus exercées depuis 1749, ni employées au maniement de la grenade ou de la hache; mais en échange, l'on y a créé plusieurs charpentiers par compagnie; & enfin sont recrutées, tour-à-tour, par les compagnies de fusiliers de leur bataillon. Dans tous les

régimens Suiſſes, y compris celui des gardes, le roi s'eſt réſervé la nomination des capitaines de grenadiers, ſans s'attacher à leur ancienneté de ſervices, comme lieutenans. Dans les gardes-Suiſſes, un capitaine de grenadiers paye 150 livres tournois, en tems de guerre, comme en tems de paix, aux capitaines de fuſiliers, pour chaque homme qu'il tire de leur compagnie : dans les autres régimens Suiſſes, cette taxe eſt, de 100 livres en tems de paix, & de 120 livres en tems de guerre. Dans les uns & les autres régimens, le capitaine de grenadiers eſt au ſurplus tenu, de rembourſer à celui des fuſiliers, ce que le ſoldat tiré peut lui devoir. Dans les gardes-Suiſſes, les lieutenans & ſous-lieutenans de grenadiers, ſont à la nomination du colonel général, & dans les autres régimens Suiſſes, à la nomination du colonel.

A l'égard du régiment des gardes-Suiſſes, le lieutenant général Stuppa, colonel de ce corps, y introduiſit en 1696, une compagnie de grenadiers, compoſée de douze ſoldats d'élite par compagnie, avec un ſergent, un caporal & un anſpeſſade. Ce qui formait une troupe de 188 hommes, y compris ſix tambours & deux fifres; commandée, lorſqu'elle ſe trouvait réunie, par le plus

Recherches sur les grenadiers.

ancien capitaine du régiment, comme un détachement d'honneur; & sous lui par deux premiers lieutenans, & deux sous-lieutenans, qui n'avaient point de brevet particulier; mais simplement une attache du colonel des gardes-Suisses. Lorsque la compagnie de grenadiers se trouvait partagée en deux troupes, servant chacune séparément; ce qui est arrivé dans les campagnes de Flandres, depuis 1701 jusqu'en 1712; & ne se réunissant qu'un jour de bataille ou d'assaut, les premiers lieutenants faisaient les fonctions de capitaines de grenadiers, & les deux sous-lieutenans, celles de lieutenans de grenadiers; ces quatre officiers ayant pour lors des brevets du colonel général, & ces demi compagnies formant alors une troupe de 96 hommes, y compris six sergens, six caporaux, six anspessades, trois tambours & un fifre, commandée par un capitaine & un lieutenant.

Et quoique depuis 1700 jusqu'en 1762, les grenadiers des gardes-Suisses firent la plupart du tems le service de campagne, en deux compagnies détachées, sur le pied que nous venons de citer; néanmoins la charge de capitaine en chef des grenadiers de ce régiment, fut conservée sans interruption dans ce corps, depuis 1696 jusqu'en

1762; dont le premier fut, Beat Henri Joseph, baron de Zurlauben, de Zug, qui posséda cette charge, depuis son institution jusqu'à sa mort en 1706, causée par des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Ramillies, en combattant à la tête de cette troupe. (Voyez brigadiers, article, 12.) Le dernier capitaine de grenadiers, fut, Abraham d'Erlach, baron de Riggisberg, de Berne, qui obtint cette place en 1756, & la garda jusqu'en 1762. (Voyez lieutenans-généraux, article 37.)

Le régiment des gardes Suisses ayant reçu en 1763, sa formation actuelle, a depuis cette époque, quatre compagnies détachées de grenadiers, sur le même pied que celles des autres régimens Suisses; & dont nous avons traité la composition, l'uniforme & l'armement, dans la deuxieme & la troisieme section de ce chapitre.

SECTION XI.

CAPITAINES AUX GARDES SUISSES.

1°. LOUIS Auguste Augustin, comte d'Affry, de Fribourg. Lieutenant-général, commandeur de l'ordre du St. Esprit, & colonel du régiment des gardes-Suisses. (Voyez lieutenans-généraux, article 26.)

Sect. XI. Capitaines aux gardes Suisses.

2°. Pierre Victor Joseph, baron de Bésenval & de Brunnstatt, de Soleure. Lieutenant général, grand-croix de l'ordre de S. Louis, & lieutenant colonel du régiment des gardes Suisses. (Voyez lieutenans généraux, art. 32.)

3°. Pierre, comte d'Erlach, de Fribourg. Maréchal des camps & capitaine commandant de la compagnie générale. (Voyez maréchaux des camps, art. 40.)

4°. Frédéric Rocc, marquis de Maillardor, de Fribourg, lieutenant général & capitaine de fusiliers. (Voyez lieutenans généraux, art. 40.)

5°. Louis Auguste, comte d'Affry, fils du colonel des gardes Suisses, de Fribourg. Maréchal des camps & capitaine de fusiliers. (Voyez maréchaux des camps, art. 56.)

6°. Charles Joseph Antoine de Bachmann, du canton de Glaris catholique. Maréchal des camps, commandeur de l'ordre de S. Louis, & major des gardes Suisses. (Voyez maréchaux des camps, art. 43.)

7°. Pierre Jacques de la Thanne, de Fribourg. Maréchal des camps & capitaine de grenadiers. (Voyez maréchaux des camps, art. 54.)

8°. Simon Nicolas Constantin de Castellas, de Fribourg. Maréchal des camps & capitaine de

grenadiers. (Voyez Maréchaux des camps, article 55.)

9°. Rodolphe de Diesbach, de Berne. Maréchal des camps, commandeur de l'ordre du mérite, & capitaine de fusiliers. (Voyez Maréchaux des camps, art. 57.)

10°. Louis Joseph d'Hertenstein, de Lucerne. Brigadier & capitaine de fusiliers. (Voyez Brigadiers, art. 74.)

11°. Joseph François, baron de Réding de Bibberregg, de Schweiz. Enseigne aux gardes Suisses, le 10 Janvier 1760; second sous-lieutenant, le 8 Avril de la même année; premier sous-lieutenant, en 1763; second lieutenant en 1765; premier lieutenant, le 4 Octobre 1775, obtint le 17 Décembre de cette année, une compagnie de grenadiers; & le 30 Juin 1783, la compagnie de fusiliers de Schönau.

12°. François Joseph, baron de Roll & d'Emmenholz, de Soleure, Brigadier & capitaine de fusiliers. (Voyez Brigadiers, art. 79.)

13°. Charles Xavier Durler, de Lucerne. Est entré, en 1764, aux gardes Suisses, en qualité de sous-lieutenant; devint, en 1769, sous-aide-major; obtint, en 1776, la commission de lieutenant colonel, & la compagnie de fusiliers de Zurlauben, le premier Mars 1780.

Capitaines aux gardes Suisses.

14°. Béat Louis de Praromann, issu d'une famille de la plus ancienne noblesse de Fribourg. Il servit depuis 1767, dans les gardes Suisses. Second lieutenant en 1769, premier lieutenant en 1779, obtint la commission de colonel en 1780, & la place de capitaine commandant de la compagnie colonelle, du 24 Décembre 1782.

15°. Charles Etienne de Loys, issu d'une ancienne famille noble du pays de Vaud, canton de Berne. Second sous-lieutenant aux gardes Suisses, le 2 Avril 1764; premier sous-lieutenant en 1766; second lieutenant en 1772, obtint, le 24 Novembre 1782, la compagnie de fusiliers d'Ernest.

16°. François Victor Joseph Augustin, baron de Roll & d'Emmenholz, de Soleure. Second sous-lieutenant aux gardes Suisses, en 1769; premier sous-lieutenant en 1776; sous-aide-major en 1778. Capitaine commandant de la compagnie lieutenante-colonelle, du 30 Mars 1783, obtint une compagnie de grenadiers, le 10 Mai 1786.

17°. Fréderic, comte de Diesbach de Torny, de Fribourg. Brigadier & capitaine de grenadiers. (Voyez Brigadiers, article 77.)

18°. Urs François Joseph de Vigier de Steinbruk, de Soleure, entra, en 1779, au régiment

des gardes Suisses, comme second sous-lieutenant; devint, en 1784, premier sous-lieutenant; obtint le 10 Mai 1786, la commission de capitaine dans ce régiment, & le commandement de la compagnie lieutenante-colonelle.

SECTION XII.

SERVICE DES GARDES SUISSES.

Le régiment des gardes Suisses est reparti de la maniere suivante, quant aux logemens.

Le premier bataillon, composé de la compagnie générale, de la colonelle, de la lieutenante-colonelle & d'une compagnie de grenadiers, est logé dans Paris. La générale a, pour logement contribuable, le quartier de S. Roch; la colonelle, le quartier de Montmartre; la lieutenante-colonelle est casernée avec la compagnie des grenadiers, à Chaillot, fauxbourg de Paris; & sont commandées l'une & l'autre par le capitaine des grenadiers, & à son défaut, par le plus ancien lieutenant de ces deux troupes. L'aide-major, le sous-aide-major & l'adjudant attaché à ce bataillon, & deux officiers par compagnie, sont tenus de loger·

Service des gardes Suisses.

les premiers aux casernes, les autres, au quartier de leur compagnie respective.

Le second bataillon est caserné à Ruel, & le troisieme & quatrieme bataillon sont casernés à Courbevoix. Chacun de ces bataillons est commandé par un capitaine, lorsqu'il y en a qui veulent loger aux casernes, ou à son défaut, par le plus ancien premier lieutenant. Les aides-majors, sous-aides-majors, sous-lieutenans, enseignes & adjudans sont tenus de loger dans les casernes de leur bataillon respectif.

Les gardes durent une semaine, & se relevent d'un dimanche à l'autre. Deux compagnies de fusiliers montent toujours la garde ensemble; & les quatre compagnies de grenadiers montent aussi la garde ensemble. Ceci s'entend des gardes montées à Versailles. Car, lorsque la cour est à Compiégne ou à Fontainebleau, il n'y a qu'une compagnie de fusiliers, ou deux de grenadiers ensemble, qui montent la garde tour à tour. Le capitaine commandant la garde Suisse (& le roi veut qu'il y en ait toujours un au moins) prend le soir le mot de sa majesté, le rend à l'aide-major, & celui-ci, au premier sergent de chaque compagnie, pour les rondes de nuit. Le régiment des gardes Suisses fait dans tous les tems,

Section XII. Service des gardes Suisses.

depuis son institution, ce service de moitié avec le régiment des gardes Françaises.

La garde ne prend les armes que pour le roi & la reine, en battant aux champs, & ayant les capitaines à sa tête, quoiqu'ils soient officiers généraux. Lorsque la garde se trouve sous les armes pour leurs majestés, elle rend à monsieur & à madame, de même qu'à monsieur & à madame la comtesse d'Artois, les honneurs en appellant.

Les revues du roi, les exercices généraux & les grandes manœuvres, se font & s'exécutent dans la plaine des Sablons. Aux revues, les capitaines sont à pied, & à la tête de leur compagnie, armés d'un esponton, dont ils saluent leurs majestés. Aux exercices & manœuvres ordinaires, ils sont spectateurs à cheval & derriere le centre de leurs compagnies; étant censés dans cette occasion, de faire le service de colonels d'infanterie.

Nous avons traité, dans la premiere section de ce chapitre, du service de campagne des gardes Suisses, & des prérogatives dont ce régiment jouit à l'armée & dans les garnisons.





CHAPITRE VII.

Régimens Suiſſes & Griſons ; leur compoſition, leurs uniformes & leurs armemens ; la ſuite de leurs colonels, de leurs lieutenans colonels & majors. Avec le tableau des troupes Suiſſes.

SECTION I.

Composition des régimens Suisses.

On a vu dans le volume précédent, l'époque de la création de tous les régimens Suiſſes & Griſons, qui exiſtent actuellement en France, les variations qu'ils ont éprouvé, & les ſervices qu'ils ont rendu en diverſes occaſions, autant du moins, que le plan de cet ouvrage pouvait permettre à l'auteur de s'étendre ſur ce dernier article. Par la formation (que M. le duc de Choiſeuil introduiſit par ordre de Louis XV, & avec l'agrément des cantons, en 1763 & en 1764, dans les régimens Suiſſes, en qualité de colonel général des Suiſſes & Griſons, & de ſecrétaire d'état au département de la guerre ; & par les

Section I.

changemens que sa majesté crut convenable au bien de son service, de faire à cette formation, dans toute son infanterie, par une ordonnance du 19 Juin 1771, & qui, avec l'agrément des cantons, fut exécutée dans les régimens Suisses, par une ordonnance du 16 Février 1772;) ces corps sont composés de la maniere suivante.

Chaque régiment est divisé en deux bataillons, dont chacun desquels est composé, de huit compagnies de fusiliers & d'une compagnie de grenadiers. La compagnie de fusiliers; réduite avec sa *prima plana*, par la formation de 1763, à 66 hommes; essuya par l'ordonnance du 16 Février 1772, une nouvelle réduction, d'un sergent, de deux caporaux, de deux appointés & de quatre fusiliers; en laissant néanmoins jouir les capitaines, du bénéfice de 4 livres par homme, sur ces neuf places supprimées pour un tems. De façon que depuis lors la compagnie de fusiliers monte avec sa *prima plana* à 57 hommes, de même que celle des grenadiers. Ainsi tout le régiment, y compris l'état major, monte à 1060 hommes.

La compagnie de fusiliers (commandée par un capitaine, & sous lui par un lieutenant & un sous-lieutenant) est composée en outre, de trois sergens & d'un fourrier, ayant rang & faisant le ser-

Composition des régimens Suisses.

vice de bas-officiers, de six caporaux, de six appointés, d'un tambour, d'un fifre & de 36 fusiliers factionnaires, divisés en six escouades de huit hommes chacune, y compris un caporal & un appointé.

A l'égard des places de tambours, l'on a fait l'arrangement suivant; quatre compagnies de fusiliers par bataillon ont chacune deux tambours, & les quatre autres compagnies ont chacune un tambour & un fifre ou clarinette.

La compagnie de grenadiers, (recrutée & tirée à tour de rôle des huit compagnies de fusiliers, du même bataillon, aux conditions expliquées dans la dixieme section du chapitre précédent) est commandée par un capitaine, & sous lui par un lieutenant & un sous-lieutenant; elle est composée en outre, de deux sergens, d'un fourrier, de quatre caporaux, de quatre appointés, d'un tambour & de 40 grenadiers; distribués en quatre escouades, de douze hommes chacune, y compris un caporal & un appointé.

L'état major de chaque régiment est composé, d'un colonel, ayant sa compagnie, & lorsqu'il est officier général, d'un capitaine commandant; d'un lieutenant colonel, ayant une compagnie sans capitaine commandant; d'un major, troisieme offi-

Section I.

cier du régiment, sans compagnie, mais en échange avec des appointemens considérables; d'un aide-major par bataillon, qui en conservant son rang de lieutenant, avec l'espoir d'obtenir la commission de capitaine, au bout de quelques années, & lequel obtient une compagnie selon son ancienneté de lieutenant; d'un sous-aide-major par bataillon, qui en conservant son rang de sous-lieutenant, devient lieutenant à son tour d'ancienneté; d'un trésorier, chargé de l'administration des deniers du régiment, choisi par les capitaines, soit dans leur corps, soit dans celui des lieutenans, agréé par le colonel & bréveté par le colonel général; d'un quartier-maître, choisi par le colonel parmi les fourriers, ayant inspection & commandement sur eux, avec rang de sous-lieutenans; de deux porte-drapeaux par bataillon, avec rang de derniers sous-lieutenans, tirés par le colonel du corps des sergens, qui ont servi au moins six ans en cette qualité; d'un aumônier & d'un ministre, à la réserve des régimens de Zurich & de Berne, où il n'y a point d'aumônier, & du régiment Vallaisan où il n'y a point de ministre; d'un chirurgien major, ayant sous lui deux garçons chirurgiens par bataillon; d'un tambour major; d'un grand prévôt avec rang de

bas-

Compofition des régimens Suiffes.

bas-officiers, ayant fous lui deux prévôts par bataillon ; & d'un caporal à la tête de huit charpentiers.

Dans tous les régimens Suiffes, fa majefté a la nomination des colonels, lieutenans colonels, majors & capitaines, avec certaines réferves néanmoins dans les régimens de Zurich, de Berne & du Vallais.

Sa majefté promet de ne nommer aux compagnies avouées par certains cantons, que des lieutenans de ces mêmes cantons. Les places de capitaines des autres compagnies, feront remplies, autant qu'il eft poffible, par les plus anciens lieutenans du dit régiment. Les colonels continuant de propofer deux lieutenans pour une compagnie vacante au colonel général, qui en fera fon rapport à fa majefté ; laquelle fe réferve de donner les compagnies de grenadiers vacantes, aux officiers qui feront jugés les plus capables de remplir cette place.

Les aides-majors, tirés du corps des lieutenans, les fous-aide majors, tirés du corps des fous-lieutenans, font à la nomination du colonel, & propofés par lui au colonel général, qui leur fait expédier leurs brevets, de même qu'à tous les officiers fubalternes.

Lorfqu'une place de fous-lieutenant vient à

vaquer, le capitaine de cette compagnie, auquel la nomination de cette place appartient, propose au colonel un ſujet propre à la remplir, & le colonel ayant agréé ſa nomination, la fait parvenir au colonel général. Bien entendu, que le ſujet propoſé ſoit né ou naturaliſé Suiſſe; & dans les compagnies avouées par quelque canton, le candidat propoſé doit être originaire du dit canton.

Les lieutenans & ſous-lieutenans avancent dans chaque régiment par colonne, de façon que le plus ancien ſous-lieutenant obtient la premiere lieutenance vacante, & le plus ancien lieutenant la premiere compagnie vacante, à moins que cette compagnie ne ſoit attachée à un canton, & que le prétendant ſoit né dans un autre canton.

Quant aux lieutenans & ſous-lieutenans des grenadiers, ils ſeront choiſis entre les officiers ſubalternes des fuſiliers, ſans aucun égard à l'ancienneté, par le colonel, qui doit propoſer au colonel général, l'officier ſubalterne qu'il jugera le plus capable de remplir cet emploi.

Les capitaines doivent avoir dans leurs compagnies les deux tiers de Suiſſes, & dans l'autre tiers des étrangers permis aux dits capitaines par ſa majeſté; elle n'entend pas qu'il s'y trouve de

Composition des régimens Suisses.

ses sujets Alsaciens ou Lorrains Allemands, comme cela était toléré auparavant; mais que ce tiers soit composé d'Allemands, de Polonais & de Hongrais.

La même ordonnance abolit toutes les payes mortes, qui étaient ci-devant tolérées, quoique par abus, comme celles des trabans, des secrétaires & des vivandiers.

Enfin, sa majesté déclare, par l'article V de cette ordonnance, & par l'article IV de la capitulation renouvellée des régimens d'Ernest & de Steiner, qu'à l'égard de l'augmentation qu'elle s'est réservée de faire en tems de guerre dans ses régimens Suisses & Grisons, elle ne portera les compagnies de fusiliers, jamais au delà de 103 hommes, y compris leur *prima plana.* Ce qui ferait à peu près une levée de 6000 hommes, indépendante à la vérité de celle du corps auxiliaire, aussi de 6000 hommes, qui a été stipulée dans l'article V de l'alliance conclue en 1777, entre sa majesté régnante & le corps Helvétique.



SECTION II.

ARTICLES UNIFORMES.

Les habits uniformes de tous les régimens Suiſſes ſont rouges; leur longueur eſt à trois pouces de terre, l'homme agenouillé; ceux des officiers ſont d'écarlate, ceux des ſergens & fourriers ſont demi écarlate, & ceux du reſte de la troupe ſont d'un drap rouge de garence. La doublure de l'habit eſt blanche, de même que la veſte & la culotte. Les boutons ſont blancs, ceux des officiers & des bas-officiers ſont en argent, & ceux du reſte de la troupe en étain argenté.

Les collets ſont rouges. Les guêtres ſe portent blanches du 1 Mai au 1 Septembre, & noires les ſept autres mois de l'année. Il eſt permis aux officiers & bas-officiers d'avoir des fracs rouges à mettre par deſſus l'habit; ceux des premiers ſont d'écarlate & ceux des autres ſont demi écarlate.

Les chapeaux ſont bordés de blanc, ceux des officiers en argent, avec un cordon & trois houpes bleu & or; ceux des bas-officiers en argent, avec un cordon & des houpes en argent, mêlées de la couleur des revers; ceux du reſte de la troupe en laine blanche, avec un cordon & houpes de laine blanche, mêlée de la couleur

Articles uniformes.

des revers. Les officiers peuvent au ſurplus porter des chapeaux unis, avec des gances d'argent, le grand bouton uniforme de leur habit ſurmonté d'une cocarde de toile blanche, avec les mêmes cordons & houpes que ceux des chapeaux bordés. Les officiers de l'état major & des compagnies de fuſiliers, de même que tout le reſte du corps des fuſiliers, ont les cheveux attachés en cadogan; & tout le corps des grenadiers les porte retrouſſés en treſſe, ayant au ſurplus des bonnets d'ours noir, bordés au bas d'une plaque blanche, & garnis en drap bleu, avec des cordons & des houpes en argent plus ou moins riches, ſuivant les grades. Les cordons & les houpes ſont moitié argent & moitié laine pour les bas-officiers, & en laine blanche pour le reſte de la troupe.

Les charpentiers ont l'uniforme & l'armement des grenadiers, portent le fuſil en bandouliere, une grande hache ſur l'épaule, & un tablier de cuir blanc.

Tous les officiers portent des épaulettes en argent; le colonel en a deux à nœud de cordelieres, le lieutenant colonel en a une de même façon, le major en porte deux à grains d'épinard, les capitaines en ont une ſeule, comme celles du major, les lieutenans en portent une

Ee 3

lozangée avec la couleur des revers, & les sous-lieutenans portent une épaulette de la couleur des revers, lozangée en argent. Tous les officiers qui n'ont qu'une épaulette, la portent sur l'épaule gauche.

Les sergens & fourriers ont, le collet, revers & paremens garnis d'un bordé d'argent. Les caporaux ont, quatre agrémens de laine blanche au-dessus du coude, & les appointés en ont deux.

La buffèterie est blanche, & les gibernes de cuir noir verni, celle des bas-officiers un peu plus petite, celle des officiers plus petite encore, celle des grenadiers a une grenade en jaune, avec la même distinction de la grandeur, pour les officiers & les bas-officiers.

Les officiers portent le hausse-col d'argent, avec une cartouche bleu & or, aux armes de France, l'épée à garde Suédoise d'argent, & la poignée à chaînons de même métal, ceinte par-dessous la veste & fermée par une plaque d'argent, avec une cartouche de même que celle du hausse-col. La dragonne est bleu de roi & or, pour tous les officiers; ceux des grenadiers portent un sabre à branches & coquille d'argent, & à poignée à chaînons.

Tous les officiers & bas-officiers portent un

Articles uniformes.

fusil à bayonnette avec la giberne ; ces derniers portent tous le sabre. Les grenadiers sont armés d'un fusil à bayonnette & d'un sabre ; les fusiliers n'ont que le fusil à bayonnette, sans sabre.

Les drapeaux sont aux couleurs du colonel, les quatre quartiers séparés par une croix blanche ; à la réserve de celui de la compagnie colonelle, qui est blanc semé de fleurs de lis en or, avec une cartouche aux armes de France & de Navarre. Les tambours, fifres & musiciens sont à la livrée du colonel, & sont armés d'un sabre plus petit que celui des grenadiers.

Les chirurgiens ont habit gris, collet en retroussis, veste & culotte d'écarlate, boutons de cuivre doré & mastiqués sur bois, chapeau bordé en or ; d'un galon festonné pour le chirurgien major, lequel a l'habit & veste garnis d'un bordé en or. Les aumôniers ont un habit bleu de roi, doublé de même, collet de velours cramoisi, boutons jaunes, & chapeau bordé en or.



SECTION III.

RÉGIMENT BERNOIS D'ERNEST.

Ce régiment fut levé en 1671, par le canton de Berne, à la suite d'une capitulation, arrêtée le 14 Août de cette année, entre cette république & le brigadier Stuppa, muni des pleins pouvoirs de Louis XIV. Toujours rempli d'aigreur contre Berne, & cherchant à tout propos à jeter du blâme sur la conduite de cette république, Mr. le baron de Zurlauben rapporte (dans son histoire militaire des Suisses, tome VII, page 135 à 137.) au sujet de cette capitulation très-hazardée, une anecdote, laquelle nous le défions de constater par aucune preuve, & par laquelle cet auteur accuse le chancelier de Berne (magistrat très-respectable) d'un acte de faux, & la régence de Berne, de même que ses commissaires, de procédés très-blâmables. Cette capitulation fut renouvellée à Soleure, le 11 Avril 1751, & le 8 Mai 1764, entre les ambassadeurs ordinaires de Sa Majesté Très-Chrétienne, en Suisse; Mr. le marquis de Paulmi, & Mr. le chevalier de Beauteville; & les députés de Berne. La derniere capitulation confirme à ce régiment Bernois, (le premier de la nation Suisse, après celui des gar-

des) les prérogatives ſuivantes, auxquelles le miniſtere de France avait précédemment donné diverſes atteintes.

Ce régiment eſt uniquement attaché au canton de Berne, dont il tire ſes recrues; les deux tiers de ſes compagnies de fuſiliers, au nombre de douze, ne peuvent être commandées ni poſſédées que par des bourgeois de Berne, capables de parvenir aux charges du gouvernement de ce canton; l'autre tiers, ou les ſix compagnies reſtantes de fuſiliers, roulent entre les bourgeois de Berne, & les ſujets de cette république, ſuivant leur ancienneté de lieutenans. A l'égard des deux compagnies de grenadiers de ce régiment, le roi s'eſt réſervé la nomination des capitaines, en les choiſiſſant néanmoins parmi le corps des lieutenans. Bien entendu qu'un capitaine de grenadiers, ainſi nommé hors de ſon rang d'ancienneté, ne pourra concourir aux compagnies de fuſiliers, que lorſque ſon ancienneté de lieutenant lui donnera le droit de la demander. Il en eſt de même des commiſſions de capitaines, que ſa majeſté pourra accorder aux lieutenans hors de leur rang, ſoit comme capitaines commandans de la compagnie colonelle, ſoit comme aide-majors, qui ne leur donneront aucun droit de

Section III.

prétendre à une compagnie vacante, à moins qu'ils ne ſoyent les plus anciens lieutenans; mais ils prendront en échange leur ancienneté de capitaines, dès qu'ils auront obtenu une compagnie, de la dâte des ſusdites commiſſions.

Le colonel eſt à la nomination du roi, & ſera choiſi parmi le major & les capitaines de ce régiment, jouiſſant de la bourgeoiſie patricienne de Berne, ou capable de parvenir à la régence de ce canton. La place de lieutenant colonel ſera donnée par ſa majeſté, au plus ancien capitaine du régiment, ſoit bourgeois de Berne, ſoit ſujet de cette république. Si le lieutenant colonel eſt dans le premier cas, ſa majeſté le prendra en conſidération, lorſque le régiment viendra à vaquer. La place de major, qui ſera le troiſieme officier du régiment, ne ſera remplie, au choix du roi, que par un capitaine en pied, ou par commiſſion du régiment, bourgeois patricien de Berne. Le dit major ſera obligé de quitter ſa compagnie, s'il en a une, en obtenant la majorité, & ne pourra devenir lieutenant colonel, que ſuivant ſon ancienneté de capitaine.

L'uniforme diſtinctif de ce régiment eſt, collet en retrouſſis, revers & paremens de velours noir pour l'officier, & de drap noir pour le reſte de

Régiment Bernois d'Ernest.

la troupe ; le tout bordé d'un passepoil blanc; chaque revers garni de sept petits boutons à distance égale, & trois gros au-dessous. Poches en long, garnies de trois gros boutons, petits paremens fermés par trois petits boutons, qui sont plats & unis.

Colonels.

1°. Jean Jacques d'Erlach, de Berne, jusqu'à ce qu'il eût embrassé la religion catholique, en 1682, qu'en perdant la grande bourgeoisie de Berne, il acquit en échange celle de Fribourg, dont sa descendance jouit encore actuellement. Premier colonel de ce régiment, en 1671, & le conserva jusqu'à sa mort, en 1694, malgré son changement de religion. (Voyez lieutenans-généraux, article 3.)

2°. Albert Manuel, issu d'une famille noble du Poitou, très-ancienne & très-illustrée, qui se transplanta en 1410 à Geneve, & de là en 1443 à Berne. Albert nâquit en 1640, entra en 1661 au régiment des gardes-Suisses, comme enseigne, servit dans ce corps jusqu'en 1671, qu'il obtint la majorité du régiment d'Erlach. Il se distingua en cette qualité, pendant la campagne de 1673 au siége de Maestrich, le 11 Août 1674 à la bataille de Sénef, le 4 Juillet 1677 à la bataille d'Ep-

Section III.

pouille, & la campagne suivante au siége de Puicerda; à la fin de laquelle, il obtint la compagnie entiere du brigadier de Muralt. Lieutenant colonel de ce régiment en 1690, le commanda en chef, avec une distinction infinie, les trois campagnes suivantes en Catalogne; devint colonel de ce régiment en 1694, se couvrit la même année de gloire, par sa valeureuse défense de Catell-Folit, citée avec éloge dans le volume précédent; & mourut le 4 Janvier 1701.

3°. Charles de Chandieu Villars, de Lausanne, canton de Berne, pour lors capitaine au régiment des gardes Suisses, & brigadier des armées du roi; obtint le 18 Janvier 1701, le régiment de Manuel, malgré la capitulation de ce corps, & au préjudice de son lieutenant colonel effectif, Jean Rodolphe May, officier d'un mérite très-distingué, & cité avec éloge dans le treizieme article des brigadiers, où l'on a vu le dédommagement qu'il obtint de Louis XIV, au sujet de ce passe-droit. Cette infraction manifeste à la capitulation de ce régiment, provint de divers griefs que ce monarque croyait avoir contre le canton de Berne, lequel venant de s'allier avec les puissances maritimes, & ne voulant pas se plier à toutes les demandes & toutes les prétentions du marquis

Régiment Bernois d'Erneſt.

de Puiſieux, avait le plus contribué, en 1698, aux recherches de la diéte de Baden, contre les colonels propriétaires des régimens Suiſſes, deſquelles nous avons rendu compte en ſon tems, dans le volume précédent. La régence de Berne refuſa des recrues à la compagnie colonelle de Chandieu Villars, pendant tout le cours de la ſanglante guerre, dite de la ſucceſſion d'Eſpagne, & juſqu'à la mort de Louis XIV. Le lieutenant général de Villars-Chandieu, ſécondé par le duc régent, obtint en 1715, après des ſollicitations réitérées, de la régence de Berne, qu'elle avouât derechef ſon régiment, & rendit les recrues à ſa compagnie. Il mourut le 10 Avril 1728. (Voyez lieutenans généraux, art. 14.)

4°. Béat Louis May, de Berne, & lieutenant colonel effectif du régiment de Villars Chandieu, en devint colonel propriétaire, le 9 Mai 1728, & mourut le premier Juin 1739. (Voy. brigadiers art. 25.)

5°. George Manlich, ſeigneur de Bettens, de Berne; pour lors colonel propriétaire d'un autre régiment Suiſſe de ſon nom, le devint de celui de May, le 16 Août 1739, en réſignant le même jour le ſien. Mort en Juin 1751. (Voyez lieutenans généraux, art. 19.)

Section III.

6°. Samuel de Jenner, de Berne, & pour lors commandant de bataillon, avec commiſſion de lieutenant colonel du régiment de Bettens, en devint colonel propriétaire, le 23 Juillet 1751, & le réſigna le 15 Janvier 1762. (Voyez maréchaux des camps, art. 29.)

7°. Abraham d'Erlach, baron de Riggisberg, de Berne, & pour lors maréchal des camps & capitaine de grenadiers du régiment des gardes Suiſſes, obtint le régiment de Jenner, le 16 Janvier 1762, & mourut le 17 Octobre 1782. (Voyez lieutenans généraux, art. 37.)

8°. Béat Rodolphe d'Erneſt, natif de Berne, & pour lors lieutenant colonel effectif du régiment d'Erlach, avec commiſſion de colonel, en devint colonel propriétaire, le 24 Novembre 1782. (Voyez brigadiers, art. 80.)

Lieutenant colonel. Louis Rodolphe d'Olivier, du pays de Vaud, canton de Berne; entra le premier Mars 1758, dans le régiment d'Eptinguen, lors de ſa création, comme capitaine lieutenant: obtint la commiſſion de capitaine, le 2 Juillet 1758; fit cette campagne & les trois ſuivantes, en Allemagne, avec ce régiment, & s'y diſtingua dans diverſes affaires. Il paſſa en 1764, au régiment d'Erlach, lors de ſa nouvelle

Régiment Bernois d'Erneſt.

formation, comme capitaine de grenadiers. Il obtint la commiſſion de major, le 22 Septembre 1776, & celle de lieutenant colonel, le 2 Mai 1779. Lieutenant colonel effectif du régiment d'Erneſt, du 24 Novembre 1782.

Major. Nicolas de Watteville, de Berne, & iſſu d'une famille de la plus ancienne nobleſſe de cette ville, ſervit d'abord, en 1748, les états généraux des Provinces-Unies, comme ſous-lieutenant au régiment de Graffenriedt; il fut réformé avec ce régiment, en 1750. Entra le 5 Juillet 1754, au ſervice de France, & au régiment des gardes Suiſſes, comme ſecond ſous-lieutenant. Il fit les campagnes d'Allemagne, de 1758 & de 1759, à l'armée du bas-Rhin, en qualité d'aide-de-camp de M. le baron de Beſenvald; paſſa, le 13 Avril 1760, au régiment de Jenner, comme capitaine, & y fit en cette qualité, la campagne de 1760, & celle de 1761. Il obtint la commiſſion de major en 1778, & la croix du mérite en 1779. Major effectif du régiment d'Erlach, du 3 Juin 1781. Officier d'un mérite très-diſtingué, & qui déploye dans ce poſte la plus grande capacité.

SECTION IV.

RÉGIMENT DE SALIS-SAMADE.

Ce régiment fut levé en Février 1672, par le brigadier Stuppa, muni des pleins-pouvoirs de Louis XIV, au moyen d'une capitulation avec divers cantons.

L'uniforme diſtinctif de ce régiment, eſt collet en retrouſſis, revers & paremens jaune citron, ſept petits boutons ſur les revers, à diſtances égales, & trois gros au-deſſous ; petits paremens fermés, avec trois petits boutons; poches en travers avec trois gros boutons qui ſont plats & unis.

Colonels.

1°. Pierre Stuppa, du comté de Chiavenna, premier colonel propriétaire de ce régiment ; & quoiqu'il eût obtenu celui des gardes Suiſſes, en 1685, il eut néanmoins aſſez de faveur, pour conſerver ces deux régimens juſqu'à ſa mort, arrivée le 6 Janvier 1701. (Voyez lieutenans généraux, art. 4.)

2°. Joſt Brendlé, d'Oberwyl, bailliage médiat de l'Argäw, pour lors lieutenant colonel effectif du régiment de Stuppa, avec commiſſion de colonel; obtint ce régiment, le 17 Janvier 1701, & mourut le 3 Avril 1738. (Voyez lieutenans généraux, art. 11.)

3°.

Section IV. Régiment de Salis-Samade.

3°. Jean Balthasar de Fégelin, seigneur de Séedorf, de Fribourg; & pour lors major du régiment des gardes Suisses; obtint celui de Brendlé, le 13 Avril 1738, & mourut le 25 Décembre 1751. (Voyez lieutenans généraux, art. 24.)

4°. François Philippe de Boccard, de Fribourg; & pour lors major du régiment des gardes Suisses; obtint le régiment de Séedorf, le 12 Mars 1752, & mourut le 10 Février 1782. (Voyez lieutenans généraux, art. 30.)

5°. Vincent Guido, baron de Salis de Samade, Grison; & pour lors maréchal des camps & lieutenant colonel retiré du régiment de Diesbach; il obtint, le 15 Mars 1782, le régiment de Boccard. (Voyez maréchaux des camps, art. 41.)

Lieutenant colonel. François Nicolas, chevalier de Bachmann; frere cadet du maréchal des camps de ce nom, major du régiment des gardes Suisses; enseigne au régiment de Castellas, dans la compagnie de son frere aîné, en Avril 1758; capitaine commandant de sa propre compagnie dans le même régiment en Avril de 1759, & dont il avait obtenu la propriété à la mort de son pere en Octobre. M. le chevalier de Bachmann fit dans ce régiment les campagnes d'Allemagne de 1758,

Section IV. Régiment de Salis-Samade.

& les quatre ſuivantes, avec une diſtinction peu commune. Il paſſa en Avril 1768, dans le régiment de Boccard, comme major; obtint la commiſſion de lieutenant colonel en Avril 1773, un brevet d'aide-major général de l'armée, en Juin 1778, & la commiſſion de colonel en Mai 1779. Lieutenant colonel effectif de ce régiment, du 10 Avril, 1780. Suivant les traces glorieuſes de ſon frere aîné, M. le chevalier de Bachmann paraît être aſſuré de la carriere la plus brillante, par ſes ſervices très-diſtingués, & ceux de ſa famille, de même que par ſes talens militaires & ſes connaiſſances profondes ſur ſon métier.

Major. Rodolphe Frey, de Bâle. Cadet au régiment de Séedorf, en 1739; enſeigne dans ce régiment en 1742; ſous-lieutenant en 1745; lieutenant en 1748; capitaine lieutenant en 1753; capitaine commandant d'une demi compagnie en 1756; chevalier du mérite en 1760; obtint en 1763, une compagnie dans le régiment de Boccard; en 1774, un brevet de major; en 1779, la commiſſion de lieutenant colonel; & en 1783, la majorité du régiment de Salis Samade. M. Frey, petit-fils du brigadier de ce nom, cité avec éloges dans le vingt-huitieme article des brigadiers, a fait avec le régiment de Séedorf, les campagnes

de 1744, de 1745, de 1746 & de 1748, en Flandres, & celles d'Allemagne, avec le régiment de Boccard.

SECTION V.

RÉGIMENT DE SONNENBERG.

Ce régiment fut levé en 1672, par le brigadier Stuppa, revêtu des pleins-pouvoirs de Louis XIV, & qui en arrêta la capitulation avec divers cantons catholiques & proteſtans, de même qu'avec quelques états co-alliés.

Ce régiment a pour uniforme diſtinctif, collet en retrouſſis, revers & petits paremens en botte, bleu céleſte; les revers garnis de ſept petits boutons à diſtances égales, & trois gros boutons au-deſſous; poches en long, garnies de trois gros boutons qui ſont plats & unis.

Colonels.

1°. Rodolphe de Salis de Zizers, Griſon; & pour lors capitaine au régiment des gardes Suiſſes, fut le premier colonel de ce régiment, & mourut le 16 Octobre 1690. (Voyez maréchaux des camps, art. 6.)

Section V.

2°. Jean Polier, de Lausanne, canton de Berne; pour lors colonel d'un régiment Suisse de son nom, ci-devant Oberkan; devint, le 18 Novembre 1690, colonel propriétaire du régiment de Vieux Salis, en résignant le sien; & fut tué le 3 Août 1692, à la bataille de Steinkerque. (Voyez brigadiers, art. 5.)

3°. François de Reynold, de Fribourg; pour lors brigadier & lieutenant colonel du régiment des gardes Suisses; quitta cette place le 30 Septembre 1692, en obtenant le régiment de Polier, qu'il résigna le 25 Juin 1702, en obtenant celui des gardes Suisses. (Voyez lieutenans généraux, art. 5.)

4°. François Albert de Castellas, de Fribourg; pour lors brigadier & lieutenant colonel du régiment des gardes Suisses, obtint le régiment de Reynold, le 25 Juin 1702, en conservant cette place, & sa compagnie lieutenante colonelle aux gardes Suisses jusqu'à sa mort, le 11 Juin 1722. (Voyez lieutenans généraux, art. 10.)

5°. George Manlich, seigneur de Bettens, de Berne; pour lors lieutenant colonel du régiment de Castellas, avec le grade de brigadier, devint, le 4 Août 1722, colonel propriétaire de ce régiment, qu'il résigna le 16 Août 1739, en obtenant

Régiment de Sonnenberg.

celui de May. (Voyez lieutenans généraux, article 19.)

6°. François Monnin, de Cressier, comté de Neuchâtel; pour lors brigadier & lieutenant colonel du régiment de Bettens, en devint colonel propriétaire, le 16 Avril 1739, & mourut le 10 Avril 1759. (Voyez lieutenans généraux, art. 20.)

7°. Antoine Sébastien, baron de Réding de Biberregg, du canton de Schweiz; pour lors brigadier & lieutenant colonel du régiment de Monnin, en devint colonel propriétaire, le 15 Juin 1756, & le résigna le premier Août 1763. (Voyez maréchaux des camps, art. 26.)

8°. François Louis Pfyffer, seigneur de Wyher, de Lucerne; pour lors maréchal des camps, & retiré du régiment des gardes Suisses; obtint, le premier Août 1763, le régiment de Réding, & le résigna le 15 Juin 1769 (Voyez lieutenans généraux, art. 36.)

9°. François Antoine de Sonnenberg, de Lucerne; capitaine dans le régiment de Jenner, avec commission de colonel, obtint le régiment de Pfyffer, le 15 Juin 1769. (Voyez maréchaux des camps, art. 53.)

Lieutenant colonel. Joseph Ulrich, baron Göldlin de Tieffenau, de Lucerne. Lieutenant colonel

effectif du régiment de Sonnenberg, depuis le 15 Juin 1769. (Voyez brigadiers, art. 76.)

Major. Jean Joseph Gugy, de Lucerne, est entré, en 1762, au régiment des gardes Suisses, comme second sous-lieutenant; sous-aide-major avec rang de capitaine, en 1767; obtint, en 1774, la commission de lieutenant colonel; & en 1779, celle de colonel; & passa, le 15 Mars 1780, comme major dans le régiment de Sonnenberg.

SECTION VI.

RÉGIMENT DE CASTELLAS.

Ce régiment fut levé en 1672, par le brigadier Stuppa, revêtu des pleins-pouvoirs de Louis XIV, qui en arrêta la capitulation avec divers cantons catholiques, le Vallais & la principauté de Neuchâtel.

Ce régiment a, pour uniforme distinctive, petits paremens en botte, fermés par trois petits boutons, bleu de roi, de même que le collet en retroussis, & les revers; ces derniers sont garnis de sept petits boutons avec des boutonnieres blanches, & trois gros boutons au-dessous; poches

Section VI. Régiment de Castellas.

en travers, garnies de trois gros boutons, qui sont plats & unis.

Colonels.

1°. François Pfyffer, seigneur de Wyher, de Lucerne; & pour lors capitaine au régiment des gardes Suisses, fut, en 1672, le premier colonel de ce régiment, & mourut le 17 Novembre 1689. (Voyez maréchaux des camps, article 7.)

2°. Gabriel Hessy, du canton de Glarus catholique; & pour lors lieutenant colonel du régiment de Vieux Stuppa, avec commission de colonel; obtint le régiment de Pfyffer, le 20 Décembre 1689, & mourut le 21 Novembre 1729. (Voyez lieutenans généraux, art. 9.)

3°. Joseph Protais Burky, de Fribourg; pour lors capitaine au régiment des gardes Suisses; obtint le régiment de Hessy le 30 Décembre 1729, & mourut le 12 Novembre 1737. [Voyez brigadiers, art. 22.]

4°. Pierre, baron de Tschudi de Wasserstelz, du canton de Glarus catholique. Cadet dans le régiment de Hessy, en 1700; enseigne en 1701; sous-lieutenant en 1703; lieutenant en 1705, & capitaine lieutenant en 1706; obtint la commission de capitaine, le 14 Septembre 1709; une demi

Section VI.

compagnie, le 23 Décembre 1722; la charge de lieutenant colonel du régiment de Heſſy, avec une autre demi compagnie, le 14 Mars 1723; la commiſſion de colonel, le 19 Décembre 1734; & le régiment de Burky, le 9 Décembre 1739: il mourut le 14 Avril 1740.

5°. Pierre Joſeph Guillaume de Vigier, de Steinbrugg, de Soleure; pour lors brigadier & capitaine au régiment des gardes Suiſſes; obtint le régiment de Tſchudi, le 16 Mai 1740, & mourut le 22 Février 1756. (Voyez lieutenans généraux, art. 23.)

6°. Rodolphe de Caſtellas, de Fribourg; pour lors maréchal des camps & capitaine au régiment des gardes Suiſſes; obtint le régiment de Vigier, le 16 Mars 1756. (Voyez lieutenans généraux, art. 29.)

Lieutenant colonel. François Joſeph, Pierre de Girardier; fils aîné du brigadier de ce nom, cité avec éloge, article 48; originaire de Neuchâtel & né à Toul en 1721, entra au ſervice, comme enſeigne dans le régiment de Burki le 9 Janvier 1736, ſous-lieutenant le 6 Juin 1737, capitaine lieutenant le 9 Décembre 1737, commiſſion de capitaine avec le commandement de la compagnie de ſon pere, le 18 Mai 1756, ayant

Régiment de Castellas.

déja obtenu la croix de St. Louis, le 19 Novembre 1749. M. de Girardier obtint la commission de lieutenant colonel, le 23 Mars 1762, & la place de lieutenant colonel effectif du régiment de Castellas, le 14 Mars 1784; ayant fait avec le régiment de Vigier, les campagnes d'Italie de 1743, 1744, 1745 & les trois suivantes, & avec le régiment de Castellas, la campagne de 1757 & les cinq suivantes en Allemagne; le tout avec beaucoup de distinction.

Major. Urs Victor Joseph de Vigier, de Steinbrugg, quatrieme fils du lieutenant général de ce nom, cité avec éloge, article 23; de Soleure; entra au service le 6 Août 1755, comme enseigne dans le régiment de son pere; obtint la commission de capitaine le 12 Avril 1758, dans celui de Castellas; fit cette campagne & les quatre suivantes en Allemagne, à la tête d'une compagnie de grenadiers, & y montra la plus grande valeur. Il obtint une compagnie de fusiliers en 1763, la commission de major le 26 Avril 1778, la croix de St. Louis le 2 Mai 1779, & la charge de major effectif du régiment de Castellas, le 14 Mars 1784.



SECTION VII.

RÉGIMENT DE VIGIER.

MICHEL Harod, baron de St. Romain, ambaſſadeur de France, en Suiſſe, conclut & ſigna le 18 Décembre 1673, à Soleure, une capitulation, avec Wolfgang de Gréder, pour la levée d'un régiment Suiſſe de dix compagnies, chacune de 200 hommes. Berne fournit une compagnie, les cantons catholiques cinq, les Ligues-Griſes une, le Vallais autant, & Geneve les deux compagnies reſtantes.

L'uniforme diſtinctif de ce régiment eſt, collet en retrouſſis rouge; petits paremens en bottes, fermés de trois petits boutons, leſquels ſont, de même que les revers, couleur de chamois; ces derniers ſont garnis de ſept petits boutons à diſtances égales, & trois gros boutons au-deſſous; poches en travers, garnies chacune de trois gros boutons, qui ſont unis & maſtiqués ſur bois.

Colonels.

1°. Wolfgang de Gréder, natif de Soleure; pour lors capitaine au régiment des gardes Suiſſes, leva celui-ci le 18 Décembre 1673, le réſigna en faveur de ſon fils puîné le 15 Janvier 1691, & mourut le 22 Septembre de la même année. (Voyez brigadiers, article 3.)

Section VII. Régiment de Vigier.

2°. Louis de Gréder, second fils du précédent, de Soleure ; & pour lors major du régiment de son pere, en devint colonel propriétaire le 15 Janvier 1691, par la résignation de ce dernier, & mourut le 4 Février 1703. (Voyez brigadiers, article 8.)

3°. Balthazar de Gréder, frere cadet du précédent, de Soleure ; & pour lors lieutenant colonel du régiment Allemand de François de Gréder son frere aîné ; obtint le 28 Février 1703, le régiment Suisse de son frere Louis de Gréder, & mourut le 14 Décembre 1714. (Voyez brigadiers, article 10.)

4°. François d'Affry, de Fribourg ; pour lors brigadier & capitaine au régiment des gardes Suisses ; obtint le 22 Décembre 1714, le régiment de Gréder, & fut tué le 19 Septembre 1734, à la bataille de Guastalla. (Voyez lieutenans généraux, article 15.)

5°. André Wittmer, Grison ; pour lors brigadier & lieutenant colonel effectif du régiment d'Affry ; en devint colonel propriétaire le 3 Octobre 1734, & mourut le 15 Octobre 1757. (Voyez lieutenans généraux, article 25.)

6°. Chrétien Dagobert Frédéric, comte de Waldner ; d'origine Alsacienne & Bâloise, &

Section VII.

ayant droit de bourgeoisie à Mullhausen & à Araw; pour lors brigadier & colonel commandant du régiment de Wittmer ; en devint colonel propriétaire le 17 Novembre 1757, & mourut le 4 Mars 1783. (Voyez lieutenans généraux, article 33.)

7°. François Robert de Vigier, de Steinbrugg, fils aîné du lieutenant général de ce nom, cité avec éloge article 23 ; de Soleure ; & pour lors maréchal des camps & capitaine de grenadiers au régiment des gardes Suisses ; obtint celui de Waldner, le 30 Mars 1783. (Voyez maréchaux des camps, article 48.)

Lieutenant colonel. Nicolas de Wek, natif de Fribourg. Enseigne au régiment de Wittmer, du 17 Janvier 1748, dans sa propre demi compagnie, en fut reçu capitaine le 29 Mars 1750, fit avec ce régiment, devenu Waldner, les trois premieres campagnes d'Allemagne, avec beaucoup de distinction ; fut pris la nuit du 7 Janvier 1760 avec ce régiment à la surprise de Dillenbourg ; obtint la commission & le rang de major le 23 Avril 1769 ; la majorité de ce régiment avec commission de lieutenant colonel le 20 Janvier 1776. Lieutenant colonel effectif du régiment de Vigier, du 30 Juin 1780.

Major. Jean Baptiste, baron de Paravicini,

Régiment de Vigier.

fils aîné du brigadier de ce nom, cité avec éloge article 51; issu d'une ancienne famille noble de la Valteline, domicilié actuellement dans la Ligue-Caddée, est entré le 11 Mai 1748, au régiment de Wittmer, comme enseigne; sous-lieutenant le 10 Octobre de la même année; aide-major du 23 Juillet 1758; obtint la commission de capitaine le 20 Mai 1759; fit les trois premieres campagnes d'Allemagne avec le régiment de Waldner, & fut pris la nuit du 7 Janvier 1760, avec ce corps à Dillenbourg; obtint la commission de major, le 20 Janvier 1776, & la majorité du régiment de Vigier, le 10 Août 1786.

SECTION VIII.

RÉGIMENT DE CHATEAUVIEUX.

Ce régiment ne fut pas d'abord avoué par les cantons. Jean Baptiste Stuppa, frere cadet du lieutenant général de ce nom, reçut le 28 Janvier 1677, un brevet de Louis XIV, pour former ce régiment de huit compagnies franches, en le créant colonel propriétaire de ce nouveau corps; à la tête duquel il s'embarqua le 9 Avril de cette

Section VIII.

année à Toulon, sur la flotte que ce monarque envoyait sous les ordres du maréchal de Vivonne & du célebre vice-amiral du Quêne, au secours de la Sicile, révoltée contre l'Espagne. Ce régiment ayant servi avec une distinction infinie dans cette expédition, en revint au printems de 1678, débarqua le 11 Avril à Toulon, fit cette campagne sur le Rhin; composé de deux bataillons, chacun de 4 compagnies & de 800 hommes. En 1679, le régiment de Jeune Stuppa fut augmenté d'un troisieme bataillon, formé par une compagnie de Fribourg, une de Neuchâtel & deux des Ligues-Grises. Dans le courant de 1680 & de 1681, toutes les compagnies de ce régiment furent avouées par les divers états du corps Helvétique, dont les capitaines étaient ressortissans.

L'uniforme distinctif de ce régiment est, collet en retroussis, petits paremens fermés par trois petits boutons, & revers jaunes; sept petits boutons à distance égale sur les revers, & trois gros au-dessous; poches en travers, garnies de trois gros boutons, qui sont plats & unis.

Colonels.

1°. Jean Baptiste Stuppa, Grison & cité ci-dessus, leva ce régiment le 28 Janvier 1677, & mourut le 23 Août 1692 d'une blessure, qu'il

Régiment de Chateauvieux.

avait reçue à la bataille de Steinkerque le 3 de ce mois. (Voyez brigadiers, article 4.)

2°. Jean Jacques de Surbek, de Soleure; pour lors brigadier & colonel d'un régiment d'infanterie Allemande de son nom, le résigna le 16 Octobre 1692, en obtenant le même jour, le régiment de Jeune Stuppa, & mourut le 5 Mai 1714. (Voyez lieutenans-généraux, article 8.)

3°. Jean Jacques d'Hemmel, vassal du prince abbé de St. Gall; pour lors lieutenant colonel du régiment de Surbek, avec commission de colonel; en devint colonel propriétaire le 8 Mai 1714, & mourut le 16 Mai 1729. (Voyez brigadiers, article 17.)

4°. Jacques Charles, baron de Bésenval & de Brunnstatt, de Soleure; pour lors brigadier & major du régiment des gardes Suisses; il obtint le régiment de Hemmel le 17 Mai, & mourut le 16 Octobre 1738. (Voyez lieutenans-généraux, article 17.)

5°. Abraham de Jeoffroy, de la Cour-au-Chantre, du pays de Vaud, canton de Berne; pour lors brigadier & lieutenant-colonel effectif du régiment de Bésenval; en devint colonel propriétaire le 26 Octobre 1738, & mourut le 19 Mars 1748. (Voyez brigadiers, article 27.)

Section VIII.

6°. Gaſpard Etienne de Barbeau, ſeigneur de Grand-Villars; du Montbeillard & ayant droit de bourgeoiſie à Mullhauſen; pour lors brigadier & lieutenant colonel effectif du régiment de la Cour-au-chantre; en devint colonel propriétaire le 12 Mai 1748, & mourut le 13 Avril 1749. (Voyez brigadiers, article 40.)

7°. Jean Alexandre, de Balthazar, petit fils du lieutenant général; cité avec éloge, article 1; originaire du pays de Vaud, canton de Berne, & domicilié dans le pays de Gex; pour lors maréchal des camps, & ce qui, à cette époque, était très-remarquable, en même tems lieutenant colonel effectif du régiment de Vigier, du moins tirant les appointemens de cette place, du 1 Janvier 1749 au 15 Juin de cette année, qu'il obtint le régiment de Grand-Villars. Mort le 17 Octobre 1754. (Voyez maréchaux des camps, article 21.)

8°. Louis Auguſte, baron de Planta de Vildenberg, Griſon; pour lors maréchal des camps & capitaine au régiment des gardes Suiſſes; obtint le 28 Octobre 1754 le régiment de Balthazar, & mourut le 15 Août 1760. (Voyez lieutenans-généraux, article 28.)

9°. Louis Frédéric d'Arbonnier, ſeigneur de Dizy;

Régiment de Chateauvieux.

Dizy; d'Orbe, bailliage alternatif entre Berne & Fribourg; pour lors brigadier & lieutenant colonel effectif du régiment de Planta; en devint colonel propriétaire le 20 Septembre 1760, & en donna sa démission le 2 Février 1763, en obtenant une pension de 12000 livres; mort le 2 Octobre 1780. (Voyez maréchaux des camps, article 27.)

10°. Samuel de Jenner, de Berne; pour lors maréchal des camps, avec une pension de 12000 livres, obtint, le 2 Février 1763, le régiment d'Arbonnier, en résignant sa pension de 12000 livres. Donna le 14 Avril 1774, sa démission de ce régiment, & mourut le 17 Décembre 1779. (Voyez maréchaux des camps, article 29.)

11°. Paul d'Aubonne, de Lausanne, canton de Berne; pour lors maréchal des camps & lieutenant colonel effectif du régiment d'Erlach, devint le 15 Juin 1774, colonel propriétaire du régiment de Jenner, & mourut le 10 Février 1783. (Voyez maréchaux des camps, article 38.)

12°. Jaques André, marquis de Lullin de Chateauvieux, de Geneve; pour lors maréchal des camps & ancien lieutenant colonel effectif du régiment de Waldner, retiré de ce corps depuis le 1 Mars 1780, avec une pension de 7000 livres;

obtint le 30 Mars 1783, le régiment d'Aubonne, en résignant sa pension. (Voyez maréchaux des camps, article 42.)

Lieutenant colonel. Jean Henri Mérian, de Bâle; est entré en 1747 au service, comme volontaire au régiment de Ferrari huzards; passa le 3 Août 1748 au régiment Suisse de Séedorf, comme enseigne; sous-lieutenant en 1749, lieutenant en 1754, sous aide-major en 1755, aide-major du 1 Avril 1762; obtint la commission de capitaine le 5 Juin 1763, & la majorité du régiment de Diesbach le 12 Novembre 1770. Il passa le 30 Avril 1780, à la majorité du régiment d'Aubonne, ayant obtenu en 1772, la croix du mérite, & le 26 Mars 1775, la commission de lieutenant colonel d'infanterie. M. de Mérian, officier d'un mérite très-distingué; qui a participé à toutes les expéditions du régiment de Boccard en Allemagne de 1757 à 1762; est lieutenant colonel effectif du régiment de Chateauvieux, du 11 Janvier 1784.

Major. Vincent Guido, baron de Salis de Samade, Grison & second fils du maréchal des camps de ce nom, cité avec éloge, article 41; est entré au régiment des gardes Suisses, comme enseigne le 4 Août 1756; second sous-lieutenant le 1 Jan-

Régiment de Chateauvieux.

vier 1757; obtint le 28 Octobre 1761, la commiſſion de capitaine, & paſſa dans le régiment de Diesbach, pour y commander la compagnie colonelle; il fit les campagnes d'Allemagne de 1760 & de 1762. Il paſſa en 1763 dans le régiment de Jenner & y obtint une compagnie; eut la commiſſion de major le 2 Mai 1779, & devint major effectif du régiment de Chateauvieux, le 11 Janvier 1784.

SECTION IX.

Régiment de Diesbach.

Jean Amelot, marquis de Gournai, ambaſſadeur ordinaire de France en Suiſſe, fit au nom de Louis XIV, en Décembre 1689, une capitulation avec les cantons catholiques, celui d'Appenzell réformé, les Ligues-Griſes & le Vallais, pour la levée de vingt nouvelles compagnies Suiſſes, chacune de 200 hommes. Douze de ces compagnies formerent un régiment, qui fut donné à Jean Baptiſte, baron de Salis de Soglio, Griſon; & qui fut nommé Jeune Salis, pour le diſtinguer du régiment de Vieux Salis, aujourd'hui Sonnenberg.

Section IX.

L'uniforme diſtinctif de ce régiment eſt, collet en retrouſſis rouge, revers & paremens bleu céleſte; huit petits boutons à diſtances égales ſur les revers, & trois gros au-deſſous; petits paremens en botte, fermés de trois petits boutons, qui ſont plats, unis & maſtiqués ſur bois; poches en travers, garnies de trois gros boutons.

Colonels.

1°. Jean Baptiſte, baron de Salis de Soglio, Griſon, & pour lors lieutenant colonel effectif du régiment de Jeune-Stuppa; fut le premier colonel de ce régiment, qu'il obtint le 22 Décembre 1689; & mourut à Paris le 24 Janvier 1702. (Voyez brigadiers, article 6.)

2°. Jean Rodolphe May, de Berne; & pour lors lieutenant colonel du régiment de Chandieu Villars, avec commiſſion de colonel; obtint le régiment de Jeune Salis le 15 Février 1702, & mourut à Paris le 27 Mai 1715. (Voyez brigadiers, article 13.)

3°. Ami Buiſſon, de Geneve; & pour lors brigadier & lieutenant colonel du régiment May, en devint colonel propriétaire le 28 Mai 1715, & mourut à Aveſnes le 1 Janvier 1721. (Voyez brigadiers, article 14.)

4°. François Philippe, comte de Dieſbach,

Régiment de Diesbach.

de Fribourg ; & pour lors lieutenant colonel du régiment Buiſſon, avec commiſſion de colonel, devint le 4 Janvier 1721, colonel propriétaire de ce régiment, & mourut à Fribourg le 7 Avril 1764. (Voyez maréchaux des camps, art. 15.)

5°. François Romain, comte de Diesbach de Belleroche, de Fribourg ; & pour lors maréchal des camps & colonel commandant du régiment de Diesbach, en devint colonel propriétaire le 22 Avril 1764, le réſigna en faveur de ſon fils unique qui ſuit, le 24 Avril 1785, & mourut le 10 Mars 1786. (Voyez lieutenans généraux, article 38.)

6°. François Philippe, comte de Diesbach, de Fribourg, & fils aîné du précédent. Cadet au régiment de Diesbach en 1759, ſous-lieutenant en 1761, lieutenant en 1762, ſervit à ſon pere d'aide-de-camp durant cette derniere campagne : entra en 1764 au régiment des gardes Suiſſes, comme ſecond lieutenant ; ſous-aide-major en 1766, obtint la commiſſion de lieutenant colonel en 1776 ; aide-major en 1778, obtint la commiſſion de colonel en 1779 ; paſſa le 15 Mars 1780 dans le régiment de ſon pere comme major, en devint lieutenant colonel effectif le 13 Novembre 1783, & colonel propriétaire le 24 Avril 1785,

par la résignation de son pere. Mr. le comte de Diesbach, voué à son métier avec une ardeur sans égale, dès sa plus tendre jeunesse, & ayant donné dès-lors des preuves d'une intrépidité innée dans son illustre famille; appliqué d'ailleurs sans cesse avec autant de zele que d'intelligence à toutes les parties de l'art militaire, suit à grands pas les traces glorieuses de feu son pere, & promet à tous égards de fournir une carriere aussi brillante.

Lieutenant colonel. Jacques Mêlier, natif de Neuchâtel; est entré le 26 Février 1747 au régiment de Vigier comme sous-lieutenant, devint le 19 Novembre de la même année lieutenant, & le 15 Octobre 1748 aide-major; capitaine lieutenant le 16 Mai 1751, obtint le 8 Juillet 1759 la commission de capitaine, passa au régiment de Diesbach en 1763, & y obtint le 4 Avril 1764 une compagnie, la croix du mérite le 1 Janvier 1772, & la commission de major le 5 Juin 1780. Major effectif du régiment de Diesbach le 26 Octobre 1783, & lieutenant colonel effectif de ce régiment le 12 Juin 1785. Mr. Mêlier, officier d'un très-grand mérite, a fait avec le régiment de Vigier les campagnes d'Italie de 1747 & de 1748, & celles d'Allemagne de-

Régiment de Diesbach.

1757 à 1762, avec le régiment de Castellas, & trois de celles-ci comme capitaine de grenadiers, avec une distinction peu commune.

Major. Louis Joseph Bruno, commandeur de Forell; issu d'une ancienne famille noble & patricienne de Fribourg; major du régiment de Diesbach, depuis le 12 Juin 1785. (Voyez l'état de ses services dans le troisieme livre du huitieme volume, Commandeurs de l'ordre de Malthe, article 14.)

SECTION X.

RÉGIMENT VALLAISAN DE COURTEN.

LA république du Vallais ayant dressé le 10 Février 1690, une capitulation avec Michel Jean Amelot, marquis de Gournai, & ambassadeur ordinaire de France en Suisse, pour la levée d'un régiment Vallaisan; Louis XIV fit tirer toutes les compagnies Vallaisannes des autres régimens Suisses, auxquelles il fit joindre les quatre compagnies levées sur la fin de l'année précédente dans le Vallais; & forma du tout un régiment Vallaisan, de même composition & devant être

Section X.

tenu sur le même pied que les six précédens régimens Suisses, c'est-à-dire de 2400 hommes, réparti en trois bataillons & composé de douze compagnies, lesquelles ne devaient être données, selon cette capitulation, qu'à des citoyens Vallaisans, éligibles aux charges du gouvernement de cette république. Néanmoins il est arrivé de 1740 à 1763, diverses infractions à ce sujet, qui furent à la vérité redressées pour toujours à cette derniere époque. Ce régiment, attaché depuis lors uniquement à la république du Vallais, qui lui fournit ses recrues, n'a que des capitaines & officiers Vallaisans.

L'uniforme distinctif de ce régiment est, paremens blancs, petits, ouverts & sans boutons, collet en retroussis & revers bleu de roi, bordés, de même que les poches d'un passepoil blanc; sept petits boutons à distances égales sur les revers & trois gros au-dessous; poches en travers, garnies de trois gros boutons qui sont plats, unis & mastiqués sur bois.

Colonels.

1°. Jean Etienne de Courten du Vallais; pour lors major du régiment des gardes Suisses; premier colonel de ce régiment du 16 Février 1690, mourut à Paris le 26 Février 1723. (Voy. lieutenans généraux, article 13.)

Régiment Vallaiſan de Courten.

2°. Melchior de Courten, du Vallais, couſin germain du précédent; pour lors maréchal des camps, avec une penſion de 4000 livres, & lieutenant colonel du régiment de Courten; ſans faire à la vérité les fonctions de cette charge, mais en tirant l'état major du 12 Mars 1718 au 14 Mars 1723, qu'il obtint le régiment de Courten, & qu'il réſigna le 12 Février 1724, en faveur de ſon fils aîné qui ſuit. Mort en 1728. (Voyez maréchaux des camps, article 10.)

3°. Pierre, comte de Courten, du Vallais, & fils aîné du précédent; pour lors lieutenant colonel du régiment de ſon pere, en devint colonel propriétaire le 12 Février 1724, & mourut le 18 Février 1744. (Voy. maréchaux des camps, article 17.)

4°. Maurice, comte de Courten, du Vallais, & frere cadet du précédent; pour lors maréchal des camps du 13 Février 1743, & fonctionnant en cette qualité à l'armée d'Italie, ſans quitter la charge de lieutenant colonel du régiment de ſon frere aîné, dont il devint colonel propriétaire le 6 Mars 1744. Mort à Paris le 29 Janvier 1766. (Voyez lieutenans généraux, article 22.)

5°. Antoine Pancrace, comte de Courten, du Vallais, & couſin des deux précédens, pour

Sect. X. Régiment Vallaisan de Courten.

lors brigadier & major du régiment des gardes Suisses ; obtint le 19 Février 1766, le régiment de Courten. (Voyez lieutenans généraux, article 41.)

Lieutenant colonel. Ignace de Courten, du Vallais; servit dans ce régiment depuis 1750 dans les grades subalternes, jusqu'en 1760 qu'il y obtint une compagnie ; reçut la commission de major en 1768, celle de lieutenant colonel en 1779, & celle de colonel en 1784, avec la charge de lieutenant colonel effectif de ce régiment. Ayant fait la campagne de 1757 & les quatre suivantes avec ce corps, il se distingua dans plusieurs affaires.

Major. Elie de Courten, du Vallais. Enseigne dans le régiment de Courten en 1752, sous-lieutenant en 1754, premier lieutenant en 1755, aide-major en 1756, fit en cette qualité la campagne de 1757 & les cinq suivantes en Allemagne avec distinction. Obtint la commission de capitaine en 1761, une compagnie dans ce régiment en 1763, la place de major en 1769, la commission de lieutenant colonel en 1779, & celle de colonel en 1784.

SECTION XI.

RÉGIMENT GRISON DE SALIS DE MARSCHLINZ.

CE régiment Grison fut levé le 1 Juin 1734, par Jean Victor, baron de Travers d'Ortenstein, gentilhomme Grison, (pour lors capitaine au régiment des gardes Suisses) par lettres-patentes de Louis XV, de la date ci-dessus, qui assignerent Béfort pour lieu d'assemblée & premiere garnison à ce régiment, dont la levée eut l'agrément des trois Ligues-Grises.

L'uniforme distinctif de ce régiment est, collet en retroussis rouge, revers & paremens bleu de roi, huit petits boutons sur les revers & deux gros au-dessous; poches en travers & garnies de quatre gros boutons qui sont plats, unis & mastiqués sur bois.

Colonels.

1°. Jean Victor, baron de Travers d'Ortenstein, Grison, & capitaine au régiment des gardes Suisses, leva ce régiment le 1 Juin 1734, & le posséda jusqu'à sa mort, survenue le 12 Avril 1744. (Voyez brigadiers, article 31.)

2°. Jean Gaudence, baron de Salis de Soglio, Grison. Enseigne au régiment des gardes Suisses en 1729, capitaine commandant au régiment de

Diesbach en 1731, leva en 1734 une compagnie entiere dans celui de Travers, en devint lieutenant colonel le 17 Septembre 1735, obtint la commiſſion de colonel le 15 Mars 1736, fut nommé colonel du régiment de Travers le 10 Juillet 1744, & tué le 18 du même mois, à l'attaque des retranchemens de Château-Dauphin; qu'il emporta à la tête de ſon régiment, après des prodiges de valeur. Officier d'un mérite très-diſtingué, qui réuniſſait des connaiſſances ſupérieures de ſon métier, à la bravoure la plus intrépide.

3°. Charles Uliſſe, baron de Salis, de Meyenfeld, Griſon; pour lors commandant de bataillon avec commiſſion de lieutenant colonel dans le régiment de Salis; en devint colonel propriétaire le 6 Décembre 1744, le réſigna le 12 Avril 1762, en faveur de ſon neveu qui ſuit; mort le 22 Janvier 1778 à Meyenfeld. (Voyez maréchaux des camps, article 25.)

4°. Antoine Uliſſe, baron de Salis de Marſchlinz, Griſon, & neveu du précédent; pour lors major du régiment de Salis, avec commiſſion de lieutenant colonel; obtint ce régiment le 12 Avril 1762, par la démiſſion de ſon oncle. (Voyez maréchaux des camps, article 45.)

Lieutenant colonel. Jean Pierre Schmidt de Gru-

Régiment Grifon de Salis de Marfchlinz.

negg, brigadier, & du 30 Avril 1780, lieutenant colonel du régiment de Salis de Marfchlinz. (Voyez brigadiers, article 78.)

Major. Frédéric Antoine, baron de Salis de Soglio, Grifon. Entra le 1 Avril 1764, dans le régiment de Salis comme enfeigne; fous-lieutenant le 9 Octobre 1764, fous-aide-major le 1 Janvier 1767, aide-major le 1 Janvier 1768, capitaine le 12 Octobre 1770, major du régiment le 30 Avril 1780, chevalier du mérite en Novembre 1786.

SECTION XII.

RÉGIMENT ZURICOIS DE STEINER.

CE régiment fut levé au printems de 1752, par le canton de Zurich, & eut Schlettftatt pour rendez-vous & premiere garnifon, à la fuite d'une capitulation conclue & fignée le 12 Février de cette année, entre la régence de Zurich & Marc Rêné d'Argenfon, marquis de Paulmi & ambaffadeur ordinaire de France en Suiffe, pour le terme de douze années. Cette capitulation fut renouvellée pour le même terme, à Soleure le 8 Mai 1764,

par Mr. le chevalier de Beauteville, ambaſſadeur ordinaire de Louis XV, auprès du corps Helvétique, & deux députés du canton de Zurich. Ces miniſtres convinrent de prendre la capitulation renouvellée du régiment d'Erlach, ſignée le même jour, pour modele de celle du régiment de Lochmann, à la réſerve néanmoins de ſa durée, & des compagnies ſujettes; la régence de Zurich n'ayant pas jugé pour lors convenable, d'accorder à ſes ſujets l'agrément de concourir avec ſes bourgeois aux compagnies de ce régiment. (Voy. ſur le reſte de cette capitulation, le deuxieme & troiſieme paragraphe de la ſection III.)

Cette capitulation étant expirée le 8 Mai 1776, & les puiſſances contractantes étant pour lors, mutuellement, trop occupées de l'alliance qui ſe négociait entre la couronne de France & le corps Helvétique, convinrent d'obſerver reſpectivement dans tous ſes articles, la dite capitulation, en attendant qu'elles priſſent le parti de la renouveller; ce qui ſe fit le 13 Février 1779, par Mr. le vicomte de Polignac & deux députés de la régence de Zurich. En renouvellant à cette époque cette capitulation pour vingt ans, ſur le même pied que du paſſé, ces trois miniſtres accorderent aux officiers de ce régiment,

Régiment Zuricois de Steiner.

ſujets de ce canton, de parvenir, à leur tour d'ancienneté, aux compagnies de grenadiers & à deux compagnies de fuſiliers.

L'uniforme diſtinctif du régiment Zuricois de Steiner, uniquement attaché à ce canton & recruté par lui, eſt: collet en retrouſſis, revers & paremens bleu de roi, garnis d'un paſſepoil blanc; les revers garnis de ſix petits boutons à diſtances égales & trois gros au-deſſous; petits paremens en bottes, fermés par trois petits boutons; poches en travers, garnies de trois gros boutons qui ſont triollés, anglais & plats ſur la tête.

Colonels.

1°. Hans Ulrich de Lochmann, de Zurich. Premier colonel de ce régiment, du 12 Février 1752; pour lors *Statthauptmann* dans la régence de Zurich; mort le 4 Septembre 1777. (Voyez maréchaux des camps, article 28.)

2°. Jean de Muralt, de Zurich; pour lors maréchal des camps & lieutenant colonel effectif du régiment de Lochmann, en devint colonel propriétaire le 10 Octobre 1777, & mourut le 2 Novembre 1782. (Voy. maréchaux des camps, article 35.)

3°. Jean Jacques de Steiner, de Zurich; pour lors brigadier & lieutenant colonel effectif du

Section XII.

régiment de Muralt, en devint colonel propriétaire le 24 Novembre 1782. (Voyez maréchaux des camps, article 58.)

Lieutenant colonel. Salomon Hirzel de St. Gratien, de Zurich, issu d'une ancienne famille patricienne & noble de cette ville, & fils du brigadier de ce nom, cité avec éloge, article 53. Enseigne au régiment des gardes Suisses du 12 Mars 1752, il passa le 22 Janvier 1757 dans le régiment de Lochmann, comme capitaine d'une compagnie qu'il avait levée en 1752. Il fit en cette qualité la campagne de 1757 & les trois suivantes avec beaucoup de distinction en Allemagne, fut blessé dangereusement aux batailles de Crevelt & de Warbourg, & prisonnier de guerre à cette derniere journée. Il commanda à l'affaire d'Amoenebourg en 1762, un détachement de 300 hommes, à la tête duquel Mr. de St. Gratien se signala tellement, qu'il fut gratifié hors de son rang de la croix du mérite, sur la fin de cette campagne, par un brevet du 18 Octobre. Il obtint la commission de major le 12 Avril 1773, & celle de lieutenant colonel le 2 Mai 1779. Major effectif du régiment de Muralt le 1 Mai 1780, & lieutenant colonel effectif de celui de Steiner le 24 Novembre 1782.

Major.

Régiment Zuricois de Steiner.

Major. Hans Gaspard Meyer, de Zurich. Est entré le 1 Mars 1752 au régiment de Lochmann comme sous-lieutenant, devint en 1755 premier lieutenant, & en 1760 capitaine lieutenant. Il a fait avec ce régiment les campagnes d'Allemagne de 1757, de 1758, de 1759, de 1760 & de 1762, & a obtenu une compagnie le 8 Juin 1764, la croix du mérite le 30 Juin 1777, & la majorité du régiment de Steiner le 11 Janvier 1784. Officier d'un mérite distingué.

SECTION XIII.

RÉGIMENT ÉPISCOPAL BALOIS DE RHEINACH.

CE régiment fut levé en Mars 1758, par le prince évêque de Bâle, Joseph, Georges, Guillaume, baron de Rink de Baldenstein, à la suite d'une capitulation, arrêtée & signée le 25 Février de cette année, entre ce prélat & Théodore de Chavigny, ambassadeur ordinaire de France en Suisse. Par cette capitulation, ce régiment, formé sur le même pied que les autres régimens Suisses, & jouissant des mêmes préroga-

tives & de la même solde, fut uniquement attaché à l'évêché de Bâle, & ne tire ses recrues Suisses que de cet état. Ce qui fut renouvellé & confirmé en 1764, lorsque ce régiment reçut, avec tous ceux de la nation Suisse, sa formation actuelle.

L'uniforme distinctif de ce régiment est, collet en retroussis, revers & paremens blancs; sept petits boutons à distances égales sur les revers, & trois gros au-dessous; petits paremens en bottes, fermés par trois petits boutons; poches en travers, garnies de trois gros boutons, qui sont plats, unis & mastiqués sur bois.

Colonels.

1°. Joseph Hermann, baron d'Eptinguen, vassal du prince évêque de Bâle; pour lors commandant du second bataillon du régiment de Royal Suédois; premier colonel de ce régiment, sa commission étant du 25 Février 1758; & mort le 22 Mai 1783. (Voyez maréchaux des camps, article 36.)

2°. François, Xavier Antoine, baron de Schönau, & chevalier de Malthe; vassal du prince évêque de Bâle & son grand échanson héréditaire; pour lors brigadier & capitaine de

Régiment épiſcopal Bâlois de Rheinach.

fuſiliers au régiment des gardes Suiſſes; obtint le régiment d'Eptinguen le 30 Juin 1783, & mourut le 10 Juillet 1786. (Voyez brigadiers, article 75.)

3°. Sigiſmond, baron de Rheinach de Steinbrunn; iſſu d'une famille de la plus ancienne nobleſſe de la haute-Alſace, reçue depuis pluſieurs ſiecles dans tous les chapitres épiſcopaux de la haute-Allemagne, vaſſaux des comtes de Lenzbourg dans le Xe ſiecle, n'ayant pas dédaigné la bourgeoiſie de Berne de 1415 à 1500, & qui a fourni dans ce ſiecle au ſiége épiſcopal deux princes évêques, poſſédant divers fiefs nobles dans cet évêché; & dont la branche Fouxmaigne fut élevée par l'empereur Charles VI en 1716, à la dignité de comte de l'empire. Sigiſmond, ayant ſervi longues années au régiment d'Alſace dans les grades ſubalternes, leva le 15 Mars 1758, une compagnie dans le régiment d'Eptinguen, fit la fin de cette campagne avec celles de 1759 & de 1760, comme capitaine de grenadiers, & ſe diſtingua dans pluſieurs affaires à la tête de cette troupe; ſervit avec la même diſtinction durant les campagnes de 1761 & de 1762, en qualité de commandant du ſecond

bataillon ; obtint la commiſſion de lieutenant colonel en 1767, la majorité du régiment d'Eptinguen le 13 Novembre 1769, la commiſſion de colonel le 15 Octobre 1779, & la place de lieutenant colonel effectif de ce régiment le 15 Mai 1780 ; dont il eſt devenu colonel propriétaire le 22 Août 1786.

Lieutenant colonel. Charles Joſeph de Grandvilliers, de l'évêché de Bâle ; ſervit dans le régiment d'Alſace de 1752 au milieu de Mars, dans les grades ſubalternes ; paſſa dans le régiment d'Eptinguen à cette derniere époque, comme capitaine lieutenant ; fit la fin de cette campagne & les quatre ſuivantes en qualité de capitaine de chaſſeurs avec une grande diſtinction. Il obtint, en 1764, une compagnie de grenadiers, à la tête de laquelle il ſe diſtingua en 1769 dans la conquête de la Corſe ; la commiſſion de lieutenant colonel le 15 Janvier 1780, & le 15 Mai ſuivant, la majorité de ce régiment. Il devint le 22 Août 1786, lieutenant colonel effectif du régiment de Rheinach, avec commiſſion de colonel.

Major. Pierre François de Klökler, du Suntgäw, & vaſſal du prince évêque de Bâle ; fils de Mr. de Klökler, lieutenant colonel effectif du

Régiment épiscopal Bâlois de Rheinach.

régiment de Nassau infanterie, avec commission de colonel, depuis 1773 jusqu'en 1780 qu'il se retira du service avec une pension de 4000 liv., & mort en 1781. Pierre François servit longues années dans les grades subalternes du régiment de Royal-Baviere; capitaine en second en 1782 dans ce régiment devenu royal Hesse-Darmstatt. Obtint la majorité du régiment de Rheinach le 22 Septembre 1786.

SECTION XIV.

TABLEAU DU MILITAIRE SUISSE.

Officiers généraux en Juillet 1787.

Il y a eu un maréchal de France dans le siecle précédent.

Il y a eu 33 lieutenans généraux morts, & il y en a 9 de vivans, dont 3 de retirés: en tout 42 lieutenans généraux.

Il y a eu 40 maréchaux des camps morts, & il y en a 21 de vivans, dont 6 de retirés: en tout 61 maréchaux des camps.

Section XIV. Tableau du militaire Suisse.

Il y a eu 64 brigadiers morts, & il y en a 16 de vivans, dont 4 de retirés : en tout 80 brigadiers.

Total, 183 officiers généraux, dont 137 de morts & 46 de vivans, & parmi ceux-ci 13 de retirés.

Troupes Suisses en Juillet 1787.

			Hommes.
	1.	Les cent Suisses de la garde . .	100
	2.	Le régiment des gardes Suisses, de quatre bataillons	2415
Chacun de deux bataillons	3.	Le régiment Bernois d'Ernest . .	1051
	4.	Le régiment de Salis de Samade .	1051
	5.	Le régiment de Sonnenberg . . .	1051
	6.	Le régiment de Castellas	1051
	7.	Le régiment de Vigier	1051
	8.	Le régiment de Chateauvieux . .	1051
	9.	Le régiment de Diesbach	1051
	10.	Le régiment Vallaisan de Courten.	1051
	11.	Le régiment Grison de Salis de Marschlinz	1051
	12.	Le régiment Zuricois de Steiner.	1051
	13.	Le régiment épiscopal Bâlois de Rheinach	1051
		Total, 13 corps, faisant . . .	14076

Repartis en 26 bataillons & 214 compagnies, dont 188 de fusiliers & 26 de grenadiers.

NOTE

SUR LES PIECES JUSTIFICATIVES.

Les mémoires & éclairciſſemens que divers officiers généraux & du haut état major Suiſſes ſervant en France, ont eu la bonté de faire parvenir à l'auteur, ſur l'hiſtoire militaire de notre nation dans ce ſervice, l'ont mis en état de l'augmenter conſidérablement, de rectifier toutes les erreurs qui s'étaient gliſſées à ce ſujet dans ſa précédente édition, & d'inſérer dans ce ſixieme volume tous les changemens, que les troupes Suiſſes ont éprouvé en France depuis ſeize ans, ſur-tout à l'égard de leurs hauts états majors reſpectifs. Très-mortifié, de ce que ces illuſtres militaires, auſſi diſtingués par leur extraction que par leurs ſervices, ſe refuſant modeſtement aux déſirs de l'auteur, ne lui aient pas permis de leur offrir ce juſte tribut de ſa reconnaiſſance, en plaçant leurs noms reſpectables à la tête de cette citation. Il ſe trouvera au ſurplus trop payé de ſon travail, ſi le public éclairé de notre nation, ſatisfait, auſſi bien que ſes compatriotes militaires, de ce volume, y ont

Note sur les pieces justificatives.

trouvé tout ce qui leur a été annoncé de sa part, dans la préface placée à la tête de son ouvrage.

FIN DU TOME VI.

TABLE

DES CHAPITRES ET SECTIONS CONTENUES DANS CE TOME SIXIEME.

CHAPITRE II. Charge de colonel général des Suisses & Grisons.

Section I. *Institution & prérogatives de cette charge.* . . . . page 1

Section II. *Colonels généraux des Suisses & Grisons.* 10

CHAPITRE III. Récapitulation de toutes les levées Suisses pour le service de France, depuis Louis XI.

Sect. I. *Bandes Suisses* 39

Sect. II. *Régimens Suisses sous Henri II.* 41

Sect. III. . . . . *Charles IX.* 43

Sect. IV. . . . . *Henri III.* 45

Sect. V. . . . . *Henri IV.* 47

Sect. VI. . . . . *Louis XIII.* 49

Sect. VII. . . . . . . *Louis XIV.* 53

Sect. VIII. . . . . . . *Louis XV.* 56

Sect. IX. . . . . *Louis XVI.* 57

Sect. X. *Récapitulation générale.* . . . 59

CHAPITRE IV. Officiers généraux, inspecteurs généraux, chevalier du St. Es-

prit, grand-croix & commandeurs des ordres de St. Louis & du mérite militaire; colonels Suisses, ayant eu des régimens Allemands.

Sect. I. *Maréchal de France.* . . page 60

Sect. II. *Maréchal d'Erlach.* 62

Sect. III. *Lieutenans généraux.* . . . 83

Sect. IV. *Maréchaux des camps.* . . . 181

Sect. V. *Brigadiers.* 253

Sect. VI. *Inspecteurs généraux.* . . . 322

Sect. VII. *Chevalier commandeur du S. Esprit.* 325

Sect. VIII. *Grand-croix de l'ordre de St. Louis.* 326

Sect. IX. *Commandeurs de l'ordre de St. Louis.* 331

Sect. X. *Grands-croix de l'ordre du mérite.* 332

Sect. XI. *Commandeurs de l'ordre du mérite.* 336

Sect. XII. *Colonels Suisses, ayant eu des régimens Allemands.* 338

CHAPITRE V. Compagnie des cent Suisses de la garde du roi, son institution; prérogatives, composition, uniformes & armemens, ses capitaines colonels & lieutenans Suisses.

Sect. I. *Compagnie des cent Suisses.* . . 349

Sect. II. *Capitaines colonels des cent Suisses.* 356

Sect. III. *Lieutenans Suisses de cette compagnie.* 363

CHAPITRE VI. Régiment des gardes Suisses, son institution, ses prérogatives, composition, uniformes, armemens, colonels, lieutenans-colonels & majors; recherches sur ces charges & sur les grénadiers, compagnie & tableau actuel de ses capitaines.

Sect. I. *Institution & prérogatives.* . . . 374

Sect. II. *Composition actuelle.* 377

Sect. III. *Uniformes & armemens.* . . . 380

Sect. IV. *Colonels des gardes Suisses.* . . 383

Sect. V. *Recherches sur la charge de lieutenant colonel.* 390

Sect. VI. *Lieutenans colonels des gardes Suisses.* 393

Sect. VII. *Recherche sur la charge de major.* 396

Sect. VIII. *Major des gardes Suisses.* . . 401

Sect. IX. *Compagnie générale.* 407

Sect. X. *Recherches sur les grenadiers.* . . 413

Sect. XI. *Capitaines des gardes Suisses.* . . 422

Sect. XII. *Service des gardes Suisses.* . . 426

CHAPITRE VII. Régimens Suisses & Grisons, leur composition, uniformes & armement, la suite de leurs colonels, leurs lieutenans colonels & majors,

avec le tableau du militaire Suisse.
Sect. I. *Composition des troupes Suisses.* page 429
Sect. II. *Articles uniformes.* 436
Sect. III. *Régiment Bernois d'Ernest.* . 440
Sect. IV. *Régiment de Salis, de Samade.* 448
Sect. V. *Régiment de Sonnenberg.* . . 451
Sect. VI. *Régiment de Castellas.* 454
Sect. VII. *Régiment de Vigier.* 458
Sect. VIII. *Régiment de Chateauvieux.* 461
Sect. IX. *Régiment de Diesbach.* . . 467
Sect. X. *Régiment Vallaisan de Courten.* 471
Sect. XI. *Régiment de Salis, de Marschlinz.* 475
Sect. XII. *Régiment Zuricois de Steiner.* 477
Sect. XIII. *Régiment épiscopal Bâlois de Reinach.* 481
Sect. XIV. *Tableau du militaire Suisse.* 485
Note sur les pieces justificatives. . . . 487

Errata du Tome VI.

Page	ligne	
12	23	résignation dé Meru, *lisez* résignation du comte de Meru.
33	8	Olimpia Muncini *lisez* Olimpia Mancini.
. .	23	1588 *lisez* 1688.
77	9	Sens *lisez* Lens.
90	12	Dunkelmann *lisez* Dankelmann.
103	11	en 1603 *lisez* en 1693.
105	20	dûe *effacez ce mot.*
130	3	George Munnlich *lisez* George Mannlich.
133	5	à 1707 *lisez* à 1706.
136	25	l'obligea *lisez* obligea ce prince.
142	26	Rancoux *lisez* Raucoux.
144	13	Précondaux *lisez* Prévondaux.
164	8	Landershausen *lisez* Sandershausen.
167	12	1 Mai 1748 *lisez* 1 Mai 1744.
169	5	(3.) *lisez* (38.)
170	22	1762 *lisez* 1761.
. .	23	de cette année *lisez* de 1762.
174	5	entassés *lisez* rechassés.
185	26	le 19 Juillet; *ajoutez ces mots:* au siége de la Rochelle, où il joignit le régiment, & fut présenté au roi par le maréchal de Bas......
186	25	au siége de la Rochelle &c. *effacez ces deux lignes.*
192	22	article 2.) *lisez* article 1.)
194	23	la relation exagérée & partiale *effacez* exagérée & partiale.
199	25	le 16 Août *lisez* le 11 Août.
205	19	il entra *lisez* il rentra.
228	22	troisieme siecle *lisez* treizieme siecle.
231	5	1745 *lisez* 1747.
. .	11	8000 livres *lisez* 800 livres.
236	14	catholique, *ajoutez après ce mot*, & fils ainé du maréchal des camps, cité avec éloge, article 18.
238	5	Amé Droz, *lisez* Amedroz.
242	20	en 1751 *lisez* 1757.
277	18	1637 *lisez* 1687.
294	5	la charge des cent *lisez* la charge de lieutenant des cent.
299	2	Londres *lisez* Langres.

Page	ligne	
306	13 & 24	Comte de Frees *lisez* comte de Fries.
310	9	1728 *lisez* 1748.
314	5	humanité de *lisez* aménité de.
322	16	Jean de Martinot *lisez* Jean de Martinet.
343	15	1590 *lisez* 1690.
377	21	1767 *lisez* 1763.
384	20	qu'il conduisit *lisez* qu'il commanda.
392	25	1542 *lisez* 1652.
398	13	1764 *lisez* 1763.
402	1	1764 *lisez* 1763.
431	24	d'un capitaine *lisez* commandés par un capitaine.
440	7	Toujours rempli d'aigreur contre Berne, & cherchant, à tout propos, à jeter du blâme sur cette république, Mr. le baron de Zurlauben rapporte, dans son Histoire militaire des Suisses, tome VII, page 135 à 137, au sujet de cette capitulation, une anecdote très-hazardée, laquelle nous défions de constater par aucune preuve, & par laquelle cet auteur accuse le chancelier de Berne (magistrat très-respectable) d'un acte de faux, & la régence de Berne, de même que ses commissaires, de procédés, *lisez* Malgré notre considération pour Mr. le baron de Zurlauben, nous ne pouvons, comme citoyen Bernois, passer sous silence, ce qu'il dit, dans son Histoire militaire des Suisses, tome VII, page 135 & 136, au sujet de cette capitulation, & on ose défier cet auteur, que d'ailleurs nous respectons, de constater par aucune preuve, une anecdote aussi hazardée, par laquelle il accuse le chancelier de Berne, du nom de Stettler, & magistrat très-considéré, d'un acte de faux, & la régence de Berne, de même que ses commissaires, de procédés.
449	25	Octobre *lisez* Octobre 1749.
484	10	Mars *lisez* Mars 1758.



89
123
131
155
215 1882.
219
231
237
246
261
281
297
307
313
317
337
357
403 425 441 446
445
448
438
460
464

